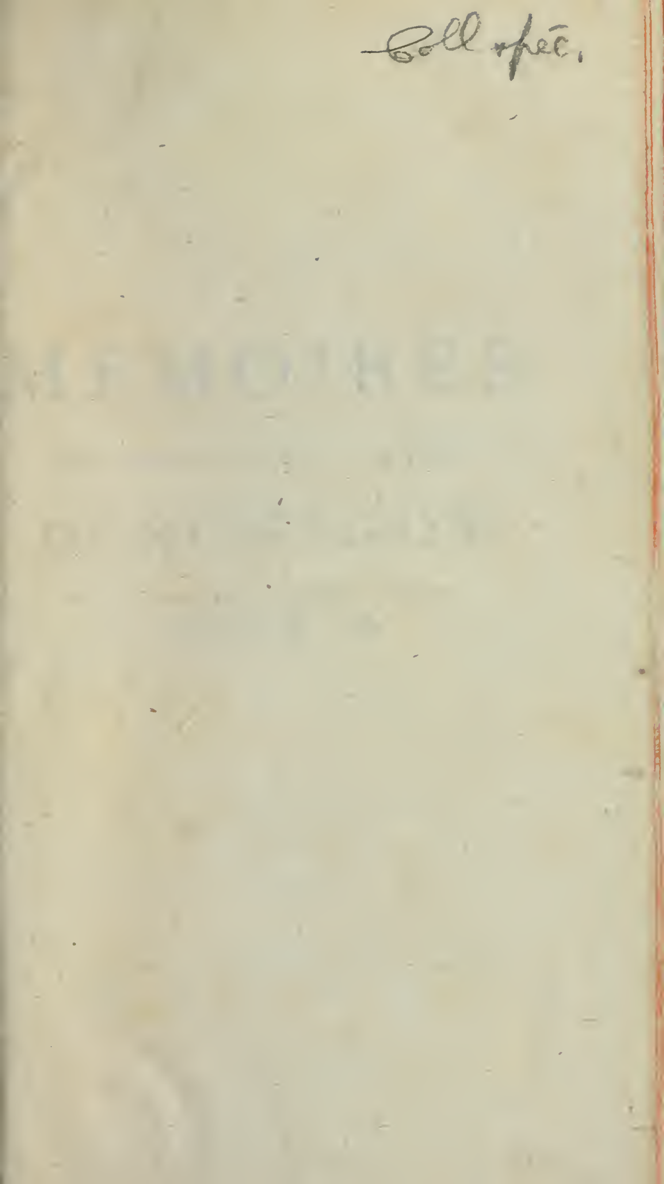



BIBLIOTHECA


Coll spec.

MEMOIRES

DE MONSIEUR L'ABBÉ

DE MONTGON.

TOME II.

MEMOIRES
DE MONSIEUR L'ABBÉ
DE MONTGON,
PUBLIÉS PAR LUI-MÊME,

Contenant les differentes *Négociations* dont il a été chargé dans les Cours de FRANCE, d'ESPAGNE, & de PORTUGAL; & divers événemens qui sont arrivés depuis l'année 1725. jusqu'à présent.

TOME SECOND.

Année 1726.

Tacere ultrà non oportet, ne jam non verecundiæ sed diffidentiæ esse incipiat, quod facimus; & dum criminationes falsas contemnimus refutare, videamur crimen agnoscere.

CYPRIAN. ad DEMET.

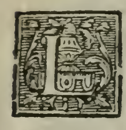


M. DCC. L.





MEMOIRES
DE MONSIEUR L'ABBÉ
DE MONTGON,
Publiez par lui-même.



LES entrevûes & les conversations, que nous avions Don J. B. de Zuloaga & moi, quoique peu fréquentes pendant le Ministére du Duc de Ripperda, avoient néanmoins produit, comme je l'ai dit dans mon premier Tome, une confiance réciproque entre nous. La disgrace de ce premier Ministre nous dispensant d'user désormais de tous les ménagemens, que nous avions été obligés d'observer par la crainte de lui devenir suspects; notre intelligence & notre con-

fiance s'augmentoient chaque jour, & il ne s'en paſſoit guere, où nous n'allaſions l'un chez l'autre. Ayant eu occaſion dans une de ces viſites, de l'entretenir aſſez long-tems, d'un projet que j'avois formé, de préſenter différens moyens à leurs Maj. Cath., pour engager inſenſiblement la France à ſe ſéparer de la ligue d'Hanover, & d'accéder au Traité de Vienne; il me parut auſſi curieux de le lire qu'empreſſé de contribuer à le faire réuſſir.

Une pareille vûe, & une ouverture ſi extraordinaire, eu égard aux conjonctures du tems, & à la converſation que nous avions eue précédemment ſur ce ſujet, Don Juan & moi, pourroient paroître avoir raiſon, à ceux qui liront ces Mémoires directement oppoſées aux ordres que j'avois reçus, & à ma propre utilité. Je vais donc conformément à la bonne foi que je tâche d'obſerver dans ces Mémoires, expoſer quelles étoient mes intentions, & l'innocent artifice que je cherchois à employer, pour prendre un peu l'eſſor, & ſortir de l'état de ſimple faiſeur de gazettin, à quoi s'étoient preſque borné juſqu'alors mes occupations & mon travail.

La

La Reine d'Espagne étoit si fort prévenue en faveur de la Cour de Vienne, dont elle attendoit dans le tems dont je parle, les plus vastes établissemens pour l'Infant Don Carlos, que le dessein d'attaquer directement le Traité de Vienne étoit totalement chimérique, & très-capable même d'attirer une disgrace certaine à celui qui l'auroit formé. Pour éviter un inconvénient si fâcheux, & pour travailler néanmoins à détruire l'espéce de charme, qui rendoit les objets si différens de ce qu'ils étoient aux yeux de cette Princesse; je crus qu'il falloit adoucir, autant qu'il me seroit possible, l'amertume que la Reine devoit trouver à être désabusée. Et très-persuadé que souvent la vérité même la plus intéressante, ne peut être présentée aux Rois qu'après bien des précautions; je me proposois, en rendant cette vérité palpable dans le Mémoire que je méditois d'écrire, de la travestir cependant de maniere, qu'elle n'effrayât point S. M. C., & qu'au contraire Elle pût se familiariser avec elle. Afin donc de suivre ce plan, je résolus d'exciter d'abord la curiosité de la Reine, en lui offrant différens moyens de faire réussir; ce qu'elle paroissoit dé-

ſirer ardemment (je veux dire, de détacher la France de l'Angleterre, pour la réunir à l'Eſpagne & à l'Empereur) : & de conduire enſuite imperceptiblement cette Princeſſe à remarquer elle-même, par ce que je dirois ſur les véritables intérêts de la Maiſon d'Autriche, & des autres Puiſſances de l'Europe, combien il étoit impoſſible de les ajuſter avec ſes vûes particulieres; & à quoi, en un mot, elle s'expoſoit, en ſe livrant, ſi abſolument aux idées de la Cour Impériale; puiſqu'en ſuppoſant même à cette Cour la volonté la plus ſincére d'exécuter les promeſſes qu'elle avoit faite à Sa Majeſté Catholique, elle devoit cependant infailliblement en être empêchée par les obſtacles que toutes les Puiſſances y mettroient.

C'eſt donc ſous l'appas ſéducteur d'une acceſſion de la part de la France au Traité de Vienne, qui devoit pourtant diſparoître à meſure qu'on liroit mon Mémoire, que je formai le projet de faire naître à la Reine d'Eſpagne des réflexions, qu'il eût été auſſi téméraire qu'inutile, de lui ſuggérer ſans ces précautions. Et peu effrayé de ce qui pouvoit dans ce plan allarmer un Négociateur

teur timide, je cherchois ſeulement, pour arriver à mon but, à prendre une route où l'on me laiſsât marcher en liberté; & à commencer en même tems d'accoûtumer peu à peu leurs Maj.Cath., à m'entendre parler des matiéres qui faiſoient l'objet de ma miſſion.

Le ſeul homme dont je pouvois me ſervir, pour faire paſſer entre lés mains de la Reine d'Eſpagne, le Mémoire que je voulois écrire, étoit ſon Confeſſeur. Mais comme les moindres atômes faiſoient peur à ce Prélat, & que c'eût été m'expoſer à un refus certain, de lui propoſer de lire un Ouvrage, qui devoit traiter de pluſieurs matiéres délicates, & dans leſquelles il auroit indubitablement cru, même ſans le voir, que je lui tendois quelque piége: ce fut à Don Juan Bautiſta de Zuloaga, que je m'adreſſai, pour le prier de ſonder quelles pourroient être les diſpoſitions de l'Archevêque d'Amida, à l'égard du projet que j'avois formé; & ſi, au cas que je priſſe la réſolution de mettre mon Mémoire au net, il ſeroit tenté d'en faire la lecture, & de juger de ſon utilité.

Don J. B. de Zuloaga, qui, ſe tenant

au ſimple expoſé que je lui avois fait du plan de mon Ouvrage, croyoit que je n'avois effectivement d'autre deſſein, que celui de propoſer des expédiens pour rompre les engagemens, que la France avoit pris avec l'Angleterre & la Pruſſe; ſe chargea avec beaucoup de plaiſir de faire part de tout ce que je lui diſois à l'Archevêque d'Amida; & celui-ci, qui ne ſongeoit qu'à flatter les vûes de la Reine d'Eſpagne, entendant parler qu'un François, ſoupçonné comme je l'étois, malgré toutes mes précautions, d'entrenir une étroite correſpondance avec le Miniſtre du Roi T. Ch., faiſoit cependant entrevoir comme poſſible l'acceſſion de ce Monarque au Traité de Vienne; ſaiſit avec empreſſement l'occaſion de faire part à Sa Maj. Cath. d'une idée ſi peu attendue, & ſi conforme aux deſirs de cette Princeſſe; il répondit donc tout de ſuite à Don J. B. de Zuloaga, qu'il liroit avec grand plaiſir le Mémoire que je voulois écrire; & il lui fit même un grand éloge des bonnes intentions que je montrois, & du zéle, que je paroiſſois avoir pour les véritables intérêts des deux Couronnes.

Don

Don J. B. de Zuloaga voyant l'Archevêque ſi bien diſpoſé, vint m'en inſtruire ſur le champ, & m'exhorter de travailler inceſſamment à mettre au net les différentes idées dont je l'avois entretenu ; afin de profiter de la curioſité du Prélat, avant que quelque changement ne l'affoiblit, ou peut-être ne l'éteignit tout-à-fait.

Je remerciai beaucoup Don J. B. de Zuloaga, de la ſageſſe & de la prudence avec laquelle il avoit ſû ménager un homme auſſi méfiant & auſſi timide que l'Arch. d'Amida : & lui promettant de m'appliquer au plutôt à écrire le Mémoire, qui devoit contenir mon projet, je convins de le lui remettre dès qu'il ſeroit fini, afin qu'il le préſentât lui-même à ce Prélat.

La ſituation où je me trouvois à Madrid, dans la conjoncture où la déſunion & l'aigreur entre la Cour d'Eſpagne & celle de France paroiſſoient extrêmes, ne me permettant point de m'oùvrir à perſonne, ni de me confier à aucun Secretaire ; je n'ai pû retrouver que quelques brouillons du Mémoire que j'écrivis : & comme l'original, dont je n'eus point le tems de tirer alors une

copie exacte, est resté entre les mains de leurs M. Cath.; ce n'est pas sans peine que je me vois hors d'état d'insérer ici cet écrit tout au long, & de continuer à donner par sa lecture, une nouvelle preuve de l'exacte vérité de tous les faits, dont je rappelle le souvenir. Cependant, comme je trouve à peu près dans ce qui me reste de ce Mémoire, le précis & la substance de toutes les raisons que j'employois, pour dissiper les préjugés de la Reine d'Espagne, & pour lui faire sentir le peu de solidité des vastes espérances que lui donnoit la Cour de Vienne; ce que j'en rapporterai ici succintement, pourra peut-être suffire à faire connoître le plan que je m'étois proposé.

J'exposois dans le préambule, que le principal objet des Rois, dans tous les desseins qu'ils forment, doit être la gloire de Dieu, l'avantage de la Religion, & le bonheur de leurs peuples *; puisque le pouvoir qu'ils ont reçu du Tout-puissant, ne leur a été donné que pour ces differentes fins. J'ajoûtois, qu'ils en pervertis-

* Si delectamini sedibus & sceptris, ô Reges populi, diligite sapientiam, ut in perpetuum regnetis, *Sap. C. VI.*

pervertissoient l'usage, quand s'abandonnant à l'ambition, ou à la vengeance, ils entreprenoient légérement des guerres, pour satisfaire l'une ou l'autre de ces passions; & que le sang de leurs Sujets qu'ils faisoient couler dans ce cas-là avec si peu de scrupule, formoit une voix terrible contr'eux devant le redoutable Tribunal de Dieu, qui ne pouvoit être trompé par les spécieuses raisons de leurs Manifestes; ni les effets de sa justice, arrêtés par leur fragile Puissance. Parlant après cela du caractère des différens Princes, qui étoient assis, dans le tems que j'écrivois, sur les principaux Trônes de l'Europe, je tirois d'heureux présages pour la conservation de la tranquillité publique, des sentimens de Religion, de modération & d'équité, dont ils paroissoient remplis: & je ne voyois rien, disois-je, qui pût troubler la bonne intelligence, qu'on souhaittoit qui régnât entr'eux, dès-lors que ces Monarques, bannissant les sujets de méfiance, qu'ils paroissoient avoir de leurs desseins réciproques, chercheroient, en s'expliquant sur cet article avec une entiere bonne foi, à prevenir les suites fu-

neſtes que pouvoient entraîner de ſemblables doutes.

Venant après ce début à examiner inſenſiblement les motifs qui paroiſſoient avoir déterminé les principales Puiſſances de l'Europe, à prendre différens engagemens par les deux Traités de Vienne & d'Hanover, je faiſois une courte analyſe de l'un & de l'autre: & bien loin de montrer aucune partialité en faveur de ce dernier, j'affectois au contraire de louer infiniment les vûes de paix & de réconciliation, que les deux Monarques, qui s'étoient unis par le Traité de Vienne, avoient eus en le faiſant. Je laiſſois entrevoir enſuite, à quel point il pouvoit être utile à leurs Majeſtés Cath., d'engager peu à peu la France à entrer dans cette nouvelle alliance, & à ſe détacher de celle qu'elle avoit contractée avec les Puiſſances Proteſtantes. Mais comme ma véritable intention, en ſuggérant quelques moyens apparens de réuſſir dans ce projet, étoit néanmoins d'en faire adroitement ſentir l'impoſſibilité, & ſous le prétexte de juſtifier le Traité de Vienne, de détruire peu à peu les illuſions ſur leſquelles il étoit établi; je déplorois

rois d'abord l'union si étroite, qui s'étoit formée entre la France, l'Angleterre, la Prusse & la Hollande, comme pouvant devenir un jour très-fatale à la Religion : mais en même tems, pour justifier la conduite de la France, je donnois suffisamment lieu de remarquer que la subite conclusion du Traité de Vienne, dans le tems que l'Espagne, justement irritée, disois-je, du renvoi de l'Infante, sembloit être résolue à tirer vengeance de l'affront qu'elle prétendoit avoir reçu, étoit le véritable & même l'unique motif qui avoit forcé cette Couronne à prendre ce parti, & à chercher des alliés, qui pussent assurer sa tranquillité. Enfin par la description, que cette précaution de la France me conduisoit tout naturellement de faire, de la puissance formidable de la Ligue d'Hanover, je mettois leurs M. Cath. en état de juger par Elles-mêmes, combien celle de Vienne lui étoit à tous égards inégale, & peu capable par conséquent de leur procurer les avantages qu'elles en esperoient.

La Cour d'Espagne, où les plus légeres espérances étoient alors facilement converties en certitudes infaillibles, ne

ceſſoit de vanter les grands ſecours ; que devoit procurer l'acceſſion de l'Impératrice * de Ruſſie au Traité de Vienne, & la diſpoſition où étoit la Pologne de ſuivre cet exemple ; mais je tâchois de faire ſentir le peu de ſolidité de ces flatteuſes idées, & de reduire les objets à leur juſte proportion: C'eſt en vain, diſois-je, qu'on ſe perſuaderoit, que S. M. I. peut contre-balancer les forces que les Alliés d'Hanover ſont en état d'aſſembler quand ils voudront, en leur oppoſant celle qu'elle peut tirer de la Moſcovie & de la Pologne : car qui ne ſait que la premiére, par la jalouſie que les conquêtes qu'elle a faites ſur les Perſes ont excité dans l'Empire des Turcs contr'elle, & par la révolution ſinguliére qui y eſt arrivée à la mort du feu Empereur PIERRE I. paroît avoir plus beſoin de conſerver ſes forces chez Elle pour ſe maintenir en paix, que de ſonger à les faire paſſer chez ſes voiſins ? Et à l'égard de la Pologne, que peut-on penſer du ſecours que cette Couronne eſt en état d'offrir, quand on la voit ſans ceſſe agitée de troubles domeſti-

* CATHERINE.

domeſtiques, & aſſembler, & puis diſſoudre perpétuellement des conſeils & des diétes, ſans qu'il réſulte juſqu'ici autre choſe de ces aſſemblées, que de vains projets, qui reſtent toujours ſans exécution?

Paſſant de ces réflexions, qui avoient une toute autre étendue dans mon Mémoire, à celles qui touchoient de plus près les intérêts de leurs Maj. Cath., & à l'établiſſement de l'Infant Don Carlos, j'expoſois (en ſuppoſant dans l'Empereur la volonté la plus ſincére d'éxécuter fidélement, & littéralement, tous les engagemens ſecrets qu'il pouvoit avoir pris à cet égard par le Traité de Vienne) j'expoſois, dis-je, les difficultés & les obſtacles, qu'il trouveroit de la part de tout le Corps Germanique, & même de l'Europe entiére, à faire paſſer tous ſes vaſtes Etats à l'Infant Don Carlos, en donnant en mariage à ce Prince l'aînée des Archiducheſſes ſes filles. Et dans les objections pour & contre que je faiſois ſur cet article, comme pour mieux éclaircir les choſes, j'inſinuois par les unes, combien de moyens & de prétextes la Cour de Vienne ſeroit toujours en état d'em-

d'employer pour éluder l'accompliſſement de ſes promeſſes ; & je montrois aſſez par la foibleſſe des autres, que rien n'étoit plus important, que de prendre des meſures promptes & efficaces, pour profiter ſans délai des favorables diſpoſitions où paroiſſoit être l'Empereur.

Bien perſuadé que ce Monarque ſi ſage ne devoit, à la fleur de ſon âge, & dans un tems où il pouvoit eſpérer que Dieu lui accorderoit un fils, avoir formé le deſſein d'aſſurer la poſſeſſion du Trône Impérial à un Prince, d'une maiſon qui de tout tems avoit été la rivale de la ſienne, & n'étant guere plus diſpoſé à croire, qu'il vit avec plaiſir ce même Prince poſſéder des Etats en Italie, qui donnaſſent de nouveau à l'Eſpagne une entrée dans ce païs-là, & un moyen par conſéquent d'y recouvrer ſes anciens domaines : je diſois, comme par pur ſentiment de zéle pour les intérêts de leurs Maj. Cath., qu'il étoit, ſelon moi, de leur ſageſſe dans la conjoncture préſente, que ſans détruire les eſpérances qu'Elles pouvoient avoir conçues de parvenir un jour à faire élire l'Infant Don Carlos Roi des Romains, & qu'enſeveliſſant ſeulement dans un profond

profond ſilence les moyens dont Elles pouvoient ſe propoſer de faire uſage pour l'exécution de ce projet, Elles n'inſiſtaſſent (& en ceci on verra ſans peine, que je tendois à les mettre promptement en état de dévoiler clairement les intentions de la Cour de Vienne.) qu'à exiger de l'Empereur de conſentir, qu'en faiſant introduire des Troupes Eſpagnoles dans les Duchés de Toſcane & de Parme, Elles s'aſſuraſſent d'abord la poſſeſſion de ces deux Etats. Et au cas, diſois-je enſuite, que l'Empereur déſirant de rendre l'union qui s'eſt formée entre leurs Maj. Cath. & lui, plus étroite & plus durable, ſe déterminât à conclure le mariage d'une des Archiducheſſes ſes filles avec l'Infant Don Carlos; il ſeroit alors très-convenable que leurs Maj. Cath. profitaſſent de cette diſpoſition, pour exiger de l'Empereur, non point d'entreprendre un ouvrage auſſi difficile que celui de faire élire actuellement l'Infant Roi des Romains, & de le déſigner pour le ſucceſſeur de tous ſes Royaumes; mais de démembrer ſimplement à l'occaſion du mariage de la Princeſſe ſa fille, &

pour lui ſervir de dot, quelques-uns des Etats qu'il poſſede en Italie: comme par exemple le Duché de Milan, qui venant à ſe joindre après la mort du grand Duc de Toſcane, & du Duc de Parme, aux Etats de ces deux Princes, formeroit un établiſſement en Italie, digne de l'auguſte naiſſance de l'Infant, & de la Princeſſe qui lui ſeroit deſtinée pour épouſe.

Peu content de ſuggérer à leurs Maj. Cath. de mettre ainſi à l'épreuve la bonne volonté, (que je devois ſuppoſer, pour être écouté) qu'avoit la Cour de Vienne; je ne crus pas moins néceſſaire de faire regarder encore comme un point décíſif, de porter Sa Majeſté Impériale à permettre que l'Archiducheſſe, qui étoit deſtinée à devenir l'épouſe de l'Infant Don Carlos, pût être conduite en Eſpagne; & de prévenir par-là tous les événemens qui pouvoient dans la ſuite cauſer quelque changement à une alliance ſi convenable. Enfin je flattois, autant qu'il m'étoit poſſible, les vûes & les deſſeins de la Reine d'Eſpagne. J'allois juſqu'à paroître preſque perſuadé du ſuccès qu'elles auroient. Mais en même

tems

tems je ne laissois pas de présenter à cette Princesse, sans qu'Elle pût s'en offenser, plusieurs ouvertures pour dissiper promptement la séduisante illusion qui l'enchantoit.

Il m'étoit revenu si souvent, que S. M. Cath. affectoit de se plaindre, que la France s'opposoit plus qu'aucune autre Puissance, à l'accomplissement des projets qu'Elle avoit formés, que je crus devoir profiter de la liberté qu'on m'accordoit de m'expliquer, pour faire appercevoir combien cette prévention étoit mal fondée. Je commençois pour cet effet, par rappeller le souvenir des differentes tentatives que la Cour de France avoit faites, depuis le fatal renvoi de l'Infante, pour prévenir une rupture avec l'Espagne; & je citois, comme une preuve de leur sincerité, les offres réiterées de cette Couronne, d'employer tout son pouvoir à l'entiere exécution des vues de L. M. Cath.

J'ajoutois, que quand on voudroit juger sans partialité des véritables dispositions du Roi Très-Chret. pour le Roi & la Reine d'Espagne, & du zéle que le Prince qui étoit le dépositaire de sa confiance, avoit pour les intérêts

rêts de leurs Majeſtés ; on trouveroit que ce qui en empêchoit l'effet, étoit uniquement cette totale irruption de commerce & de relation, qui ſe trouvoit malheureuſement entre les deux Cours ; & qui ne leur permettoit plus de s'expliquer ni de s'entendre, que par l'intervention de certains médiateurs qui, ſuivant toute apparence, avoient un ſecret intérêt d'altérer un peu les expreſſions dont ils étoient les organes ; ou à répandre deſſus quelqu'amertume ; ou peut-être à les rendre inintelligibles : l'empreſſement, diſois-je, qu'ils témoignent à réconcilier les deux Couronnes, après avoir fait tant d'efforts pendant pluſieurs années pour les déſunir, me ſemble un peu équivoque, & les expédiens qu'ils offrent pour y parvenir, au moins ſuſceptibles de quelque ambiguité.

Pour preuve que mes ſoupçons ſur cet article n'étoient pas ſans fondement, & perſuadé d'ailleurs qu'en affectant de me méfier de la bonne volonté du Miniſtre d'Angleterre, je tiendrois un langage qui ne pourroit déplaire ; je repréſentois, que depuis près d'un an que la France faiſoit paſſer par le canal de

cet

cet Ambaſſadeur tant de differentes propoſitions d'accommodement, & les offres les plus ſincéres de donner à leurs Maj. Cath. telle ſatisfaction qu'Elles-mêmes voudroient exiger, tout étoit ſourd en Eſpagne à la voix de cette Couronne; que le mal s'aigriſſoit chaque jour, bien loin de diminuer; qu'on s'éloignoit de plus en plus de part & d'autre, par les nouveaux engagemens qu'on prenoit avec differentes Puiſſances; & qu'ainſi la déſunion des deux Couronnes, par un point d'honneur mal entendu, donnoit un avantage & une ſatisfaction à leurs ennemis communs, que la guerre auſſi ſanglante que longue, que ceux-ci avoient entrepriſe uniquement pour parvenir à ce but, n'avoit pu leur procurer.

Puiſqu'il ne s'agit donc, pourſuivois-je, que de s'expliquer pour mettre fin à un refroidiſſement entre les deux Rois, qui peut avoir des ſuites ſi funeſtes à leur bonheur & à la tranquillité de toute l'Europe; & que le zele ſi officieux des Médiateurs dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent pour conduire cette Négociation à une heureuſe fin, a produit ſi peu d'effet: pourquoi leurs Maj. Cath., ſans

ſans négliger les bons offices qu'offrent ces mêmes Médiateurs, ne laiſſeroient-elles point tranſpirer juſqu'en France d'une maniére plus directe, ou par le Nonce de Sa Sainteté, ou par qui elles jugeroient à propos, & ſans qu'il parût qu'elles euſſent fait les premieres avances, quelle eſt la ſatisfaction qu'elles exigent de la part de cette Couronne, & à quel prix elles conſentent de lui rendre leur amitié ? Pourquoi ne feroient-elles point encore la même ouverture à l'Empereur, & n'engageroient-elles point un Prince ſi ſage, ſi moderé, & ſi zélé comme tous ſes Auguſtes Ancêtres pour les intérêts de la Foi, à concourrir par ſes bons offices à une réconciliation, qui ne pourroit manquer d'être ſuivie d'une étroite alliance entre les trois plus redoutables Puiſſances de l'Europe, déja unies entr'elles par les liens ſacrés d'une même communion ?

Après ce raiſonnement qui tendoit à engager peu à peu la Reine d'Eſpagne à travailler par elle-même, ou par l'entremiſe du Nonce du Pape à la réconciliation ; je repréſentois combien ce renouvellement d'amitié, entre les deux Couronnes, procureroit enſuite de facili-

tés

tés à leurs Maj. Cath. de réussir dans tous leurs projets, & de se convaincre par Elles-mêmes, que le Roi leur Neveu desiroit sincerement d'employer sa puissance, à leur procurer tous les avantages qu'elles pouvoient souhaiter.

Cet article ne pouvant qu'être intéressant, j'entrois, sur ce qui le concernoit, dans un assez long détail; & je montrois le plus évidemment qu'il m'étoit possible, que cette démarche de la part du Roi & de la Reine d'Espagne, devoit être regardée comme la voye la plus courte & la plus infaillible, de faire connoître au Roi Très-Chrétien, si ses nouveaux Alliés travailloient sincérement à la reconciliation des deux Couronnes; & si d'un autre côté l'Empereur agissoit de bonne foi dans les engagemens qu'il avoit pris avec L. M. Cath.: puisque, si ce Monarque étoit dans l'intention de les tenir fidélement, il ne pourroit qu'être bien aise de voir la France concourir avec lui à l'exécution de ses projets.

Sur quelle Puissance, disois-je ensuite, en terminant ces réflexions, doivent compter plus solidement leurs Maj. Cath. que sur celle du Roi leur Neveu,

Neveu, dès que leur réconciliation avec lui sera conclue? Et quel Prince en Europe peut être plus véritablement intéressé que lui, à entrer dans les vues d'agrandissement qu'Elles ont pour les Princes leurs enfans? Que peut souhaiter la France plus ardemment, que de voir les Trônes & les Empires se multiplier dans l'Auguste Maison, qui régne si glorieusement sur elle depuis tant de siécles? Et enfin quel usage plus noble, plus grand & plus juste, le Roi Très-Chrétien peut-il faire de la Puissance formidable qu'il possede, qu'à soutenir les intérets d'un Monarque qui lui tient lieu de Pere, en concourant avec lui, à applanir tous les obstacles que leurs ennemis communs essayeroient d'opposer à l'accomplissement des promesses de l'Empereur?

Quant au reproche qu'on faisoit aussi à la France, d'avoir préféré l'alliance des Princes Protestans à celle des Catholiques, & de s'être unie aux premiers pour demander qu'on leur accordât de nouveaux priviléges; je tâchois dans mon Mémoire, de justifier la conduite de cette Couronne, en rappellant en peu de mots, ce que j'avois dit des

véri-

véritables motifs qui avoient obligé le Roi Très-Chrétien, après le Traité de Vienne, à dissiper les desseins qu'il paroissoit qu'on formoit contre lui, en s'unissant à l'Angleterre & à la Prusse: Je donnois à examiner à tout homme sensé & incapable de se laisser aller aux puériles préventions du peuple, si cette résolution du Roi, dans la circonstance présente, ne devoit point être regardée plutôt comme l'effet de l'impossibilité que l'on avoit trouvée à calmer le ressentiment de l'Espagne, que de la prétendue préference, que Sa Maj. Très-Chrét. se sentoit disposée de donner à l'amitié des anciens ennemis de sa Couronne sur celle de l'Espagne, pour laquelle la France avoit répandu tant de sang, & épuisé tant de trésors.

Quant à ce qu'on imputoit encore au Roi, de s'être rendu le protecteur des Protestans, je montrois combien une pareille supposition étoit vaine & chimérique, en renvoyant ceux qui la débitoient au Traité d'Hanover, où ils pourroient lire, quand ils le jugeroient à propos, que ce Monarque n'avoit rien stipulé en faveur des Puissances Protestantes, que ce qui leur avoit été autrefois

trefois accordé par un Traité ſolemnel *, & du conſentement de l'Empereur, auſſi-bien qu'avec la garantie de toutes les Puiſſances Catholiques d'Allemagne.

Les trois derniers articles de mon Mémoire rouloient ſur la ſuppreſſion de la Compagnie d'Oſtende, ou ſur ſa tranſlation à Trieſte, déja propoſée à l'Empereur ; ſur la reſtitution de Gibraltar ; & ſur un nouveau Traité de Commerce, qui ſervît à fixer les droits des différentes Puiſſances. Je propoſois pour tout cela différens moyens, d'accorder les intérêts des deux ligues de Vienne & d'Hanover, afin de lever tout-à-fait les obſtacles, qui s'oppoſoient à leur réunion.

En commençant par la ſuppreſſion de la Compagnie d'Oſtende, je diſois, qu'il étoit juſte d'examiner, en évitant toute partialité, ſi l'obligation que S.M.I. avoit contractée en entrant en poſſeſſion des Païs-Bas, d'en jouir aux mêmes conditions que les Rois d'Eſpagne ſes prédeceſſeurs, avoit ceſſé par quelque Traité poſtérieur, qui eût annullé le premier :
&

* Le Traité de Weſtphalie.

& en ſecond lieu, ſi la gloire & les avantages qui pouvoient revenir à ce Monarque, en ſoutenant cette Compagnie, lui devoient paroître plus ſolides, que ceux que la révocation de l'Octroi qu'on lui demandoit, pouvoit lui procurer.

Pour faire cette exacte diſcuſſion; il ſuffiſoit, ajoutois-je, de lire ſans prévention les différens Ecrits, qui, dès la naiſſance de la Compagnie d'Oſtende, avoient expliqué d'une maniére évidente, combien cet établiſſement étoit contraire à ce qui avoit été réglé, en premier lieu, par l'ancien Traité de Munſter, & depuis par ceux d'Utrecht & de la Barriére, qu'aucun poſtérieur n'avoit détruit. Et comme il me ſembloit après cela très-inutile, diſois-je encore, de répéter dans mon Mémoire ce qui étoit déja ſuffiſamment prouvé dans ceux qui avoient traité à fond cette matiére; je croyois devoir me borner à conſidérer ſeulement, ſi les avantages qui pouvoient réſulter pour Sa Maj. Imp. de la conſervation de la Compagnie d'Oſtende, étoient plus grands que ceux qu'Elle devoit eſpérer de recueillir de ſa ſuppreſſion.

Suppoſant, comme il étoit vrai, que de ſon abolition, ou de ſa conſervation, dépendoit la paix ou la guerre ; je paroiſſois perſuadé, que quand l'Empereur voudroit bien réflechir ſérieuſement ſur la ſituation de ſes Etats, qui, répandus en différentes parties de l'Europe, exigeoient qu'il entretint des Armées conſidérables, pour les défendre ; ſur la facilité, par conſéquent, que les Puiſſances de la Ligue d'Hanover auroient de s'emparer de ceux qui ſeroient à leur bienſéance ; ſur les deſſeins ſecrets que pourroient peut-être concevoir les Proteſtans, de profiter d'une conjoncture telle que celle d'une guerre, où les Puiſſances Catholiques ſe trouveroient diviſées, pour s'attribuer le droit de faire monter un jour un Prince de leur communion ſur le Trône Imp. ; & ſur les projets que les Turcs pourroient former, de s'emparer des Provinces qu'ils avoient perdues, ou de faire même de nouvelles conquêtes : je paroiſſois, dis-je, perſuadé qu'un Monarque, tel que l'Empereur, encore plus recommandable par ſes vertus & ſa ſageſſe, que par l'éclat de tant de Couronnes qu'il poſſedoit,

doit, ne voudroit point, par l'unique motif de ne pas retracter un Octroi, & abolir une Compagnie de Commerce, nonseulement rallumer une guerre cruelle dans toute l'Europe, & causer dans le Corps Germanique de funestes divisions; mais de plus, exposer au sort douteux des armes, ses vastes Etats, & donner lieu enfin à des projets aussi contraires à la Religion qu'à sa puissance.

Si l'intérêt de l'Empereur, disois-je ensuite, demande, comme on vient de le remarquer, d'éviter une guerre, dont la déclaration pourroit être regardée comme l'époque de la décadence de sa puissance; il n'est pas moins de sa gloire d'entrer dans les sentimens de paix qu'on lui propose. En effet, trouvera-t on quelqu'un sur la terre, qui puisse comparer le vain point d'honneur de soutenir l'établissement de la Compagnie d'Ostende, avec la gloire que procure la fidéle observation des Traités: le desir de prévenir par cette exacte bonne foi, des évenemens capables de porter insensiblement un coup mortel à la Religion en Allemagne; d'éteindre par sa modération jusqu'à la moindre étincelle de la guerre, & de faire voir à l'Univers, que l'on est tou-

jours diſpoſé à conſerver, même par le ſacrifice de quelques avantages, un bien auſſi précieux que celui de la paix? Enfin le titre de Pacificateur de l'Europe, qu'il ne tient qu'à Sa Maj. Imp. d'acquerir par un ſi léger ſacrifice, ne peut-il pas la dédommager de celui de Protecteur de la Compagnie d'Oſtende?

Après avoir eſſayé de porter leurs M. Cath. à faire uſage de ces différentes conſidérations, pour perſuader l'Empepereur à ſe relâcher un peu ſur un point, qui ſervoit de vrai, ou au moins de ſpécieux prétexte à l'Angleterre & à la Hollande, de rejetter toutes les propoſitions d'accommodement qu'on leur faiſoit, & qui, par conſéquent, mettoit de nouveaux obſtacles à la réunion de deux Couronnes, par la néceſſité où ſe trouvoit la France de ſoutenir les prétentions de ſes Alliés : je paſſois à ce qui concernoit la reſtitution de Gibraltar. Et pour montrer encore à ce ſujet, que la réconciliation de l'Eſpagne avec la France étoit un des moyens les plus certains dont on pût ſe ſervir pour l'obtenir, je faiſois enviſager cette reſtitution, comme le fruit des bons offices de cette Couronne auprès du Roi d'Angleterre;

gleterre; comme la récompenſe de ceux de l'Eſpagne auprès de l'Empereur, pour la ſuppreſſion, ou ſimplement la tranſlation de la Compagnie d'Oſtende à Trieſte; & enfin, comme le prix auquel leurs Maj. Cath. feroient achetter à l'Angleterre le retour d'une amitié & d'une bonne intelligence, qu'il étoit ſi important à cette Couronne d'acquerir & de conſerver, pour éviter la ruine totale de ſon Commerce.

Entrant enſuite dans l'examen de ce qui regardoit ce dernier article en général, j'expoſois en peu de mots, que comme je me trouvois obligé de parler ſur une matiére qui m'étoit très inconnue, j'avouois ingénuement, que je ne me ſentois pas capable de pouvoir propoſer des expédiens qui puſſent lever les ſujets de plaintes des parties qui ſe croyoient lezées, ou en faire connoître l'injuſtice: mais qu'il me paroiſſoit cependant, qu'en faiſant du Traité d'Utrecht, dont les différentes Puiſſances de l'Europe avoient paru contentes, la baze & le fondement de celui qu'on établiroit de nouveau; ou au cas que quelqu'un des articles du même Traité d'Utrecht favorisât quelques parties au préjudice

des autres, en redreſſant à l'amiable, dans le dernier que je propoſois de faire, ce qui paroîtroit contraire à la parfaite égalité du traitement qu'on vouloit établir pour toutes les Nations : Elles n'auroient plus lieu de ſe plaindre, & ne pourroient point, ſans ſe rendre ſuſpectes de mauvaiſe volonté, faire des mêmes conventions, qui avoient déja contribué à une pacification générale, le ſujet d'une nouvelle rupture.

Enfin, pour prévenir tout ce qui pouvoit exciter de nouveaux troubles dans l'Europe, & expoſer les deux Couronnes à prendre les armes l'une contre l'autre, je termirois mes réflexions, en diſant, que comme il paroiſſoit que les Puiſſances Proteſtantes de la Ligue d'Hanover ne demandoient, ſur ce qui avoit rapport à leur Religion, que le redreſſement de quelques griefs, & le rétabliſſement & la conſervation des Droits & des Priviléges, que le Traité ſolemnel de Weſtphalie leur avoit accordé; il me ſembloit, qu'en s'en tenant à ce que ce fameux Traité avoit reglé, & en exigeant de ces Puiſſances, d'obſerver avec les Catholiques répandus dans leurs Etats, la même équité, & la même

douceur qu'elles demandoient pour ceux de leur communion, tout ſujet de plainte, & par conſéquent de rupture, devoit être ôté. Que ſi toutefois, ajoutois-je, les Princes Proteſtans pouſſoient plus loin leurs vûes, & cherchoient à cacher, ſous les termes modérés & pacifiques qu'ils employent, quelques deſſeins pernicieux à la Religion (tel par exemple, que celui de s'unir entr'eux ſous pretexte du redreſſement de quelques griefs; pour faire élire Roi des Romains un Prince de leur communion); la ſageſſe & la modération, que l'Empereur & leurs Maj. Cath. auroient fait voir, en entrant dans les vûes de paix & de conciliation qu'on prend la liberté de leur propoſer dans ce Mémoire, & qui ne laiſſent aucun ſujet de plainte légitime aux Puiſſances qui ſont entrées dans la ligue d'Hanover, deviendroient, j'oſe le dire, comme l'heureux inſtrument, qui, découvrant à la France la mauvaiſe foi & les pernicieux projets de ſes Alliés, lui donneroit en même tems le plus juſte de tous les prétexes de s'en détacher, & de ſe réunir avec l'Empereur, l'Eſpagne & les autres Rois Catholiques, pour

 travail-

travailler enſuite de concert à conſerver ſur le Trône Imp., un Prince, qui pût porter légitimement l'Auguſte Titre de Protecteur de la Foi & de l'Egliſe.

Dans les moyens qu'on s'eſt propoſé d'offrir par ce Mémoire, diſois-je, en le finiſſant, pour prévenir les troubles & la guerre, dont toute l'Europe eſt menacée, & pour procurer en même tems à leurs Maj. Cath. des avantages plus ſolides & plus réels, que ceux qu'Elles peuvent eſpérer de recueillir d'une ſatisfaction purement perſonnelle; j'ai évité, comme on voit, d'en employer aucun qui tendit à engager l'Eſpagne & la France, à manquer l'une ou l'autre aux traités qu'Elles ont faits avec leurs Alliés: & j'ai aiſément ſenti, combien une pareille propoſition auroit paru odieuſe à des Monarques auſſi reſpectables par l'étendue de leur Puiſſance, que par la bonne foi & la fidélité qu'ils obſervent dans tous les engagemens qu'ils prennent. Ce n'eſt auſſi qu'après avoir remarqué que les deux Traités de Vienne & d'Hanover, au moins ſelon ce qu'ils expriment, tendent également à conſerver la paix, que j'ai eſſayé de montrer, comment on pourroit lever les prin-

principaux obſtacles, qui empêchent qu'ils ne ſe confondent l'un dans l'autre, & que les Monarques qu'ils partagent, ayant, diſent-ils, le même objet, ne puiſſent cependant arriver à la même fin.

Qu'exige-t-on cependant du déſir ſincére que ces Princes témoignent de conſerver la tranquillité publique? Rien aſſurément, dont ils ne ſoient déja convenus par pluſieurs Traités: Et il ne s'agit point dans celui qu'on leur propoſe, de démembrer quelques parties des Etats dont ces Souverains ſont en poſſeſſion. On ne cherche au contraire qu'à leur en aſſurer la paiſible jouiſſance, & à leur procurer en même tems la gloire de pouvoir donner à leurs ſujets la conſolation de dire, que ſous leur Empire comme ſous celui du plus ſage de tous les Monarques: *Unuſquiſque* * *habitabat abſque timore ullo ſub vite ſua & ſub ficu ſua*. Selon le projet qu'on préſente, Sa Maj. Imp. ne perdra de tous les Etats qu'Elle poſſede, que ce qu'Elle en ſéparera pour ſervir de dot à la Princeſſe ſa fille. L'Eſpagne, la France,

B 5 l'An-

* Livre III. des Rois Chap. IV.

l'Angleterre & la Hollande reſtent dans le même état où elles ſont actuellement. Et c'eſt ainſi que, par la reſtitution d'une ſeule place en Eſpagne, par l'aſſurance d'une ſucceſſion en Italie pour l'Infant Don Carlos, que les Puiſſances, dont on vient de parler, ont déja garantie, par le redreſſement de quelques griefs de Religion en Allemagne, & enfin par la ſuppreſſion, ou ſimplement par la tranſlation d'une compagnie de Commerce : l'incompatibilité apparente des deux Traités de Vienne & d'Hanover s'évanouit ; les phantômes que la méfiance, l'aigreur & le reſſentiment avoient formés, diſparoiſſent, & la bonne foi & la paix rétablie, aſſurent à l'Europe une parfaite tranquillité.

Tel fut le premier * Mémoire que je préſentai à leurs Majeſtés Catholiques. On voit que je pris la liberté de leur parler ſur des points très-délicats, & dans la conjoncture qui m'autoriſoit le moins à le faire, avec toute la reſpectueuſe

* Il étoit terminé par un compliment au Roi d'Eſpagne, dont la ſeule copie que j'avois gardée ſe trouve dans les papiers qui m'ont été enlevés par le Cardinal de FLEURY.

pectueuse assurance, qu'auroit pu inspirer le caractére le plus connu de Ministre public. Je n'ignorois pas au reste, tous les périls où cette démarche pouvoit m'exposer; & dont le moindre seroit de passer dans l'ésprit du Roi & de la Reine d'Espagne, pour un homme qui vouloit insensiblement se rendre nécessaire, & peut-être pénétrer dans leurs vues, en s'ingérant à leur donner des conseils. Dailleurs j'étois bien persuadé que le jugement qu'Elles porteroient de mes intentions & de mon Mémoire, seroit indubitablement celui, auquel on ne manqueroit pas en France de se conformer. Mais quoique ces considérations me parussent importantes, persuadé néanmoins, qu'en matiére de Négociation, il est des circonstances où un excès de précaution, & si j'ose dire, de prudence, est plus sûr qu'utile, & encore moins glorieux; je crus ne devoir pas m'y arrêter, & qu'il étoit tems au contraire, de me défaire des sentimens de timidité, que j'avois écouté jusqu'alors.

Afin de ne rien commettre cependant d'indiscret, & pour qu'il continua à paroître dans mes démarches une certaine modestie, qui prévient toujours en faveur de

ceux en qui on la remarque; je jugai qu'il étoit à propos, avant de présenter mon Mémoire, que j'affectasse de désirer de connoître encore plus particuliérement, qu'elles pourroient être les matiéres sur lesquelles leurs Maj. Cath. me permettoient de m'étendre, & m'attirer par cette nouvelle déférence pour leurs ordres, une espéce d'approbation anticipée, qui pût à tout événement, non seulement justifier, mais même autoriser ma conduite à la Cour de France. Dans cette vue j'écrivis à Don Juan Bautista de Zuloaga, pour le prier de m'informer s'il me seroit permis, sans m'exposer à encourir l'indignation de leurs Maj. Cath., de faire entrer certains articles dans mon Mémoire, qui, eu égard à beaucoup de circonstances, dont il étoit aussi-bien instruit que moi, pourroient être pris en mauvaise part, afin, ajoutois-je, que ne sortant point des bornes qu'on m'auroit prescrites, je ne présentasse rien à L. Maj. qui pût leur déplaire.

Ma lettre, que Don Juan communiqua à l'Arch. d'Amida & au Comte de Salazar, produisit le bon effet que j'en attendois. Il me répondit dès le

lendemain par un billet, * que je pouvois être très-assuré, que bien loin que leurs Maj. Cath. désaprouvassent ce dont nous étions convenus ensemble pour le contenu du Mémoire que je voulois leur faire présenter, Elles desiroient au contraire de le recevoir promptement, & qu'ainsi je pouvois le lui remettre, quand je l'aurois mis au net. Voyant alors la conduite que j'avois tenue pleinement approuvée, je portai le Mémoire à Don Juan Bautista de Zuloaga le jour que je lui avois promis. Ce fût dans cette occasion que lui ayant fait part de ce que j'ai dit précedemment qui s'étoit passé entre le Duc de Ripperda & Stalpart; je priai (ce Ministre n'étant plus en place) de découvrir, s'il étoit possible, si ce que je lui apprenois qu'il avoit fait écrire en France, étoit connu de leurs M. C.: me paroissant, que dans la lettre que Stalpart avoit écrite au Comte de Morville, par l'ordre du Duc de Ripperda, il y avoit certaines propositions au sujet des droits du Roi d'Espagne sur la Couronne

* Dans les papiers enlevés par le Cardinal de FLEURY.

ronne de France, dont il n'étoit guére vraiſemblable que ce Monarque voulût faire dépendre ſa réconciliation avec le Roi ſon Neveu.

Je laiſſai paſſer quelques jours avant d'aller chez Don Juan-Bautiſta de Zuloaga, tant pour lui donner le tems d'examiner mon Mémoire, qu'afin qu'il pût auſſi ſavoir comment on l'auroit reçu. Qand je retournai chez lui, il m'apprit, qu'en ſon particulier il avoit été très-content de tout ce que j'avois expoſé dans cet écrit, que le Comte de Salazar & l'Ach. d'Amida l'avoient également approuvé, & qu'à l'égard du Roi & de la Reine d'Eſpagne, ils avoient témoigné autant d'envie de le recevoir, que de ſatisfaction après l'avoir vû. Cela doit, ajoûta Don Juan, vous faire eſperer, que les raiſons dont vous vous êtes ſervi, pour faire ſentir l'importance d'une prompte réconciliation entre les deux Couronnes, ne pourront produire que de très-bons effets; & donner lieu à leurs Maj. Cath., de juger plus ſainement qu'Elles ne faiſoient, des véritables intentions de la Cour de Vienne.

Don

Don Juan-Bautiſta de Zuloaga me parlant enſuite de la lettre, que je lui avois appris que le Duc de Ripperda avoit fait écrire par Stalpart, me dit que le Roi d'Eſpagne n'en avoit eu aucune connoiſſance, & que c'étoit ſans ſon ordre & ſans ſa participation que cette lettre avoit été écrite & envoyée en France. Il ajoûta que Leurs Maj. Cath. déſiroient d'être exactament informées de ce qu'elle contenoit, auſſi-bien que de la réponſe du Comte de Morville, & qu'Elles me chargeroient de travailler avec ſoin à leur procurer les moyens d'approfondir une Négociation, qui renfermoit des articles ſi intéreſſans pour Elles.

Don Juan-Bautiſta de Zuloaga me dit encore, que la Reine avoit marqué un vif reſſentiment de l'imprudence que le Duc de Ripperda avoit eue, de compromettre le Roi Cath. avec la France, par des propoſitions auſſi hors de ſaiſon qu'étoient celles que ce Miniſtre s'étoit hazardé de faire écrire au Comte de Morville, & que cette Princeſſe paroiſſoit fort inquiete des ſuites de cette démarche.

Quoique je n'ignoraſſe pas l'abus que

ſont certains Miniſtres de la confiance des Rois ; j'étois cependant bien éloigné de penſer , qu'ils étendiſſent cette licence, juſqu'à faire parler leurs Maîtres ſur des matiéres importantes ſans en avoir obtenu la permiſſion : & j'avoue , que je fus très-ſurpris d'apprendre par Don Juan-Bautiſta de Zuloaga, la témerité qu'avoit eue à cet égard le Duc de Ripperda. Plus je réfléchiſſois ſur les propoſitions qu'il avoit fait paſſer en France , & ſur le parti qu'il avoit pris d'y parler de réconciliation , dans le tems qu'il ſavoit à quel point la Reine d'Eſpagne paroiſſoit oppoſée à une pareille démarche ; & plus ſon procedé me paroiſſoit extraordinaire. En ſorte que j'étois tenté de croire, que c'étoit peut-être la Reine elle-même, qui avoit ordonné au Duc de Ripperda de faire à la France quelque ouverture d'accommodement, dans la vue de rendre la bonne foi de cette Couronne ſuſpecte à ſes Alliés ; mais qu'enſuite cette Princeſſe s'appercevant que la tentative étoit hors de ſaiſon , elle cherchoit à rejetter ſur ce Miniſtre l'eſpéce de confuſion qui reſulte toujours de l'inéxécution d'un deſſein qu'on a formé.

Pour

Pour tâcher de démêler si mes conjectures étoient bien fondées, je fis plusieurs questions à Don Juan Bautista de Zuloaga, qui tendoient presque toutes à découvrir, si la Reine, par l'extrême envie qu'elle avoit d'engager S. Maj. Très-Chrétienne à accéder au Traité de Vienne, ne se seroit point persuadée, que dans la circonstance où ce jeune Monarque avoit donné l'administration de son Royaume au Duc de Bourbon, l'appas frivole, mais séducteur d'une renonciation plus ample & plus authentique du Roi son Mari à la Couronne de France, pourroit déterminer ce Prince, par l'intérêt qu'il devoit naturellement prendre à une pareille démarche, à conseiller au Roi de France de faire celle que le Duc de Ripperda proposoit.

Don Juan-Bautista de Zuloaga prévenu, comme c'est l'ordinaire, en faveur de sa Nation, étoit très-persuadé que le sacrifice de perdre la Couronne de France, quand on devoit par-là s'assurer pour toujours celle d'Espagne, ne devoit pas paroître fort considérable. Ainsi il panchoit assez, à former le même jugement que moi, des intentions secrettes de la Reine d'Espagne. Et

comme je le pressois de s'expliquer plus clairement, il me répondit, que le Comte de * Salazar & l'Archevêque d'Amida, n'ayant point jugé à propos d'entrer dans aucun détail particulier avec lui, sur ce qui faisoit l'objet de ma curiosité, il lui étoit impossihle de la satisfaire. Nous nous séparâmes là-dessus, & je le priai seulement, en prenant congé de lui, d'approfondir avec les deux personnes qu'il venoit de me nommer, quelle part la Reine d'Espagne pouvoit avoir eue dans ce qui s'étoit passé entre le Duc de Ripperda & Stalpart; & de les assurer en même tems, que je travaillerois de mon mieux à exécuter ce que leurs Maj. Cath. m'avoient fait l'honneur de me prescrire.

Il est aussi nécessaire, quand on est chargé d'une négociation, de ne rien négliger de ce qui sert à découvrir les desseins des personnes principales avec qui on doit être en relation, qu'il est utile

* Leurs Maj. Cath. me firent dire par Don Juan-Bautista de Zuloaga, de communiquer au Comte de Salazar ou à l'Arch. d'Amida, tout ce que j'avois à leur dire, par l'entremise du seul Don Juan, afin que cette relation fût plus secrette.

utile de convertir pour cet effet en moyens, plusieurs petits événemens qui surviennent assez fréquemment dans les Cours. Suivant ce principe, je crus devoir profiter du mouvement que caussoit dans celle d'Espagne ce qui s'étoit passé entre le Duc de Ripperda & Stalpart, pour tâcher de démêler, quelles pourroient être les vûes de leurs Maj. Cath., au cas que le Roi leur Neveu vînt à mourir sans héritier. Mais pour éviter que ma curiosité, sur une matiére si délicate, ne parût téméraire, j'observai toujours, de ne laisser entrevoir à Don Juan-Bautista de Zuloaga d'autre sentiment, que celui de paroître étonné que le Duc de Ripperda eût prétendu, qu'un acte tendant à éteindre de nouveau les droits du Roi d'Espagne sur la Monarchie Françoise, dût être une preuve, que ce Prince reprenoit pour elle les sentimens de bienveillance qu'il avoit eu, & qu'il étoit disposé à se réconcilier avec le Roi son Neveu. Je n'hazardois rien en cela d'indiscret. Au contraire, j'entrevoyois, par ce que Don Juan m'avoit dit, que cette maniére de censurer indirectement la légereté, ou l'imprudence du Duc de Ripperda,

Ripperda, ne pouvoit déplaire; qu'elle seroit infailliblement rendue à leurs Maj. Cath.; & qu'elle pourroit attirer certaines explications, capables de me faire connoître une partie de ce que je desirois.

L'impossibilité où j'étois de demander à leurs Maj. Cath. une audience à ce sujet, bien loin de mettre obstacle à l'exécution de mon projet, y étoit au contraire très-favorable; puisqu'elle m'offroit un moyen de m'expliquer bien plus librement, par un écrit, sur des questions si délicates, que je n'aurois pû faire en parlant au Roi & à la Reine d'Espagne. D'ailleurs, l'ordre qu'ils m'avoient donné l'un & l'autre, de leur rendre un compte exact de tout ce qui m'étoit revenu de la conversation du Duc de Ripperda avec Stalpart, m'autorisoit à leur faire présenter un Mémoire, qui leur en fît le détail. J'en écrivis donc un, qui ne parût contenir que la simple relation qu'on m'avoit enjoint de faire; mais qui ne laissoit pas de renfermer des remarques ou des réflexions convenables au dessein que j'avois. J'exposois, sur l'article des nouvelles renonciations que le Duc de Ripperda offroit,

ſroit qu'une pareille propoſition ne pouvoit contribuer en rien, dans la conjoncture où l'on ſe trouvoit, à la réunion des deux Couronnes; & qu'elle ne ſerviroit au contraire, qu'à répandre parmi toutes les Puiſſances de l'Europe, de juſtes ſoupçons qu'il y avoit eu de la colluſion entre les deux Rois, dans les actes ſolemnels qui avoient déja été paſſés ſur cette matiére lors de la paix d'Utrecht, & deſquels on avoit encore tout récemment rappellé le ſouvenir dans le Traité de Vienne. Cet expoſé étoit accompagné de réflexions qui tendoient, les unes à faire voir que la multiplication de ſemblables renonciations, loin de les rendre plus ſolides, ſervoit au contraire à en manifeſter l'injuſtice & la foibleſſe; & les autres, à réveiller d'une maniére imperceptible dans le cœur du Roi d'Eſpagne, nonobſtant l'égalité que j'affectois d'établir entre les deux Monarchies, les mouvemens d'amour & de préférence que tous les hommes ont naturellement pour leur Patrie, & que l'eſpérance de poſſéder un Royaume auſſi floriſſant & auſſi puiſſant que celui de France, ne peut jamais manquer d'exciter.

Dès que j'eus achevé d'écrire ce Mémoire, je le portai à Don Juan Bautista de Zuloaga, pour qu'il pût être présenté à leurs Maj. Cath. par le Comte de Salazar, ou par l'Archevêque d'Amida. J'avois été très-attentif à ne rien dire qui pût blesser les préventions d'aucun des trois en faveur de la Monarchie Espagnole. Aussi jugerent-ils, après l'avoir lû, que je n'avois eu d'autre dessein, que celui de présenter au Roi d'Espagne, selon qu'on me l'avoit ordonné, une relation exacte de la démarche que le Duc de Ripperda avoit fait si légerement; & c'est dans cette opinion, qu'ils remirent mon Mémoire à Sa Majesté Catholique.

Cet Ecrit, dont une copie se trouve dans les papiers que le Cardinal de Fleury m'a fait enlever, devint dans la suite le principe d'une autre négociation aussi secrette qu'importante, dont j'ai été chargé; & qui, accompagnée par mes soins de tout le succès qu'on pouvoit desirer, n'a eu cependant pour récompense à la Cour d'Espagne, que le traitement rigoureux & presque sans exemple, dont j'aurai dans la suite occasion de parler.

Traiter

Traiter ouvertement de l'extrême importance dont il étoit pour leurs Maj. Cath., de ne point retarder la conclusion de leur réconciliation avec le Roi leur Neveu; en offrir les moyens; en faire même indirectement dépendre l'accomplissement des promesses de l'Empereur, comme on vient de voir que j'avois fait dans mon premier Mémoire; & parler dans le second d'une matiére aussi intéressante que celle des renonciations, me paroissoit, pour un novice comme moi dans l'art de négocier, avoir heureusement commencé à applanir bien des obstacles. Mais si j'étois intérieurement flatté que Dieu eût daigné permettre, que sans caractére, sans autorité, & environné d'une infinité d'écueils, j'eusse pû cependant servir utilement ma Patrie, & en soutenir les intérêts, dans une Cour que j'avois trouvée si animée contr'elle; je ne laissois pas de craindre, que cette foule de créatures que le Ministre de l'Empereur entretenoit, ou certains François aussi inquiets qu'envieux avec lesquels j'étois obligé de vivre, ne me fissent tôt ou tard succomber aux efforts de leur mauvaise volonté, & ne continuassent au

moins

moins à mettre tout en usage pour découvrir mes desseins, afin de les contrecarrer.

La Cour d'Espagne étoit dans ce tems là si indéfinissable, que ce qui sembloit un jour avoir son approbation, encouroit souvent le lendemain sa censure. Cette fréquente variation me faisant craindre que mon Mémoire n'éprouvât le même sort, j'eus recours, pour sortir de cette incertitude, à un artifice, qui, tout innocent qu'il étoit, ne laissa pas de me procurer les éclaircissemens que je desirois.

Je fis répandre insensiblement dans Madrid un bruit sourd, que je devois bien-tôt recevoir ordre d'en sortir. Dès que je sûs par mes domestiques, à qui d'autres, sur ce qu'ils en avoient entendu parler à leurs Maîtres, le raconterent, que cette nouvelle commençoit à se débiter; j'écrivis à Don Juan-Bautista de Zuloaga, comme pour l'engager à me rendre le bon office, de s'informer de l'Arch. d'Amida & du Comte de Salazar, si ces bruits avoient quelque fondement; afin, lui disois-je dans ma lettre, que si mon séjour à Madrid étoit désagréable à leurs Maj. Cath., je

pusse

puſſe, en me retirant, éviter la confuſion d'en ſortir par quelque ordre ſubit, tel qu'on en donne aux intriguans, ou aux perſonnes ſuſpectes.

Dans le tems que je tâchois de découvrir l'effet qu'avoit produit mon dernier Mémoire, & de régler ma conduite ſur les avis que me donneroit Don Juan-Bautiſta de Zuloaga, Milord Harrington me remit une lettre du Comte de Morville en datte du 25. Mai. Ce qu'elle contient fort au long, ſert de preuve ſi convaincante de tous les faits que j'ai rapportés juſqu'ici, & de l'entiére ſatisfaction qu'avoient le Duc de Bourbon & le Miniſtre qui m'écrivoit, des marques de mon zéle pour le ſervice du Roi, & de tout ce que j'avois fait juſqu'alors à la Cour d'Eſpagne; qu'il eſt aiſé de comprendre, combien il m'eſt ſenſible de ne pouvoir ſoutenir d'une pareille autorité, la rélation que je fais dans ces Mémoires. Mais cette lettre ſe trouvant dans le nombre de celles que le Cardinal de Fleury m'a fait enlever, c'eſt déſormais de la Cour de France que je dois attendre la juſtice de me la rendre, & d'y laiſſer voir au Public, ces expreſſions dont le Comte de Mor-

ville se servoit, à l'occasion de ce que j'ai rapporté d'une conversation que nous avions eue Don Juan-Bautista de Zuloaga & moi, & dont je lui avois rendu compte : *Votre conduite, Mr., dans les réceptions & les réponses que vous avez faites à Don Juan-Bautista de Zuloaga, est bien louable, & les effets de la sagesse & de l'habileté ne peuvent aller plus loin.*

A la suite de ces termes obligeans, le Comte de Morville me faisoit part des insinuations que le Duc de Ripperda avoit fait faire au sujet de la réconciliation, par le moyen du Sieur Stalpart; &, en m'apprenant comment il avoit répondu à ce dernier, il me chargeoit de l'informer exactement de l'effet que produiroit sa lettre, & sur tout, de faire ensorte qu'elle pût tomber entre les mains du Roi d'Espagne.

La nouvelle de la disgrace du Duc de Ripperda n'arriva à Paris, qu'après le départ de la lettre que le Comte de Morville écrivoit à Stalpart, parce que le Courier que Milord Harrington avoit dépêché pour la porter, fut arrêté quelques jours à Vittoria. Le Comte de Morville qui ignoroit cet événement, avoit

avoit répondu exactement à tous les articles de la lettre de Stalpart, comme devant être remise au premier Ministre d'Espagne, à qui effectivement elle s'adressoit indirectement; & sa curiosité pour savoir les suites qu'elle auroit, étoit proportionnée à l'intérêt qu'on prenoit alors à tout ce qui avoit quelque rapport à la réconciliation avec la Cour d'Espagne. Leurs Majestés Catholiques ne desiroient pas moins de connoître une négociation d'autant plus singuliére, qu'elle s'étoit entamée à leur insçû; & c'étoit de moi qu'Elles attendoient, aussi bien que le Comte de Morville, d'être instruites de tout ce qui s'étoit passé.

Occupé donc à chercher les moyens de contenter les deux Partis, sans que Stalpart pût pénétrer mon dessein, celui-ci vint m'apprendre, comme une suite de la premiere confidence qu'il m'avoit faite, que le Comte de Morville avoit répondu à sa lettre; & en même tems il me lut celle de ce * Ministre.

* Elle est dans le nombre des autres dont le Cardinal de FLEURY s'est emparé.

Elle contenoit, autant que je puis m'en souvenir, les témoignages les plus forts du desir qu'avoit le Roi Très-Chr. de voir leurs Maj. Cath. lui rendre leur amitié, & Mr. le Duc de Bourbon, de mériter le retour de leur bienveillance. Le Comte de Morville les accompagnoit ensuite de quelques réflexions fort modérées & fort judicieuses, sur le peu de bienséance qu'il y avoit de proposer au Roi, comme faisoit le Duc de Ripperda, une démarche aussi contraire à la bonne foi & à la gloire de Sa Maj., qu'étoit celle de manquer aux engagemens qu'Elle avoit pris avec ses Alliés, & de vouloir en faire dépendre la réconciliation des deux Couronnes; & il ne laissoit aucune espérance que l'on admît une pareille proposition. Ce Ministre faisoit remarquer aussi, avec combien peu de raison on préféroit en Espagne l'amitié de la Cour de Vienne à celle de la France; & il ajoutoit, sur ce que le Duc de Ripperda avoit paru surpris qu'il n'y eût personne à Madrid chargé de ménager les intérêts de la France, que dès-lors que leurs M. C. consentiroient à recevoir un Ambassadeur du Roi, Sa Maj. en envoyeroit un

qui

qui contribueroit de ſon mieux à renouveller & à augmenter de plus en plus une bonne intelligence entre les deux Cours. Enfin, le Comte de Morville parlant des nouvelles renonciations à la Couronne de France de la part du Roi d'Eſpagne, que le Duc de Ripperda avoit fait offrir; diſoit, qu'il lui paroiſſoit auſſi peu néceſſaire que convenable, de remettre ſur le tapis une ſemblable propoſition; & encore plus, d'en vouloir faire dépendre la réconciliation des deux Couronnes.

Stalpart, après m'avoir lû la lettre dont je rapporte à peu près la ſubſtance, me parut ſenſiblement touché qu'elle fût arrivée préciſément au moment que le Duc de Ripperda, pour qui elle étoit principalement écrite, venoit d'être diſgracié. Après bien des lamentations ſur la perte des avantages qu'il auroit pû retirer des liaiſons qu'il commençoit de former avec ce premier Miniſtre, ſi ſa faveur eût été de plus longue durée; que dois-je faire, me dit-il, de la lettre que je viens de vous lire? Me conſeillez-vous de la ſupprimer, ou d'en rendre compte ſimplement à Mr. le Marquis de Grimaldo, ou croyez-vous que

je puiſſe demander une audience au Roi d'Eſpagne, pour la lui préſenter? Ce dernier parti étant celui que je ſavois qui ſeroit le plus du goût de S. M. C., fut auſſi celui que je conſeillai fort au Sr. Stalpart de préférer à tout autre: & ſans lui rien témoigner du deſir ſecret que reſſentoit le Roi d'Eſpagne de voir la lettre qu'il avoit écrite en France, & la réponſe qu'il venoit de recevoir; je tâchai ſimplement de le déterminer à recourir à la voye de l'audience, comme la plus convenable, lui dis-je, & même la plus honorable pour lui, dans la circonſtance où il ſe trouvoit.

Il eſt toujours flatteur d'avoir quelque choſe à ménager avec les Rois, & de paroître honoré à leurs yeux de la confiance des Miniſtres de ſon Souverain. Stalpart, qui n'étoit pas moins ſuſceptible qu'un autre de ces ſentimens, entra ſans peine dans ceux que je cherchois à lui inſpirer. Ainſi, après avoir raiſonné long-tems l'un & l'autre, de l'effet que cette lettre pourroit produire ſur l'eſprit du Roi Catholique, par ordre duquel Stalpart croyoit toujours que le Duc de Ripperda l'avoit fait écrire en France; il me quitta pour aller chez

l'Ambaſſadeur d'Angleterre, à qui il étoit de ſon devoir de communiquer auſſi ce qui venoit de lui arriver.

Dès qu'il fut ſorti de chez moi, j'écrivis à Don Juan-Bautiſta de Zuloaga, pour lui donner avis que la réponſe du Comte de Morville à la lettre de Stalpart, étoit arrivée. Et comme nous étions convenus que je mettrois toujours dans un écrit ſéparé, les choſes que l'Archevêque d'Amida ſeroit obligé de rapporter à leurs Maj. Cath, la mémoire infidéle de ce Prélat exigeant de prendre cette précaution; j'expoſai en peu de mots, dans une eſpéce de petit Mémoire, ce que contenoit la lettre du Comte de Morville. J'ajoutai, que j'avois déterminé Stalpart à demander l'audience; & que pourvû que l'Ambaſſadeur d'Angleterre, chez qui il étoit actuellement, ne lui fît point changer de deſſein, il me paroiſſoit réſolu de ſuivre le conſeil que je lui avois donné.

Don Juan-Bautiſta de Zuloaga reçut mon billet, comme il revenoit du Palais, où il étoit allé rendre compte au Comte de Salazar & à l'Arch. d'Amida, de celui que je lui avois écrit au ſujet du bruit que j'avois fait répandre, qu'on

me donneroit inceſſamment l'ordre de ſortir de Madrid. Comme il ſavoit l'empreſſement de leurs Maj. Cath., d'examiner par Elles-mêmes tout ce qui concernoit la négociation clandeſtine du Duc de Ripperda; il retourna ſur le champ au Palais, dès qu'il eut lû mon billet, pour remettre à l'Archevêque d'Amida le Précis que j'avois fait de la réponſe du Comte de Morville, qui commençoit à mettre au fait le Roi & la Reine d'Eſpagne de ce qu'elle contenoit, en attendant que Stalpart pût la leur préſenter en original.

La précipitation avec laquelle Don Juan-Bautiſta de Zuloaga avoit été au Palais, ne lui ayant pas donné le tems de répondre à aucune des deux lettres que je lui avois écrites, ce ne fut que le ſoir aſſez tard, du jour qu'il les avoit reçues, qu'il m'informa par * un billet; que le Mémoire, où je parlois des renonciations du Roi d'Eſpagne à la Couronne de France, avoit été reçu auſſi favorablement que je pouvois le deſirer; qu'à l'égard des diſpoſitions où leurs

* Il ſe trouve dans les papiers qui m'ont été enlevés par l'ordre du Cardinal de FLEURY.

leurs Maj. Cath. étoient pour moi, je pouvois être très-aſſuré, que bien loin de vouloir m'éloigner de leur Cour, la réſidence que je faiſois à Madrid, leur étoit au contraire très-agréable : en un mot, que je pouvois compter ſur l'honneur de leur protection.

Le Sieur Stalpart qui étoit allé chez l'Ambaſſadeur d'Angleterre, pour lui rendre compte de la lettre qu'il avoit reçue du Comte de Morville, repaſſa chez moi au ſortir de chez ce Miniſtre ; &, par le récit qu'il me fit de leur converſation, il me parut que Milord Harrington l'avoit fortement diſſuadé de demander une audience. Je voyois avec peine, que s'il perſéveroit dans ce ſentiment, je ne pouvois plus inſiſter à engager Stalpart à ſuivre le mien, ſans donner lieu à Milord Harrington de me ſoupçonner, de ſavoir certains miſtéres au ſujet de toutes ces lettres que je voulois lui cacher ; ou peut-être auſſi de ſe perſuader, que je voulois affecter ridiculement l'air de Miniſtre, en voulant, de mon chef, déterminer un particulier de ma nation, à faire une démarche à la Cour d'Eſpagne contre ſon avis. J'avois pour Milord Harrington, non-

ſeulement les égards qu'exigeoit ſon caractére, mais ceux encore qu'il s'attire perſonnellement. Son amitié m'étoit d'ailleurs auſſi néceſſaire que précieuſe; & je me trouvois en certains momens preſque réſolu, pour ne lui point déplaire, de conſeiller à Stalpart de ſuivre l'avis qu'il lui avoit donné. Mais en même tems je ſouffrois, de voir échapper l'occaſion qui ſe préſentoit, de procurer à leurs Majeſtés Catholiques, & en même tems au Comte de Morville, la ſatisfaction de découvrir les effets de la ſinguliére négociation qu'avoit entamée le Duc de Ripperda; & de les diſpoſer favorablement pour moi, par l'adreſſe avec laquelle ils verroient que j'avois ſû trouver le ſecret de contenter leur curioſité.

Le deſir d'acquérir de l'eſtime & de la reputation, fait trouver bien de la reſſource dans certaines circonſtances déciſives; & ce n'eſt jamais qu'avec une peine très-ſenſible qu'on en voit échapper les moyens. Ces ſentimens, joints à l'opinion que j'ai qu'il y a peu d'obſtacles inſurmontables à la patience & à la fermeté, me déterminérent à vaincre, à quelque prix que ce fût, ceux que j'en-

tre-

trevoyois que Stalpart alloit trouver pour obtenir une audience. Et comme la ſituation où nous nous trouvâmes tous deux, lui, de me demander conſeil ſur le parti qu'il devoit prendre, & moi, de réflechir ſur ce qu'il convenoit de lui répondre, lui fit remarquer que je paroiſſois occupé, & que je tournois ſans ceſſe, comme on dit, autour du pot; » dé-
» cidez donc, me dit-il, en riant: vous
» faites avec moi depuis une demi heure
» l'Avocat pour & contre; & au bout
» de tous vos raiſonnemens, je me trou-
» ve dans la même incertitude. Finiſ-
» ſons ce plaidoyer. Demanderai-je l'au-
» dience? « Oui, lui dis-je, en riant à mon tour; car je vois bien que l'érudition avec laquelle je prétendois faire précéder ce conſeil, commence à vous ennuyer. Avouez à préſent, que la déciſion que je viens de prononcer eſt de votre goût; & comme je ſuis bien aiſe auſſi de la rendre ſans appel, je vais dans le moment chez l'Ambaſſadeur d'Angleterre, lui demander la confirmation de mon Arrêt. » Rempliſſez bien, « (me repartit alors le Sr. Stalpart, qui déſiroit extrêmement de s'attirer la diſtinction de parler au Roi) » l'engage-

» ment que vous prenez. Et je vous sup-
» plie, quand vous aurez parlé à l'Am-
» baſſadeur d'Angleterre, de m'infor-
» mer du réſultat de la converſation que
» vous aurez eue avec lui. «

Il étoit près de neuf heures du ſoir, quand Stalpart ſortit de chez moi. Mais comme il me parut abſolument néceſſaire de déterminer promptement Milord Harrington en faveur de l'audience, avant que les Eſpions ſans nombre qu'il avoit juſques dans l'intérieur du Palais, lui donnaſſent quelque avis de ce qui ſe paſſoit à ce ſujet, & lui fiſſent prendre une derniere réſolution; je me diſpoſois à aller chez lui, lorſqu'il arriva à ma porte, pour me parler de la même choſe qui m'engageoit à l'aller chercher.

La converſation, après les premiers complimens, tomba bien-tôt entre Milord Harrington & moi, ſur ce qui s'étoit paſſé dans celle qu'il venoit d'avoir avec Stalpart. Ce Miniſtre s'étendit beaucoup ſur l'extrême empreſſement que celui ci avoit de faire demander une audience au Roi d'Eſpagne, afin de lui rendre compte des ordres qu'il avoit reçu du Duc de Ripperda, & de ce qui s'en étoit ſuivi; & il ajouta, qu'il n'avoit pas voulu lui con-

conseiller de faire usage de ce moyen jusqu'à ce qu'il eût appris si je l'approuvois,

A travers ce langage flatteur de l'Ambassadeur d'Angleterre, je crus entrevoir qu'il ne vouloit me découvrir son véritable sentiment, qu'après avoir pénétré le mien, & cette réserve me servant de leçon sur celle que je devois observer avec lui; j'affectai d'abord, pour l'engager à s'expliquer plus clairement, de regarder comme très indifférentes les démarches que Stalpart feroit, pour informer leurs Majestés Cathol. de la relation qu'il avoit eue avec le Duc de Ripperda. J'attribuai aussi l'envie qu'il avoit de demander une audience, à quelque secrette démangeaison de se procurer peut-être par là, une petite distinction à la Cour, & de paroître honoré, aux yeux du Roi & de la Reine d'Espagne, de la confiance des Ministres de France. J'ajoutai enfin, que suivant toute apparence, Stalpart cherchoit à faire naître la pensée à ces mêmes Ministres, de l'employer à quelque Négociation, ou au moins à la continuation de celle dont le Duc de Ripperda l'avoit chargé.

Mes

Mes vues, en parlant de la ſorte à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, ne ſe bornoient point à lui cacher ce que je ſavois de l'imprudence & de la légereté, avec laquelle le Duc de Ripperda avoit fait écrire à la Cour de France à l'inſçû du Roi d'Eſpagne. Je voulois aller plus loin, & comme je ſavois toutes les tentatives que le même Duc de Ripperda avoit faites, pour jetter quelque ſemence de diviſion entre la France & ſes Alliés, & que j'avois été témoin des fréquentes conférences qu'il avoit eues ſur ce ſujet avec les deux Miniſtres d'Angleterre & d'Hollande, je croyois le moment venu d'approfondir, ſi la lettre que le Sieur Stalpart avoit écrite n'étoit pas un piége, que le premier Miniſtre d'Eſpagne tendoit à la France de concert avec ces deux Ambaſſadeurs, & ſi les uns & les autres ne ſe flattoient point de découvrir, à l'aide de ces artifices, juſqu'à quel point on pouvoit compter ſur la fidélité du Roi à obſerver le Traité d'Hanover; & ſi elle prévaudroit ſur l'envie qu'on ne doutoit nullement que Sa Majeſté Très-Chrétienne ne reſſentit de renouer une ſincére intelligence avec l'Eſpagne.

Attendant donc, pour éclaircir mes doutes, de voir quel intérêt Milord Harrington continueroit de prendre aux démarches du Sieur Stalpart, peu s'en fallut, je l'avoue, que la réponse qu'il me fit, ne me déterminât à croire que quelque motif secret, qui ne pouvoit être selon moi que celui que je soupçonnois, l'engageoit à vouloir faire ensevelir dans le silence tout ce qui s'étoit passé entre le Duc de Ripperda & Stalpart.

En effet, l'Ambassadeur d'Angleterre, sur ce que j'avois dit que l'audience, que Stalpart vouloit demander, ne me paroissoit tirer à aucune conséquence, m'ayant reparti qu'elle ne pouvoit être aussi d'aucune utilité; & puis ayant ajouté que si le Duc de Ripperda, dont nous connoissons lui & moi, l'imprudence & la légereté, s'étoit déterminé à engager Stalpart d'écrire au Comte de Morville, sans en rien communiquer au Roi d'Espagne; ce Prince, quand il viendroit à découvrir une démarche si téméraire, feroit peut-être ressentir quelque nouvel effet de son indignation au Duc de Ripperda. Ce ménagement de Milord Harrington

rington pour ce Miniſtre diſgracié, qui ne procédoit, comme je le vis après, que d'un ſentiment d'humanité, me fit porter cependant un jugement bien différent, dans le premier moment que je le remarquai. Je me perſuadai que c'étoit par ſon conſeil, & par celui de l'Ambaſſadeur d'Hollande, que le Duc de Ripperda avoit fait écrire Stalpart en France. Cette opinion me fit encore naître la penſée que Milord Harrington craignoit à préſent, que ſi la lettre de Stalpart venoit à la connoiſſance du Roi d'Eſpagne, & que ce Prince en déſavouât le contenu, le Duc de Bourbon ne découvrit, ou au moins ne ſoupçonnât le piége qu'on auroit voulu lui tendre, & le peu de juſtice que les Alliés du Roi T. Chret. rendoient à ſa bonne foi: & que par conſéquent, le Miniſtre Anglois cherchoit adroitement à ſupprimer cette ſecrette négociation, ou à faire remettre l'examen & le détail des ſuites qu'elle avoit eues au Marquis de Grimaldo; bien aſſuré que celui ci, par les étroites liaiſons qu'ils avoient enſemble, ne feroit que l'uſage qu'il lui permettroit de tout ce qui paſſeroit par ſes mains.

Je

Je dissimulai cependant l'effet qu'avoit produit sur mon esprit, ce que Milord Harrington venoit de me dire, &, sans insister sur ce que Stalpart demandât une audience, je repliquai au Ministre Anglois: qu'il me paroissoit extraordinaire, & même inconcevable, que le Duc de Ripperda, à l'insçû du Roi son Maître, eût fait passer des propositions d'acommodement en France, dans le tems que l'Espagne étoit à la veille d'en venir à une rupture avec cette Couronne, & qu'à moins de soupçonner ce Ministre, d'avoir voulu de gayeté de cœur passer pour extravagant en France, & pour le plus téméraire des hommes aux yeux de L. M. Cath., il falloit croire, qu'il avoit agi par leur ordre: que j'avouois au surplus de bonne foi, que n'ayant jamais rien eu à démêler ni à traiter avec des Ministres aussi absolus que le Duc de Ripperda, j'ignorois jusqu'où ils croyoient pouvoir pousser leur indépendance: & qu'enfin, ce qui m'avoit fait pancher à croire, qu'il étoit à propos que la lettre du Comte de Morville tombât directement entre les mains du Roi d'Espagne, étoit qu'il s'y trouvoit un

article,

article, où ce Miniſtre parloit de la délicateſſe du Roi Très-Chrétien à obſerver fidelement le Traité d'Hanover, d'une maniére qui ne pouvoit que contribuer beaucoup à déſabuſer leurs M. Cath., de réuſſir à mettre entre S. M. Très-Chrét., & ſes Alliés, quelque déſunion. Après tout, dis-je enſuite à Milord Harrington, je ſoumets en cela, comme en tout le reſte, mes ſentimens aux vôtres, & je ne prendrai point ſur moi, de déterminer Monſieur Stalpart à faire d'autres démarches, que celles que vous jugerez à propos de lui conſeiller.

La réflexion que je venois de faire, ſur l'effet que la lettre du Comte de Morville pouvoit produire dans l'eſprit du Roi d'Eſpagne, convenant parfaitement à ce que Milord Harrington pouvoit déſirer; il ſe détermina à ne plus s'oppoſer à ce que Stalpart demandât une audience: & il m'aſſura, en ſe retirant, qu'il lui parleroit dans ce ſens là le lendemain matin, qu'il devoit venir chez lui.

Il étoit plus d'onze heures du ſoir, lorſque l'Ambaſſadeur d'Angleterre ſortir de chez moi, & j'écrivis cependant un mot

mot à Stalpart, pour lui apprendre ce qui s'étoit paſſé. Mais comme il n'étoit plus poſſible, à cette heure-là, d'en uſer de même envers Don Juan-Bautiſta de Zuloaga, par l'éloignement où ſa maiſon étoit de la mienne (car il demeuroit dans la rue d'Alcala, & moi dans celle de St. Bernard,) je remis au lendemain matin à l'informer, que j'étois enfin parvenu à exécuter ce que le Roi & la Reine d'Eſpagne m'avoient ordonné; & que leurs Maj. pouvoient compter que Stalpart leur feroit demander cette même journée, ou la ſuivante une audience,

Cet avis de Don Juan-Bautiſta de Zuloaga fut auſſi-tôt porté au Palais à l'Archevêque d'Amida, y fut reçu avec grand plaiſir. Le Prélat & le Comte de Salazar approuverent fort, à ce qu'il me rapporta, la maniére dont je m'y étois pris pour faire entrer l'Ambaſſadeur d'Angleterre dans mes ſentimens, & quand le Marquis de la Roche demanda le lendemain au Roi d'Eſpagne, comme je l'avois annoncé, d'agréer que Stalpart eût l'honneur de lui parler, cette grace fut facilement accordée.

Le

Le moment de l'audience venu, Stalpart fut admis dans le Cabinet du Roi d'Espagne, & il fit à Sa Maj. un détail fort circonstancié, & très-vrai, de tout ce qui s'étoit passé entre le Duc de Ripperda & lui, & de la réponse qu'il avoit reçue du Comte de Morville. Le Roi d'Espagne, qui l'avoit écouté sans l'interrompre, & sans lui laisser entrevoir qu'il fut déja instruit de tout ce qu'il lui disoit, lui demanda simplement, après qu'il eut cessé de parler, la copie de la lettre que le Duc de Ripperda lui avoit fait écrire, & la réponse en original que le Comte de Morville y avoit faite. Stalpart qui les avoit portées l'une & l'autre avec lui, les présenta aussi-tôt à Sa Maj., & le Roi les ayant prises, lui dit alors avec la même tranquillité: *Je suis d'autant plus surpris de tout ce que vous venez de me raconter, que Ripperda ne m'en a jamais donné la moindre connoissance, & que c'est sans avoir reçu aucun ordre de moi, & entiérement à mon insçû qu'il a fait cette démarche, & qu'il s'est servi de vous.*

Il est aisé d'imaginer quelle surprise causa au Sieur Stalpart cette réponse,

&

& dans quel embarras elle le jetta. Cependant la droiture & la bonne foi avec laquelle il s'étoit comporté, le rassurant (car rien n'égale la confiance que donne une conduite qui les a eu pour principe) il représenta au Roi d'Espagne à quel point ce que Sa Maj. venoit d'avoir la bonté de lui apprendre, l'étonnoit & l'affligeoit en même tems, puisqu'Elle devoit naturellement être blessée, qu'il eût servi d'instrument à l'exécution des desseins que Mr. le Duc de Ripperda avoit eu la témérité de former & d'exécuter sans son agrément. Il ajouta qu'il espéroit cependant que quand Sa Maj. voudroit bien faire attention, que tout autre sur qui Mr. le Duc de Ripperda eut jetté les yeux pour le faire écrire en France, seroit vraisemblablement tombé dans le même inconvénient que lui; Elle voudroit bien lui pardonner une faute, qui ne procédoit que de son ignorance, & de son zéle pour le service de Sa Maj., & pour celui du Roi son Neveu.

Le Roi d'Espagne, qui dans l'audience qu'il avoit accordée à Stalpart, souhaittoit seulement de se rendre Maître des lettres qne celui-ci avoit entre les

mains;

mains, ne jugea pas à propos, après les avoir reçues, d'entrer dans un plus grand détail sur ce qu'elles contenoient, & s'apperçevant seulement de la crainte que Stalpart avoit de lui avoir déplu, ce Monarque lui dit avec bonté en se retirant: *qu'il étoit très-content de la conduite qu'il avoit tenue & de sa bonne volonté; mais je vous répete*, ajouta-t-il, *que je n'ai pas sû un mot de ce que vous venez de me dire, & que cela s'est fait sans ma participation.*

J'appris bien-tôt par le Sr. Stalpart ce qui s'étoit passé dans l'audience, & comme il en étoit sorti très-surpris de ce que le Roi d'Espagne lui avoit dit, & encore plus mortifié d'appercevoir que Sa Maj. Cath. ne feroit, suivant toute apparence, aucun usage, pour sa récomciliation avec le Roi son Neveu, des moyens que le Comte de Morville proposoit dans sa lettre, ni par conséquent de son zéle: je tâchai de le consoler, en lui faisant remarquer, que l'audience qu'il venoit d'obtenir, ne pouvoit que lui faire honneur en France aussi bien qu'en Espagne, puisque Sa Maj. paroissoit aussi convaincue de sa bonne foi, que contente de sa conduite.

Après

Après avoir heureusement procuré à leurs Maj. Cath. la satisfaction de voir par Elles-mêmes, sur quoi rouloit la négociation du Duc de Ripperda, & au Comte de Morville, celle de faire tomber la lettre qu'il avoit écrite à Stalpart entre les mains du Roi d'Espagne: j'informai ce Ministre de tout ce qui s'étoit passé, & en même tems des differens Mémoires que j'avois présenté au Roi & à la Reine d'Espagne, dont je lui fis remettre des copies par le Marquis de † Bissy. Le Duc de Bourbon & lui parurent aussi contens que surpris, que je me fusse mis à portée dans la circonstance où l'on étoit, de parler en Espagne aussi librement que je l'avois fait. Le Comte de Morville s'expliqua là-dessus dans les termes les plus obligeans pour moi au Marquis de Bissy; & il le chargea de m'apprendre, en attendant qu'il le fit lui même, qu'on approuvoit entiérement tout ce que j'avois écrit dans mes Mémoires.

C'est

† Il étoit un de ceux, par le moyen desquels le Comte de MORVILLE m'avoit ordonné de faire passer quelquefois la correspondance que nous avions ensemble.

C'eſt ce qu'on peut voir dans la lettre que je reçus alors du Marquis de Biſſy, & qui ſe trouve dans le nombre de celles que le Cardinal de Fleury m'a fait enlever.

Le même jour que le Duc de Ripperda fut diſgracié, l'Infant de Portugal Don Emanuel, qui venoit de Vienne, arriva à Madrid accompagné de *Don Gaſpard* GIRON, Majordome de ſemaine du Roi d'Eſpagne, qui étoit allé au devant de ce Prince à Alcala avec les Caroſſes de Sa Maj.. Il fût reçu & traité à la Cour d'Eſpagne avec tous les honneurs dûs à ſon rang: & c'eſt pendant le ſéjour aſſez long qu'il y a fait, que j'ai eu l'honneur d'être connu de S. A. R., & d'en recevoir des marques de bonté & de confiance, dont j'aurai occaſion de parler dans la ſuite, & auxquelles je ſuis trop ſenſible, pour n'en pas rappeller ici l'époque avec plaiſir.

Quoique les principales Puiſſances de l'Europe, que les deux Traités de Vienne & d'Hanover partageoient, affectaſſent d'être également portées à conſerver la tranquillité publique, elles cherchoient cependant, chacune de ſon côté, à ſe fortifier par de nouvelles alliances,

&

& on n'entendoit parler de toutes parts que de négociations qui tendoient à ce but. Sur l'avis que reçut la Cour d'Eſpagne par le Marquis de St. Phillippe, de la réſolution que la Province d'Hollande avoit priſe & exécutée, d'accéder au Traité d'Hanover; & de la diſpoſition où etoient les autres Provinces de la République, de ſuivre bientôt cet exemple, on dépêcha pluſieurs Couriers à ce Miniſtre, avec ordre de faire tout ſon poſſible pour retarder l'entiére acceſſion des Etats Généraux au Traité d'Hanover.

L'entrepriſe n'êtoit pas facile, & le Marquis de St. Phillipe le voyoit bien. Pour exécuter cependant les ordres qu'on lui donnoit, il préſenta à L. H. P. le Mémoire qu'on trouvera au Tome VI. * On verra en le liſant, que malgré la répugnance que la République d'Hollande montroit d'entrer dans les vûes de la Cour d'Eſpagne, celle-ci ne ſe rebutoit pourtant point de l'en ſolliciter, & de faire voir ſa bonne volonté, quoique fort inutilement.

* *Piéces Juſtificatives* No. V.

Les repréſentations du Marquis de St. Philippe eurent auſſi peu de ſuccès, que toutes celles que le Comte de Konikſeg Erps, & le ſieur Olivier avoient déja faites ſur le même ſujet. Les Etats Généraux jugeoient avec raiſon, qu'en accédant au Traité d'Hanover, ils parviendroient bien plus ſurement à faire abolir la Compagnie d'Oſtende, & à obtenir les autres avantages qu'ils déſiroient pour leur Commerce, que par l'entremiſe de la Cour d'Eſpagne, dont la bonne volonté leur paroiſſoit fort ſuſpecte. Ainſi ils remercierent fort poliment le Marquis de St. Philippe du zéle officieux que le Roi ſon Maître vouloit bien avoir pour leurs intérêts. Mais ils s'en tinrent là; & ce Miniſtre de ſon côté, voyant qu'il retiroit peu de fruit de toutes les tentatives qu'il faiſoit auprès de leurs Hautes Puiſſances, pour les engager à entrer dans ſes vûes, ſe dégoûta de les renouveller. Elles auroient été en effet bien inutiles, puiſque les Etats Généraux, preſſés par les Miniſtres des Rois alliés, de terminer l'affaire de leur acceſſion au Traité d'Hanover, firent communiquer à ces Miniſtres le 27 Avril, par leurs Députés,

que

que la résolution qu'ils avoient prise à cet égard étoit entiérement conforme aux désirs de ces Monarques. Cependant comme cette résolution ne se trouvoit point unanime, les deux Provinces d'Utrecht & de Groeningue n'ayant pas jugé à propos de suivre l'exemple des autres ; ce ne fut que quelque mois après, que cet obstacle ayant été levé, l'accession des Provinces Unies devint publique.

Le Marquis de St. Philippe qui s'attendoit à cet événement, & qui l'avoit annoncé comme prochain à la Cour d'Espagne, ne le vit pourtant point arriver ; car il mourut le 11. Juin 1726. d'une attaque d'apopléxie à son retour d'Amsterdam, où il étoit allé retirer des mains du Comte de Lambili, les papiers dont le Duc de Ripperda l'avoit chargé, en le faisant partir pour aller à la Cour de Russie.

L'Empereur & le Roi d'Espagne, pour se dédommager du mauvais succès des négociations qui se passoient à la Haye, travailloient de concert à faire entrer d'autres Puissances dans leur Alliance ; & Sa Maj. Imp. envoya à ce sujet des Ministres en différentes Cours d'Ale-

lemagne, d'Italie & du Nord. J'ai dit que le Comte de RABUTIN avoit été choisi pour celle de l'Impératrice de Russie. Le Comte de ZINZENDORF, grand Chancelier de la Cour Impériale, accompagné de tous les Conseillers de la Chancellerie & du Comte de KUFSTEIN, Conseiller Aulique, partit de Vienne le 28. Avril pour se rendre à Munich, sous le prétexte de complimenter le nouvel Electeur sur la mort du Prince son Pere; mais dans le fond, pour l'engager, aussi bien que l'Electeur de Cologne son Frere, à accéder au Traité de Vienne; & en attendant que le Comte d'HARRACH, qu'on vouloit charger d'une commission toute semblable pour la Cour de Turin, pût s'en acquitter, l'Empereur ordonna au Comte de DAUN, Gouverneur du Milanois, de commencer à entamer avec le Roi de Sardaigne quelque négociation sur cet article.

La Cour de Vienne, en cherchant à grossir le plus qu'elle pouvoit le nombre de ses Partisans, ménagoit sur tout l'Impératrice de Russie; & il paroissoit en Espagne, qu'on y comptoit aussi beaucoup sur les favorables dispositions

où cette Souveraine étoit d'embrasser les intérêts de leurs Maj. Imp. & Cath., & d'employer en leur faveur ses forces, tant de Terre que de Mer.

L'Impératrice Catherine, après avoir succédée, par l'événement le plus singulier, à l'Empereur PIERRE I. son Epoux, soutenoit dignement la gloire que ce grand Prince avoit procurée à la Nation Russienne; & Elle régnoit avec autant d'autorité que lui. Les liaisons qu'Elle paroissoit avoir avec l'Empereur, & par conséquent avec l'Espagne; & le dessein où l'on croyoit qu'Elle étoit de faire rentrer le Duc d'Holstein son Gendre, dans la possession du Duché de *Sleswick*, dont le Roi de Dannemarck s'étoit emparé, & même de le faire déclarer futur * successeur du Royaume de

 Suéde,

* Le Duc d'Holstein étoit Fils de la Sœur aînée de CHARLES XII. Roi de Suéde, & de la Reine de Suéde, ULRIQUE ELEONOR, morte le 5. Décembre 1741. On lui accorda en Suéde par le Traité d'Alliance qui y fut signé le 4. Mars 1724. avec la Russie, le titre d'Altesse Royale, avec promesse d'être mis sur les rangs lors de l'Election d'un nouveau Roi, s'il survivoit à leurs Majestés Suédoises, & qu'Elles mourussent sans lignée.

Suéde, mettant tout le Nord en mouvemen, & sur tout le Roi de † Dannemark; ce Monarque qui craignoit d'être le premier attaqué, augmenta considérablement ses forces navales, & fit d'autres préparatifs de guerre. Mais afin qu'ils ne donnassent aucun ombrahe à la Suéde, où il sçavoit que le Duc d'Holstein avoit beauconp de Partisans, le Sécretaire de l'Ambassadeur de Dannemarck à Stockholm, qui, pendant l'abscence de son Maître, y étoit chargé des affaires de cette Couronne, présenta le 28. Février un Mémoire au Roi de Suéde, par lequel il lui représentoit: que le Roi son Maître ayant été informé de bonne part que le Duc d'Holstein avoit dessein d'exécuter l'Eté prochain, avec l'assistance de l'Impératrice de Russie, tant par Terre que par Mer, le projet formé depuis long tems de l'attaquer; Sa Majesté Danoise se trouvoit obligée de prendre les mesures convenables, pour se mettre en état de défense, & de déclarer en même tems au Roi de Suéde, que les préparatifs & armemens qu'Elle faisoit, ne tendoient qu'à

† CHRETIEN VI.

qu'à cela : que ſon intention étant donc de vivre toujours en bonne intelligence avec Sa Majeſté Suédoiſe, Elle ne doutoit nullement que Sadite Majeſté ne fût de ſon côté dans les mêmes diſpoſitions, & ne lui donnât de nouvelles preuves de ſon amitié, en ne ſe prêtant point aux inſtances que le Duc d'Holſtein pourroit lui faire d'embraſſer ſes intérêts; & en n'accordant à ce Prince aucun ſecours, qui pût cauſer quelque préjudice à Sa Majeſté Danoiſe, ou enfreindre les Traités mutuels.

Le Roi de Suéde différa près d'un mois à répondre à ce Mémoire. Il eſt vraiſemblable qu'il voulut prendre ce temps là, pour s'informer ſi les allarmes du Roi de Dannemarck étoient bien fondées, & pour examiner quelle part il lui convenoit de prendre aux deſſeins qu'on attribuoit au Duc d'Holſtein. Il ne parut pas que ce Monarque les crût auſſi étendus qu'on vouloit le faire croire : au moins ne jugea-t'il point à propos d'entrer, ſur cet article, dans aucun détail. Sa Réponſe portoit en ſubſtance : que Sa Maj. Suédoiſe étoit très-ſenſible à la marque d'amitié & de confiance que le Roi de Dannemarck lui

donnoit, en lui communiquant le motif de ses armemens; que Sa Majesté étant toujours disposée à observer religieusement les Traités & les conventions qu'Elle avoit conclus avec d'autres Puissances, Elle pouvoit aussi assurer le Roi de Dannemarck, qu'Elle exécuteroit ponctuellement tout ce qui étoit stipulé par les Traités entre les deux Royaumes, & qu'Elle donneroit en toute occasion des preuves d'une amitié & d'une confiance réciproque; d'autant plus qu'Elle étoit persuadée que Sa Majesté Danoise seroit disposée de son côté, à contribuer en tout ce qui dépendroit d'Elle, au maintien de la tranquillité dans le Nord.

Une Réponse si générale ne satisfit point pleinement le Roi de Dannemarck. Certains bruits qui s'étoient répandus, qu'il régnoit entre la Suéde & la Russie une fort étroite intelligence, laquelle, ajoutoit on, donnoit lieu aux armemens qu'on leur voyoit faire; ces bruits, dis-je, laissoient toujours S. M. Danoise dans l'incertitude sur les desseins de ces deux Puissances. Afin donc d'en prévenir les suites, ce Monarque sollicita vivement le Roi d'Angleterre d'en

d'envoyer, pour conſerver la tranquillité dans le Nord, une Eſcadre dans la Mer Baltique, à laquelle il offrit d'en joindre une autre. Pour rendre même ſes inſtances plus perſuaſives, S. M. Danoiſe ne manqua pas de faire ſentir au Roi d'Angleterre, qu'en conſentant à ce qu'Elle lui propoſoit, il acquerroit, non ſeulement la gloire de diſſiper l'orage qui ſembloit ménacer le Nord; mais qu'il donneroit auſſi plus d'autorité aux négociation de Monſieur * POINTZ à Stockholm, qui paroiſſoient y être fort languiſſantes.

Cet avis du Roi de Dannemarck, confirmé par les Lettres qu'on recevoit de Mr. Pointz, ne contribua pas peu à déterminer le Roi d'Angleterre d'envoyer l'Eſcadre qu'on lui demandoit. Il crut d'autant plus important d'obſerver de près les deſſeins qu'on pouvoit former dans le Nord, & de déterminer s'il étoit poſſible la Couronne de Suéde d'accéder au Traité d'Hanover, que ce Monarque prétendoit avoir découvert par certaines Lettres, interceptées d'un Agent du Prétendant en Moſcovie, que les

* Miniſtre Plénipotentiaire d'Angleterre.

Partisans de ce Prince avoient trouvé le moyen d'y acheter trois vaisseaux de guerre, qui étoient partis vers la fin de 1725. pour se rendre à Cadix, afin de servir à l'exécution de certains projets secrets des deux Cours, de Petersbourg & de Madrid.

Les plus légéres apparences d'un dessein, qui tend à ravir à un Souverain la possession de sa Couronne, font une vive impression sur son esprit, & excitent autant son attention que sa vigilance. Le Roi d'Angleterre déja prévenu par Mr. de St. Saphorin, & par Milord Harrington de tout ce qu'on soupçonnoit, qui se tramoit à Vienne & en Espagne en faveur du Prétendant, & qui croyoit aussi remarquer que l'Impératrice de Russie entroit dans les mêmes projets, ordonna à Milord Harrington de s'informer soigneusement du lieu où étoient arrivés, sur les côtes d'Espagne, les vaisseaux Moscovites, & des desseins qui pouvoient les y avoir attirés. Ce Ministre, dont l'activité à découvrir ce qu'on vouloit tenir le plus caché, étoit extrême, exécuta promptement les ordres du Roi son Maître. Il informa Sa Maj. que les vaisseaux en

question

queſtion étoient effectivement venus à Cadix; que de-là ils avoient paſſé à *St. Ander*, où quatre autres vaiſſeaux du Roi d'Eſpagne, à qui on avoit donné des vivres pour cent jours devoient les joindre, & ſervir vraiſemblablement à embarquer le corps des troupes Eſpagnoles, qui ſe trouvoient dans le voiſinage de ce Port.

L'intelligence, qu'un tel avis faiſoit connoître au Roi d'Angleterre, qu'il y avoit entre la Ruſſie & l'Eſpagne, & ce qu'il prétendoit ſçavoir, que l'Empereur devoit tenir ſix mille hommes à Oſtende prêts à y être embarqués, réveillant de plus en plus ſon attention ſur les vûes de ces trois Puiſſances, il crût enfin les avoir pénétrées; & ſelon ce que ſes Miniſtres répandirent alors dans différentes Cours de l'Europe, & qu'il confirma enſuite dans la harangue qu'il fit à ſon Parlement, le 28. Janvier 1727., il parut qu'une révolution en Angleterre devoit être le fruit de l'union qui régnoit entre l'Empereur, l'Imperatrice de Ruſſie & le Roi d'Eſpagne. Cependant comme on n'étoit pas perſuadé, même en Angleterre, que ce projet fût bien certain; on publia dans ce

tems là plusieurs Ecrits à Londres pour convaincre les incrédules.

Dans ces Ecrits on s'attachoit à dévoiler les avantages, que L. M. Imp. & Cath. & l'Impératrice de Russie se flattoient de recueillir de leurs desseins. On y annonçoit, que malgré la bonne intelligence que S. M. Imp. de Russie affectoit de vouloir conserver avec le Roi de Suéde, elle cachoit des desseins bien opposés; puisque la flotte qu'elle devoit envoyer à Stokholm, sous le spécieux prétexte d'engager ce Monarque à concourir avec Elle au rétament du Duc d'Holstein dans le Duché de Slefwik, étoit sécrétement destinée à soutenir les Partisans, en assez grand nombre, que ce Prince avoit en Suéde, & à lui frayer le chemin pour monter promptement sur le Trône de cette Monarchie, après avoir réduit Sa Majesté Suédoise à l'abandonner. Enfin on donnoit clairement à entendre que l'Impératrice Catherine tendoit, par la révolution qu'elle méditoit, d'exciter en Suéde, à unir étroitement ses intérêts à ceux de cette Monarchie, & s'assujettir ainsi tout le Nord.

Cette

Cette Princesse, selon les mêmes Ecrits, après avoir ménagé cet événement, devoit envoyer quinze vaisseaux en Espagne, pour, de concert avec L. M. Cath., produire une révolution toute semblable en Angleterre en faveur du Prétendant. Ce Prince, pour reconnoître un service si important, s'engageoit de son côté, quand il seroit devenu paisible possesseur du Trône de la Grande Bretagne, de protéger la Compagnie Impériale d'Ostende, en accordant à ses vaisseaux une libre entrée dans les Colonies Angloises; de restituer à l'Espagne Gibraltar & Port-Mahon; de contribuer à maintenir le Duc d'Holstein sur le Trône de Suéde; de lui procurer aussi la restitution du Duché de Sleswik; enfin, d'agir en tout de concert avec les Puissances ausquelles il seroit redevable de son rétablissement.

Tels étoient les projets qu'on s'efforçoit de persuader à Londres & dans les Cours de l'Europe, qu'avoient formé les trois Puissances dont je viens de parler. Il étoit de l'intérêt du Roi d'Angleterre, que Sa Majesté Suédoise les crût au moins vraisemblables; & qu'en même tems la terreur panique de l'intro-

duction

duction du Papisme en Angleterre, conciliât plus fortement à ce Monarque l'attachement assez équivoque des Anglois, qu'on est toujours certain de mettre en mouvement, dès qu'on leur présente cette espéce de marotte.

Une grande justesse d'esprit, & le talent particulier d'approfondir & d'éclaircir les choses les plus abstraites, sont en quelque façon le partage de la Nation Angloise. Comment se peut-il (qu'on me pardonne cette réflexion) qu'avec tant de lumiéres, elle n'apperçoive cependant dans la Doctrine toujours uniforme de l'Eglise Romaine, sur la pureté du culte divin, & sur la fidélité que les sujets doivent à leurs Souverains, qu'idolâtrie & que cruauté; & que par une prévention aussi injuste que palpable, elle veuille * confondre ce que la superstition, ou un zéle indiscret & même insensé, a fait entreprendre & écrire quelquefois à certains Pasteurs ou Ministres de cette Eglise, avec les maximes

* *Quisquis ab hac unitate, vento superbiæ tanquam sola palea separatur, areæ dominicæ propter commixtam paleam quid calumniatur?* Augustin. de agon. Christi. C. 12.

mes si opposées qu'elle enseigne, & que tant de grands hommes ont suivi en Angleterre, avant que la funeste époque de l'incontinence d'Henri VIII. y eût introduit le schisme & l'erreur ?

Soit que le Roi de la Grande Bretagne fût véritablement persuadé qu'on songeoit à lui enlever sa Couronne, soit que, pour faciliter l'exécution de ses desseins, il crût nécessaire de paroître avoir cette opinion; on lui doit toujours la justice de dire, que par les mesures pleines de sagesse & de vigueur qu'il prit, il parvint également, dans la conjoncture critique où il se trouvoit, à affermir sa Puissance en Angleterre, & à la faire respecter en même tems dans le reste de l'Europe.

On ne voyoit point dans ce tems là, l'Angleterre couvrir la Manche de vaisseaux, comme on l'a vû quelques années après, & un secret enchantement les empêcher ensuite de sortir. Entre la résolution d'armer & de faire partir trois Escadres, il ne se passa que le tems nécessaire pour les équipper. L'Amiral HOZIER, qui mit à la voile le 19 Avril 1726, alla bloquer à *Porto-bello* l'argent qui devoit servir à la réussite des

vaſtes projets des Alliés de Vienne. L'amiral Wager, qui en fit autant le 28 du même mois, pour ſe rendre dans la Mer Baltique, après s'être joint près de l'Iſle de *Nargin* avec la Flotte Danoiſe, renferma la Marine naiſſante de l'Impératrice de Ruſſie, dans les ports de *Revel* & de *Cronſlot*, pour tout le reſte de l'Eté.

Par cette démarche le Roi d'Angleterre conſerva, avec autant de promptitude que de gloire, la tranquillité dans le Nord. Il ne fut plus queſtion de faire un embarquement en Gallice, ni de ſe ſervir des vaiſſeaux Ruſſiens qui y étoient venus à cette fin. Le départ de l'Amiral Hozier obligea la Cour d'Eſpagne, d'envoyer en Amerique les vaiſſeaux armés à Cadix pour un voyage bien différent: & ceux de Ruſſie, au lieu des armes & des troupes qu'ils devoient tranſporter en Ecoſſe avec les vaiſſeaux Eſpagnols, reprirent triſtement la route de Peterſbourg, chargés d'huile & d'autres ſemblables denrées.

On attribuoit au Duc de Warthon, qui s'étoit déja acquis beaucoup de réputation en Angleterre, d'avoir mis en mouvement toutes ces différentes Puiſ-

ſances en faveur du Prétendant. Les voyages de ce Seigneur en Allemagne, à Vienne, à Rome & en Eſpagne, avoient fait du bruit, & il étoit regardé comme un homme capable de former & d'exécuter les plus grands projets. Il ſe trouvoit à Madrid lors de la diſgrace du Duc de Ripperda; je cherchai à le connoître, & il parut avoir ſur mon ſujet le même empreſſement. Cette diſpoſition réciproque nous donna lieu de nous voir aſſez familiérement. Mais les converſations que j'eus avec lui, diminuerent beaucoup l'idée que je m'étois faite de ſon génie; ſes talens me parurent ſemblables aux fruits, qui, cueillis trop tôt, conſervent je ne ſais quelle âpreté qui en ôte tout le prix. D'ailleurs, dans le choix des moyens qu'il paroiſſoit prendre pour la réuſſite de ſes projets, on remarquoit aiſément, qu'il ne ſe donnoit guére le tems de réflechir ſur ceux qui étoient plus ou moins convenables, & que ſon humeur ſeule en décidoit.

Un trait que ce Duc me rapporta, à deſſein ſans doute de me faire valoir la fermeté avec laquelle il avoit embraſſé le parti du Roi Jacques, ſera encore

mieux

mieux connoître ſon caractére. Il me raconta un jour, que dans le tems qu'il étoit à Londres, ayant célébré * publiquement à *Morlak*, en-deçà de *Richemont*, le jour de la Naiſſance du Roi Jacques, par un grand dîné avec le Comte de SCARSDALE & divers autres Seigneurs Anglois, ils allerent après le repas, en remontant la Tamiſe, ſous la terraſſe du Palais qu'habitoit le Prince de Galles, qui eſt aujourd'hui le Roi d'Angleterre; & qu'arrivés là, ils firent jouer par divers inſtrumens de muſique qu'ils avoient dans leur Barge, un air, dont les paroles avoient été compoſées dans le tems du rétabliſſement de la Famille

* Sa légereté ſur cet article étoit d'autant plus ſinguliére, que quelques mois auparavant, dans un diſcours qu'il tint dans la Chambre des Pairs du Parlement d'Angleterre, il s'étendit beaucoup ſur les avantages que procuroit l'abdication du Roi d'Eſpagne, par l'éloignement du Miniſtére Italien, qui, ſous ce Monarque, favoriſoit le parti du Prétendant; & qu'en parlant enſuite des Officiers de l'Armée Angloiſe, dans le tems de l'arrivée du Prince d'Orange en Angleterre, il attribua le bonheur dont on jouiſſoit, au refus qu'ils avoient fait de concourir aux deſſeins du Roi JACQUES II.

mille Royale, & qui commence par ces mots : *Bien tôt le Roi rentrera dans ſon héritage*; accompagnant une pareille licence de beaucoup de ſantés, & de propos très équivoques. Le Duc de Warthon, en me faiſant ce récit, paroiſſoit s'applaudir de ce qui en étoit le ſujet : mais il s'en fallut beaucoup qu'il excitât en moi le même ſentiment. Je conçus au contraire une médiocre opinion de ſon jugement & de ſa prudence, puiſqu'il prétendoit ſe faire un mérite d'une pareille ſaillie, dont la débauche ſeule, qui eſt une mauvaiſe excuſe, pouvoit faire tolérer l'emportement & la groſſiéreté.

L'idée que ce Seigneur donna de lui à la Cour d'Eſpagne, ne lui fut guéres plus favorable. Toutes les grandes affaires dont on le croyoit chargé, aboutirent à y épouſer une jeune Irlandoiſe Camariſte de la Reine, nommée *Madle. Auberne*, dont il devint éperduement amoureux, & à obtenir un Brevet de Colonel au ſervice du Roi d'Eſpagne. Un ſi petit établiſſement, (car la Demoiſelle n'avoit pour dot que ſa beauté,) l'auroit mal dédommagé de celui qu'il perdoit en Angleterre ; ſi Dieu ne l'eût fait ſervir à faire embraſſer au Duc de

War-

Warthon la Réligion Catholique, dans le ſein de laquelle il eut le bonheur de mourir quatre ou cinq ans après, dans le Couvent de *Poblet*, près de Taragone en Catalogne.

Comme il me marquoit de l'amitié, & même une ſorte de confiance, je dois lui rendre ici la juſtice de dire, que nous entretenant enſemble de ſa converſion, plus d'un an après qu'elle s'étoit faite, & lui demandant ſi ſa paſſion pour *Mdle. Auberne*, qui n'avoit point voulu entendre parler de l'épouſer tant qu'il perſiſteroit à reſter dans l'erreur, n'avoit pas autant contribué à lui inſpirer le deſir de s'inſtruire des vérités de la Foi Catholique, que les doutes où il pouvoit être ſur ſa Religion? Il me répondit qu'il étoit vrai que ſans le ſingulier motif dont je lui parlois, il eût vraiſemblablement gardé une très-exacte neutralité entre les deux Egliſes Catholique & Anglicane, & que quand il s'étoit marié il les regardoit avec autant d'indifférence l'une que l'autre; mais que depuis, il avoit bien changé de ſentiment.
» Et ſi je pouvois, ajouta-t-il, en riant,
» auſſi bien aſſujettir mes paſſions que
» ma raiſon, à la Foi de l'Egliſe Ro-

» maine ; assurez-vous que vous pourriez me regarder dès à présent comme un Saint. «

Si l'Angleterre ne négligeoit rien pour faire échouer les desseins des Cours de Vienne & de Madrid, la France ne prenoit pas moins de précautions pour arriver au même but. Outre l'augmentation de 25 mille hommes qu'on fit dans les Troupes, le Duc de Bourbon, conformément à un projet qu'on lui proposa alors, ordonna, qu'on en leveroit soixante mille de Milice dans les Provinces qui seroient commandées par les anciens Officiers réformés des vieilles troupes ; & cet établissement, dont on a reconnu l'utilité, subsiste encore à présent. Au moyen de ces dispositions, on comptoit de pouvoir, au besoin, mettre en campagne plus de cent soixante mille hommes. Mais malgré tous ces préparatifs de guerre, & ces apparences d'une prochaine rupture, les deux Partis desiroient dans le fond la Paix, & ne cherchoient uniquement qu'à se mettre en état de n'avoir rien à craindre l'un de l'autre.

Pendant tous les mouvemens qu'on remarquoit dans les Cours de l'Europe, il

il ſurvint à celle de Madrid, je ne ſai quel ſubit changement dans l'eſprit de leurs Majeſtés Catholiques, qui penſa diſpoſer tout à coup les choſes à une prompte réconciliation entre elles & le Roi leur Neveu.

Dans les différens Mémoires que j'avois préſentés au Roi & à la Reine d'Eſpagne, il y en avoit un où je parlois du caractére des principaux perſonnages de la Cour de France qui pouvoient s'acquitter dignement de l'Ambaſſade ſolemnelle que le Roi Très-Chr. offroit d'envoyer, pour réparer l'injure du renvoi de l'Infante; & j'avois fait entrer dans ce Mémoire, l'éloge du Cardinal de Biſſy, de ſa probité & de ſon attachement pour leurs Maj. Cath. Je ſavois par le Duc de Bourbon, que ce Cardinal étoit un de ceux ſur qui il avoit principalement jetté les yeux, pour le charger de la commiſſion de réconcilier les deux Cours; & je ſouhaitois d'autant plus que cette Eminence vînt en Eſpagne, qu'Elle m'honoroit d'une amitié particuliére.

Soit donc qu'il fût ſurvenu tout à coup quelque refroidiſſement entre leurs Majeſtés Catholiques & l'Empereur, ou

qu'Elles

qu'Elles euſſent diſpoſé ce Monarque à ne point s'oppoſer aux démarches qu'elles vouloient faire du côté de la France, (car ni Don Juan-Bautiſta de Zuloaga, ni moi, n'avons jamais pû découvrir ce qui en étoit,) je vis arriver celui-ci chez moi un après-midi; & après m'avoir embraſſé, il débuta par me dire, qu'il ſortoit dans le moment de chez l'Archevêque d'Amida, & que ce Prélat l'avoit chargé de m'apprendre, que je pouvois écrire en France à Mr. le Duc de Bourbon, que leurs Majeſtés conſentoient qu'on leur envoyât Mr. le Cardinal de Biſſy pour terminer l'ouvrage de la réconciliation.

Un avis ſi peu attendu me combla de joye. Je voyois la réunion des deux Couronnes prête à ſe conclurre, dans le tems qu'on y penſoit le moins: & outre que celui qui devoit venir à Madrid pour la rénouveller, étoit infiniment agréable au Duc de Bourbon; je pouvois, en mon particulier, compter ſur ſon amitié. Ainſi je témoignai à Don Juan-Bautiſta de Zuloaga, toute la reconnoiſſance poſſible du zéle & de la ſageſſe qu'il avoit marquée dans tout ce qui s'étoit paſſé entre nous, & qui

avoit

avoit servi de préparatif à l'événement agréable qu'il m'annonçoit. Je lui promis aussi que quand le Cardinal de Bissy seroit arrivé, il trouveroit en lui un Protecteur bien assuré auprès de leurs Majestés, & à qui je ne laisserois pas ignorer les bons offices qu'il lui avoit rendu pour l'attirer en Espagne.

Après ces premiers mouvemens de joye, je ne dissimulai point à Don Juan, la surprise où j'étois de la nouvelle qu'il m'annonçoit, & je le priai de m'apprendre ce qui avoit opéré un si heureux changement. Il me répondit qu'il n'en savoit pas un mot, ni le Comte de Salazar non plus, qui en étoit cependant aussi content que nous; & que, suivant toute apparence, l'Archevêque seul en étoit instruit. » Mais qu'importe, ajouta-t-il, » que nous dévoilions actuellement ce » mistére. Laissons ce soin au Cardinal » de Bissy, & profitez seulement des » bonnes dispositions où vous voyez » qu'on est ici de recevoir cette Emi- » nence, en pressant Mr. le Duc de » Bourbon de l'y envoyer au plutôt. »

Quoique j'eusse pour Milord Harrington toute la déférence, & toute la confiance possible, je n'avois pourtant pas

jugé

jugé à propos de lui faire part de mes rélations avec l'Archevêque d'Amida & le Comte de Salazar ; & comme elles passoient uniquement par Don Juan-Bautista de Zuloaga, il ignoroit totalement ce qui se passoit entre eux & moi. La suite aussi singuliére qu'imprévue que j'apprenois que nos liaisons alloient avoir, devenant trop importante pour ne la pas découvrir à l'Ambassadeur d'Angleterre ; je fus chez lui aussi-tôt après que Don Juan-Bautista de Zuloaga m'eut quitté, & sans lui parler des Mémoires que j'avois donné, ni des effets qu'ils pouvoient avoir produits, je me contentai de lui dire : qu'à l'occasion de certaines visites de pur bienséance, que j'avois eu lieu de faire quelquefois au Confesseur de la Reine, & des conversations que nous avions eues, sur ce qui pouvoit contribuer à la réconciliation des deux Couronnes, ce Prélat m'avoit fait savoir ce jour-là, à mon grand étonnement, que je pouvois informer Mr. le Duc de Bourbon, que leurs Maj. agréoient qu'il envoyât le Cardinal de Bissy à leur Cour ; & que, ne doutant point que son Excellence ne partageât avec moi la joye que je res-

ſentois, de voir le Roi & la Reine d'Eſpagne dans une diſpoſition ſi favorable, je venois lui en faire part.

L'Ambaſſadeur d'Angleterre me parut extraordinairement ſurpris de tout ce que je lui apprenois. » Voilà donc, » me dit-il, la réunion des deux Couronnes terminée, & c'eſt à vous à » qui la France en a l'obligation. Mais » comment a-t-on changé ſi promptement? Car enfin, je puis vous certifier, pour le bien ſavoir, que l'intime union entre cette Cour & celle » de Vienne, ne ſauroit être plus grande, & que, malgré la diſette d'argent » où l'on eſt ici, il eſt queſtion de faire » remettre à l'Empereur tout ce qu'a apporté nouvellement le Vaiſſeau de Regiſtre le St. Joſeph, qui eſt arrivé, » comme vous ſavez, depuis peu de » jours de Cartagene à Cadix. Comment allier cela avec l'arrivée du Cardinal de Biſſy en cette Cour? »

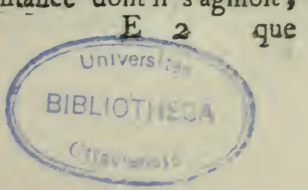
Ne me demandez rien, repartis-je à Milord Harrington, au-delà de ce que je viens de vous dire; car il m'eſt impoſſible de ſatisfaire à cet égard votre curioſité. Je ne ſai, je vous proteſte, à quoi on peut attribuer le ſubit changement

ment dont je ſuis venu vous infomer: il m'a ſurpris autant que vous, & vous en pourrez juger par les lettres que je vous porterai demain (c'étoit le Vendredy 7. Juin que tout ceci ſe paſſoit,) que je compte d'écrire à Mr. le Duc de Bourbon & à Mr. de Morville, pour les faire partir Lundi par la Poſte ordinaire.

Je parlois à Milord Harrington de ſi bonne foi, que quoiqu'il pût penſer, comme il étoit naturel de le faire en pareil cas, que je ne lui découvrois qu'une partie du ſuccès des démarches ſecretes que j'avois faites pour la réconciliation, il ne me marqua cependant là-deſſus aucun ſoupçon. Au contraire, me félicitant ſur la gloire, & ſur les avantages que je recueillerois de la bonne nouvelle que j'allois apprendre en France, il m'aſſura qu'il ne feroit point partir de Courier qui pût précéder ma lettre, & que je verrois dans celles qu'il écriroit ſur le même ſujet, & en même tems que moi, qu'il y rendroit juſtice, avec plaiſir, à la ſageſſe de ma conduite.

J'avois ſi peu donné lieu à cet éloge, dans la circonſtance dont il s'agiſſoit,

 que



que je ne pouvois m'empêcher de rire intérieurement de toutes les louanges que l'Ambſſadeur d'Angleterre me prodiguoit. Mais comme je ſentois que plus j'inſiſterois à m'en défendre & à lui vouloir prouver que j'étois dans une entiére ignorance de ce qui avoit déterminé leurs Maj. Cath. à m'ordonner d'écrire en France, plus il ſe confirmeroit dans la penſée, que je voulois réſerver pour le ſeul Duc de Bourbon la connoiſſance de mes prétendus miſtéres; je le quittai, après l'avoir remercié de la bonne opinion qu'il vouloit bien avoir de moi, & du témoignage avantageux qu'il m'offroit obligeamment d'en rendre.

J'etois convenu avec Don Juan-Bautiſta de Zuloaga, quand nous nous étions ſéparés, de lui porter le lendemain matin les lettres que je me propoſois d'écrire au Duc de Bourbon & au Comte de Morville, afin qu'il pût les remettre à l'Archevêque d'Amida, & que celui-ci en rendit compte à leurs Maj., pour ſavoir ſi elles ſeroient conformes à leurs intentions. Je me diſpoſois donc le Samedi après dîné, à aller chez lui pour exécuter ma promeſſe,

lorſqu'il

lorsqu'il m'écrivit un * billet, par lequel il m'apprenoit, que depuis que nous nous étions quittés, il étoit survenu dans le Palais bien du changement : que l'Archevêque d'Amida l'avoit envoyé chercher dès le matin, & que ce Prélat lui avoit ordonné de m'informer, que leurs M. Cath. ne jugeant plus à propos que j'écrivisse rien en France, de tout ce qui concernoit l'envoi du Cardinal de Bissy, me prescrivoient, au contraire, de garder à cet égard le silence le plus exact : qu'ainsi il étoit inutile que je lui portasse mes lettres, mais que le lendemain, jour de la Pentecôte, nous pourrions aller nous promener jusqu'à Notre-Dame d'Atocha, & qu'alors il m'en apprendroit davantage.

J'avois promis à l'Ambassadeur d'Angleterre, de passer chez lui ce même jour, pour lui rendre compte de ce que je devois écrire en France. Quoique je fusse très-assuré qu'il me tiendroit exactement la parole qu'il m'avoit donnée, de ne point envoyer de Courier,

 je

* Dans les papiers que le Cardinal de FLEURY m'a fait enlever.

je ne voulois pas cependant, en manquant à ce que je lui avois promis, l'autoriser en quelque façon à ſe croire diſpenſé du ménagement qu'il vouloit bien avoir pour moi, & en droit d'annoncer en France une nouvelle, qui par ce que Don Juan m'apprenoit, m'y auroit fait paſſer pour un viſionnaire. Je me rendis donc ſur le champ chez ce dernier, & ſur ce qu'il me parut ſurpris de me voir ſuivre de ſi près ſon domeſtique, je lui expliquai les raiſons que j'avois eues de venir chercher moi-même, auprès de lui, certains éclairciſſemens ſur ce qu'il m'avoit écrit, qui m'étoient néceſſaires par rapport aux précautions que je devois prendre avec l'Ambaſſadeur d'Angleterre, à qui, ajoutai-je, je n'avois pû laiſſer ignorer ce qui s'étoit paſſé, & qui pouvoit informer ce jour-là ſa Cour & celle de France de ce que je lui aurois dit.

» Je ſuis bien peu en état, me re» partit alors Don Juan-Bautiſta de » Zuloaga, de vous ſatisfaire: car je » ſuis auſſi mal informé de ce qui a » donné lieu à leurs M. de changer » ſi promptement la réſolution où Elles

» étoient

» étoient de vous faire écrire en Fran-
» ce, que je vous le parus hier de ce
» qui la leur avoit fait prendre. Tout
» ce que je puis vous dire, eſt que ce
» matin, de très-bonne heure, l'Arche-
» vêque d'Amida m'a envoyé chercher;
» & que dès que j'ai paru, il m'a d'a-
» bord demandé avec beaucoup de pré-
» cipitation & d'inquiétude, ſi je croyois
» que vous euſſiez fait partir la lettre
» que vous deviez écrire en France,
» ſur quoi lui ayant rappellé, qu'avant
» de faire cette démarche, vous deviez
» me charger de la lui préſenter, il
» m'a paru que ce que je lui diſois l'a-
» voit fort tranquilliſé, & il m'a or-
» donné, tout de ſuite, de vous écrire
» ce que vous avez trouvé dans mon
» billet, & de l'informer de votre ré-
» ponſe. »

Ce détail de Don Juan me faiſant voir que vraiſemblablement il n'étoit plus queſtion d'une commiſſion auſſi agréable que celle dont il m'avoit flatté la veille, me rendit un peu penſif & conſterné. Don Juan s'en étant apperçu, » je partage, me dit-il bien » ſincérement, la peine que vous de- » vez avoir du contre-tems qui vous

» arrive, & je comprens combien, il est
» sensible. Mais que faire ? Nous ne
» pouvons, ni vous ni moi, y remé-
» dier, ni même savoir quel en peut
» être le principe. Ainsi, si vous m'en
» croyez, vous prendrez le parti de n'y
» plus penser, & de regarder tout ce
» qui est arrivé hier comme un songe. »
Enfin, ajouta-t-il en souriant, (& en me priant de le laisser aller au Palais, apprendre que je n'avois rien écrit en France, & que je n'y écrirois point) » adres-
» sez demain au S. Esprit les paroles
» de la Prose de la Messe : *Flecte*
» *quod est rigidum, fove quod est frigi-*
» *dum, rege quod est devium.* C'est le
» meilleur conseil que je puisse vous
» donner. »

En vous remerciant, dis-je à Don Juan, l'avis sans doute est très-bon, & si le St Esprit daigne opérer les effets que vous me conseillez de lui demander dans les cœurs de ceux à qui j'ai ici à faire, je me flatte de n'y plus trouver tant de variation. Mais pour vous répondre sur le même ton que vous venez de me parler, vous savez ce qu'il est dit dans l'Ecriture †: *Spiritus ubi vult spirat*
sed

† Joan. c. 3.

ſed neſcis unde veniat, aut quo vadat. Ce qui vient de m'arriver, me met préciſément dans cette ſituation ; je ne vous ſuis cependant pas moins obligé de tout ce que vous avez fait, & que vous continuez de faire, pour m'en procurer une plus agréable.

Auſſi-tôt après avoir quitté Don J., je fus chez l'Ambaſſadeur d'Angleterre. Je le trouvai avec beaucoup de monde. Mais comme ce que je lui avois dit la veille le rendoit extrêmement curieux d'en ſavoir davantage, & qu'il eſpéroit, en liſant les lettres que je lui avois promis de lui porter, d'avoir cette ſatisfaction : nous paſſâmes lui & moi, comme en nous promenant, dans une eſpéce de galerie, qui joignoit la piéce où il ſe tenoit, & quand nous y fûmes ſeuls : » Tout, continue-t-il, à bien al-
» ler ? me dit-il ; & comptez-vous de
» faire partir après demain vos lettres ?
» J'ai écrit en partie les miennes : vous
» les lirez, s'il vous plaît, & vous
» ſerez content, j'eſpére, de la maniére
» dont je m'explique ſur ce qui vous
» concerne. » Votre Excellence peut abréger mon panégyrique, repartis-je, en riant. Ce qui m'eſt arrivé, eſt pré-

 ciſément

cisément l'avanture du Pot au lait des Fables de la Fontaine : & pour ne vous pas tenir plus longtems en suspens, on a si bien changé de sentiment depuis hier dans le Palais, que j'ai reçû ordre de l'Archevêque d'Amida, de ne pas écrire un mot en France de ce qui concernoit le voyage que le Cardinal de Bissy devoit faire en cette Cour. Voilà, comme vous voyez, toutes les flatteuses espérances que vous m'aviez données hier, évanouies. Ce que je vous dis, ne vous paroît-il pas bien surprenant ? » Oui, sans doute, me dit l'Ambassa- » deur, il n'y a que cette Cour où « l'on voye arriver pareille chose. Mais » n'avez-vous pas pû pénétrer la cause » de cette variation ? » Nullement lui repartis-je, & j'ignore aussi parfaitement ce qui avoit fait naître la bonne disposition où on étoit hier, que ce qui a produit la mauvaise où on est aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, je me garderai bien de parler, dans mes lettres, de ce qui s'est passé. On me croiroit en France, ou visionaire, ou pour le moins fort crédule : & j'espére que V. Exc. voudra bien, dans les siennes, user de la même discrétion.

Telle

Telle fut l'origine & la ſuite d'une ouverture qu'on voulut faire par mon canal, & qui pouvoit, ſans le changement qui ſurvint, terminer la réunion des deux Couronnes, dans le tems où elle paroiſſoit la plus éloignée. La lueur d'eſpérance qu'elle me donna, ne fut pas de longue durée, elle ſe perdit dans des ténébres, d'où je n'ai pû depuis la faire ſortir.

Deux jours après que ce que je viens de rapporter s'étoit paſſé, la Reine d'Eſpagne accoucha * d'une Princeſſe, qui fut nommée *Marie-Thereſe-Antoinette-Raphaële.* Sa naiſſance fut célébrée à Madrid par de grands témoignages de joye, & entr'autres, après que la Reine fut rélevée de couches, & qu'elle alla avec le Roi en cérémonie à Notre-Dame d'Atocha, par une illumination de la grande place de cette Ville, qui forme un coup d'œil extrêmement agréable, & enfin, peu de jours après, par un combat de Taureaux dans la même place. On ſait que ce ſpectacle eſt fort du goût de la Nation Eſpagnole : la décoration

* Le onze Juin 1726. Elle épouſa Mgr le Dauphin le 23 Fevrier 1745, & elle mourut à *Verſailles* le 22 Juillet 1746.

ration en eſt auſſi magnifique, & auſſi ſinguliére, que l'eſpéce de boucherie de taureaux & de cheveaux, par où il finit, me parut effroyable.

Toutes les différente ſcénes de la diſgrace du Duc de Ripperda, avoient tellement occupé le Public en Eſpagne, qu'elle lui avoient totalement fait perdre de vûe, celles, à peu près ſemblables, qui ſe paſſoient en France, pour faire éprouver le même ſort au Duc de Bourbon, & lui ôter, comme à l'autre, la charge de premier Miniſtre. Pendant tout l'Hyver, & ſur tout depuis le retour de l'Evêque de Frejus à la Cour de ſa retraite d'Iſſy, on ne s'étoit entretenu que des intrigues qui ſe faiſoient contre ce Prince à Verſailles. Mais, comme on n'avoit point vû qu'elles produiſiſſent le changement auquel on s'attendoit, les raiſonnemens ſur cette matiére étoient épuiſés, & paroiſſoient tout à fait tombés.

Le calme qui régnoit ſur cet article à la Cour d'Eſpagne, ne ſe remarquoit pas à celle de France. L'aigreur & la méfiance entre le Duc de Bourbon, l'Evêque de Frejus & leurs partiſans, ſe pouſſoient au contraire ſi loin chaque jour,

jour, qu'une pareille diſpoſition devoit entraîner néceſſairement la chûte de l'un ou de l'autre. Ce Prélat, à ſon ordinaire, paroiſſoit extérieurement toujours très-éloigné de ſonger à remplir la premiére place: & quoiqu'elle fût l'objet de ſes déſirs, & qu'il eût bien réſolu, comme on a pû le remarquer enſuite, de ne partager avec perſonne l'autorité qu'elle donne; Il vouloit qu'elle parût lui être accordée comme le prix de ſes vertus & de ſon déſintéreſſement; & non point comme le fruit de ſon ambition ſécrettes & de ſes brigues.

Le Duc de Bourbon, qui ſavoit parfaitement à quoi s'en tenir, ſur la prétendue modération du perſonnage, voyoit avec un ſécret dépit, que le Public fût la dupe de l'eſpéce de Comédie, que le Prélat jouoit depuis longtems, & il ne ſe refuſoit guére le plaiſir de la faire remarquer. Mais l'Evêque de Frejus, qui ſavoit auſſi-bien ſe poſſeder qu'arriver à ſes fins, & qui craignoit ſurtout d'être dévoilé, ſe hâtoit de ſe mettre à l'abri de ce danger, en ſappant l'autorité de ce Prince, & en la rendant odieuſe & mépriſable.

La diminution de crédit, dont le Duc de Bourbon s'appercevoit chaque jour d'une maniére ſenſible, & l'aſcendant qu'il remarquoit, au contraire, que prenoit l'autorité de l'Evêque de Frejus, rendant la ſituation de ce Prince auſſi déſagréable qu'incertaine, & étant d'ailleurs auſſi ennuyé que piqué de toutes les tracaſſeries contre leſquelles il falloit ſans ceſſe qu'il ſe défendît : il voulut s'épargner le déchaînement, & tous les dégoût qu'une ſubite diſgrace entraîne après elle, en priant le Roi d'agréer qu'il pût ſe démettre de la place de Premier Miniſtre. Et il m'a raconté lui-même qu'il exécuta cette réſolution un jour qu'il ſe trouvoit ſeul avec le Roi & l'Evêque de Frejus, après l'avoir cependant fait précéder de beaucoup de témoignage du déplaiſir qu'il reſſentoit, de ce que ſa capacité & ſes lumiéres n'étoient point auſſi étendues que ſon zéle pour le ſervice du Roi, & pour le bien de l'Etat.

La propoſition du Duc de Bourbon, ayant ſurpris le jeune * Monarque, qui ne s'y attendoit pas ; il héſitoit à déclarer

* Le Roi n'avoit que 16 ans.

clarer s'il l'admettoit ou s'il ne jugeoit pas à propos de la recevoir. Mais l'Evêque de Fréjus, qui n'avoit garde de laisser échapper une occasion si favorable, de faire valoir sa modération sans aucun danger, & de cacher en même tems ses desseins aux yeux du Duc de Bourbon, sous l'apparence du zéle le plus désintéressé pour ses intérêts, adressa la parole au Roi, & lui dit : » Votre » Majesté voudroit-elle consentir à ce » que Monsieur le Duc lui propose, & » ne pas l'engager au contraire à la ser» vir, comme il a fait jusqu'à présent? » Ce discours ayant tiré le Roi de l'irrésolution où il sembloit être, il répondit au Duc de Bourbon, qu'il le prioit de rester dans la place qu'il occupoit, & il accompagna ce discours d'autres marques de bonté, & de la satisfaction qu'il avoit de ses services.

Quelque flatteurs que fussent ces témoignages, ils ne rassurérent par entiérement le Duc de Bourbon sur l'état chancelant de sa situation, ni sur la sincérité des intentions de celui qui les lui avoit attirés. En effet on continuoit de l'avertir de toutes parts de ne pas s'y fier ; d'ailleurs il voyoit de trop

près

près les choſes pour pouvoir ſe diſſimuler le terme où elles devoient tôt ou tard aboutir. Pour ſortir donc de la perplexité où il ſe trouvoit, il voulut, trois ou quatre jours avant qu'on lui ôtât ſa place, avoir encore une explication ſur ſon état avec l'Evêque de Fréjus. Mais celui-ci (peut-être un peu aux dépens de ſa rare candeur) proteſta de nouveau au Duc de Bourbon, qu'il croyoit ſes ſoupçons très-mal fondés, qu'il ne voyoit avec le Roi aucune diſpoſition à faire la démarche qu'il craignoit, & qu'il devoit regarder toutes les inquiétudes qu'on cherchoit à lui donner ſur cet article, comme dénuées de toute vraiſemblance. Elles ne l'étoient pourtant pas autant que le Prélat vouloit le lui faire croire : car le 11 Juin 1726. aprè midi, le Roi étant parti de Verſailles pour aller à Rambouillet, le Duc de CHAROST, ſur les ſix heures du ſoir, vint porter au Duc de Bourbon, qui ſe diſpoſoit à ſuivre Sa Maj. une lettre de ſa part, par laquelle elle le remercioit en termes obligeans, de ſes ſervices, n'ayant plus beſoin, diſoit-Elle, de Premier Miniſtre, par la réſolution qu'Elle avoit priſe de gouverner

verner ſon Royaume par Elle-même. Le Duc de Bourbon, ſur cette nouvelle, ne fit que mettre ordre à quelques papiers & monter tout de ſuite dans ſa chaiſe de poſte pour ſe rendre à ſa maiſon de Chantilly, où le conduiſit le Sieur de *St. Po*, Exemt des Gardes du Corps.

La Ducheſſe Douairiere de Bourbon étoit à *St. Maur* *, lorſqu'elle apprit, dans la nuit, ce qui s'étoit paſſé à Verſailles. Cette Princeſſe alla auſſi-tôt à Chantilly, où ſe rendirent également les Comtes de Charolois & de Clermont, & Meſdemoiſelles de Charolois & de Clermont. Ils trouverent le Duc de Bourbon dans une aſſiette d'eſprit auſſi tranquille, que pouvoit lui permettre la diſgrace & l'exil qu'il venoit d'eſſuyer.

Ce Prince me raconta, quand j'eus l'honneur de le voir à Eſcouan, à mon retour d'Eſpagne, que bien loin d'être ſenſible à la perte de ſa place de Premier Miniſtre, il l'auroit quittée avec plaiſir dans le tems qu'il ſupplia le Roi d'agréer qu'il fît cette démarche: mais qu'il étoit vrai que l'artifice (j'adoucis le

* Maiſon de Campagne de cette Princeſſe aux environs de Paris.

le terme dont il se servit) auquel l'Evêque de Fréjus avoit eu recours pour lui persuader d'être tranquille dans le moment précisément, ou il travailloit avec le plus de vivacité à l'éloigner de la Cour, & à lui faire essuyer tout l'éclat, & toute l'amertume d'un exil, l'avoit sensiblement piqué.

Dans le court espace d'environ trois ans que dura le Ministére du Duc de Bourbon, ce Prince se conduisit dans des circonstances également délicates & critiques, d'une maniére qui auroit dû le mettre à l'abri de l'acharnement avec lequel ses ennemis se déchaînerent contre lui. Mais la passion & l'animosité * permettent-elles de juger équitablement des choses ? Comme à présent l'une & l'autre n'ont plus vraisemblablement la même force, je me flatte que certains faits, que je vais rapporter, contribueront à faire remarquer combien elles étoient injustes.

On a pû voir dans le premier Tome de ces Mémoires, la prudence avec laquelle ce Prince sçut dissimuler, & prévenir

* *Præjudicatis opinionibus ; sæpe errores nostros, & propria etiam vitia in alios transferimus.* SENECA.

venir ensuite par l'alliance d'Hanover, les effets du ressentiment que leurs Maj. Cath. marquérent de la rupture du mariage du Roi Très-Chrét. avec l'Infante leur fille. La modération du Duc de Bourbon fut d'autant plus louable, qu'il n'ignoroit point ce qui se passoit à la Cour d'Espagne de personnel contre lui.

La France vraisemblablement n'oubliera point, qu'elle est redevable à ce Prince, d'une Reine qui semble n'être montée sur le Trône, que pour y faire régner la vertu, & qui d'ailleurs réunit à la Monarchie, par un enchaînement de circonstances que la divine Providence seule pouvoit produire, deux Duchés * dont l'acquisition avoit toujours paru, depuis le Régne d'HENRI le Grand †, aussi utile qu'importante.

La prudence avec laquelle le Duc de Bourbon engagea l'Empereur de Russie PIERRE I. & le Grand Seigneur, à rendre le Roi arbitre de leurs différens, & à les terminer par la médiation de Sa Majesté, mérite autant de louanges que l'atten-

* La *Lorraine*, & le Duché de *Bar*.

† On peut voir dans les Mémoires du Maréchal de BASSOMPIERRE, la commission dont il fut chargé à cet égard.

l'attention qu'il eut par là d'attirer au Roi, dans les premiéres années de sa jeunesse & de son Régne, la gloire aussi solide qu'éclatante, d'être l'auteur du bonheur des Peuples de deux vastes Empires *.

Le soin de soutenir les intérêts de la Religion, est le premier & le principal devoir † des Rois, & de ceux à qui ils confient

* La *Russie* & l'Empire *Ottoman*, qui signérent un Traité de Paix le 8. Juillet 1724. par la médiation de la France. L'Empereur PIERRE I, donna au Marquis de BONAC, Ambassadeur du Roi à la Porte, l'Ordre de *St. André*, en reconnoissance des soins que ce Ministre s'étoit donné pour la conclusion du Traité. Le Grand Seigneur remercia le Roi de sa médiation, & Mr. de BONAC remit à Sa Hautesse le 24. Octobre la réponse de Sa Majesté.

† *Debes Imperator incunctanter advertere, Regiam potestatem tibi non solum ad mundi regimen, sed maxime ad Ecclesiæ præsidium esse collatam, ut ausus nefarios comprimendo, & quæ bene sunt statuta defendas, & veram pacem his quæ sunt turbata restituas.* LEO Epist. 75 ad LEONEM Augustum. *Ad hoc potestas Dominorum meorum pietati cœlitus data est super omnes homines, ut qui bona appetunt adjuventur, ut cœlorum via largius pateat, ut terrestre regnum cœlesti regno famuletur.* GREG. Epist. 62 ad MAURITIUM Imperat.

confient leur autorité. Le Duc de Bourbon, quoique dans un âge † où l'on ne fait pas toujours une sérieuse attention sur l'étendue de cette obligation, travailla cependant à la remplir, en engageant le Roi à confirmer par une Déclaration *, tout ce que le Roi son Bis-Ayeul avoit si glorieusement ordonné en faveur de la Religion Catholique. L'article de cette Déclaration, qui veut qu'on établisse dans les Paroisses des Maîtres & Maîtresses d'école, afin d'instruire la jeunesse, est aussi avantageux à la Religion qu'aux Particuliers; puisque, si l'on observoit ce que cet article prescrit, on remédieroit efficacement à l'ignorance, à la superstition, & à la perte d'une infinité de bons sujets, qui, faute de moyens pour commencer à cultiver leurs talens, restent à charge à leurs familles, & hors de portée de servir utilement l'Eglise & l'Etat.

Au zéle pour la Foi & pour l'Eglise, le Duc de Bourbon sût joindre la douceur & la bonne-foi, que la charité inspirera toujours d'observer envers ceux d'une

† Il n'avoit alors que 32. ans.
* Elle est du 14. Mai 1724.

d'une Communion différente. En effet, ce Prince ayant été informé, qu'au ſujet de la Déclaration du Roi dont je viens de parler, les habitans de la Province d'*Alſace* qui ſont profeſſion de la Confeſſion d'Auſbourg, craignoient qu'on ne les contraignît d'embraſſer la Foi Catholique; il ordonna au Comte de Morville, d'écrire * au Maréchal DU BOURG qui commandoit en Alſace, d'aſſurer ces Peuples qu'on ne les troubleroit point dans le paiſible exercice de leur Religion que le feu Roi leur avoit accordé.

Ce n'eſt point, au reſte, à l'occaſion ſeule de la Déclaration dont je rappelle le ſouvenir, que le Duc de Bourbon donna des marques de ſon reſpect & de ſon attachement pour l'Egliſe: l'un & l'autre parurent conſtamment, dans toutes les circonſtances où ce Prince crut néceſſaire d'en donner des preuves. J'en pourrois préſenter pluſieurs, mais cela me meneroit trop loin; il ſuffit de renvoyer ceux qui voudront ſe convaincre de la vérité de ce que j'avance, à l'Arrêt

* Cette Lettre ſe trouvera dans les *Pièces juſtificatives. No. 13. Tome VI.*

rêt du Conseil du 12 Août 1724, au sujet d'un Arrêt du Parlement de *Metz*, * qui supprimoit un Livre composé par un Bénédictin de la Congrégation de *St. Vanne*, & à l'Extrait des Registres du Conseil du 21 Avril 1725, touchant la collection des Conciles du Pere HARDOUIN. On remarquera dans le premier, combien le Duc de Bourbon étoit attentif à faire rendre aux Constitutions Apostoliques qui sont reçûes en France, le respect qui leur est dû; & dans l'autre, qu'il savoit parfaitement qu'on peut soutenir, quand on veut, les Maximes du Royaume, & les Libertés de l'Eglise Gallicane, sans donner aucune atteinte à la légitime & si respectable autorité du Saint Siége.

L'Edit † donné à *Chantilly* au mois de Juillet 1724, pour reduire & fixer le nombre des Secretaires du Roi que cette Charge annoblit, & pour supprimer le même privilége accordé par la nécessité de certaines circonstances à un nom-

* On le trouvera dans les *Piéces justificatives*. *No. 13. Tome VI.*

† Le Préambule de cet Edit se trouvera dans les *Piéces justificatives*, *No. 14. Tom. VI.*

nombre infini d'autres Charges également venales ; fait voir que le Duc de Bourbon avoit sincérement à cœur, de conserver à l'ancienne Noblesse du Royaume, le lustre que cette multitude de nouveaux Nobles détruit. Cet Edit * est encore une preuve du louable desir que ce Prince avoit, d'adoucir aux Peuples le fardeau des impositions, en le faisant partager à ceux, qui quelquefois n'ont d'autre titre pour l'éviter, que celui que leur ont donné des richesses acquises avec une rapidité qui n'en manifeste que trop l'injustice.

Je pourrois, en m'étendant davantage, faire encore ici mention du sage établissement d'un Corps de soixante mille hommes de Milice toujours subsistant, & prêt à servir au besoin, dont on est redevable au Duc de Bourbon ; du désinteressement que ce Prince montra, en refusant de jouir des appointemens de Premier Ministre ; & de la remise de trois millions sur les tailles, qu'il

* Le Cardinal de FLEURY, à qui apparemment les Droits de l'ancienne Noblesse étoient moins chers, fit casser cet Edit en 1728, & rétablit la multiplication des nouveaux Nobles.

qu'il fit accorder au Roi en 1725. *. Mais ce que je viens de rapporter, doit ce me ſemble ſuffire, pour faire connoître que c'eſt à tort que les ennemis du Duc de Bourbon ſe ſont attachés à décrier ſon Miniſtére.

Je n'ignore cependant pas que l'impoſition du 50[me.] denier, malgré toutes les repréſentations des Parlemens, & les plaintes des différens Ordres de l'Etat, ont fait regarder le Duc de Bourbon comme un Prince qui ne pouvoit admettre la moindre réſiſtance à ſa volonté: que la prompte détermination de renvoyer l'Infante en Eſpagne, ſans prendre d'avance aucune meſure pour rendre cette démarche moins ſenſible à L. Maj. Cath., l'a fait taxer d'imprudence; & qu'enfin, la paſſion dont le Duc de Bourbon parut animé contre Mr. LE BLANC & contre pluſieurs autres perſonnes, ont autant donné lieu à l'accuſer de dureté, que la diſette des grains, qui occaſionna en 1725 de ſi grands déſor-

* Les pluyes continuelles qu'il fit pendant le Printems & l'Eté de cette année, avoient tellement gâté la recolte, qu'on ordonna des priéres publiques à cette occaſion.

désordres à Paris, & dans plusieurs Villes du Royaume.

Je n'entreprendrai point de justifier ici pleinement le Duc de Bourbon, de tout ce qu'on a publié à son désavantage sur ces différens articles. Toutefois ne pourroit-on point dire, quant au premier, que l'extrême confusion que l'exécution des pernicieux projets du Sieur LAW avoit jetté dans les Finances & dans tous les Ordres & les conditions de l'Etat, rendoit en quelque façon excusable la résolution que le Duc de Bourbon avoit prise, de rémedier à ce désordre *, par une imposition qu'il croyoit propre à produire cet effet? J'avoue qu'il s'attacha avec trop de fermeté, ou, si l'on veut, d'opiniâtreté, à se faire obéir. Mais est-il toujours bien facile d'allier la conservation du vaste dépôt de l'autorité Royale, dans toute l'étendue qu'elle a, avec une certaine condescendance? L'espéce même de conviction intérieure qui peut se faire sentir,

* On peut lire le préambule de la Déclaration du Roi du 5 Juin 1725, pour l'établissement de l'impôt du 50e. denier; & le Mémoire contenant l'état présent des Finances de France publié dans la même année.

ſentir, de la néceſſité qu'il y auroit dans quelques circonſtances de modérer les effets de cette autorité, ne paroît-elle pas facilement une foibleſſe dont les conſéquences ſont dangéreuſes, & dont il faut ſe défendre ? Et ceux d'ailleurs à qui l'adminiſtration du ſouverain pouvoir eſt remiſe, n'ont-ils point un intérêt perſonnel à ne jamais ſouffrir qu'elle puiſſe avoir des bornes ?

Ce que j'ai rapporté dans mon premier Tome, des précautions que prit le Duc de Bourbon pour faire approuver la rupture des conventions du mariage du Roi avec l'Infante, par un certain nombre des principaux Perſonnages de l'Etat, juſtifie ce Prince de n'avoir ſuivi (comme ſes ennemis affectérent de le dire) que ſes propres idées, dans une affaire ſi importante. Si après cela, par le changement qui ſurvint dans le Miniſtére, quelqu'un de ceux qui avoient conſeillé, & même preſſé ce Prince de faire reconduire l'Infante en Eſpagne, eurent la foibleſſe de condamner cette démarche; que conclurre de cette variation? Si ce n'eſt, que dans tous les tems, il y a eu certains Courtiſans dont la cenſure & l'approbation ſont toujours

ſubordonnées au goût de celui qui gouverne, & duquel leur fortune dépend. Les diſcours que des gens de ce caractére ont tenus au déſavantage du Duc de Bourbon, de concert avec ſes ennemis, ne ſauroient donc en vérité porter aucune atteinte à ſa réputation. Le bien de l'Etat & le repos de toute l'Europe, demandoient que ce Prince ſe hatât de marier le Roi à une Princeſſe, en âge de donner des héritiers à la Couronne. Chargé de remplir un devoir ſi eſſentiel, la prudence permettoit-elle au Duc de Bourbon d'en attendre les moyens, du ſuccès d'une négociation avec l'Eſpagne, que cette Puiſſance avoit intérêt de traîner en longueur ?

Il s'en faut bien qu'il ſoit auſſi facile d'excuſer le Duc de Bourbon, de s'être laiſſé aller avec trop de vivacité aux préventions qu'il avoit contre Mr. LE BLANC, & quelques amis de ce Miniſtre. Il faut convenir, au contraire, que dans cette occaſion, ce Prince naturellement vrai & équitable, marqua, en ſuivant les conſeils violens & pernicieux de certaines gens qui abuſoient de ſa confiance, une paſſion contre ces perſonnes, dont leur mérite perſonnel & leurs talens,

talens, qui ont bien éclaté depuis, auroient dû lui faire appercevoir l'injustice. Par malheur nous jugeons presque toujours des choses selon nos dispositions. La décision que nous portons sur le mérite ou les défauts des autres, nous paroît dicté par une souveraine équité : & les Grands, qui sont d'ailleurs accoutumés à voir louer jusqu'à leurs caprices, se persuadent volontiers qu'on doit souscrire aux préjugés ausquels ils s'abandonnent aussi entiérement, qu'à une démonstration de Mathématique. Le tems seul qui donne lieu aux réflexions, peut dissiper de semblables illusions, & faire appercevoir à ceux qui en sont atteints, que souvent les personnes qui sont l'objet de leur indignation, mériteroient de l'être de leur estime.

Dans les tems de calamité, les Peuples ont toujours droit d'attendre que ceux qui les gouvernent, adouciront *, par leur sagesse & leur prévoyance, au

* *O vere Principis officium, intercedere iniquitatibus Magistratuum, infectumque reddere quidquid fieri non oportuerit, omnia invisere, omnia audire, & undecumque invocatum, statim veluti numen adesse, & assistere.* Paneg. Trajan. pag. 223.

moins une partie des maux qu'ils souffrent : & le privilége le plus flatteur des * Souverains, & de ceux à qui ils confient une partie de leur autorité, est d'avoir plus de moyens que le reste des hommes, de porter en tous lieux la paix & l'abondance. Le Duc de Bourbon avoit des sentimens trop conformes à sa haute naissance, pour n'être pas sensible à la satisfaction si pure d'être l'objet de la reconnoissance & de l'estime du public; il fut aussi vivement touché, de voir que les mesures qu'il avoit prises peur remédier à la disette qu'on éprouva en 1725 à Paris & dans plusieurs Provinces, n'avoient point produit l'effet qu'il en attendoit; & que l'inutilité de sa bonne volonté la rendit suspecte & même inconnue. Faut il donc après cela le rendre responsable de la négligence, de l'honteuse cupidité, & de la perfidie de quelques-uns de ceux qu'il avoit chargé du soin de faire venir des grains? Et peut-on, avec justice, imputer à ce Prince une dureté dont étoient uniquement coupables,

* *Non modo Principis solicitudinem, sed & parentis affectum unicum præstitit; nunc consolando per edicta; nunc opitulando quatenus suppeteret facultas.* SUETONE parlant de Tite c. 8.

bles, ceux qui profiterent de l'occaſion, pour accumuler leurs richeſſes aux dépens des larmes † & des ſouffrances des peuples, comme il n'arrive que trop ſouvent dans de ſemblables circonſtances ?

La lettre * que le Duc de Bourbon écrivit au Premier Préſident du Parlement de Paris, achevera, j'eſpere, de mettre dans tout leur jour les bonnes intentions qu'il avoit; combien il étoit ſenſible aux maux & aux murmures des peuples, & à quel point il deſiroit d'y remédier. C'eſt par ce témoignage des ſentimens d'humanité & de juſtice du Duc de Bourbon, que je terminerai la ſuccincte apologie de ſon Miniſtére, que le récit de ce qui ſe paſſa quand il en fut privé, m'a engagé inſenſiblement de

 faire.

† *Audite hoc qui conteritis pauperem, & deficere facitis egenos terræ, dicentes : quando tranſibit menſis, & venundabimus merces; & ſabbatum, & aperiemus frumentum; ut imminuamus menſuram, & augeamus ſiclum, & ſupponamus ſtateras doloſas; ut poſſideamus in argento egenos & pauperes pro calceamentis, & quiſquilias frumenti vendamus. Juravit Dominus in ſuperbiam Jacob : ſi oblitus fuero uſque ad finem omnia opera eorum.* Amos c. 8. ꝟ. 4. 5. 6. & 7.

* On la trouvera dans les *Piécee Juſtificatives*, *No. XV. Tome VI.*

faire. Je n'ai rien avancé qui ne soit soutenu par des preuves autentiques. Il ne me reste qu'à souhaiter, que ce témoignage de ma reconnoissance de la confiance que ce Prince me marquoit *, & de mon respect pour sa mémoire †, serve à la faire honorer.

L'Evêque de Frejus, pour s'attirer modestement, mais sûrement, la souveraine autorité, avoit ménagé adroitement tous les Partis, sans montrer aucune partialité pendant le Ministére du Duc de Bourbon, ni pour la ligue d'Hanover, ni pour celle de Vienne; & si on le soupçonnoit de pancher de quelque côté, c'étoit de celui de l'Espagne préférablement à tout autre. On s'attendit aussi en Europe, quand la nouvelle fut répandue du changement arrivé en France, qu'une prompte réconciliation entre les deux Couronnes en feroit le fruit; & on peut dire même que ce fut la

* Je pourrois en citer pour preuve, différentes lettres qu'il m'a écrites; mais je me contenterai, (outre celle qu'on trouvera dans les Piéces Justificatives *No. XVI. Tome VI.*) d'en placer quelques autres dans ces Mémoires, selon que le sujet que je traiterai, & la prudence me le permettront.

† Il est mort le 27 Janvier 1740.

la premiére réflexion que chacun fit en apprenant la disgrace du Duc de Bourbon. Mais on ne fut pas long tems à appercevoir combien elle étoit mal fondée.

Le refroidissement, & même l'interruption de tout commerce entre les deux Rois, qui subsistoit alors, n'ayant point permis à l'Evêque de Fréjus d'envoyer un Courier au Roi d'Espagne, pour lui faire part de la résolution que Sa Maj. Très-Chrét. avoit prise de supprimer la Charge de Premier Ministre ; ce fut à Mr. MASSEI *, à présent Cardinal, & qui étoit alors Nonce de Sa Sainteté en France, à qui il s'adressa pour le prier de se charger de ce soin. La proposition ayant été acceptée, M. Massei dépêcha aussi-tôt un Courier à M. ALDOBRANDINI, Nonce en Espagne, qui arriva à Madrid le vingt-uniéme Juin environ midi.

Ce Ministre se trouvant chez le Duc & la Duchesse de MEDINA CŒLI, lorsque le Courier arriva, son Auditeur qui reçut les paquets, alla les lui porter; & sur ce qu'il dit en les lui présentant,

 que

* Il est mort pendant l'impression de ces Mémoires.

que le Courier venoit de France, le Duc & la Ducheſſe de Medina Cœli, l'Ambaſſadeur de Veniſe & beaucoup d'autres perſonnes de conſidération qui étoient préſentes, parurent fort curieuſes de ſavoir de quoi il s'agiſſoit, & priérent inſtamment le Nonce, qui ſembloit vouloir aller chez lui, d'ouvrir ſes lettres, & de leur faire part, ſi cela étoit poſſible, des nouvelles qu'elles contenoient. Ce Miniſtre ayant alors décacheté la lettre que Mr. Maſſei lui écrivoit, dit, en ſouriant à l'aſſemblée, que les nouvelles qu'on lui mandoit étoient bonnes; & comme alors les inſtances redoublérent pour les ſavoir: » Dans une heure, leur repartit le » Nonce, vous ſerez contens. Laiſſez- » moi aller au Palais, & auſſi-tôt après » que j'aurai informé leurs Majeſtés du » contenu des paquets que je reçois, je » reviens ici vous en faire part. «

Mr. Aldobrandini partit en effet pour ſe rendre au Palais, où ayant été admis à l'audience du Roi & de la Reine, dans la chambre de cette Princeſſe, qui n'en ſortoit point encore à cauſe de ſes couches; il annonca le changement qui venoit d'arriver en France, & en même tems il préſenta à leurs Majeſtés les let-

tres

tres que l'Evêque de Fréjus avoit l'honneur de leur écrire : mais Elles refuserent de les recevoir & de les lire. A cela près, Elles parurent avoir beaucoup de joye de la nouvelle que le Nonce leur apportoit ; & Elles s'entretinrent quelque tems avec lui sur tout ce qu'il venoit de leur apprendre, avec cet air de gayeté & de contentement qui ne sauroit se cacher quand on apprend un événement agréable, & qui dévoile parfaitement les secrets sentimens du cœur.

L'audience qui fut assez longue étant finie, le Nonce tint exactement parole au Duc & à la Duchesse de Medina Cœli, & aux personnes qu'il avoit laissées chez eux ; car y étant retourné au sortir du Palais, il leur communiqua la lettre qu'il avoit reçue du Nonce en France, & leur apprit tout de suite l'extrême plaisir qu'elle avoit paru faire au Roi & à la Reine d'Espagne. Toute l'assemblée entra alors dans la même disposition, & applaudit infiniment à la résolution que S. M. T. Chr. avoit prise, d'éloigner un Prince dont on regardoit le Ministére, comme la pierre d'achoppement à la réconciliation ; & de donner sa confiance à un Prélat, de la sagesse duquel, & de

ſon zéle pour leurs Majeſtés Cath., on ne doutoit pas un moment que cette réconciliation ne fût bientôt l'ouvrage.

Je n'étois point ſorti ce jour là de chez moi, & entre trois & quatre heures après midi, un Page de Milord Harrington me remit un billet de ce Miniſtre, par lequel il m'apprenoit l'arrivée du Courier du Nonce, & la-nouvelle qu'il avoit apportée. Je ne la reçus aſſurément point avec plaiſir. Tout ce qui s'étoit paſſé entre l'Evêque de Fréjus & moi, quand j'étois venu en Eſpagne, ne me permettoit point de douter qu'il ne me fût toujours contraire. Ainſi, le regardant comme un homme dont j'avois déſormais autant à redouter la mauvaiſe volonté que la puiſſance, je pris la réſolution de m'attacher entiérement à leurs Majeſtés Catholiq. qui m'avoient appellé à leur Cour, & de n'avoir plus aucune rélation avec le Comte de Morville, ni avec perſonne en France, ſur ce qui concernoit les affaires du tems; à moins que ce Miniſtre, ou l'Evêque de Fréjus lui-même, n'exigeaſſent de moi d'en uſer différemment.

La curioſité de ſavoir le détail de ce qui s'étoit paſſé en France, m'engagea à

ſuivre de près le Page que Milord Harrington m'avoit envoyé. Je trouvai ce Miniſtre ſeul chez lui ; nous raiſonnames long tems enſemble ſur l'événement qui venoit d'arriver. Il me demanda à ce ſujet avec amitié, & par la connoiſſance qu'il avoit des bontés dont le Duc de Bourbon m'honoroit, ſi la diſgrace de de ce Prince ne changeroit point ma ſition en Eſpagne ? M'offrant en même tems obligeamment, décrire à l'Evêque de Fréjus en ma faveur, & de lui faire connoître, combien mon ſéjour à Madrid pouvoit y être utile.

Je remerciai Milord Harrington des bons offices que je le voyois diſpoſé à me rendre. Mais en même tems je le priai, ſuppoſé qu'il fût queſtion de moi dans ſes lettres, de n'en parler qu'avec indifférence, & d'une maniére qui ne donnât pas le moindre ſujet à l'Evêque de Fréjus, de penſer que je vouluſſe m'attirer par ſon moyen quelque part dans la confiance de ce Prélat. Nous nous ſommes quittés, ajoutai-je, avec une médiocre affection l'un pour l'autre. Depuis que je ſuis en cette Cour, je ne crois pas que cette diſpoſition ait changé Mon empreſſement à offrir à l'Evêque

de

de Fréjus, dans la circonſtance préſente, un zéle pour ſes intérêts, dont il peut penſer qu'il n'a aucun beſoin, lui ſeroit à coup ſûr fort ſuſpect. Ainſi je crois devoir régler mes démarches à cet égard ſur ce qu'il me fera connoître, ou ſur ce que le Comte de Morville m'écrira : en attendant, je vais tâcher de répondre aux bontés que Leurs M. Cath. veulent bien me marquer, par un véritable attachement à leur ſervice.

Milord Harrington parut approuver ma maniére de penſer, & comme à l'occaſion de ce qui m'avoit perſonnellement regardé dans notre converſation nous étions entré dans bien d'autres détails, ſur les effets que produiroit en France & en Eſpagne la diſgrace du Duc de Bourbon, il me répéta de nouveau ce qu'il m'avoit dit précédemment, que l'Evêque de Fréjus ſeroit encore plus fidéle aux engagemens que la France avoit pris avec ſes Alliés, que le Duc de Bourbon lui-même ; & il agira, ajouta-t-il, avec d'autant plus de fermeté, que poſſédant toute la confiance du Roi, il ne craindra point, comme faiſoit le Prince, d'en donner des marques dans les occaſions.

Ayant paſſé aſſez de tems chez l'Ambaſſadeur d'Angleterre, j'allai, en le quittant, chez Don J.B. de Zuloaga, le prendre dans mon caroſſe pour nous aller promener. Il avoit appris la nouvelle du jour, dont le Palais & tout Madrid retentiſſoient, & que Leurs Maj. en témoignoient une joye infinie : comme je n'avois pas jugé à propos de lui découvrir malgré toute ma confiance en lui, combien je devois me défier de l'Evêque de Fréjus, & qu'il croyoit que j'étois avec ce Prélat preſque auſſi bien qu'avec le Duc de Bourbon : il me marqua une grande ſatisfaction de l'événement qui venoit d'arriver. » Il ne peut « produire, me dit-il, que d'heureux » effets en Eſpagne. C'étoit au Duc de » Bourbon perſonnellement, que L. M. » attribuoient tout ce qui avoit donné » lieu aux brouilleries des deux Cou- » ronnes. Le voilà éloigné de la Cour » comme on le déſiroit ici. Je ſuis per- » ſuadé que la méſintelligence ceſſera » bien-tôt, & que vous aurez la ſatis- » faction de la voir ſuivie d'une ſincére » réunion. »

Le raiſonnement de Don Juan paroiſſoit vraiſemblable. C'étoit le ſentiment unani-

unanime de tout le monde à Madrid, & il eût été imprudent & inutile de le combattre. Auſſi lui laiſſai-je croire que le mien y étoit parfaitement conforme, & pendant tout le reſte de la journée, ſoit avec lui, ſoit avec les autres perſonnes que nous rencontrâmes à la promenade, ou ailleurs, je tâchai de me comporter de façon, qu'il ne parût pas que le changement qui étoit arrivé en France pût m'intéreſſer, ou me cauſer la moindre inquiétude.

Les lettres dont le Courier du Nonce étoit chargé, ne faiſant mention que de l'éloignement du Duc de Bourbon, on atttendoit avec impatience celles de la Poſte ordinaire de France, pour être inſtruit des ſuites de cet événement. Elles arrivérent ſept ou huit jours après, avec le détail de ce qui s'étoit paſſé. On apprit alors que Mr. Le Blanc avoit été rétabli dans la place de Miniſtre de la Guerre, dont le Marquis de Breteuil qui en étoit pourvû avoit donné ſa démiſſion : (1) que ſur ce que Mr Dodun Control-

(1) Cette démiſſion fut auſſi peu volontaire que celle du Controlleur Général. l'Evêque de Fréjus, qui les connoiſſoit fort attachés au Duc de Bourbon, voulut ſe défaire d'eux, & il

Controlleur Général avoit jugé à propos d'imiter l'exemple du Marq. de Breteuil, Mr. le Pelletier des Forts avoit été nommé pour remplir ſa place; & qu'enfin par une viciſſitude aſſez ordinaire dans de ſemblables conjonctures, tous ceux qui pendant le Miniſtére du Duc de Bourbon avoient été exilés, venoient d'être rappellés, & entr'autres le Comte (2) & le Chevalier de Belliſle, Mrs. de la Jonchere & de Sechelles, (3) amis de Mr. le

il fallut acquieſcer à ſa volonté. Mais comme il n'y a point d'endroit où l'on cherche avec plus de ſoin, & cependant plus inutilement, à ſauver les apparences, que dans les Cours, ces deux Miniſtres affectérent de répandre que leur retraite étoit volontaire; & l'Evêque de Fréjus, qui étoit arrivé à ſon but, ne s'embaraſſa guéres de contredire cette opinion. Le détachement le plus héroïque paroît ſouvent ne rien coûter aux Miniſtres ou aux Courtiſans diſgraciés: Cependant perſonne n'eſt la dupe de leur indifférence. Mais n'importe, ils l'appliquent à toutes ſortes de circonſtances à peu près comme les remédes des Charlatans.

(2) A préſent Duc & Pair, Maréchal de France, & célébre par les importantes négociations dont il a été chargé à la Diéte de l'Election de l'Empereur CHARLES VII & dans pluſieurs Cours d'Allemagne.

(3) Intendant de l'Armée que commandoit en *Bohême* le Marechal Duc de BROGLIO, & depuis de celle de Flandre.

le Blanc, pendant que d'un autre côté, la Marquiſe de Prie, & M. Paris du Vernai qui paroiſſoient poſſéder toute la confiance du Duc du Bourbon, avoient été, la premiere exilée, l'autre mis à la Baſtille & ſes freres relégués dans leurs terres, (4) Au reſte on ne tariſſoit point ſur les louanges de l'Evêque de Fréjus. Il étoit le Reſtaurateur de l'Etat. Le Peuple de Paris marquoit, diſoit-on, un ſi grand contentement de lui voir prendre le Gouvernement, qu'on avoit été obligé d'ordonner aux Commiſſaires des Quartiers, de veiller à ce qu'il ne s'emportât pas à de trop grands excès de joye, ou à vouloir en donner des marques publiques; & ſelon toutes ces lettres, on alloit voir revenir le Siécle d'or.

La Cour d'Eſpagne étoit devenue ſur cette matiére l'echo de celle de France. Le Diſcours * que le Roi Très-Chrét. avoit prononcé dans ſon Conſeil, y char-

(4) L'utilité que le Cardinal de FLEURY lui-même a retiré dans la ſuite des lumiéres de Mrs PARIS, juſtifie bien l'uſage que le Duc de Bourbon en faiſoit, & la confiance dont il les honoroit.

* On le trouvera dans les *Piéces Juſtificatives*, *N°. II.* Tome VI

charmoit tout le monde. Et comme la mémoire du grand Prince, † dont S. M. annonçoit qu'Elle vouloit ſuivre l'exemple, eſt auſſi chérie que reſpectée par toute la nation Eſpagnole ; on regardoit la réſolution du jeune Monarque comme le préſage le plus certain d'un Régne le plus glorieux.

Les préventions publiques ſont comme les torrens, auxquels il eſt inutile de vouloir s'oppoſer dans le moment de leur violence. Je me gardai donc bien de combattre celles, où l'on étoit à Madrid ſur les heureux changemens que devoit produire entre les deux Cours de France & d'Eſpagne, la diſgrace du Duc de Bourbon, & je paroiſſois perſuadé, comme tout le monde, d'une prochaine réunion entre les deux Couronnes. Je ne doutois cependant point que ſi leurs Maj. Cath. vouloient faire dépendre leur réconciliation avec le Roi leur Neveu, de ſon acceſſion au Traité de Vienne, on ne changeât bien-tôt de ſentiment à Madrid. Car il n'étoit pas vraiſemblable que l'Evêque de Fréjus conſeillât au Roi une pareille démarche, &

† LOUIS XIV.

& qu'il commença ſon Miniſtére, pa
détruire l'alliance que le Duc de Bour
bon avoit faite ſi à propos, avec l'An-
gleterre & la Pruſſe, & dans laquelle la
Hollande étoit ſur le point d'entrer.

Mon devoir & ma ſituation en
Eſpagne, exigeant que j'écriviſſe à ce
Prélat ſur ce qui venoit d'arriver; je
m'acquittai de ce devoir en le félicitant
ſur la confiance entiére dont le Roi l'honoroit, ſur la ſatisfacton qu'on en reſſentoit en France & en Eſpagne, & ſur l'eſpérance qu'on concevoit dans l'un & dans l'autre Royaume, de voir bientôt arriver par ſa ſageſſe la réconciliation ſi déſirée des deux Rois, je terminois mon compliment, par le ſupplier de m'honorer de ſa protection auprès de Sa Maj. & par les aſſurances du déſir que j'avois de m'en rendre digne.

L'Archevêque d'Amida, le Comte de Salazar, & Don J. B. de Zuloaga, déſiroient fort de ſavoir ſi le changement de Miniſtére n'en porteroit aucun aux relations qu'ils ſavoient que j'entretenois avec le Comte de Morville, & le dernier eut à cet égard, ſans doute de concert avec les deux autres, une aſſez

longue

longue explication avec moi. Mon intérêt, & la circonſtance où je me trouvois, ne me permettant point de rien dire de poſitif ſur cet article, avant que j'euſſe appris comment on penſeroit en France ſur mon ſujet, je me contentai d'aſſurer Don J. B. de Zuloaga, que quoique véritablement je fuſſe plus attaché au Duc de Bourbon qu'à l'Evêque de Fréjus, je n'avois cependant aucun lieu de croire que ce Prélat me ſçut mauvais gré de cette diſpoſition, & que, comme ſuivant toute apparance, il n'ignoroit point les démarches que j'avois faites en Eſpagne, & la ſatisfaction qu'on en avoit témoignée en France, je pouvois préſumer, que ſoit par lui, ſoit par le Comte de Morville, j'apprendrois bien-tôt la conduite que je devois tenir. J'ajoutai enfin, qu'ayant écrit à l'Evêque de Fréjus, qu'il falloit attendre ſa réponſe, pour juger de ſes ſentimens, & de l'uſage qu'il vouloit faire de ma bonne volonté.

Don J. B. de Zuloaga, qui prenoit un véritable intérêt à ce qui me regardoit, me dit alors, qu'on avoit fait entendre à l'Archevêque d'Amida, & ſans doute à leurs Maj. que l'Evêque de

Fréjus

Fréjus étoit fort peu porté à me faire plaisir ; que ce Prélat, suivant toute apparence, me feroit bien-tôt venir en France ; ou que s'il me laissoit en Espagne, ce feroit sans vouloir m'employer à rien ; il y a, ajoûta-t-il, des personnes ici, sur le zéle desquelles l'Evêque de Fréjus compte, dit-on, depuis long tems, auxquelles on prétend encore qu'il accordera sa confiance préférablement à vous.

Il ne feroit pas difficile, répondis-je à Don Juan, de vous nommer ces personnes, mais comme vous les connoissez comme moi, cela feroit inutile. J'ignore au surplus, quelles assurances elles peuvent avoir de la vérité de tout ce que vous m'apprenez qu'elles débitent ou font débiter sur mon compte, ni jusqu'où se peut être expliqué l'Evêque Fréjus avec elles, sur sa maniére de penser pour moi. Quoi qu'il en soit, je laisse à ce Prélat à décider, ou de leur bonne-foi, ou de leur présomption ; & de tout ce que vous pouvez rapporter à l'Archevêque d'Amida & au Comte de Salazar, est, que dans l'ignorance où je suis actuellement sur tout cela, je m'en tiens, (ajoutai-

je

je en riant) à la maxime de l'almanach : *Dios ſobrè todo.*

Don J. B. après m'avoir encore entretenu de ce qui m'étoit perſonnel, me demanda ſi je connoiſſois les nouveaux Miniſtres qu'on venoit de mettre en place en France ? Je lui repondis, qu'à l'égard de Mr. le Blanc, j'avois eu avec lui des liaiſons d'amitié très-grandes, malgré tous les * malheurs qui lui étoient arrivés,

* Peu de perſonnes ont plus éprouvé que Mr. Le Blanc, l'inconſtance de la fortune, & tout ce qu'elle peut faire reſſentir de flatteur & de cruel. En effet, après avoir été choiſi dans le tems de la Régence, pour remplir la place de Miniſtre de la guerre, dont ſa capacité le rendoit digne, il la perdit le 1 Juillet 1723. par une Lettre de cachet, que le Marquis de la la Vrilliere, Secretaire d'État, lui porta, & par laquelle il lui étoit ordonné de ſe retirer à 30 lieues de Paris. Impliqué enſuite dans des accuſations de malverſation, & ce qui n'eſt pas moinr ſenſible dans l'aſſaſſinat du Sr. Sandrier, il fut mis à la Baſtille, où l'on conduiſit ſucceſſivement ſes Sécretaires, ſon Biblotécaire ; & preſque tous ceux qui avoient quelque rapport à lui. L'examen des crimes dont on l'accuſoit ayant été remis au Parlement, il eſſuya toute l'amertume & la honte de l'interrogation qui lui fut faite ſur les differens chefs d'accu-

rivés, & que j'étois persuadé qu'il conservoit pour moi les mêmes sentimens, mais que pour Mr. Pelletier des Forts, je n'avois jamais eu aucune relation avec lui, & ne pouvois rien dire de certain sur son caractére.

Nous raisonnâmes ensuite sur tous les mouvemens, que ce qui s'étoit passé à la Cour de France devoit y avoir produit. Don Juan me dit à cette occasion,

sion,

d'accusation qu'on intentoit contre lui, & Mr. ARNAUD DE BOEX, qui étoit chargé de cette Commission poussa même cette interrogation au-delà des bornes qui lui avoient été prescrites. Enfin Mr. LE BLANC, après être parvenu à se justifier des differens crimes qu'on lui imputoit, & avoir éprouvé dans une si triste circonstance, les effets les plus marqués de la généreuse protection de M. le Duc d'ORLEANS & de feu Mr. le Prince de CONTI, il fut élargi en 1725. & il se retira à la Campagne dans une de ses terres, aussi accablé de malheurs que d'infirmités. Le Duc de Bourbon qui s'étoit déclaré avec le plus de vivacité contre ce Ministre, ayant dans ces entrefaites été obligé de se retirer à *Chantilly*, l'Evêque de Fréjus obtint non seulement le rappel de Mr. LE BLANC, mais il le fit encore rétablir dans la place de Ministre de la Guerre. Son retour à la Cour fut accompagné d'un applaudissement & d'une distinc-

tion,

ſion, que l'Archevêque d'Amida & le Comte de Salazar lui avoient témoigné, que leurs Maj. paroiſſoient un peu inquiétes des diſpoſitions où pouvoient être pour Elles les nouveaux Miniſtres de France; & s'ils ſuivroient tous, les mêmes principes de l'Evêque de Fréjus, ſur les bonnes intentions duquel on les aſſuroit de toutes parts, qu'Elles pouvoient ſurement compter. Voulez-vous, lui dis-je, que je vous mette mon ſentiment par écrit, ſur toutes les queſtions

tion, qui le dédommagoient des humiliations & des longues peines qu'il avoit ſouffertes, Mais cette eſpéce de triomphe, tout éclatant qu'il fût, ne put cependant remédier à l'impreſſion que la diſgrace, les chagrins & une longue détention avoient fait ſur ſa ſanté. Elle fut toujours languiſſante, & ne lui laiſſoient goûter qu'imparfaitement la douceur de voir ſon innocence reconnue, & ſes ennemis humiliés. Ce Miniſtre ſe comporta à leur égard avec une modération qui lui fit beaucoup d'honneur; & le ſeul Mr. Arnaud de Boex, Maître des Requêtes & Conſeiller au Parlement, qui, dans les interrogations qu'il avoit été chargé de faire à Mr. Le Blanc, avoit montré plus de paſſion que de prudence, reçut ordre de ſe défaire de ſa Charge & de ſe retirer *à Angoulême*.

tions que vous me faites? » Oui, sans » doute, me repartit Don J. B. de Zu» loaga, & vous ferez un très-grand » plaisir aux deux personnes que je viens » de vous nommer ». Eh bien! revenez donc demain; & je vous promets, ajoûtai-je, de vous tenir parole, à condition cependant que le seul Comte de Salazard lira ce que je vous donnerai. Car pour votre Archevêque, les matiéres que je veux traiter, sont trop délicates pour les lui confier. Il pourroit me compromettre ici par quelque trait d'imprudence avec les personnes dont vous venez de me parler, & qui plus fines que lui, ne manqueroient point de faire ensuite des commentaires sur mes réfléxions, qui surement ne seroienr point à mon avantage.

Don Juan, en me quittant, me promit de se conformer à ce que je souhaitois; de mon côté j'écrivis un Mémoire, qui contenoit le portrait de l'Evêque de Fréjus, & de ceux qui devoient, suivant toute apparence, avoir quelque part au Gouvernement en France. J'exposois ensuite, comme par maniére de réfléxion, les effets favorables ou contraires aux vûes de leurs Majesté

Cath., que les dispositions & les intérêts de ces personnnes pouvoient produire dans la circonstance présente. C'étoit sans passion que je m'expliquois ; & je n'étois assurément prévenu d'aucun sentiment d'attachement ou de haine, envers ceux que je faisois paroître sur la scéne. Je pouvois, je l'avoue, avoir quelque méfiance sur la maniére de penser de l'Evêque Fréjus à mon égard ; mais elle ne m'empêchoit point de lui rendre justice, & d'ailleurs je n'avois pas lieu de le regarder encore comme mon ennemi déclaré.

Mon Mémoire parut à Don Juan Bautista & au Comte de Salazar, avoir un grand caractére de vérité, & très-propre à donner à leurs Maj. une juste idée de la situation présente de la Cour de France. Fidéles cependant l'un & l'autre à me garder le secret que j'avois exigé, le Comte de Salazar me fit seulement prier par Don Juan de trouver bon, que sans se désaisir du papier que je lui avois confié, il le lût simplement à l'Archevêque d'Amida, afin que ce Prélat pût satisfaire la curiosité de leurs Maj., sur plusieurs articles que contenoit mon Mémoire.

Je n'avois point alors éprouvé, comme je fis depuis, la perfidie de l'Archevêque d'Amida. Je le regardois à la vérité comme un homme d'un génie très-borné, mais j'étois fort éloigné de penser qu'il fut capable de manquer essentiellement à la bonnefoi & à la probité. Ainsi réfléchissant, que si ce Prélat venoit dans la suite à avoir quelque connoissance du Mémoire en question, le mystére que je lui en aurois fait, seroit très capable de l'offenser; je dis à Don Juan, qu'ayant une confiance entiére dans la prudence du Comte de Salazar & dans l'amitié qu'il me marquoit, je souscrivois avec plaisir à tout ce qu'il désiroit, & que je le priois seulement, quand il liroit mon Mémoire à l'Archevêque, de lui insinuer que je comptois sur sa discrétion,

Au bout de trois ou quatre jours, Don Juan vint me dire que le Comte de Salazar avoit communiqué mon Mémoire à l'Archevêque; & que celui-ci en avoit été si satisfait, qu'il avoit voulu absolument le donner à leurs Maj., qui, de leur côté en paroissoient aussi contentes, que de l'attachement que je montrois pour leurs intérêts. Il ajouta

que

que ce Mémoire étant entre les mains du Roi & de la Reine, je ne devois pas craindre qu'ils s'en serviſſent pour me compromettre avec la Cour de France. Ce diſcours de Don Juan me paroiſſant bien fondé, je me contentai de lui demander s'il étoit bien certain que mon Mémoire eut été remis à leurs Majeſtés? Et comme il m'aſſura que le Comte de Salazar l'avoit poſitivement chargé de me le dire, je n'eus plus d'inquiétude à ce ſujet, connoiſſant toute la ſureté qu'il y avoit à traiter avec leurs Maj. Cath. & leur exactitude à garder un ſecret, quand c'étoit avec Elles perſonnellement qu'on avoit à faire.

La curioſité que beaucoup de perſonnes avoient à Madrid d'apprendre les ſuites qu'entraîneroit pour moi le changement de Miniſtére en France, m'attirant beaucoup de viſites & de queſtions inutiles & embarraſſantes; je jugeai à propos, en attendant que je fuſſe inſtruit de ma deſtinée, de ſatisfaire l'envie que j'avois de voir *Tolédc*. Don Juan B. de Zuloaga, qui y avoit été, m'avoit parlé avec beaucoup d'éloges des richeſſes de l'Egliſe Cathédrale de cette Ville & des autres raretés qui s'y re-

marquent. J'y fis donc un petit voyage, & je paſſai en chemin faiſant par *Aranjuez*. C'eſt une Maiſon Royale, ſituée ſur les bords du *Tage*, & du *Xarama*, dont les Jardins, quoique dans un goût ancien, ſont fort agréables, & les avenues d'arbres qui conduiſent au Palais, extrêmement longues & belles. L'Empereur CHARLES V., qui, me dit-on avoit commencé à les faire planter, les peupla par un goût bien ſingulier, de corbeaux & de corneilles, qu'il y fit apporter exprès de Flandres; car auparavant on n'en voyoit point en Eſpagne. Ces animaux ont ſi bien ſuivi depuis les intentions de ce Prince, qu'on peut dire, qu'ils regardent ces beaux arbres comme leur unique héritage, s'écartant ſi peu de ce ſéjour qu'on n'en voit preſque point ailleurs.

Mr. l'Archevêque * de Toléde, qui m'honoroit d'une amitié, dont j'aurai plus d'une occaſion de parler dans la ſuite, m'avoit donné une Lettre pour un de ſes Neveux, nommé ce me ſemble, *Don*, ANDREZ CANNO, Archidiacre d'*Alcaraz*, dans l'illuſtre Chapitre

* Don *Diego de Aſtorga y Ceſpedez*.

tre de cette Eglise Métropolitaine. Celui-ci s'offrit avec toute la politesse possible, de me faire voir lui-même, ce qui pouvoit le plus exciter ma curiosité: Et comme elle rouloit principalement sur les richesses du trésor de l'Eglise, & sur ce qui concerne le *Rit* (1)*Mozarabique*, qui s'y observe encore; il me

 donna

(1) Les Visigots *Ariens*, s'étant rendus maîtres de presque toute l'Espagne, ils introduisirent dans le culte, plusieurs changemens conformes à leurs sentimens. Mais ces peuples étant rentrés dans la suite dans le sein de l'Eglise, par les soins de leur Roi RECCAREDE, frere du St. Prince & Martyr HERMENEGILDE, & par les instructions de St. LEANDRE, Archevêque de *Seville*; on travailla après leur conversion, à établir un culte uniforme dans les Eglises d'Espagne: & cette Liturgie, qui fût appellée après *Mozarabique*, est attribuée pour l'ordre & la disposition à St. LEANDRE, & à St. ISIDORE son successeur, qu'on dit aussi avoir eu part à sa composition. Ainsi elle est, comme on voit, de la fin du cinquiéme siécle. Il n'y a pas d'apparence cependant, que ce soit St. LEANDRE qui l'ait entiérement composée; mais il est très-vraisemblable qu'il suivit, pour le choix des priéres & des cérémonies, les usages reçus & autorisés dans les Eglises Catholiques de son tems.

Cette

donna rendez-vous le lendemain matin de mon arrivée, dans une Chapelle assez grande, au bas de l'Eglise Cathédrale, où l'Office se fait, & la Messe se dit conformément à ce Rit. J'eus la satisfaction

Cette Liturgie ainsi établie, ayant donc été observée par celle d'Espagne, jusqu'au tems que les Arabes s'emparérent de presque tout ce Royaume, les Chrétiens qui furent soumis à ces peuples, & qu'on nomma *Mozarabes*, n'ayant que peu de comunication avec les autres Eglises Chrétiennes, conservérent toujours les mêmes usages, sans admettre les changemens qui s'étoient insensiblement introduits ailleurs dans l'Office public.

ALPHONSE VI. Roi de Castille, ayant repris *Toléde* en 1085. sur les Maures, & trouvant parmi les Chrétiens cette Liturgie, telle qu'elle étoit pratiquée depuis St. LEANDRE; ce Prince fit assembler plusieurs Evêques pour régler les affaires de la Religion: & il vouloit, aussi bien que la Reine CONSTANCE son Epouse, qu'on abolit l'Office *Mozarabique*, & qu'on y substituât celui de *Rome*, que presque toutes les autres Eglises Chrétiennes suivoient. Le Pape, pour favoriser ce changement, envoya RICHARD, Abbé de *St. Victor* de *Marseille*, au Roi ALPHONSE; & cet Abbé, de concert avec ce Prince, la Reine, & BERNARD, nommé à l'Archevêché de *Toléde*, travailla à établir l'usage de l'Office Romain. Mais, ni ses exhorta-

tion d'y en entendre une, célébrée selon cette ancienne & vénérable Liturgie. J'examinai ensuite les Livres qui la contiennent, & j'y remarquai avec plaisir, la foi de la réalité, & de l'adoration de la

hortations, ni l'autorité du Roi, ne purent déterminer le Clergé, la Noblesse & le Peuple, à consentir à la proposition. Dans cette circonstance, on s'avisa de recourir pour décider l'affaire, à un expédient bien extraordinaire : car on choisit deux Chevaliers qui devoient dans un combat singulier, soutenir l'un l'Office Romain, & l'autre l'Office *Mozarabique*. La chose ainsi déterminée, les deux Champions en vinrent, dit-on, aux mains, & le premier fut vaincu. Cette épreuve n'ayant apparemment point encore paru suffisante, on en admit une autre d'une espéce différente : car, après beaucoup de priéres & de processions, on alluma un grand feu dans lequel on jetta un Missel Romain, & un Missel Mozarabe. Le sort du premier, dit-on, fut aussi malheureux, que l'avoit précédemment été, dans le combat, celui de son défenseur : il fut brûlé, pendant que le Missel Mozarabe resta sain & entier. Le Roi, la Reine, ni l'Abbé Richard, n'osérent plus, après cet événement, insister davantage sur le changement qu'ils avoient proposé ; & on consentit que les anciennes Paroisses continuassent de faire l'Office Mozarabique, en ordonnant seulement aux Chrétiens, qui avoient

divine Euchariſtie, même hors de ſon uſage ; la priére pour les morts ; l'invocation des Saints & le culte des Images ; l'uſage des lumiéres pendant le ſaint Sacrifice & l'Office divin ; celui de l'encens, des Ornemens & des autres Cérémonies : Et cette conformité ſi exacte de la foi de l'ancienne Egliſe, ſur des points ſi eſſentiels, avec celle de notre tems, me fit ſentir mieux que je ne puis l'exprimer, le bonheur d'être né dans le ſein de l'Egliſe Romaine, l'unique & fidéle dépoſitaire de la vérité.

De

vêcu ſous la domination des Maures, de ſe retirer, & qu'au ſurplus les autres Egliſes feroient l'Office Romain.

Dans la ſuite des tems, les anciennes familles Mozarabes venant peu à peu à s'éteindre & à être remplacées par de nouvelles, on introduiſit enfin dans toutes les Egliſes l'Office Romain ; & on ſe contenta ſimplement de célébrer en certains jours la Meſſe ſelon le Rit Mozarabiqne.

Enfin, le Cadinal XIMENES, Archevêque de *Toléde*, déſirant avec raiſon de conſerver dans ſon Egliſe ce précieux monument de l'antiquité, fit de nouveau imprimer à ſes frais les Miſſels, Breviaires, Rituels & autres Livres à l'uſage des Mozarabes : & c'étoit de ceux-là dont on ſe ſervoit encore quand je fus à *Toléde*.

De la Chapelle où le Rit Mozarabique s'obſerve, le neveu de Mr. l'Archevêque de Toléde me conduiſit à la Chapelle de la ſainte Vierge, qui répond parfaitement par ſa richeſſe à la vénération ſinguliére, que toute la Nation Eſpagnole montre pour la Mere de Dieu. Il me fit voir auſſi derriére le Chœur, l'Autel où le S. Sacrement repoſe, & que le pieux Archevêque ſon oncle faiſoit alors conſtruire avec une magnificence digne de ſa Religion. Nous paſſâmes enſuite dans ce qu'on appelle le Tréſor, qui eſt une grande & magnifique Piéce. C'eſt-là qu'on tient beaucoup de Reliques dans des Châſſes d'une grande richeſſe; & qu'on garde auſſi un vaſe très-peſant, conſtruit du premier or qui fut porté des Indes en Eſpagne. Ce vaſe eſt placé ſur une eſpéce de grande table d'argent, environnée d'Ornemens & de Girandoles du même métail; & il eſt conſacré à porter le Saint Sacrement le jour de la Fête de Dieu.

La magnificence paroît de toutes parts dans cette illuſtre Métropolitaine d'Eſpagne; l'argenterie qui s'y trouve va à des ſommes immenſes, & ne contribue

pas peu à la Majesté avec laquelle on y fait le Service divin. A la vue de tant de Richesses, je dis à l'Archidiacre Don Andrez Canno, que je pouvois lui tenir le discours de la Reine de *Saba* à *Salomon*: Que dans le recit qui m'avoit été fait de la magnificence de son Eglise, on ne m'avoit pas rapporté la moitié de ce que je voyois de mes yeux. Après quelques autres propos semblables sur les diverses choses que j'avois vûes, & sur la beauté des peintures du plafond du Trésor, l'Archidiacre me rapporta, sans doute, pour me faire plaisir, que l'Eglise de Toléde avoit toujours honoré St. LOUIS d'un culte particulier, en reconnoissance du don de plusieurs Reliques que ce St. Roi avoit fait à cette Eglise à son retour de la Terre Sainte, & qu'on m'avoit effectivement fait voir. L'ordre, ajouta-t'il, que le Roi a donné depuis qu'il est monté sur le trône, que la Fête de St. Louis fût observée dans tous ses Etats, à été reçu dans cette Eglise avec un véritable plaisir.

Presque toute la matinée s'étant passée à examiner ce que je viens de rapporter, je pris congé de l'Archidiacre

pour me retirer chez moi. A peine y fus-je arrivé, qu'il m'y envoya un régal de toutes ſortes de confitures, de fruits, de vins & d'autres mets, en me mandant qu'il viendroit ſur le ſoir me prendre, pour me conduire dans les autres endroits de la Ville que je croirois digne de ma curioſité. Celui de tous que j'euſſe le plus ſouhaité de voir, étoit l'ancien Palais des Rois Maures, nommé l'*Alcazar*, que CHARLES V. avoit fait embellir; mais qui fut brûlé par les troupes de l'Empereur CHARLES VI. au mois de Novembre 1710, quand ils abandonnérent Tolède. Je crus donc très-inutile d'aller conſidérer les ruines de cet ancien édifice, & les reſtes de ſon ancienne ſplendeur, & je me rendis à l'Archevêché, avant que Don Andrez Canno ſortit pour me venir chercher. Il me fit parcourir toute cette vaſte maiſon, qui, fort dénuée d'ornemens, au moins dans ce tems là, n'a rien de remarquable que ſa grandeur. Quand nous fûmes de retour dans ſon appartement, il me donna toutes ſortes de rafraîchiſſemens ſelon l'uſage du Païs; & il me mena enſuite à la promenade dans des endroits d'où l'on découvre

une

une très-belle vûe. Ce fut là où nous nous séparâmes, après toutes sortes de témoignages d'amitié & de politesses de sa part, & de reconnoissance de la mienne.

Au sortir de Toléde, je vins coucher à *Illescas*, qui est une petite Ville assez jolie, à moitié chemin de Toléde à Madrid; d'où je me rendis dans cette Capitale, cinq ou six jours après que j'en étois parti.

J'appris en y arrivant, que malgré tous les bruits qui se répandoient d'une prochaine réconciliation, leurs Majestés Catholiques ne laissoient pas de faire passer un gros Corps de troupes sur les frontiéres de la France, & qu'on comptoit de faire cantonner plus de trente mille hommes d'Infanterie & près de dix mille chevaux, le long des Pirénées, depuis *Puicerda* jusqu'à *Rose*.

L'Archevêque de Toléde, chez qui je fus le lendemain de mon arrivée, pour le remercier de tous les témoignages d'amitié que son Neveu m'avoit donné; me dit que le Courier qui étoit venu porter au Nonce la nouvelle du changement de Ministére en France, étoit reparti assez brusquement, & qu'il étoit vrai-

vraisemblable que l'Evêque de Fréjus dans sa lettre au Roi d'Espagne, avoit fait quelques propositions d'accommodement, & vouloit se servir du Nonce, pour obtenir d'être écouté par sa médiation. » Mais, ajouta le Prélat, l'Evê-
» que de Fréjus prend là, entre nous
» soit dit, un Confident un peu sus-
» pect, & qui sûrement ne fera rien
» que de concert avec le Comte de Ko-
» nikseg : & ce canal, à votre avis, est-
» il bien sûr, ou du goût de vos nou-
» veaux Ministres ? «

Comme j'ignorois entiérement les dispositions de l'Evêque de Fréjus, & ce qu'il avoit écrit au Nonce, & à d'autres personnes de la Cour; je ne repliquai rien à l'Archev. de Tolede qui pût détruire l'opinion où l'on étoit à Madrid, & où il pouvoit être lui-même, que l'Evêque de Fréjus préféreroit la Ligue de Vienne à celle d'Hanover. Je me contentai de lui dire, que jusqu'à ce que l'on vît quel train prendroient désormais les affaires en France, il étoit bien difficile de juger des suites qu'auroient tous les changemens qui y étoient survenus; mais que j'étois très-persuadé avec le public, qu'ils ne pouvoient qu'ê-

tre avantageux à la réunion des deux Couronnes.

Depuis que j'avois appris que le Duc de Bourbon étoit exilé à Chantilli, je m'étois entiérement abstenu de rien écrire au Comte de Morville de ce qui se passoit en Espagne; & j'étois fermement résolu, comme je l'ai dit, de ne faire aucune démarche auprès de lui, qui pût autoriser l'artificieux Evêque de Fréjus à me faire sentir, qu'il regardoit comme inutiles les rélations que j'entretenois avec ce Ministre, & à les faire entiérement cesser. Soit que le Comte de Morville soupçonnât ce que je pensois à cet égard, soit qu'il eût appris par le Duc de Bourbon, que j'étois parti de France assez mécontent de l'Evêque de Fréjus : il crut devoir me rassurer par une lettre qu'il m'écrivit, en date du 24 Juin 1726, dans laquelle il m'apprenoit que l'Evêque de Fréjus possédoit désormais toute la confiance du Roi; que les changemens qui étoient arrivés, n'en devoient porter aucun au zéle que j'avois montré jusqu'alors pour le service de Sa Majesté; qu'il m'exhortoit de continuer à en donner des marques, & à l'informer, comme par le passé,

paſſé, de tout ce qui viendroit à ma connoiſſance. Malgré tous ces témoignages des favorables diſpoſitions où le Comte de Morville étoit pour moi, & du deſir que je m'appercevois qu'il avoit que je lui écriviſſe à mon ordinaire; je jugeai pourtant à propos, avant de prendre ce parti, d'attendre encore que j'euſſe vû par la réponſe que l'Evêque de Fréjus feroit à mon compliment, ſi le ſtile de ſa lettre paroîtroit conforme à ce que le Comte de Morville me diſoit dans la ſienne, & ce que m'écriroit auſſi Mr. le Blanc.

Don Juan-Bautiſta de Zuloaga, toujours fort curieux de ſavoir dans quels ſentimens les Miniſtres de France étoient ſur mon compte, ne me voyoit point, qu'il ne me demandât là-deſſus quelque nouvelle. Ainſi, ayant reçu peu de jours après mon retour de Toléde, la lettre du * Comte de Morville dont je viens de parler, je la lui donnai à lire. Il me pria de la lui laiſſer pour la communiquer

* Elle eſt reſtée entre les mains de l'Archevêque d'*Amida*, auſſi bien que les réponſes de l'Evêque de *Fréjus*, & de Mr. Le Blanc.

quer à l'Archevêque d'Amida & au Comte de Salazar, qui l'un & l'autre, me dit-il, ſouhaitent autant que moi, que votre Cour continue à vous employer dans celle-ci.

Au bout de dix à douze jours, je reçus, par la Poſte de France, les réponſes de l'Evêque de Fréjus & de Mr. le Blanc; toutes deux, autant que je puis m'en ſouvenir, en date du 8 Juillet 1726. Le Prélat me diſoit dans la ſienne, qu'il recevoit avec plaiſir les aſſurances que je lui donnois de la part que je prenois à ce qui le regardoit. Il ajoutoit, qu'il ſouhaitoit ardemment de pouvoir contribuer à la réconciliation des deux Couronnes, & en particulier de donner en toute occaſion au Roi d'Eſpagne, des marques de ſon zéle & de ſon reſpect. Et ſans me rien dire ſur la conduite que je devois tenir en Eſpagne, ni ſur celle que j'y avois tenue depuis que j'y étois, il finiſſoit ſa lettre par les complimens ordinaires des gens en place; que je pouvois compter ſur ſon empreſſement à me donner, en toute occaſion, des preuves de l'envie qu'il avoit de m'être bon à quelque choſe.

A

A l'égard de Mr. le Blanc, il se servoit de toutes les expressions les plus obligeantes, pour me faire connoître, que son amitié pour moi & pour ma famille étoit toujours la même. Il me prioit de lui donner souvent de mes nouvelles, & terminoit sa lettre, par me souhaiter tout le bonheur possible dans la Cour où j'étois, & sur-tout, ajoutoit-il, celui de pouvoir contribuer à la réunion des deux Couronnes, que tout le Royaume de France désiroit, & lui encore plus que personne.

Je remis ces deux lettres en original à Don J. B. de Zuloaga ; & il les porta à l'Archevêque d'Amida & au Comte de Salazar. † Outre ces deux lettres, je lui en communiquai aussi une * du Marquis de Bissy, où il me disoit, que le Comte de Morville dans une conversation qu'il avoit eue avec lui, paroissoit toujours extrêmement content de ma conduite, & l'avoit même chargé de me l'apprendre, & de me dire en même tems qu'il s'attendoit que j'aurois toujours la même exactitude à lui rendre compte de ce

† Ces lettres sont restées entre leurs mains.
* Dans les papiers enlevés par ordre du Cardinal de Fleury.

ce qui se passoit en Espagne. Le Marquis de Bissy me pressoit fort, de me conformer à ce que ce Ministre desiroit, & de cultiver par ce moyen l'amitié & l'estime qu'il témoignoit avoir pour moi. Bien persuadé de mon côté, que les marques qu'il me donnoit de l'une & de l'autre étoient sincéres, je me sentois très disposé à entretenir fidélement le commerce de lettres que j'avois avec lui : mais comme en même tems ce que j'avois éprouvé des artifices de l'Evêque de Fréjus, & ce que je savois de l'espéce de froideur avec laquelle nous nous étions séparés, me tenoit fort en garde contre lui, je me proposai, dans la circonstance délicate où je me voyois, de tenir une conduite si mesurée, qu'elle ne donnât aucun sujet à ce Prélat, de me faire passer pour un homme, qui voulût s'attirer une confiance de sa part, dont peut-être il ne me jugeoit pas digne, ni de me reprocher, par un silence affecté, que je manquois de zéle pour le service du Roi.

Cette précaution me parut d'autant plus nécessaire, que je ne tardai point à appercevoir, que depuis que l'Evêque de Fréjus étoit à la tête des affaires en

France,

France, il paroiſſoit faire entrer dans ſa maniére d'agir, pour ſe reconcilier tous les partis, beaucoup de petites ruſes, qui, ne pouvant manquer d'être découvertes, devoient naurellement donner aux uns & aux autres, une méfiance commune de ſes vues.

En effet, dans le même tems que j'apprenois de Milord Harrington, que le Comte de Morville, par l'ordre, ſans doute, de ce Prélat, s'expliquoit dans ſes lettres d'une maniére conforme aux engagemens que la France avoit pris avec ſes Alliés ; il me revenoit d'un autre côté, que l'Evêque de Fréjus, dans celles qu'il écrivoit, tantôt à la Ducheſſe de St. Pierre, & tantôt au Marquis de la Roche, ou aux Peres Bermudez & l'Aubruſſel, ſembloit preſque contredire ce Miniſtre, & s'expliquoit au moins ſi obſcurément, ſur ce qui concernoit les moyens qu'on pouvoit prendre pour terminer la réconciliation, qu'à l'entendre parler, elle pouvoit ſe conclure, en laiſſant ſubſiſter toute l'union de la France avec l'Angleterre & la Pruſſe, & toute celle de l'Eſpagne avec l'Empereur.

Cette diſpoſition, que je remarquois dans ce Prélat, à prendre comme un Caméléon

méléon tant de formes différentes, me fit soupçonner qu'il falloit se résoudre, quand on travailloit sous ses ordres, à lui voir recueillir scrupuleusement toute la gloire du succès, & rejetter facilement sur autrui, les suites fâcheuses & embarrassantes des rafinemens de sa politique. Je laissai donc sans nulle envie, le soin & la gloire de démêler les véritables sentimens de ce Ministre, aux confidens & confidentes qu'il se ménageoit à Madrid; & il me paroissoit que j'étois amplement dédommagé, de n'être point compris dans ce nombre, par l'embarras où j'apprenois que ces personnes se trouvoient souvent, pour soutenir auprès de L.M.C. tout ce qu'elles avoient avancé des changemens favorables à leurs vues, que le ministére de l'Evêque de Fréjus devoit opérer.

Ce n'étoit pas au reste les partisans seuls de l'Evêque de Fréjus à Madrid, qui s'efforçoient de donner cette idée. On peut dire qu'elle étoit devenue générale dans toute l'Europe; & qu'on paroissoit persuadé de toute parts, comme je l'ai dit, que la disgrace du Duc de Bourbon, & l'élévation de l'Evêque de Fréjus devoient produire infailliblement la

réunion

réunion des deux Couronnes. En effet, auſſi-tôt que l'un & l'autre furent ſçues en Angleterre, on y vit baiſſer les fonds publics. Quant à la Cour de Vienne, quoiqu'on affectât d'y publier, que tous les changemens qui étoient arrivés en France ſeroient très avantageux à Leurs Maj. Imp. & Cath. & ſerviroient même à conſerver la bonne intelligence qui régnoit entr'Elles ; on conçu néanmoins tant de ſoupçons du contraire, & tant de crainte d'apprendre tout d'un coup la réconciliation des deux Rois conclue, que l'on envoya, dès qu'on fut inſtruit de la deſtitution du Duc de Bourbon, un Courier au Comte de Konikſeg à Madrid, avec d'amples inſtructions ſur la maniére dont il devoit s'y conduire pour empêcher un pareil événement, ou pour le faire au moins dépendre de la médiation de l'Empereur.

Le Roi de Pruſſe de ſon côté, ne marqua pas moins d'inquiétude; il témoigna au Comte de Rottembourg, Ambaſſadeur de Françe, qu'il craignoit, que ſous le Miniſtére de l'Evêque de Fréjus, qui, par délicateſſe de con-

conſcience, † avoit jugé à propos de ſe démettre de ſon Evêché, l'Alliance du Roi Très-Chrétien avec les Proteſtans ne fût pas de longue durée, & que Sa Maj. ne lui préférât celle qui s'étoit faite à Vienne.

Les conſéquences qui réſultoient pour la France d'une opinion ſi univerſellement

† Extrait de la Lettre Paſtorale de Mr. l'Evêque de *Fréjus*, lorſqu'il étoit ſur le point de quitter le Gouvernement de ſon Diocéſe. *Du* 30 *Avril* 1715.

» Nous ne ſentons que trop, par l'amertume » de notre douleur, diſoit S. GREGOIRE, » combien il eſt dur & péſant de gouverner » dans les tems de trouble & de diviſion; avec » combien plus de raiſon devons-nous former » la même plainte, nous qui n'avons ni les » lumiéres, ni la ſcience, ni l'autorité, ni la » Sainteté de ce grand Pape, & qui vivons » dans un ſiécle plus malheureux encore que le » ſien. »

A cinquante-neuf ans le gouvernement d'un Diocéſe effrayoit Mr. l'Evêque de Fréjus, 17. ans après, celui d'un grand Royaume lui a paru ſi léger, que ſon attention de n'en partager les ſoins avec perſonne, a été juſqu'au ſcrupule. Eſt-ce le pur zéle du bien public, ou un déſir immodéré de dominer, qui ont cauſé des ſentimens ſi oppoſés? C'eſt au public à en juger.

ment répandue, & qui tendoit à lui faire perdre tous ses Alliés, étoient trop importantes, pour que cette Puissance ne s'attachât point à les arrêter. On enjoignit donc à tous les Ministres du Roi dans les Cours Etrangéres, de désabuser promptement les Souverains auprès desquels ils résidoient, des faux bruits qu'on répandoit; & de les assurer, que quoique le Roi désirât sincérement de se réconcilier avec le Roi d'Espagne, ce ne seroit cependant jamais aux dépens de la bonne foi. Pour tranquilliser encore davantage le Roi de Prusse, qui paroissoit le plus allarmé; l'Evêque de Fréjus, en écrivant au Comte de Rottembourg, Ambassadeur de France à Berlin, le chargea de faire connoître à Sa Majesté Prussienne, outre ce que je viens de dire; que le Roi avoit été élevé dans le principe d'être toujours religieux observateur des Traités qu'il feroit, même avec les Infidéles, à l'exemple du Roi St. LOUIS, qui garda exactement la parole qu'il avoit donnée aux Sarasins pendant sa captivité. La comparaison que l'Evêque de Fréjus sembloit faire entre ces derniers & les Protestans, n'avoit, je l'avoue, rien de

bien flatteur pour un Prince de leur Communion ; le Prélat cependant ne laiſſa pas de s'en ſervir, & même utilement : car le Roi de Pruſſe témoigna au Comte de Rottembourg la ſatisfaction qu'il avoit d'apprendre les diſpoſitions où étoit Sa Majeſté Très-Chrétienne, d'obſerver le Traité d'Hanover, & que l'Evêque de Fréjus lui inſpirât ces ſentimens.

Les précautions que ce Prélat prenoit pour faire tomber tous les raiſonnemens qu'on avoit débité d'abord ſur les changemens que ſon Miniſtére devoit produire en faveur de l'Eſpagne, & ſur ſon intimité avec Mr. Horace Walpole, Ambaſſadeur d'Angleterre en France, ne tardérent pas à être ſçûes à Madrid. Et comme il eſt bien difficile d'approuver ce qui paroît contraire à nos intérêts, les louanges qu'on avoit prodiguées à l'Evêque de Fréjus à la Cour d'Eſpagne, dans les premiers momens qu'on y avoit appris qu'il poſſédoit ſeul la confiance du Roi Très-Chrétien, ſe refroidirent beaucoup ; c'étoit ſouvent avec peu de fruit, que les partiſans de ce Prélat cherchoient à juſtifier ſes démarches.

C'eſt

C'eſt un métier très-dangereux, que celui de s'ériger en Prophête, quand c'eſt ſeulement par ſon eſprit particulier qu'on parle ; & ce ne fut pas une précaution inutile aux anciens faiſeurs d'Oracles, de s'expliquer ſi énigmatiquement, qu'on pût toujours trouver quelque ſorte de rélation entre les événemens qui arrivoient, & ce qu'ils en avoient prédit. Par malheur pour les confidens de l'Evêque de Fréjus à Madrid, ils n'avoient pas ſuivi cette maxime. Au contraire, ils avoient annoncé ſi clairement les grands & prompts effets que devoit produire ſon zéle pour la Cour d'Eſpagne, que leurs Majeſtés ne voyant rien arriver de ſemblable, & appercevant même chaque jour combien ce Prélat paroiſſoit éloigné de s'unir à la Cour de Vienne, n'avoient plus aucune confiance dans leurs Prophéties, & les regardoient inſenſiblement comme celles des faiſeurs d'Almanachs.

J'étois ſouvent témoin des diſcours qui ſe tenoient à cet égard, & auſquels je m'étois bien attendu. Mais comme je n'avois reçu aucune inſtruction de l'Evêque de Fréjus, ſur ce que je devois dire en pareil cas, & que je voyois, par le

silence qu'il gardoit avec moi, qu'il se méfioit apparemment, ou de ma bonne volonté, ou de mes lumiéres; j'abandonnai sans peine à ceux dont il avoit sans doute meilleure opinion, le soin de faire connoître l'utilité & la justice de ses desseins.

Pendant que tout ceci se passoit à Madrid, l'arrivée de l'Amiral WAGER avec son Escadre dans le Nord, changea si fort la face des affaires en ce Païs-là, que je crois à propos d'en dire ici quelque chose, à cause de la rélation qu'elles avoient avec ce qui se passoit en Espagne & à Vienne.

J'ai observé que la Cour de Dannemarck, soupçonnant l'Impératrice de Russie de former de vastes projets en faveur du Duc d'Holstein, avoit secrettement sollicité le Roi d'Angleterre de lui envoyer du secours; & que ce Monarque s'étoit d'autant plus volontiers déterminé à le lui accorder, qu'il se croyoit intéressé autant que le Dannemarck, à s'opposer aux desseins de l'Impératrice de Russie. L'Amiral Wager ayant donc mis à la voile de la *Buoy de Nore* le 28 Avril, avec une Escadre de vingt-trois vaisseaux de ligne, deux brulots

brulots & un vaiſſeau d'Hôpital, il arriva à la Rade de Coppenhague le 4 Mai. On le vit arriver avec joye ; & dans l'audience que le Roi de Dannemarck lui donna deux jours après ſon arrivée, il régla avec ce Prince ce qui concernoit la jonction de la Flotte Danoiſe avec celle d'Angleterre. Après quoi, il eut l'honneur de régaler Sa Majeſté Danoiſe, le Prince Royal, & pluſieurs Miniſtres & Seigneurs Danois ſur ſon bord, & il leur fit voir à cette occaſion ſon Eſcadre rangée en bataille.

Auſſi-tôt après l'arrivée de cet Amiral devant Coppenhague, on donna des ordres très-précis à tous les Officiers & à toutes les troupes auſquelles celles d'Hanover devoient ſe joindre en cas de beſoin, de ſe tenir prêtes à marcher au premier commandement, & on acheva d'équipper promptement les vaiſſeaux qui étoient deſtinés à joindre l'Eſcadre Angloiſe. Pluſieurs des ſujets du Roi de Dannemarck étoient engagés au ſervice des Princes Etrangers, & en particulier à celui de la Ruſſie, ſur la Flotte de laquelle il y en avoit grand nombre. Ce Monarque, dans la vûe vraiſemblablement d'affoiblir cette der-

niére, fit publier une Ordonnance, qui, revoquant la permission qu'il avoit donnée à ses sujets de prendre ce parti, les obligeoit à revenir dans leur Patrie, aussi-tôt que les Puissances, au service desquelles ils étoient entrés, cesseroient de vouloir vivre avec Sa Majesté Danoise dans une bonne intelligence.

L'Amiral Wager, après avoir été témoin de toutes les mesures que le Roi de Dannemarck prenoit pour seconder les vûes du Roi d'Angleterre, remit à la voile, & arriva le 18 Mai 1726 à la vûe d'*Elsenap* sur les côtes de Suéde. C'est-là que Mr. POINTZ, Ministre de la Grande Bretagne, alla aussi-tôt le joindre sur son bord, & le conduisit le lendemain à Stockholm chez le Comte de HORN, Président de la Chancellerie. Cet Amiral, dans la visite qu'il rendit à ce Seigneur, lui communiqua la copie de la lettre du Roi d'Angleterre à Sa Majesté Suédoise. Le sur-lendemain, il eut audience de ce Monarque, dans laquelle il l'assura que le Roi son Maître ne l'avoit envoyé dans la Mer Baltique, que pour veiller à la sûreté des Etats de Sa Majesté, & pour con-

concourir avec Elle, à maintenir la paix & la tranquillité dans le Nord. Cette assurance ayant paru être reçue avec une entiére satisfaction de la part du Roi de Suéde, l'Amiral Wager prit congé de ce Prince & de la Reine son Epouse, qui lui donnérent les marques les plus distinguées de leur bienveillance; & après être retourné à Elsenap, accompagné de Mr. POINTZ & du Comte de BRANCAS-CEREST, Ministres d'Angleterre & de France, il remit à la voile le 5 Juin, pour se rendre dans le Golphe de Finlande.

Le favorable accueil qui avoit été fait à l'Amiral Anglois à Stockolm, & la diligence avec laquelle le Roi d'Angleterre l'avoit envoyé pour y veiller, disoit-on, à la sûreté des Etats des deux Rois de Suéde & de Dannemarck, engagea Mr. Pointz à profiter d'une conjoncture si favorable, pour présenter un Mémoire * à Sa Majesté Suédoise qui contribuât à la déterminer d'accéder au Traité d'Hanover. Ce Mémoire, joint

* On le trouvera au Tome VI. *Piéces Justificatives*, No. *III.*

à la ſubite apparition de l'Eſcadre Angloiſe, eut le ſuccès que ce Miniſtre déſiroit. On aſſembla pluſieurs fois le Sénat à Stockholm, & on débattit dans cette aſſemblée avec beaucoup de chaleur, l'affaire de l'acceſſion au Traité d'Hanover. Elle paſſa enfin à l'affirmative; quoique ce ne fût pas par la pluralité des ſuffrages, y ayant eu nombre égal de Sénateurs pour & contre. Mais comme le Roi ſe trouva du côté des accédans, leur ſentiment, ſelon l'uſage, prévalut, & détermina la réſolution, qui ne fut cependant que proviſionnelle: l'examen, & l'entiére déciſion d'une affaire ſi importante, & d'une ſi grande conſéquence, ayant été renvoyé à la Diéte que le Roi convoqua pour le premier Septembre ſuivant.

Auſſi-tôt qu'on fut certain à Peterſbourg que l'Eſcadre Angloiſe paroiſſoit dans la Mer Baltique, l'Impératrice de Ruſſie, qui voyoit échouer tous ſes projets par l'arrivée de cette Eſcadre, jugea alors à propos de prévenir les ſuites du reſſentiment que la Suéde pouvoit avoir des deſſeins qu'on avoit ſoupçonné Sa Majeſté Czarienne de former contre cette Couronne. Dans cette

vûe,

vûe, elle fit préſenter un Mémoire au Roi de Suéde, dans lequel elle s'attachoit à faire connoître la fauſſeté des bruits qu'on avoit, diſoit-Elle, malicieuſement répandus, que la Flotte Ruſſienne devoit venir ſur les côtes de la Suéde, pour y favoriſer une révolution en faveur du Duc d'Holſtein; & pour preuve, au contraire, de l'amitié & de la bonne intelligence qu'Elle vouloit conſerver avec Sa Majeſté Suédoiſe, Elle offroit d'employer pour ſon ſervice toutes ſes forces, au cas que la Suéde eût ſujet de craindre d'être attaquée par quelque Puiſſance.

Ces aſſurances des intentions pacifiques de la Cour de Ruſſie, & de l'intérêt qu'Elle prenoit à la ſûreté des Etats du Roi de Suéde, venant un peu tard, furent reçûes aſſez froidement à Stockholm; & on y témoigna au Miniſtre Ruſſien, une reconnoiſſance proportionnée à l'opinion qu'on avoit de la bonne volonté de l'Impératrice Catherine.

L'arrivée de l'Amiral Wager à la Cour de Suéde, & les ſuites avantageuſes qu'elle avoit eues, auſſi bien que le Mémoire que Mr. Pointz avoit préſenté au Roi de Suéde pour l'engager

à accéder au Traité d'Hanover, furent bientôt fçûes à Peterfbourg. L'Impératrice de Ruffie, qui, dans les circonftances affez critiques où Elle fe trouvoit, avoit plufieurs raifons de ménager la Suéde, eut alors recours à un autre expédient pour retarder au moins, fi on ne pouvoit l'empêcher tout-à-fait, l'union de cette Couronne avec celles de France & d'Angleterre. Elle ordonna au Comte GOLLOWIN, fon Miniftre à Stockolm, de préfenter un nouveau Mémoire dans lequel, en fuppofant que l'Efcadre Angloife paroiffoit vouloir attaquer la Mofcovie, Sa Majefté Impériale croyoit devoir donner part au Roi de Suéde, que toute fa Flotte & fes Galéres étoient prêtes à fe mettre en mer, pour s'oppofer aux deffeins des Anglois : demandant là-deffus l'avis de Sa Majefté Suédoife, & en même tems, en cas d'infulte, les fecours que la Suéde devoit donner à la Mofcovie, felon les deux Traités qui fubfiftoient entre les deux Puiffances.

Le Comte Gollowin, pour fe conformer exactement aux ordres qu'il avoit reçus de fa Souveraine, préfenta au Comte de Horn le Mémoire dont je

viens

viens de rapporter la ſubſtance, préciſément le matin du jour qu'on devoit examiner dans le Sénat de Suéde, la réſolution qu'il convenoit de prendre ſur les propoſitions que faiſoient l'Angleterre & la France. Mais les vûes artificieuſes de la Cour de Ruſſie étoient trop viſibles dans ce Mémoire, ſur tout dans le moment qu'on le donnoit, pour que les prétendues allarmes de l'Impératrice de Ruſſie, le Conſeil qu'Elle demandoit, & le deſſein qu'Elle faiſoit ſemblant d'avoir pris, d'ordonner à ſa Flotte d'attaquer celle d'Angleterre, fiſſent aucune impreſſion ſur l'eſprit du Roi de Suéde. Ce Monarque, parfaitement inſtruit que l'Eſcadre Angloiſe, bien loin de venir troubler la tranquillité du Nord, devoit au contraire s'attacher uniquement à la conſerver, fit répondre au Comte Gollowin, que l'Impératrice ſa Maîtreſſe n'ayant rien à craindre de la part de l'Angleterre, il jugeoit que tous les armemens que cette Princeſſe faiſoit pour s'oppoſer aux deſſeins de l'Eſcadre Angloiſe, étoient très-inutiles, & que la Suéde par conſéquent n'étoit point obligée de lui accorder les ſecours qu'Elle ſeroit cependant

toujours fidéle à lui donner, quand les occasions le requerroient, conformément au Traité.

Dans le soin que l'Impératrice de Russie se donnoit pour détourner le Roi de Suéde de se rendre aux sollicitations des Rois alliés, elle étoit parfaitement sécondée par le Comte de FREYTAG, Ministre de l'Empereur à Stockholm: car, étant aussi peu satisfait que l'Impératrice Catherine, de voir le Roi & le Sénat de Suéde portés à entrer dans la Ligue d'Hanover, il ne se lassoit point de représenter aux Ministres Suédois, combien Sa Maj. Impériale auroit lieu de se plaindre, que si peu de tems après qu'Elle avoit accédé au Traité que la Couronne de Suéde avoit fait avec la Russie, S. M. Suéd. songeât cependant à s'unir à la France & à l'Angleterre. Ce Ministre ajoutoit même, comme par maniére de réflexion, que suivant toute apparence, le parti que le Roi de Suéde prendroit à cet égard, seroit bientôt suivi de la résolution que l'Empereur prendroit de son côté, d'accorder aux Rois de la Grande Bretagne & de Prusse, l'investiture des Duchés de Bremen, Verdeen, & Stetin, comme

Elec-

Electeurs de l'Empire, & de ſoutenir en même tems, de concert avec l'Imp. de Ruſſie, les intérêts du Duc d'Holſtein. Mais malgré toutes les ſollicitations, les ruſes, & les menaces des Comtes de Freytag & Gollowin, l'affaire de l'acceſſion au Traité d'Hanover alloit toujours ſon train à Stockholm, & il étoit facile d'appercevoir, que ſuivant toute apparance, la Diéte ſe conformeroit ſur cet article aux ſentimens du Roi & du Sénat.

L'Eſcadre Angloiſe étant partie d'Elſenap, entra dans le golphe de Finlande, & vint jetter l'ancre près de l'Iſle de *Nargen*, à trois mille de *Revel*. Le Commandant de cette Place, ne ſçachant trop comment prendre cette ſubite apparition, envoya à tout hazard faire un compliment à l'Amiral Wager, & lui demander en même tems à quel deſſein il s'approchoit ſi près de Revel avec ſon Eſcadre. Celui-ci, après l'avoir aſſuré n'en avoir aucun, dont on dût prendre ombrage, dépêcha auſſi-tôt un de ſes Capitaines avec une Fregate pour porter à *Cronſtadt* au Comte APRAXIN, Amiral de Moſcovie, la lettre que le Roi d'Angleterre écrivoit à l'Impératrice

de

de Russie. Cet Amiral l'ayant envoyé sur le champ à cette Princesse, Elle lui ordonna de dire au Capitaine Anglois, qu'il pouvoit retourner à son Escadre, où Elle envoyeroit la réponse, qu'Elle vouloit faire au Roi son Maître. Il se passa dix à douze jours, avant qu'Elle exécutât ce qu'elle avoit promis. Au bout de ce tems-là, le Comte Apraxin ayant reçu la Lettre qu'Elle écrivoit au Roi d'Angleterre; il envoya à l'Amiral Wager, le Capitaine *Mitchikoff* pour la lui porter; & comme on sera bien aise, peut-être, de la voir, aussi-bien que celle de Sa Maj. Britannique, on les trouvera toutes deux insérées au Tome VI. † telles que je les reçus à Madrid de Milord Harrington.

L'Impératrice de Russie s'attachoit principalement dans sa réponse, à faire connoître combien les soupçons du Roi d'Angleterre, sur l'intérêt qu'Elle prenoit au rétablissement du Roi Jacques, étoient mal fondés; aussi-bien que sur les autre projets qu'on lui attribuoit dans le Nord. Mais les grands

* arme-

† *Pieces Justificatives No. IV, & V.*

* armemens de terre & de mer, qu'on avoit vû faire à cette Princesse, & dont la dépense montoit, à ce qu'on disoit, à quinze-cens mille Roubles; ** vingt-deux Régimens d'Infanterie, qu'on devoit, disoit-on, encore embarquer sur la Flotte, avec un train considérable d'Artillerie, pendant que quinze à seize mille Chevaux avoient ordre de se tenir prêts à marcher; & enfin, beaucoup d'autres dispositions pour une grande entreprise, pouvoient faire douter de la sincérité des assurances que donnoit Sa Maj. Impériale, & justifier les sages & promptes mésures, que les Rois d'Angleterre, de Suéde & de Dannemarck avoient prises de concert, pour conserver la tranquillité dans le Nord.

La Flotte que ce dernier Monarque avoit armée, ayant joint l'Escadre Angloise sous les ordres du Vice-Amiral BILLE;

* On débita alors à Madrid, que la Flotte Russienne devoit être composée de 22. Vaisseaux de guerre, & de 75 Galéres à trois Rames, & qu'on devoit mettre du Biscuit sur cette Flotte pour trente mille hommes, pour trois mois.

** Le Rouble vaut quatres livres monnoye de France.

BILLE, le 24 Juin près de *Revel*, le Sr. de WESTPHALEN présenta à ce sujet à l'Impératrice de Russie un Mémoire, * du contenu du quel S. Maj. Imp. parut extrêmement offensée: & on répondit par ordre de cette Princesse au Sr. de Westphalen avec beaucoup de vivacité.

Le ressentiment de cette Souveraine n'eut pourtant point d'autres suites. Bien loin même de traiter les Anglois & les Danois comme ennemis, Elle ordonna qu'on leur fournit toutes sortes de rafraîchissemens, & qu'on exigeât rien d'eux pour les différentes denrées qu'ils achettoient, au-delà du prix qu'en payoient les habitans du pays. Enfin, pour mettre le comble à sa générosité, † & pour se concilier apparemment l'amitié de la Nation Angloise, Elle fit publier une

* On le trouvera à la fin du Tome VI, *Pieces Justificatives No. VI.* avec la réponse de S. M. Czarienne, *No. VII.*

† Les ménagemens de l'Impératrice de Russie pour se concilier l'affection de la Nation Angloise, pendant qu'Elle se plaignoit du Roi d'Angleterre, ne servoient qu'à fortifier ce Monarque dans l'opinion que cette Princesse mettoit tout en usage pour faire réussir le projet dont j'ai parlé.

une Ordonnance, ** qui produisit à Madrid autant d'éloges de la modération que montroit cette Princesse, que d'aigreur contre l'Angleterre, à qui on attribuoit de vouloir dominer par tout.

La bonté que l'Impératrice de Russie montroit pour une nation dont elle avoit lieu de se plaindre, toucha sensiblement tous les Négocians Anglois qui se trouvoient à Petersbourg. Ils vinrent se jetter aux pieds de S. Maj. pour lui en marquer leur reconnoissance, les autres, qui étoient répandus dans ses Etats ne cessoient de vanter sa magnanimité.

Au reste, si cette Princesse eut le chagrin de ne pouvoir exécuter les vastes projets qu'on lui attribuoit; la prudence avec laquelle elle se conduisit avec ses voisins dans le Nord, & la fermeté qu'Elle montra en même tems, d'accéder au Traité de Vienne, à la vûe des deux Flottes Angloise & Danoise, ne lui fut pas moins glorieuse. On retrouve aujourd'hui la même sagesse, & la même grandeur d'ame dans son Auguste Fille,† qui,

** *Piéces justificatives, No. VIII. Tom. VI.*

†ELISABETH PETROWNA, à présent Impératrice de Russie, depuis le 25. Novembre 1741.

qui, après être montée fur le Trône de fes Peres, par une révolution qui tient du prodige, s'attire de plus en plus l'amour & le refpect des Sujets de fon vafte Empire.

Tous les changemens qu'avoient caufé dans le Nord l'arrivée des deux Efcadres dont je viens de parler, ne furent guéres vûs de bon œil à Vienne & à Madrid. Le réfroidiffement entre L. M. Imp. & Cath. & le Roi d'Angleterre s'augmentoit chaque jour, & on ne s'embarraffoit pas beaucoup de le diffimuler à la Cour d'Efpagne. Pour fe dédommager en quelque façon du mauvais fuccès des projets fécrets qu'on avoit formé dans le Nord avec l'Imp. de Ruffie, L. M. Imp. & Cath. s'appliquerent avec une nouvelle ardeur, à difpofer plufieurs Electeurs à embraffer leur parti; & afin de faciliter les Négociations qui fe faifoient pour cet effet dans plufieurs Cours d'Allemagne, on fit paffer d'Efpagne, malgré l'épuifement des Finances, de groffes remifes d'argent à Vienne, où l'on ne s'ennuyoit point d'en recevoir.

L'Empereur, qui tâchoit avec ce fecours de porter auffi la plus grande partie du Corps Germanique à s'unir à lui

&

& à l'Eſpagne, auroit fort ſouhaité, auſſi bien que le Roi & la Reine d'Eſpagne, de gagner le Landgrave de Heſſe-Caſſel. On lui offrit pour cela des ſubſides conſidérables, que la Cour d'Eſpagne, ſelon ſa générosité ordinaire, conſentoit obligeamment de donner. Mais dans cette occaſion L. M. Imp. & Cath. eurent encore le déſagrément d'éprouver que le Roi de la Grande Bretagne les avoit prévenus par le Traité * qui fût ſigné à Londres le 12 Mars 1726. par le Vicomte de TOWNSHEND de la part de ce Monarque, & par le Général DIEMAR de la part du Landgrave.

Tant de divers obſtacles que l'Angleterre ſuſcitoit de toutes parts à l'exécution des deſſeins de l'Empereur & de l'Eſpagne, piquoient vivement L. Maj. Cath. Elles auroient ardemment deſiré de voir alors, comme on les en avoit flatté, l'Ev. de Fréjus détacher la France de l'Alliance d'Hanover. Mais les eſpérances ſur cet article s'évanouiſſant chaque jour de plus en plus, on étoit obligé à Madrid de diſſimuler un reſſentiment, qu'on ne ſe trouvoit point en état de ſatisfaire. Il

* On le trouvera dans les *Piéces justificatives*. No. IX. *Tome VI*.

Il n'y avoit guére qu'un mois que nous avions appris en Eſpagne la diſgrace du Duc de Bourbon, lorſque je reçus une lettre du Comte de Morville, dans laquelle, après m'avoir aſſuré de nouveau que l'Evêque de Fréjus poſſédoit toute la confiance du Roi, il ajoutoit; Qu'il avoit reçu ordre de ce Monarque de me faire ſavoir, que je ne pouvois rien faire qui fût plus agréable à S. M. & qui lui prouvât mieux mon zéle pour ſon ſervice, que de diſpoſer le Roi d'Eſpagne à conſentir, que le † Pape anticipât en faveur de l'Evêque de Fréjus, la nomination de ce Prélat au Cardinalat, ſans attendre celle des Couronnes. Le Comte de Morville, en m'enjoignant de faire toutes les inſtances poſſibles, pour obtenir cette grace de S. M. Cath. m'apprenoit que le Duc de Richelieu travailloit de ſon côté à Vienne à porter l'Empereur à ne point s'oppoſer à cette nomination, & qu'il y avoit tout lieu de ſe flatter, que les démarches qu'il faiſoit auroient un heureux ſuccès.

L'occaſion de contribuer par mes ſoins à une choſe que le Roi paroiſſoit avoir fort à cœur, étoit trop précieuſe pour que

† BENOIT, XIII.

que je ne m'appliquasse point à suivre de mon mieux les intentions de Sa Maj. D'ailleurs je n'étois point, grace au Seigneur, élevé dans les maximes vindicatives de l'Evêque de Fréjus, & bien loin de conserver le moindre ressentiment de tout le mal qu'il avoit tenté de me faire, j'étois au contraire très flatté, de lui montrer dans une circonstance si intéressante pour lui, avec combien peu de fondement il se méfioit de ma bonne volonté.

Aussi-tôt donc que j'eus reçu la lettre du Comte de Morville, je fus la porter à Don J. B. de Zuloaga ; & je profitai de cette occasion, pour lui découvrir tout ce qui s'étoit passé précédemment entre l'Evêque de Fréjus & moi. J'ajoutai, que puisque la Providence permettoit que je pusse être de quelque utilité à l'Evêque de Fréjus, j'étois résolu de le servir avec autant d'amitié, qu'il m'avoit marqué d'indifférence ; que je venois dans ce dessein, prier Don Juan de m'aider de ses conseils & de ses bons offices, pour faire réussir une négociation d'autant plus intéressante pour moi, qu'il s'agissoit, comme il voyoit par la lettre du Comte de Morville, d'une chose, que le Roi mon Maître désiroit extrémement, & d'enga-

d'engager en même tems un Prélat, qui poſſédoit toute la confiance de Sa Maj. à revenir des fauſſes préventions qu'il avoit ſur mon compte.

Don Juan après m'avoir écouté ſans m'interrompre, me répondit qu'il s'étoit toujours bien douté qu'il y avoit entre l'Evêque de Fréjus & moi quelque eſpéce de froideur, mais que voyant que je ne lui en diſois mot, il n'avoit pas jugé à propos de me faire part de ſes ſoupçons. Il ajouta que le Comte de Salazar & l'Arch. d'Amida étoient dans la même opinion, & que comme il m'en avoit déja averti, on n'avoit pas négligé de la donner à L. M. Cath. » Mais voici enfin, « continua-t-il, la circonſtance du mon- « de la plus favorable pour mettre l'E- » vêque de Fréjus dans vos intérêts, & » il doit être d'autant plus ſenſible au » zéle que vous lui montrez pour les » ſiens, qu'il ne paroît pas vous avoir » trop donné lieu de concevoir pour lui » de pareils ſentimens. Repoſez-vous » au reſte ſur ceux que vous me con- » noiſſez pour vous, du ſoin que je » vais prendre pour mettre en bon train » la négociation dont il s'agit. Je ver- » rai dès aujourd'hui nos deux amis,

pour

» pour les consulter & pour les prier de
» vous être favorables. Laissez-moi la
» lettre que le Comte de Morville vous
» écrit, afin de la leur communiquer,
» & demain je vous rendrai compte de
» leur disposition, & des mesures que
» vous aurez à prendre. »

Don J. B. de Zuloaga me tint exactement parole, & il m'apprit, quand il revint chez moi, que le Comte de Salazar & l'Arch. d'Amida, avoient eu un véritable plaisir, en lisant la lettre du Comte de Morville, de remarquer que c'étoit à moi que ce Ministre s'étoit adressé pour obtenir de L. Maj. Cath. la permission dont il s'agissoit. » Ils ne
» s'y seroient point attendus, me dit-il
» ensuite, car je les ai trouvés bien plus
» instruits encore que je ne pensois,
» de la froideur qu'il y a entre l'Evê-
» que de Fréjus & vous: & s'ils en igno-
» roient toutes les circonstances que
» vous m'avez apprises, ils savoient au
» moins parfaitement, que le Prélat est
» médiocrement de vos amis. Ce que je
» leur ai rapporté du zéle que vous mon-
» trez nonobstant cela pour ses intérêts,
» n'a fait qu'augmenter les sentimens
» d'estime que vous leur connoissez pour

» vous, & vous pouvez compter, que com-
» me ils voyent de quelle importance il
» vous eſt de faire réuſſir la négociation
» dont on vous charge, ils vous ſervi-
» ront avec amitié. Je ne dois pourtant
» point vous diſſimuler, que L. M. ont
» remarqué que tout ce qu'on leur avoit
» annoncé ici des changemens qui arri-
» veroient en France en leur faveur,
» quand l'Ev. de Fréjus y tiendroit la
» premiére place, paroît de plus en plus
» chimérique, & qu'Elles ne ſont nulle-
» ment ſatisfaites de la conduite de ce
» Prélat. Cette diſpoſition jointe au plai-
» ſir ſécret qu'on ſe fait actuellement en
» cette Cour, de contrecarrer autant
» qu'on peut les deſſeins de la vôtre, pour-
» ra bien mettre quelques obſtacles à la
» réuſſite de vos projets. Mais il faut tâ-
» cher de les ſurmonter, & pour que
» vous ne vous découragiez point,
» l'Arch. & le Comte de Salazar m'ont
» chargé de vous dire : Que comme ils
» ſavent que L. M. ont de la bonté pour
» vous, ils vous conſeillent d'expoſer na-
» turellement dans un Mémoire, les rai-
» ſons eſſentielles que vous avez de les
» ſupplier d'accorder au Roi votre Maî-
» tre un plaiſir, qui, après tout, ne
» tire

» tire à aucune conséquence, puisqu'il
» ne s'agit que de faire écrire au Cardinal BELLUGA, qui est chargé de leurs
» affaires à Rome, pour qu'il témoigne
» au Pape, qu'Elles ne s'opposent point
» à ce qu'il accorde au Roi Très-Chrétien la satisfaction de nommer l'Evêque de Fréjus Cardinal. Travaillez
» donc à présent sur ce Plan, poursuivit
» Don Juan Bautista de Zuloaga, dans
» le Mémoire qu'on vous conseille de
» présenter à leurs Majestés: & quand
» vous l'aurez mis au net, vous n'avez
» qu'à me le donner, afin que je le porte à l'Archevêque d'Amida, qui s'offre obligeamment de le présenter, &
» de l'appuyer de son crédit auprès du
» Roi & de la Reine; & sans doute aussi, ajouta Don Juan en souriant, de
» toute son éloquence ».

Très content de tout ce que Don J. B. de Zuloaga venoit de m'apprendre, je lui promis de porter le lendemain chez lui, le Mémoire dont il s'agissoit, & dès qu'il m'eût quitté, je commençai à y travailler. Comme il est dans le nombre des Papiers que la Cour de France m'a fait enlever, aussi bien qu'un Billet de Don Juan qui y a rapport, il ne

tient qu'à ceux qui s'en ſont emparés (au cas que j'avance ici quelque choſe contre la vérité) de me convaincre de menſonge. Mais c'eſt ce que je ne crains point. Bien loin de-là, je ſouhaitte de tout mon cœur que ce Mémoire devienne public, afin qu'on puiſſe y remarquer mon empreſſement & mon exactitude à y exécuter les ordres du Roi: l'éloge que j'y fais de l'Evêque de Fréjus, & toutes les raiſons preſſantes & intéreſſantes que j'employe pour déterminer leurs Majeſtés Catholiques à ne point mettre d'oppoſition à la nomination de ce Prélat au Cardinalat.

Dès que j'eus mis ce Mémoire au net, je me rendis chez Don J. B. de Zuloaga, à qui je le donnai, avec une Lettre que j'écrivis à l'Archevêque d'Amida, pour le remercier de la bonté qu'il avoit de vouloir bien ſe charger de le préſenter à leurs Maj. Cath.. Je le priai en même tems de le ſoutenir de ſes bons offices; & j'ajoutois, pour l'exciter encore davantage à les accorder, que ſuivant toute apparence, l'Evêque de Fréjus feroit bien-tôt au Roi Très-Chrét. les mêmes inſtances en ſa faveur, dont il

il étoit question pour lui à la Cour d'Espagne ; & qu'ainsi par le service qu'il alloit rendre à ce Prélat auprès de leurs Majestés Catholiques, il s'acquéroit davantage le droit d'en exiger un tout semblable en France, pour lui procurer la même dignité, quand le tems (que je désirois, qui fût fort prochain) en seroit venu.

Don Juan B. de Zuloaga exécuta fidélement la commission que je lui avois donné : deux ou trois jours après il vint me dire de la part de l'Archev. d'Amida, que ce Prélat avoit présenté ce Mémoire à L. M., avec la Lettre que m'écrivoit le Comte de Morville ; qu'Elles lui avoient témoigné avec bonté, être fâchées de ne pouvoir m'accorder la grace que je leur demandois : mais qu'eu égard aux raisons essentielles qu'Elles avoient, de ne vouloir, dans la conjoncture présente, ni écouter, ni encore moins paroître accepter aucune proposition de la France, je ne devois point être surpris qu'elles n'eussent aucun égard aux représentations que le Comte de Morville m'ordonnoit de la part du Roi de leur faire, & que par conséquent, Elles ne fissent point

écrire au Cardinal Belluga, d'agir directement en leur nom auprès de Sa Sainteté; que cependant, afin de me donner dans cette occasion une preuve de la disposition favorable où Elles étoient de me faire plaisir, Elles trouvoient bon que j'écrivisse au Comte de Morville, qu'Elles se conformeroient à la conduite que l'Empereur tiendroit dans l'occasion dont il s'agissoit, & qu'Elles laisseroient en même tems le soin à S. M. I., de faire connoître là-dessus leurs intentions au Pape.

Les raisons de refus que le Roi & la Reine d'Espagne voulurent bien me faire parvenir, pour la grace que je leur avois demandé, jointes à la maniére dont leurs Maj. jugeoient à propos d'agir dans cette occasion là, me prouvoient clairement que ce n'étoit qu'une certaine délicatesse, autorisée par les circonstances du tems, qui les empêchoit de déclarer ouvertement qu'Elles consentoient à ce que le Roi désiroit. Je fus donc, avec Don J. B. de Zuloaga, chez l'Archv. d'Amida pour le remercier des bons offices qu'il avoit rendus à l'Evêque de Fréjus, & à moi en parti-

particulier. Ce Prélat me reçut avec beaucoup d'amitié, & me répéta les mêmes choses que Don Juan m'avoit dites; & puis me ferrant la main, comme je me retirois : » Vous devez, me » dit-il tout bas, être bien fenfible aux » bontés de leurs Maj. pour vous; car » je puis vous affurer que c'eft avec » regret qu'Elles ne vous ont pas per- » mis d'écrire au Comte de Morville, » qu'Elles vous avoient accordé la gra- » ce dont il s'agit pour l'Evêque de Fré- » jus. Mais à ce petit refus près, dont » L. Maj. ont bien voulu, comme vous » voyez, vous faire connoître les rai- » fons, & qui n'eft dans le fond qu'u- » ne formalité de peu d'importance, » vous pouvez être en repos fur le fuc- » cès de votre négociation ». C'eft à vous feul, Monfeigneur, lui repartis-je fur le même ton, que je le dois; & j'en fuis pénétré de reconnoiffance, auffi bien que des bontés de leurs Maj., Elles fçavent, & vous auffi, les raifons que j'ai eues de rendre mon Mémoire un peu preffant; & je me flatte qu'Elles ne les ont point défaprouvées. La circonftance où je fuis avec l'Evêque de Fréjus, juftifie ce me femble, mon im-

portunité ; *y à buen entededor*, ajoutai-je en riant, *pocas palabras*.

L'Archevêque, qui étoit dans ce moment-là de bonne humeur, entra dans ce que je lui disois, avec un air de liberté qui ne lui étoit point ordinaire, sur-tout quand il s'agissoit entre nous de quelque chose, qui refléchissoit tant soit peu sur les affaires, dont il sçavoit que j'étois chargé : & jugeant que cette bonne disposition étoit une preuve indubitable de celle où il avoit sans doute apperçu qu'étoient leurs Maj. pour moi, & de la vérité par conséquent de ce qu'il venoit de m'en dire ; je me séparai de lui, très-content de voir que je pouvois sûrement compter sur l'honneur de la bienveillance du Roi & de la Reine d'Espagne.

Quoique le service que je venois de rendre à l'Evêque de Fréjus, dans une occasion où il s'agissoit de contribuer à lui faire obtenir une dignité qu'il désiroit ardamment, pût me donner quelque lieu d'espérer de rentrer dans ses bonnes graces ; je ne jugeai point devoir me faire un mérite auprès de lui, du zéle que j'avois montré pour ses intérêts, en lui en rendant d'abord compte.

te.

te. Je me contentai de répondre ſimplement au Comte de Morville, pour l'informer des démarches que j'avois faites pour exécuter les ordres du Roi ; & que c'étoit déſormais au Duc de Richelieu, d'achever à Vienne ce que j'avois commencé à Madrid. Après avoir laiſſé paſſer quelques jours, je crus qu'il convenoit pourtant d'écrire auſſi à l'Evêque de Fréjus, & je me flattai que ma Lettre arrivant dans une conjoncture, où ce Prélat ſeroit déja inſtruit vraiſemblablement du ſervice que je lui avois rendu, ne pourroit que produire un bon effet, & ſervir à le déſabuſer que je lui fuſſe contraire.

Je ne connoiſſois qu'imparfaitement alors, juſqu'où la vanité de l'Evêque de Fréjus lui perſuadoit que chacun devoit ſe mettre dans ſa dépendance ; mais je ne laiſſai pas dans ma Lettre de ménager ſur cet article, la ſenſibilité & la délicateſſe que je croyois avoir entrevûes en lui. J'y diſois que m'imaginant que mon ſéjour en Eſpagne pourroit lui déplaire, je le ſuppliois de ne me point cacher là-deſſus ſes ſentimens, afin d'en faire la régle de ma conduite ;

ſoit pour reſter à Madrid, ou pour partir, ſelon ce qu'il jugeroit à propos de me preſcrire. Je rappellois enſuite à ce Prélat les marques de bonté & d'amitié qu'il m'avoit données autrefois pendant la minorité du Roi; ajoutant que je voyois avec une véritable peine l'eſpéce de refroidiſſement qu'il avoit fait ſuccéder à leur place, depuis qu'il avoit été queſtion de mon voyage en Eſpagne, quoique je croyois n'avoir rien fait qui dût me l'attirer. Enfin, après avoir dit un mot des démarches que j'avois faites pour lever les obſtacles que la Cour d'Eſpagne pouvoit mettre à ſa nomination au Cardinalat, & l'avoir prié de les regarder comme une nouvelle preuve de mon attachement pour lui, je terminois ma Lettre en aſſurant ce Prélat, que la dignité que le Roi vouloit lui procurer, quelqu'éclatante qu'elle fut, ne pourroit, quand il l'obtiendroit, lui cauſer une ſatisfaction plus ſenſible, que celle que le retour de ſon amitié & de ſa bienveillance, pourroit me faire reſſentir.

L'Evêque de Fréjus m'ayant paru l'homme du monde le plus avide de louanges, le plus prévenu que ce tribut

lui étoit dû, & le plus occupé du soin de † cacher ce qui pouvoit le lui ravir; je fus bien aise, dans l'incertitude où j'étois de l'effet que produiroit ma Lettre sur son esprit, d'avoir des témoins à la Cour d'Espagne, des expressions que j'avois employées pour me concilier l'amitié de ce Prélat. Dans cette intention j'allai la commmuniquer à Don Juan Bautista de Zuloaga, & tout de suite, par son moyen, au Comte de Salazar & à l'Arch. d'Amida, avant qu'ils partissent avec la Cour pour St. Idelphonse. Ils en parurent tous trois également contens,

† Sa délicatesse sur cet article étoit allée si loin qu'en 1742. ayant passé une partie de l'Eté à *Issy*, il fit mettre trente ou quarante faiseurs de Gazetins à la Bastille, sur ce qu'ils donnoient à entendre, que ce long séjour à la campagne étoit un signe de la diminution de son crédit; & qu'il fit écrire outre cela en Hollande, pour qu'on défendit à ceux qui y débitoient de semblables Ecrits, de les envoyer en France; parce qu'en ce tems-là, ils y glissérent certaines réfléxions sur les affaires générales, peu agréables pour lui. Ne pourroit-on point appliquer à ce Cardinal ces paroles de Sénéque?

Neminem adversa fortuna comminuit, nisi quem secunda decepit.

tens, & persuadés en même tems que ce qu'elle contenoit, joint à la connoissance que l'Evêque de Fréjus auroit du zéle avec lequel je l'avois servi, établiroit désormais entre lui & moi une confiance réciproque.

Les obstacles que la Cour de Londres mettoit de tous côtés aux desseins de celle de Madrid, avoient causé, comme je l'ai rapporté, un extrême refroidissement entre l'une & l'autre. Ce qui contribua encore à l'augmenter, furent les divers avis qu'on reçut en Espagne, dans le tems dont je parle, que l'Amiral JENNINGS devoit incessamment venir sur les côtes de ce Royaume, avec une Escadre, qu'on disoit forte de vingt Vaisseaux de Guerre, & sur laquelle on mettoit tout ce qui pouvoit servir à faire quelque descente. Il ne paroissoit guére vraisemblable, malgré tous ces préparatifs, que l'Angleterre voulût déclarer la Guerre à l'Espagne. Cependant leurs Maj. Cath. jugérent à propos de prendre les précautions, que la prudence exigeoit d'Elles dans cette conjoncture; & comme on étoit incertain du lieu où pouvoit venir aborder l'Escadre Angloise, Elles donnérent

nérent des ordres, pour que ſur les côtes de Galice & de Biſcaye; ſur celles de Malaga, de Valence, & de Catalogne, auſſi-bien que dans l'Iſle de Mayorque, on ſe mit en état de défenſe. Outre cela, Elles envoyérent pluſieurs Ingénieurs dans les Places de ces différentes Provinces, qui pouvoient être les plus expoſées, afin d'en examiner les fortifications, & de faire réparer celles qui en avoient beſoin. On augmenta auſſi la Garniſon de Cadix, & on fit marcher quelques Régimens de Cavalerie & de Dragons pour venir camper dans l'Iſle de *Léon*, qui joint ce fameux Port afin de le mettre à l'abri de toute inſulte.

Ce n'étoit pas ſeulement les deſſeins que l'Angleterre pouvoit avoir contre l'Eſpagne en Europe, qui cauſoient de l'inquiétude à Madrid; on n'y en reſſentoit pas moins de ceux qu'on ſoupçonnoit cette Couronne d'avoir chargé l'Amiral Hozier d'exécuter en Amérique. On craignoit également, qu'il ne s'emparât des Gallions, ou qu'il n'entreprit de faire un établiſſement à *Darien*, dans le Golphe du Méxique, ſelon ce que le Duc de Portland,

Gouverneur de la Jamaïque avoit autrefois proposé. Ces différens projets paroissoient d'autant plus importans, que l'un tendoit à ôter à l'Espagne les moyens de remplir les engagemens que cette Couronne avoit pris avec l'Empereur; & l'autre, à tenir perpétuellement en échec la *Havane*, entrepôt ordinaire des Gallions. La Cour envoya donc trois Vaisseaux d'avis, pour les Gouverneurs de la *Havane*, *Cartagéne* & de la *Vera-Cruz*, afin qu'ils prissent toutes les précautions possibles, pour empêcher les Anglois de réussir dans de pareils desseins, & sur-tout, pour mettre en sureté le trésor des Gallions.

Quelque grande que fut l'attention que leurs Maj. Cath. donnoient dans ce tems-là aux affaires du déhors, Elles ne laissoient pas de s'occuper de ce qui pouvoit être utile à leurs Sujets dans l'intérieur de la Monarchie. Et comme on leur représenta que souvent la jeune Noblesse, par la médiocrité des biens de leur parens, manquoit d'instruction & devenoit ensuite inutile à l'Etat: Elles voulurent remédier à cet inconvénient; & dans cette vûe on forma par leur ordre, dans le Collége Impérial de Madrid,

drid, ſous la direction des Peres Jéſuites, une eſpéce d'Académie où l'on devoit recevoir gratis un certain nombre de jeunes Gens de condition; afin qu'ils appriſſent non ſeulement le Latin & les autres Sciences ordinaires, mais encore les Langues étrangeres, & tout ce qui pouvoit les rendre capables de ſervir l'Etat, conformément aux talens qu'on remarqueroit en eux. Leurs Majeſtés ſe rendirent les fondateurs de cet établiſſement; & pour le ſoutenir, Elles accorderent une rente perpétuelle de deux * *Maravedis* à prendre ſur chaque livre de Tabac, ce qui forme un revenu auſſi conſidérable que bien employé.

Plus on croyoit à Madrid avoir des preuves de la mauvaiſe volonté des Anglois, & de leurs liaiſons avec la Cour de France, & plus on y paroiſſoit reſſerrer les nœuds de l'alliance & de l'union qu'on avoit formée avec la Cour de Vienne. Le Comte de Konikſeg voyoit avec d'autant plus de plaiſir cette diſpoſition, qu'il avoit craint qu'une prompte réconciliation entre les deux Cou-

* Le *Maravedis* vaut trois deniers de notre monnoye.

Couronnes ne fût la ſuite du changement dans le Miniſtére qui étoit arrivé en France; & cet Ambaſſadeur Impérial profitoit, avec ſon habileté ordinaire, du crédit qu'il avoit, pour obtenir de leurs Maj. Cath., le payement des ſubſides qu'Elles s'étoient engagées de donner à l'Empereur, & que le Duc de Ripperda avoit ſi long tems éludé de payer. La diſgrace que celui-ci s'étoit attirée par cette réſiſtance, ſervant de leçon très-efficace aux nouveaux Miniſtres d'Eſpagne pour ne pas ſuivre ſon exemple; ils cherchoient avec empreſſement les moyens de contenter la Cour de Vienne, & ils craignoient autant la vigilance que le reſſentiment du Comte de Konikſeg. Quelque grande que fût leur attention à éviter l'un & l'autre, ils n'en ſentoient pas moins les obſtacles qui ſe préſentoient de toutes parts pour avoir de l'argent. Dans l'extrême épuiſement où étoient les finances, ces Miniſtres jugérent à propos d'avoir recours aux Marchands de Madrid, & ils leur firent propoſer par leurs Sindics, de prêter au Roi cent mille piſtoles. Ceux ci, quoiqu'à regret, s'étant chargés de la commiſſion, il falut bien que les Marchands ſouſ-

souscrivissent aux intentions de la Cour, & ils donnerent 60000 pistoles en argent comptant, dont on se servit pour les besoins les plus pressans, pendant qu'on fit passer les 40000 pistoles restantes à Vienne par des lettres de change. Ce secours n'y paroissant pas suffisant, on y en enjoignit encore d'autres plus considérables, & on faisoit monter jusqu'à six cens mille pistoles, les sommes qui avoient été envoyées en assez peu de tems.

De si abondantes largesses, rendirent l'argent d'une rareté extrême à Madrid: tout y languissoit. Les Troupes, les Officiers des Maisons du Roi & de la Reine, & ceux de Justice, ne pouvoient obtenir le payement d'une petite partie de leurs appointemens. Chacun en murmuroit, mais on faisoit peu d'attention à leurs plaintes, & on ne paroissoit occupé que du soin d'éviter celles qui pouvoient venir de Vienne.

La marque qu'on donna de ce ménagement extraordinaire dans le tems dont je parle, au sujet de quelques Seigneurs Espagnols qui avoient obtenu la Grandesse de l'Empereur, fit tant de bruit à Madrid, que je crois devoir ici la rapporter.

Par l'Article 9 du Traité de Vienne, il étoit ſtipulé, que tous ceux qui avoient ſuivi pendant la Guerre le parti de l'Empereur ou du Roi d'Eſpagne, pourroient non ſeulement rentrer dans la poſſeſſion de leurs biens confiſqués, mais auſſi jouïr des dignités qui leur avoient été données pendant la guerre, leſquelles on reconnoîtroit de part & d'autre. Pluſieurs Eſpagnols qui étoient ou dans les Troupes, ou à la Cour de Sa Majeſté Impériale, voulant profiter de cette convention, repaſſérent en Eſpagne, & ceux que l'Empereur avoit fait Grands d'Eſpagne, vinrent à Madrid pour y prendre poſſeſſion des honneurs attachés à cette dignité. Comme ils furent obligés de préſenter, ſelon la coutume, leurs Patentes au Conſeil de Caſtille, afin qu'elles y fuſſent enregiſtrées (formalité qu'il faut obſerver avant de ſe couvrir devant le Roi) on fut fort étonné de trouver dans celles du Comte de SASTAGO, & je crois auſſi de quelques autres, que l'Empereur les faiſoit Grands, en récompenſe de leur zéle pour ſon ſervice, & pour les dédommager de la perte de leurs biens par la *tirannie du Duc d'*ANJOU. Une expreſ-

preſſion ſi dure qui échappe dans la circonſtance d'une Guerre vive & animée, mais que l'on voudroit, dans un tems différent, n'avoir point employée, parut ſi diamétralement oppoſée au privilége qu'elle accordoit de ſe couvrir, en qualité de Grand, devant le Monarque contre lequel on s'en ſervoit; que le Conſeil de Caſtille ne voulut point procéder à l'enregiſtrement d'une ſemblable piéce, ſans ſavoir auparavant les intentions de leurs Majeſtés Catholiques : & il me ſouvient que *Don Alvare de Caſtille*, * Camariſte de ce Conſeil, & fort de mes amis, m'aſſura même, qu'on avoit été tenté, en la liſant, de la mettre en piéce. Mais quoique la délicateſſe de ce premier Tribunal de la Monarchie d'Eſpagne, fût aſſurément bien fondée, & ſon zéle pour la gloire du Roi Catholique très-louable & digne de ſa fidélité; leurs Majeſtés ne jugérent point à propos d'avoir égard aux repréſentations qu'il leur fit ſur le ſtile de ces Patentes. Elles trouverent bon qu'on les enregiſtrât, & que le Comte de Saſtago,

* C'eſt une dignité qui correſpond à celle de Préſident à Mortier du Parlement.

tago, & les autres qui en avoient de pareilles, en profitassent.

Si la déférence que l'on montroit à Madrid pour tout ce qui venoit de la Cour de Vienne, étoit flatteuse pour le Comte de Konikseg, il ne devoit pas être moins touché des attentions qu'on continuoit d'avoir pour lui personnellement, & dont en toute occasion on lui donnoit des marques. Leurs Maj. Cath. étant parties le 24 Juillet pour aller passer le reste de l'Eté à St. Ildephonse, on lui destina le Château de *Balsaim*, qui n'en est éloigné que d'un quart de lieue, pour son logement. A cette distinction, qui n'avoit jamais été accordée qu'aux seuls Ambassadeurs de France, comme Ministres de la Famille Royale, on joignit encore celle d'envoyer au-devant du Comte de Konikseg, différens postillons, quand il partit de Madrid, pour lui servir de guide, & d'avoir l'honneur de se promener quelquefois seul avec leurs Majestés Catholiques dans les Jardins de St. Ildephonse.

Des priviléges si marqués dans une Cour, où ordinairement ils ne sont point facilemenr accordés, faisant connoître l'estime & le crédit qu'y possédoit

doit le Ministre Impérial, chacun travailloit à lui plaire, & à s'attirer une si puissante protection. Témoin de cet empressement, & très-instruit de l'autorité du Comte de Konikseg, je ne voulus cependant jamais me ranger dans le nombre de ses courtisans, par une assiduité à le voir que je trouvois peu convenable, & je me contentai de me comporter avec lui, comme avec tous les autres Ministres étrangers que je fréquentois peu, & seulement autant que la politesse & la bienséance l'exigeoient.

Les rélations qui s'étoient formées entre le Comte de Salazar, l'Archevêque d'Amida & moi, & qu'il m'étoit extrêmement important de continuer, tant pour ce qui m'étoit personnel, que pour être mieux en état d'informer le Comte de Morville de ce qui se passoit en Espagne, se trouvant fort interrompues par le voyage & le séjour que leurs Majestés Cath. étoient allées faire à St. Ildephonse; je craignis qu'elles ne devinssent fort languissantes, & même qu'elles ne s'éteignissent tout-à-fait. Je ne pouvois aller à la Cour sans permission; & les circonstances du tems, jointes à l'attention que le Public faisoit sans

ceſſe à mes démarches, ne me donnoit guéres le droit de demander cette grace, & encore moins l'eſpérance de l'obtenir. Incertain donc des meſures que je pouvois prendre pour éviter l'inconvénient qui réſultoit d'une ſi longue abſence, je fis part de mon inquiétude à Don Juan-Bautiſta de Zuloaga, qui devoit, dans les premiers jours d'Août, aller faire un tour à la Cour, & je le priai, quand il y ſeroit arrivé, de ſonder les diſpoſitions de l'Archevêque d'Amida & du Comte de Salazar, pour ſavoir s'ils voudroient bien m'obtenir la permiſſion d'y faire un petit voyage, & de m'apprendre en particulier ſi je pouvois y paroître, ſans m'expoſer à déplaire à leurs Majeſtés Catholiques. Don Juan ſe chargea avec plaiſir de cette commiſſion. Il vint me dire à ſon retour, que l'Archevêque d'Amida n'avoit fait aucune difficulté de parler à leurs Majeſtes de l'envie que j'avois de faire un voyage à St. Ildephonſe, & qu'Elles avoient répondu à ce Prélat, qu'Elles ne trouvoient aucun inconvénient de m'en accorder la permiſſion; que j'y pouvois donc venir quand il me plairoit, pourvû cependant, que je priſſe quelque précaution

tion pour trouver un logement.

Très-content d'avoir obtenu la grace que je désirois, je songeai à en profiter promptement, & j'écrivis pour ce sujet aux Peres de l'Aubrussel & de Nyel; (qui, en qualité de Précepteurs du Prince des Asturies & des Infans, avoient un appartement dans le Palais,) de vouloir bien me permettre de placer un lit chez eux pour quelques jours. Ils me repondirent, qu'ils me donneroient volontiers une chambre; assuré au moyen de cela d'avoir un logement, je me rendis à St. Ildephonse avec Don Antonio de Sartines, qui est à présent Intendant en Catalogne.

Ce Palais, qui d'abord avoit été bâti pour servir de retraite au Roi d'Espagne, quand il abdiqua sa Couronne, est situé au pied des montagnes, & à deux lieues de la Ville de Segovie. Il n'étoit point, dans le tems dont je parle, ni aussi grand, ni aussi orné qu'il l'est actuellement; & même du côté de la principale entrée, il me parut, quand j'y arrivai, assez semblable à une grosse Abbaye: mais pour les Jardins, ornés de belles cascades extrêmement abondantes, de plusieurs jets-d'eaux & de statues de marbre, je trouvai qu'ils ne cédoient à ceux

de

de Verſailles qu'en grandeur, & nullement en magnificence.

La maniére dont ceux qui jouent un certain rôle dans les Cours, ou qui ſont un peu initiés dans les miſtéres qui s'y paſſent, reçoivent ceux qui y viennent, eſt ordinairement une preuve peu équivoque des diſpoſitions bonnes ou mauvaiſes où ſont les Princes en faveur des nouveaux venus. Depuis plus de huit mois que j'étois à Madrid, j'avois eu tout le tems d'acquérir ſur cette matiére une expérience ſuffiſante; & je comptois de démêler bientôt, en arrivant à St. Ildephonſe, quelle étoit ma ſituation dans l'eſprit de L. M., par la façon dont ceux qui les environnoient en agiroient à mon égard. La bonne réception qui me fut faite, ne me laiſſa rien à déſirer. L'Arch. d'Amida, le Comte de Salazar, le Confeſſeur du Roi, & les autres principales perſonnes de la Cour, s'empreſſérent à me marquer toutes ſortes d'attentions; & dans l'eſpace de huit ou dix jours que je paſſai à St. Ildephonſe, mes deux hôtes n'eûrent pas ſouvent occaſion d'augmenter leur ordinaire en ma faveur.

Un accueil ſi favorable n'étant point ignoré du Comte de Konikſeg, qui venoit

noit presque deux fois par jour de *Balsaim* faire sa Cour à leurs Majestés ; il laissa entrevoir quelque inquiétude & quelque curiosité de savoir ce qui pouvoit avoir donné lieu à mon voyage. J'en fus bien-tôt informé ; & bien loin de paroître embarrassé de ce qu'on m'en dit, je jugeai seulement que pour éviter de prendre ridiculement l'air de Ministre de France, en affectant, eu égard aux conjonctures du tems, de ne vouloir avoir aucune communication avec l'Ambassadeur de l'Empereur, je devois au contraire continuer d'aller chez lui : ce que j'exécutai deux fois, avec tout l'air d'indifférence qu'il convenoit à un Particulier comme moi de montrer.

Cette démarche fut bien remarquée ; elle m'attira beaucoup de louanges de la part des Confesseurs du Roi & de la Reine, à qui je rendis compte des motifs qu'elle avoit eu ; & ils me dirent l'un & l'autre que leurs Majestés l'avoient fort approuvée, & paroissoient de plus en plus contentes de la maniére dont je me conduisois à leur Cour.

La nouvelle qui y vint, pendant que j'y étois, de la maladie assez dangéreuse qu'eut le Roi Très-Chrét. vers la fin de Juillet,

Juillet, y causa bien des mouvemens secrets. Mais comme on apprit assez promptement la convalescence de ce Prince, ils se calmérent aussi-tôt, & on n'y parut plus occupé que des desseins que pouvoit avoir une Escadre Angloise de douze ou quatorze vaisseaux, dont on apprit l'arrivée sur les Côtes de Biscaye, par un Courier que dépêcha le Gouverneur de *St. Ander*, & qui arriva le 17 Août.

Leurs Maj. Cath. étoient depuis longtems informées, qu'on armoit cette Escadre en Angleterre ; & quoiqu'Elles se fussent mises en état de n'en rien craindre, on n'en ressentit pas moins vivement à St. Ildephonse le procédé du Roi de la Grande Bretagne ; & le Marquis de la Paz écrivit à Milord Harrington, qui étoit resté à Madrid, la lettre suivante, le même jour que le Courier du Gouverneur de St. Ander étoit arrivé.

MONSIEUR,

LE Roi a été informé par plusieurs Exprès depuis le 15 du courant, que l'Escadre Angl. commandée par l'Amiral Jennings *a paru sur la côte de St. Ander, & qu'après s'être approchée de ce Port, elle est enfin entrée dans celui do Santonna,*

avec

avec la permiſſion du Commandant de cette Province, en conſidération de l'amitié & de la bonne intelligence qui régne entre le Roi mon Maître & Sa Maj. Brit. au nom de laquelle l'Amiral Jennings leur fit des proteſtations de paix, étant entré dans ledit Port, ſous prétexte qu'il avoit beſoin de faire aiguade, ſans y trouver la moindre réſiſtance, ni aucune inſulte de la part du Commandant de la côte. La conduite de cet Amiral oblige S. Maj. mon Maître, de demander quelles ſont les intentions préciſes de S. M. Brit. dans ces mouvemens, & les véritables deſſeins de cette Eſcadre? A cet effet S. M. m'ordonne d'envoyer ce Courier à Votre Excellence, & de vous écrire la préſente à ſon nom, afin qu'en me renvoyant ledit Courier, Votre Excellence m'explique & déclare ſans équivoque, & de la maniére la plus claire, les véritables intentions de Sa Maj. Brit. & les véritables deſſeins de cette Eſcadre, parce que ſi Votre Excell. ne me répond pas cathégoriquement & ſans équivoque, S. Maj. prendra les précautions, & donnera les ordres convenables à ſon ſervice. Je ſuis &c.

Il eſt bon d'uſer ſobrement dans les Cours, de certaines faveurs qu'on y ac-

corde afin d'acquérir par cette discrétion, une espéce de droit d'en demander de nouvelles, sans craindre les inconvéniens de l'importunité. Le séjour que j'avois fait à St. Ildéphonse, me paroissant donc assez long, je fus le 17 d'Août au soir, (qui étoit précisément le jour que le Courier du Gouverneur de St. Ander étoit venu) prendre congé de l'Arch. d'Amida, du Confesseur du Roi, & du Comte de Salazar. Je les trouvai tous trois fort irrités de la démarche qu'avoit faite l'Angleterre. Ils me dirent que leurs M. Cath. la regardoient comme une espéce d'insulte, & qu'Elles ne pouvoient comprendre quelle étoit la politique de la France, de tolérer, comme Elle faisoit, & même de paroître approuver la conduite des Anglois, & l'air de supériorité qu'ils affectoient de prendre dans toute l'Europe. » Ce n'étoit pas ainsi, ajoutérent-» ils, que le Roi LOUIS XIV. se gou-» vernoit, l'on s'étoit flatté que l'Ev. » de Fréjus, qui se vantoit si fort d'ins-» pirer au Roi Très-Chrétien les maxi-» mes de ce grand Monarque, montre-» roit moins de partialité pour ces an-» ciens & dangéreux ennemis de la » France. Mais nous commençons à

» dévoi-

„ dévoiler ce Prélat, & à estimer, suivant
„ leur juste valeur, toutes les assurances
„ qu'il nous fait ici débiter, de son zéle
„ pour l'Espagne. Pour vous, des sen-
„ timens duquel nous sommes plus assu-
„ rés, tâchez, quand vous serez à Ma-
„ drid, de savoir de l'Ambassadeur
„ d'Angletetre, à quel propos le Roi
„ son maître a envoyé cette Escadre, &
„ informez-nous ensuite de ce que vous
„ aurez appris. „

Les grandes chaleurs qu'il faisoit, m'ayant obligé de partir de St. Ildéphonse le 18 vers les trois heures du matin, j'arrivai, au moyen de trois relais que j'avois, de bonne heure à Madrid. Le Marquis de Monteleon passa chez moi le lendemain pour me proposer d'aller avec lui à la promenande; il me conduisit ensuite chez l'Ambassadeur d'Angleterre, où il alloit très fréquemment. Ce Ministre, qui savoit que j'étois revenu de la Cour, me questionna beaucoup sur ce qu'on y disoit de l'arrivée de l'Amiral Jennings: que vous êtes, Messieurs les Anglois, lui répondis-je, des gens fort importuns & fort incommodes, que vous voulez dominer par tout; dans le Nord comme dans le Sud, & que si on pouvoit

vous conjurer comme les ſauterelles, vos Amiraux Jennings, Wager & Hozier, & toutes leurs Eſcadres deviendroient bien-tôt la pâture des poiſſons. „ J'en „ croirois bien quelque choſe, me ré- „ partit Milord Harrington : mais heu- „ reuſement pour ceux que vous me „ nommez, ils ne redoutent guére les „ Exorciſmes, quand même ils vien- „ droient du bon homme Arch. d'Amida. „ C'eſt à tort, cependant, ajouta-t-il, „ qu'on a ſi fort pris l'allarme à St. Ilde- „ phonſe de la venue de notre Eſcadre : „ car outre qu'il n'y a deſſus que très peu „ de Troupes, les Gouverneurs des „ Ports de St. Ander & de Santona ont „ pû voir, par ce qui s'eſt paſſé entr'eux & „ l'Amiral Jennings, que le Roi mon „ maître eſt très-éloigné de vouloir rien „ entreprendre contre l'Eſpagne ; & le „ Marquis de la Paz lui-même en con- „ vient dans la lettre que je reçus hier de „ lui. Je lui avois fait une réponſe, conti- „ nua-t-il, dont vos verrez le précis dans „ la lettre † que voilà, qu'on m'a ren- „ due il n'y a qu'un moment de ſa „ part,

† On la trouvera au Tome VI, *Piéces Juſtificatives*, No. X.

„ part, & puiſque je vois par ce qu'il „ me mande, & par ce que vous me „ dites, qu'on paroît à la Cour fort „ animé contre nous, j'irai demain pour „ y juſtifier un peu notre conduite. „

La maniére dont l'Ambaſſadeur d'Angleterre s'expliquoit, & ce qu'il m'avoit encore dit précédemment, lorſqu'on avoit commencé de parler à Madrid des armemens que faiſoit l'Anglet. que les intentions du Roi de la Grande Bretagne ne tendoient en cela qu'à prévenir & faire échouer les deſſeins que ce Monarque ſoupçonnoit qu'on avoit, d'exciter quelque trouble dans ſon Royaume, me fit clairement connoître qu'il n'y avoit nul ſujet de craindre que l'Amiral Jennings formât quelque entrepriſe. Dès que je fus rentré chez moi, j'écrivis à l'Arch. d'Amida pour lui rendre compte de ce que Milord Harrington nous avoit dit au Marquis de Monteleon & à moi, & que ce Miniſtre arriveroit vraiſemblablement preſque auſſi-tôt que ma lettre à St. Ildephonſe; à quoi il me ſouvient que j'ajoutai, en parlant des diſpoſitions où il m'avoit paru, qu'au cas que l'Archev. d'Amida trouva à propos, quand il paroîtroit à St. Ildephonſe,

de lui demander, comme on avoit fait autrefois au Prophête Samuel: * *Pacificus ne est ingressus tuus?* Il répondroit, suivant toute apparence, aussi favorablement que ce Prophête.

Dans le tems de toutes les agitations que causoit en Espagne l'arrivée de l'Escadre Angloise, on y apprit que la République d'Hollande, à l'exception seulement de la Province d'Utrecht, s'étoit enfin déterminée accéder au Traité d'Alliance conclu à Hanover, & que le 9 Août les Députés de leur Hautes Puissances, avoient eu une conférence avec le Marquis de Fenelon, Mrs. Finch & Meynershagen, Ministres de France, d'Angleterre & de Prusse, à la fin de laquelle l'Acte de l'Accession avoit été signé, ensuite de quoi le premier avoit aussitôt dépêché le Chev. de Fenelon son frere à Versailles, pour y apprendre cette nouvelle, & quelques jours après le Sr. du Jardin son Sécretaire, pour y porter l'Acte d'Accession. † On s'attendoit en Espagne depuis longtems à cet événement, mais comme on se flattoit toujours, que

* Liv. I. des Rois ch. XVI.

† On le trouve au Tome VI. *Piéces Justificatives No. XI.*

que quelques circonſtances pourroient l'éloigner, on fût fort fâché de le ſavoir arrivé, & encore plus embarraſſé des meſures qu'il falloit prendre pour en arrêter les ſuites.

L'inquiétude où l'on étoit à cet égard, fit bien-tôt place à des ſentimens différens, par l'avis que reçut le Comte de Konikſeg, de l'heureux ſuccès qu'avoient eu les Négociations du Comte du Rabutin à Peterſbourg, & que le 6 Août on avoit ſigné à Vienne un Traité d'Alliance entre l'Empereur & l'Impératrice Catherine, dans lequel cette Princeſſe accédoit à celui de Vienne. Comme la puiſſance de Sa M. Imp. de Ruſſie, & ſes nombreuſes armées de terre & de mer, ſur leſquelles on comptoit en cas de béſoin, paroiſſoient en Eſpagne (où l'on groſſiſſoit alors volontiers les objets qui flattoient) très capable de contenir l'Allemagne & le Nord, & de faire évanouir tous les projets des Alliés d'Hanover, le Roi & la Reine d'Eſpagne apprirent cette nouvelle avec une joye ſenſible, & elle diſſipa entiérement le chagrin que celle de l'acceſſion des Etats Généraux avoit d'abord cauſé.

Soit que cette nouvelle donnât la mê-

me confiance & la même aſſurance à Vienne, ou que l'Empereur crût ſa gloire intéreſſée à ſoutenir la Compagnie d'Oſtende; ce Monarque, ſur l'expédient propoſé par la Cour Brit. de la transférer à *Trieſte* ou à *Fiume*, fit répondre qu'il le trouvoit impraticable, & il donna ſeulement à entendre, qu'en faveur de la bonne intelligence qu'il vouloit conſerver avec le Roi d'Angleterre & la République d'Hollande, il conſentiroit à mettre quelque limitation au Commerce de cette Compagnie. Mais ces deux Puiſſances également intéreſſées à en demander l'extinction totale, étoient bien éloignées de ſe contenter d'une ſi légere condeſcendance. La réſiſtance qu'Elles trouvérent de la part de la Cour Imp. & de celle de Madrid, à obtenir ſur cet article la ſatisfaction qu'Elles déſiroient, les anima de telle ſorte, qu'Elles ne voulurent plus dans la ſuite, écouter aucune propoſition d'accommodement, qui n'eut l'abolition de la Compagnie d'Oſtende pour préliminaire.

Lorſque je m'étois ſéparé à St. Ildéphonſe du Comte de Salazar & des Confeſſeurs du Roi & de la Reine, j'étois convenu avec eux, que ſi l'Evêque de Fréjus

jus répondoit à la lettre que je lui avois écrite, je leur communiquerois le contenu de cette réponse. Je me trouvois d'autant plus disposé à satisfaire leur curiosité sur cet article, que la part que je leur avois donnée de ce qui s'étoit passé entre ce Prélat & moi, quand j'étois venu en Espagne, & celle qu'ils avoient eue aux démarches que j'avois faites pour obtenir le consentement de leurs M. Cath. à la nomination de Mr. de Fleury au Cardinalat, exigeoient que je leur donnasse cette marque de ma confiance. Ayant donc reçu, cinq ou six jours après mon retour à Madrid, la lettre que j'attendois; je la portai à Don J. B. de Zuloaga, pour qu'il la lût. Je lui remis en même tems la copie de cette lettre, * que je joins ici, & un billet pour le Comte de Salazar, afin que Don J. fît tenir l'un & l'autre.

A Versailles le 10 Août 1726.

JE vous avoue, Monsieur, *que la lettre dont vous m'avez honoré du 30 du passé m'a extrêmement surpris, & que je ne m'imagine pas sur quel fondement vous*

* J'en ai encore l'original.

pouvez avoir cru, que votre séjour à Madrid ne me fût pas agréable. Vous pouvez vous souvenir que c'est par moi que le premier dessein que vous formâtes d'y aller, passa jusqu'à Mr. le Duc, & si vous l'avez exécuté ensuite sans m'en rien communiquer, je n'en ai point du tout été fâché: & quand ce Prince m'en parla ensuite, je lui dis qu'on ne pouvoit mieux faire que de vous y envoyer. Je n'ai point changé là-dessus, & toutes les lettres qu'on a reçu de vous depuis, m'y ont encore confirmé. Je suis très persuadé de la droiture de vos intentions, & du zéle que vous conservez pour le service du Rci & pour votre Patrie; quoique vous soyez dans une Cour où les conjonctures ne vous fournissent guére d'occasions de le mettre en usage. Pour ce qui me regarde, je ne m'en mêle en aucune façon, & c'est l'affaire du Roi. Je sai parfaitement qu'il n'y a rien à espérer pour la réconciliation, que par la médiation de l'Empereur, à laquelle certainement Sa M. n'aura jamais recours. Il faut prier Dieu, que le Roi Cath. ouvre les yeux sur son véritable intérêt, & qu'il ne se répente pas un jour du parti qu'il a pris & qu'il soutient avec peut-être trop de fermeté.

Je

Je vous supplie d'être persuadé, que j'aurai toujours une attention particuliére à vos intérêts, & qu'on ne peut vous honorer ni être plus parfaitement que moi, Monsieur, *votre très-humble & très-obéissant serviteur.*

A. H. anc. Evêque de Frejus.

Le stile de cette lettre répondoit bien mal à celui dont je m'étois servi dans la mienne, & le silence affecté de l'Evêque de Fréjus, sur les démarches toutes récentes que j'avois faites en sa faveur auprès de leurs M. Cath. pendant qu'il me reprochoit l'indifférence qu'il m'avoit cependant si fort donné lieu de lui marquer quand j'étois venu en Espagne, me dévoiloit clairement l'amertume qu'il conservoit toujours contre moi dans le cœur. Je compris aisément dès-lors, que je ne pouvois guére espérer de lui voir prendre des sentimens différens, & que suivant toute apparence il se persuadoit, que la plus légére faute commise contre lui, ne pouvoit être réparée par aucune excuse, ni même par aucun service. Peu édifié, de remarquer dans un Evêque une semblable

difpofition, je me confirmai dans la réfolution que j'avois déja prife, d'éviter avec foin tout ce qui pouvoit me mettre dans la néceffité de traiter de quelque affaire avec ce Prélat. Heureux fi la providence eut permis que je puffe la fuivre, & que par là elle m'eût délivré de la longue & dure oppreffion qu'il m'a fait fouffrir !

Don J. B. de Zuloaga, qui avoit été témoin du zéle que j'avois montré pour l'Evêque de Fréjus, parut prefqu'auffi furpris que moi, en lifant fa lettre, de n'y trouver pas un feul mot qui me fît connoître, que ce Prélat me fçût quelque gré du fervice que je lui avois rendu, ni feulement qu'il en fût informé. „ On remarque pourtant, me dit „ il, par ce qu'il vous mande, qu'il a „ vû, & même approuvé, toutes les let- „ tres que vous avez écrites ci-devant en „ France : par quel hazard ne vous par- „ le-t-il donc point de la derniére, qui „ étoit la plus intéreffante pour lui ? „ Seroit-il fâché de vous marquer quel- „ que reconnoiffance, dans le même „ tems qu'il vous reproche, d'être ve- „ nu dans ce pays fans lui communi- „ quer votre départ ? Cette délicateffe

„ feroit

„ feroit bien rafinée. „ Ne doutez point, lui repartis-je, qu'il ne la reffente, il n'a même pû gagner fur lui de paroître avoir quelque obligation à un homme, dont vous voyez que l'indifférence l'a piqué. Mais quoique je le fois à mon tour de fon procédé, je ne lui en témoignerai rien, & je laifferai au tems, le foin d'opérer dans fon cœur des changemens en ma faveur, que le fervice que je viens de lui rendre auroit déja dû produire. Don Juan m'exhorta fort de perféverer dans ces fentimens, & fur tout de ne rien dire de l'Evêque de Fréjus, dont fes partifans en Efpagne puffe fe fervir, pour lui faire valoir leur zéle à mes dépens. Quant au paquet que je luis avois remis pour le Comte de Salazar, il me promit de le lui envoyer, & de l'accompagner auffi d'une lettre.

L'un & l'autre arrivérent à St. Ildephonfe dans un tems où la venue de l'Efcadre Angloife n'y difpofoit pas trop favorablement les efprits en faveur de l'Evêque de Fréjus. On n'ignoroit point d'ailleurs, l'efpéce de comédie que ce Prélat avoit jouée en fe retirant à *Courfon* près de Paris, lorfqu'on avoit exilé

exilé le Maréchal de Villeroi ; son bienfaicteur, (1) & qui continuoit (2) depuis que ce Seigneur étoit revenu de Lyon. On savoit aussi tout récemment, le peu de reconnoissance qu'il témoignoit au Duc (3) de MORTE-

(1) Ce fut ce Maréchal & le Pere Tellier Confesseur du Roi LOUIS XIV, qui contribuérent le plus à vaincre la répugnance que ce Grand Monarque avoit, de nommer Précepteur du Dauphin, à présent Roi, l'Evêque de Fréjus, & personne n'ignore toutes les démarches qu'ils firent l'un & l'aure, dans ce tems-là, en faveur de ce Prélat, & quelle reconnoissance il leur en a ensuite marqué.

(2) L'Evêque de Fréjus, en affectant toujours d'avoir de grands égards pour le Maréchal de VILLEROY, n'omettoit rien en sécret pour le tenir éloigné de la Cour, & hors de portée des agrémens & des distinctious dont ce Seigneur avoit joui avant son exil, & qu'il méritoit par son tendre & respectueux attachement pour le Roi.

(3) Ce Seigneur, qui, sur la promesse positive de l'Evêque de Fréjus s'étoit flatté dêtre admis dans le Conseil, fut si piqué de voir que ce Prélat, depuis l'éloignement du Duc de BOURBON ne lui donnoit aucune part dans le Gouvernement, qu'il partit le 8 Juillet pour aller dans ses Terres, & que remettant ensuite

TEMART, qui l'avoit cependant tiré seul de l'embarras où il s'étoit jetté à *Issy* par sa seconde sortie de la Cour. L'opinion qu'on avoit de la bonté du cœur de l'Evêque de Fréjus étant donc assez médiocre, le Comte de Salazar ne fut point surpris que je lui en parusse peu satisfait. *Confessio à V. S.*, me disoit-il dans sa réponse, *que el estilo del Obispo de Fréjus parece algo frio, y no salamente para V. S. pero para nosotros tambien.* Il me conseilloit cependant, comme Don Juan, de dissimuler le ressentiment que j'en pouvois avoir & d'éviter par là d'aigrir encore davantage les choses.

C'est presque toujours l'intérêt, qui, dans la plûpart des Courtisans, devient le principe & le lien de leur confiance & de leur amitié. Quand l'une & l'autre ne peuvent plus compâtir avec lui, elles s'éteignent bien-tôt, & cédent même la place à des sentimens tout opposés.

suite sa charge de premier Gentilhomme de la Chambre à son fils, il n'a plus paru à *Versailles* que rarement, & seulement pour y faire sa Cour au Roi.

posés. Ne me flattant donc pas de trouver plus de délicatesse sur cet article dans la Cour d'Espagne, que dans les autres, je prévoyois aisément, malgré tout le réfroidissement qui étoit actuellement entre cette Cour & celle de France, que tôt ou tard cependant, les ménagemens qu'on seroit obligé d'avoir à Madrid pour l'Evêque de Fréjus m'y attireroient plusieurs désagrémens, & que par conséquent, le meilleur moyen que je pusse prendre pour les éviter, étoit de travailler à me retirer en France d'une maniére qui ne ressentît point la disgrace, & qui pût au contraire justifier aux yeux du Public la conduite que j'avois tenue en Espagne. Je m'attendois bien que l'exécution de ce projet rencontreroit peut être quelques obstacles de la part de l'Ev. de Fréjus, peu disposé à me faire plaisir : mais je ne laissois pas d'espérer, qu'en paroissant résolu de quitter un pays où je ne pouvois douter que ce Prélat me voyoit résider avec peine, il se prêteroit plus facilement à m'en fournir les moyens que je désirois, ou que s'il se sentoit à cet égard quelque sécrette répugnance, elle pourroit être surmon-

ſurmontée par les bons offices des amis que j'avois à la Cour.

L'eſprit fort occupé de toutes ces différentes idées, je fus un jour chez Don J. B. de Zuloaga pour lui en faire part. Après l'en avoir long tems entretenu, je le priai de rapporter notre converſation au Comte de Salazar & à l'Archevêque d'Amida, quand il iroit à St. Ildephonſe, & de les engager, non ſeulement à parler à leur Maj. du deſſein que j'avois de retourner en France, mais auſſi de les ſupplier de faire paſſer, s'il étoit poſſible, juſqu'à l'Evêque de Fréjus, quelques marques de leur contentement de ma conduite, afin qu'un témoignage ſi reſpectable le diſposât à y joindre le ſien après du Roi, ou l'empêchât au moins de prévenir Sa M. contre moi.

Don J. B. de Zuloaga, qui me marquoit une amitié dont je conſerverai toujours une ſincére reconnoiſſance, & qui déſiroit de me retenir en Eſpagne, combattit de toutes ſes forces mon projet. Bien loin donc d'approuver le parti que je voulois prendre de retourner dans ma patrie, ou de le croire le plus propre à me concilier l'amitié de l'Evêque

de

de Fréjus, il fit de ſon mieux pour me perſuader que le beſoin qu'on avoit de moi en France dans la conjončture préſente, ſe trouvant joint aux bontés & à l'approbation dont L. M. C. m'honoroient, contribueroit infiniment plus à faire revenir l'Evêque de Fréjus des préjugés qu'il paroiſſoit avoir contre moi, que l'eſpéce de condeſcendance que je prétendois lui montrer en me retirant.
„ Suivant toute apparence, ajouta-t-il,
„ dès-lors que ce Prélat verra que
„ vous ne pouvez ni le ſervir ni lui nuire,
„ & qu'il vous tiendra ſous ſa puiſſan-
„ ce, ou il vous oubliera; ou s'il ſe
„ croit en quelque façon obligé de vous
„ procurer quelque grace, ſoyez aſſuré
„ qu'il ſaura bien lui faire porter plû-
„ tôt le caractère d'un mécontentement
„ pardonnné, que celui d'une récom-
„ penſe des ſervices que vous avez ren-
„ dus en ce pays, & dont vous êtes ſi
„ digne. „

Malgré toute la ſolidité des réfléxions que Don J. B. de Zuloaga employoit pour me faire changer de ſentiment je perſévérois cependant toujours dans le mien, & quoique je ne puſſe point prévoir alors, juſqu'où iroit la mau

la mauvaise volonté de l'Evêque de Fréjus contre moi, & que le séjour de Madrid me fût très-agréable; j'étois cependant si persuadé que j'avois tout à craindre de la part de ce Prélat, qu'il me sembloit que je ne pouvois acheter trop cher le bonheur de n'avoir rien à démêler avec lui, & de rentrer dans la situation (1) paisible & tranquille où j'étois en France, avant que les conjonctures du tems m'en eussent fait sortir. Don J. Botista de Zuloaga s'appercevant donc que tout ce qu'il me disoit pour rester en Espagne, ne me faisoit point changer d'opinion, & que j'étois en quelque maniére déterminé à retourner dans ma Patrie, il me promit de parler à l'Archevêque d'Amida & au Comte de Salazar, conformément à ce que je désirois, aussi-tôt qu'il iroit à St. Ildéphonse.

C'est envain qu'on cherche à se procurer un bonheur (2) dans cette vie que

(1) *Alta quietis meæ gaudia perdidi; & intus corruens, ascendere exterius videor . . . . ex eis me esse video, de quibus scriptum est:* dejecisti eos dum allevarentur. Epist. 5. S. Gr.

(2) *Non est requies ubi quæritis eam: quærite*

que l'on ne ſauroit y trouver, ou qu'on ſe flatte de pouvoir éviter les peines & les amertumes, que la juſtice ou la miſéricorde de Dieu nous prépare. Comme le ſort (1) de tous les hommes eſt entre ſes mains, rien ne leur arrive qui ne ſoit permis ou ordonné par ſa ſageſſe infinie: & l'unique moyen de conſerver la paix dans les adverſités qui ſurviennent, eſt de les recevoir avec cette humble ſoumiſſion à ſa volonté, que la ſeule Religion eſt capable de nous inſpirer. Etant donc deſtiné par la divine Providence à ſouffrir une longue ſuite de mortifications & d'humiliations très-ſenſibles, & qui dureront peut-être autant que ma vie; c'étoit ſans doute bien inutilement que je travaillois à les fuir, & on verra en effet que ce que je me perſuadois devoir contribuer à ma tran-quil-

te quod quæritis; ſed ibi non eſt ubi quæritis: beatam vitam quæritis in regione umbra mortis; non eſt illic. Auguſt. lib. 4. Confeſſ.

Oſtendis (Deus) quam magnam creaturam rationalem feceris, cui nullo modo ſufficit ad beatam requiem quidquid te minus eſt, ac per hoc nec ipſa ſibi. Idem. lib. 13 Confeſſ.

(1) *Deus meus es tu: in manibus tuis ſortes meæ.* Pſ. 36.

quillité, (1) est devenu précisément le principe de toutes mes peines.

Comme c'étoit à Don J. B. de Zuloaga que je m'étois adressé, pour instruire l'Arch. d'Amida & le Comte de Salazar du dessein que j'avois de retourner en France, & pour ménager ensuite avec eux les choses, de façon que je pusse sortir d'Espagne d'une maniére agréable, & honoré de la protection de L. M. C., j'attendois que cet Ami fût arrivé à la Cour, où il devoit aller incessamment pour recevoir de ses nouvelles, & pour régler ensuite, sur ce qu'il m'écriroit, les démarches que j'aurois à faire; lorsque je reçus par la Poste une Lettre * de l'Arch. d'Amida, adressée directement à moi contre l'ordinaire †, dans laquelle ce Prélat me disoit, qu'il avoit ordre de m'écrire de venir à St. Ildéphonse, où on seroit bien aise, ajouta-t il, de me voir & de m'entretenir.

N'ayant aucun établissement en Espagne,

(1) *Expectabam bona, & venerant mihi mala : præstolabar lucem, & eruperunt tenebræ.* Job. cap. 30. ℣. 26.

* Dans le nombre de celles qu'on m'a enlevées.

† Toutes celles qu'il m'écrivoit m'étoient rendues par Don J. B. de Zuloaga.

pagne, & me méfiant beaucoup des dispositions de l'Evêque de Fréjus, surtout depuis la derniére Lettre que j'en avois reçue, j'étois très persuadé que ma situation à Madrid alloit devenir dans la suite aussi triste qu'embarrassante. Ainsi je reçus avec plaisir la Lettre de l'Archev. d'Amida, qui sembloit me donner quelque lueur d'espérance d'un sort plus doux. Afin donc de marquer à ce Prélat, par mon empressement d'aller le trouver, combien j'étois sensible à son invitation, je partis de Madrid le lendemain que j'eus reçu sa Lettre; & m'étant rendu ce même jour-là, qui étoit le dernier du mois d'Août, à St. Ildéphonse, j'allai, peu de tems après mon arrivée, rendre mes devoirs à l'Archevêque d'Amida. Il me reçut avec les mêmes démonstrations d'empressement qu'il m'avoit témoigné à mon premier voyage. Mais comme il étoit tard, & que le tems où il se rendoit ordinairement chez la Reine approchoit, il me dit, en nous séparant, de me trouver le lendemain à l'entrée de la nuit dans le Chœur de la Chapelle Royale, où il viendroit me joindre; n'étant point à propos, ajouta-t-il, par rapport au

Comte

Comte de Konikſeg, que je paruſſe lui rendre de ſi fréquentes viſites.

Le tems de notre entrevûe arrivé, nous nous trouvâmes l'Archevêque d'Amida & moi, exactement au rendez-vous. Après beaucoup de nouveaux témoignagnes d'eſtime & de confiance de ſa part, il débuta par me dire, que c'étoit avec un véritable plaiſir qu'il s'acquittoit ce jour-là envers moi d'une commiſſion, qui devoit me cauſer une joie bien ſenſible, puiſqu'il s'agiſſoit de m'apprendre que leurs Maj. étant très-ſatisfaites de la conduite que j'avois tenue depuis que j'étois en Eſpagne, du zéle que j'avois montré pour leurs intérêts, & en un mot de tout ce que j'avois fait ou écrit, qui concernoit leur ſervice, déſiroient que je m'attachaſſe pour toujours à Elles; & que c'étoit enfin de la part du Roi & de la Reine qu'il m'avoit écrit de venir à la Cour. Ce Prélat ajouta, que ſi je me déterminois à reſter en Eſpagne, leurs Maj. étoient dans l'intention de m'y procurer un établiſſement auſſi agréable que je pouvois le déſirer; de m'employer auſſi d'une maniére honorable dans les Pays étrangers, & de commencer même par

par me charger d'une affaire, qui me feroit connoître l'estime & la confiance dont Elles m'honoroient. Au surplus, me dit-il tout de suite, leurs Maj. souhaittent que vous preniez promptement votre résolution sur ce que je vous offre de leur part; & que si vous jugez qu'il soit nécessaire d'écrire en France, pour obtenir la permission du Roi Très-Chrétien d'entrer à leur service, vous fassiez cette démarche dès ce soir, ou demain matin au plus tard; & que vous me remettiez ensuite les Lettres que vous écrirez à ce sujet, que leurs Maj. veulent lire. » Profitez donc, continua » l'Archevêque, des favorables dispositions où vous voyez que leurs Maj. » sont pour vous. Restez avec nous: » On vous aime en ce pays; & vous » y trouverez, suivant toute apparence, de quoi vous dédommager amplement du sacrifice que vous ferez » d'abandonner votre Patrie. Quant à » l'agrément de votre Cour, si vous » jugez à propos de le demander, vous » l'obtiendrez d'autant plus facilement, » qu'on vous a déja donné celui de venir ici; qu'on sait par conséquent en » France, que c'est leurs Maj. seules

» qui

» qui vous y ont appellé, dans le tems
» même qu'on en avoit fermé l'entrée à
» tous les autres François ; & qu'enfin
» vous n'y avez aucun caractére de la
» part de la France, qui puisse mettre
» le moindre obstacle au parti que nous
» souhaitons que vous preniez. «

Quoique la lettre que l'Archevêque d'Amida m'avoit écrite, & la réception gracieuse qui l'avoit suivie, me donnassent bien sujet de penser qu'on avoit peut-être à la Cour d'Espagne quelque dessein sur moi, je ne m'attendois cependant point à celui dont il s'agissoit; & depuis que je m'étois excusé d'accepter l'emploi *de Sumiller de Cortina*, par les raisons que j'ai rapportées, j'étois persuadé qu'on songeoit aussi peu à me donner quelque établissement en Espagne, que j'étois éloigné d'en demander. Cependant la disposition toute différente où j'apprenois qu'étoient leurs Majestés, & le changement qui arrivoit tout à coup à la situation critique où je me trouvois, & que je regardai alors (bien mal à propos) comme un bonheur pour moi, me causa une joye sensible. J'assurai l'Archevêque d'Amida, que je recevois avec une extrême reconnoissance la

propofition qu'il me faifoit de la part de leurs Majeftés, & je le fuppliai de les affurer, que j'aurois toute ma vie pour leur gloire & pour leur fervice, un zéle auffi fincére que défintéreffé. J'ajoutai, que je ne perdrois jamais le fouvenir de la protection qu'Elles m'avoient accordée depuis que j'étois à leur Cour, malgré le perfonnage auffi délicat qu'embarraffant que le Duc de Bourbon m'avoit obligé d'y repréfenter; & que fans la néceffité où je m'étois trouvé d'obéir à ce Prince, n'étant venu en Efpagne que pour m'y attacher au fervice de leurs Majeftés, j'aurois, dès le premier jour de mon arrivée à Madrid, accepté la Charge que le Roi m'avoit accordée, fi je n'avois trouvé peu convenable, comme je m'en étois alors expliqué avec le Pere Bermudez, de fervir deux Maîtres à la fois; fur tout dans une circonftance, où par les ordres que le Duc de Bourbon m'avoit données, je ne pouvois remplir mon devoir envers l'un, fans bleffer ce que la reconnoiffance exigeoit de moi envers l'autre: Que pour à préfent, ce Prince n'étant plus en place, & l'Evêque de Fréjus qui lui avoit fuccédé, ne paroiffant point difpofé à vouloir

loir se servir de moi, je ne voyois aucune difficulté à suivre l'inclination que j'avois de fixer mon séjour en Espagne, & de profiter des bontés de leurs Majestés : Qu'afin de ne rien faire cependant sans l'agrément du Roi, j'écrirois à l'Evêque de Fréjus & au Comte de Morville, pour leur apprendre les intentions de leurs Majestés, & pour les prier de m'obtenir la permission de les suivre.

L'Archevêque d'Amida m'interrompit alors pour m'embrasser. Il n'avoit en ce tems là aucun intérêt de me sacrifier, comme il l'a fait depuis, à la haine du Cardinal de Fleury. Ainsi, suivant tout naturellement les sentimens d'amitié que les fréquentes rélations que nous avions eues ensemble lui avoient inspiré pour moi : » Soyons toujours amis, me dit-» il, en me serrant les mains dans les » siennes. Comptez sur mon amitié au-» tant que je veux compter sur la vôtre. » Leurs Majestés sont prévenues d'une » véritable estime pour vous, & vous » ne devez envisager que des agrémens » en ce Païs : car je puis vous assurer, » que chacun vous y voit avec plaisir. » C'est à vous à soutenir désormais, par » votre conduite, la bonne opinion

» que vous avez donnée de vous jusqu'à présent, & je suis persuadé que vous le ferez. Allez donc écrire à l'Evêque de Fréjus & au Comte de Morville, & m'envoyez vos deux lettres ce soir ou demain matin, qui est le jour du départ du Courier de France, afin que je les fasse partir, après que leurs Majestés, qui veulent les voir, les auront lûes; & ensuite quand on vous aura fait réponse, & que la permission que vous demandez vous sera accordée, on vous expliquera les vûes qu'on a sur vous; & je me persuade, ajouta l'Archevêque, en me serrant encore la main, & en se levant pour s'en aller, que vous en serez content. «

La maniére aussi amicale qu'obligeante avec laquelle, non seulement on m'offroit, mais on me pressoit même d'entrer au service de leurs Majestés Catholiques; la reconnoissance que j'avois de leurs bontés, & l'avantage que j'envisageois, en restant en Espagne, de sortir pour toujours de la dépendance de l'Evêque de Fréjus, étoient des motifs trop pressans d'accepter la proposition qui m'étoit faite, pour que je différasse

ſéraſſe à demander en France la permiſ-ſion qui m'étoit néceſſaire. Ainſi, d'abord après être rentré chez moi, j'écrivis à l'Evêque de Fréjus & au Comte de Morville, comme je m'y étois engagé, & j'envoyai ces deux lettres à l'Archevêque, avant qu'il allât chez la Reine, comme il faiſoit tous les ſoirs.

Le lendemain matin, 2 de Septembre, ce Prélat m'écrivit un billet * que Don Bernardo Alvarez de Caſtro ſon Secrétaire vint m'apporter, par lequel il me prioit de me rendre encore ce jour-là, ſur les huit heures du ſoir, dans le Chœur de la Chapelle Royale, où il avoit quelque choſe à me communiquer. Je ne manquai pas de m'y trouver à l'heure qui m'étoit preſcrite, & l'Archevêque y vint un moment après moi. Il me dit que leurs Majeſtés avoient paru contentes de la diligence avec laquelle j'avois écrit en France, pour obtenir la permiſſion de m'attacher à leur ſervice: qu'Elles avoient lû & approuvé mes lettres, qui partiroient, ajouta-t-il, ce

* Dans les papiers enlevés par l'ordre du Cardinal de Fleury.

même soir-là, ensorte que je pourrois en recevoir la réponse avant la fin du mois : & qu'enfin il avoit ordre de m'assurer de nouveau, que l'intention de leurs Majestés étoit, de m'accorder un établissement agréable, & de me demander même quels appointemens je voudrois avoir pour subsister, jusqu'à ce qu'ayant quelque Emploi, je puisse jouïr alors des revenus qu'il me procureroit.
» Expliquez-vous donc en toute liberté
» sur cet article, continua l'Archevê-
» que, afin que je puisse rendre compte
» à leurs Majestés de vos intentions?
» & soyez bien persuadé de ma bonne
» volonté à vous rendre, dans cette
» occasion, tous les services qui pour-
» ront dépendre de moi. «

Sensiblement touché de l'attention que leurs Maj. Cath. daignoient faire à ma situation & à mes besoins, & de la cordialité avec laquelle l'Archevêque d'Amida me l'apprenoit, je renouvellai à ce Prélat les assurances que je lui avois données la veille, de l'attachement que je conserverois toute ma vie pour lui, & de la fidélité avec laquelle je me proposois de suivre en tout ses conseils. Passant ensuite à ce qui concernoit la proposition

pofition qu'il venoit de me faire de la part de leurs Majeftés, au fujet des appointemens que je pouvois demander; je le fuppliai inftamment de ne point exiger de moi d'entrer avec lui dans un femblable détail, & de faire agréer à leurs Majeftés, que je reçûffe fimplement ce qu'on jugeroit qui me feroit néceffaire pour remplir avec décence les fonctions de l'Emploi qu'Elles voudroient m'accorder. Je ne mettrai jamais à prix, lui dis-je, ma bonne volonté, ni les fervices que je pourrai être affez heureux de rendre à leurs Majeftés, & je ferai toujours content du traitement qu'on me fera. La feule grace que je demande, Monfeigneur, eft qu'on fixe ma fituation & mon état en cette Cour, afin que je n'y repréfente plus le perfonnage équivoque qu'on m'y voit faire depuis un an, & qui m'expofe, comme vous le favez encore mieux que moi, autant à la critique des uns, qu'à la maligne envie des autres. Je fuis auffi, je vous l'avoue, fi dégoûté de cette fituation, que ne prévoyant point la bonté que leurs Majeftés veulent avoir pour moi, je méditois de retourner dans ma Patrie : & j'avois même, Monfeigneur, prié Don Juan-Bau-

tiſta de Zuloaga qui devoit venir ici, de vous parler &. à Mr. le Comte de Salazar, de mon deſſein, & de vous engager l'un & l'autre à m'accorder votre protection, pour obtenir de leurs Majeſtés de faire paſſer en France quelque témoignage qu'Elles ſont contentes de moi; afin de quitter leur Cour honoré de leur bienveillance, & de pouvoir me flatter d'être reçu, par ce moyen là, favorablement dans celle du Roi mon Maître.

» Je ſuis bien aiſe, me repartit l'Ar-
» chevêque, en m'interrompant, que ce
» ne ſoit point pour pareille choſe que
» vous faſſiez uſage de l'intention où
» vous ſavez bien que nous ſommes le
» Comte de Salazar & moi de vous ſer-
» vir, & je vous proteſte que c'eût été
» avec regret que nous vous aurions vû
» partir. Mais pourquoi vouliez-vous
» nous quitter? l'Evêque de Fréjus ou
» le Comte de Morville vous ont-ils
» donc écrit de revenir en France «?
Point du tout, lui dis-je, Monſeigneur; mais, eu égard à la ſituation où je crois être avec le premier, & à tout ce qui s'eſt paſſé entre nous quand je ſuis venu dans ce Royaume, dont vous a rendu compte Don Juan-Bautiſta de Zuloaga; j'ai

j'ai crû que mon séjour dans cette Cour ne lui étant point agréable, je ne pouvois mieux faire, pour éviter les désagrémens que ce Prélat peut facilement m'y attirer tôt ou tard, que de retourner en France, & de lui marquer par là une condescendance qui changeât les dispositions peu favorables où il est pour moi. Je me suis d'autant plus confirmé dans ce sentiment, que j'ai vû clairement, dans sa derniere lettre, que les services que j'ai tâché de lui rendre pour accélerer sa nomination au Cardinalat, n'ont pû m'attirer de sa part la moindre marque de reconnoissance.

» C'est ce que nous avons remarqué, » me dit alors l'Archevêque d'Amida, » le Comte de Salazar & moi, aussi bien » que vous, quand vous nous envoyâtes, il y a peu de jours, la copie de » cette lettre; & je conviens avec vous, » que le silence que l'Evêque de Fréjus garde sur cet article, a dû vous » surprendre & vous confirmer dans vos » soupçons. Mais à cela près, je n'ai » aucune connoissance qu'il ait écrit ou » fait écrire quelque chose à votre désavantage. Il ne parle jamais de vous « dans plusieurs lettres qu'il a écrites

 » ici:

» ici : & ſi c'eſt un ſigne que vous n'a-
» vez pas beaucoup de part dans ſa con-
» fiance, & que votre voyage en cette
» Cour n'eſt pas de ſon goût; c'eſt plu-
» tôt par le ſilence qu'il affecte ſur ce
» qui vous regarde, que par quelque
» témoignage de ſa part, du peu de con-
» fiance qu'il a en vous, qu'on peut ju-
» ger de ſa maniére de penſer. Mais que
» vous importe après tout, qu'il ſoit
» préſentement bien ou mal diſpoſé pour
» vous? Sa froideur à votre égard, qui
» véritablement eſt ſenſible, n'a point
» empêché leurs Majeſtés, comme vous
» voyez, de vous donner des marques
» de leur eſtime; & elle ne ſera pas
» plus capable dans la ſuite, de mettre
» quelque obſtacle aux graces que vos
» ſervices pourront vous attirer. Qui
» ſait d'ailleurs ſi l'Evêque de Fréjus,
» quand il apprendra la propoſition que
» vous font leurs Majeſtés, ne tiendra
» pas avec vous une conduite différen-
» te, & s'il ne cherchera pas à ſe con-
» cilier votre amitié? Mais quand il
» ſeroit toujours votre ennemi ſecret,
» comme vous le ſoupçonnez, ne dé-
» pendant plus de lui, quel mal peut-il
» vous faire? Et ſur quel fondement
» cher-

» chercheroit-il à vous traverſer, dès
» que de votre côté vous ne lui donne-
» rez aucun ſujet de plainte ? Ce ſeroit
» vouloir vous nuire de gayeté de cœur,
» & un pareil procédé lui feroit plus
» de tort qu'à vous-même. N'ayez
» donc, ſi vous m'en croyez, aucune
» inquiétude des peines que l'Evêque
» de Fréjus peut, ou pourra vouloir
» vous ſuſciter : car, outre qu'il y a
» peu d'apparence qu'il ſoit ou qu'il per-
» ſévére dans cette diſpoſition, ſoyez
» aſſuré que leurs Majeſtés, quand vous
» vous rendrez digne de leur bienveil-
» lance, ne régleront point leurs ſenti-
» mens pour vous ſur ceux de ce Prélat.
» Il ne leur donne pas d'ailleurs beau-
» coup de ſujet d'avoir pour lui tant de
» déférence, puiſqu'Elles découvrent de
» plus en plus, que toutes les proteſta-
» tions qu'il leur a faites de ſon zéle &
» de ſon attachement, ſont de pures
» chiméres ; & que ſes liaiſons avec l'An-
» gleterre ſont encore plus étroites,
» que celles qu'avoit priſes le Duc de
» Bourbon. Qui pourroit donc engager
» leurs Majeſtés à vous abandonner à la
» mauvaiſe volonté de l'Evêque de Fré-
» jus, & à lui montrer une complaiſance

» si contraire à l'esprit de justice que
» vous leur connoissez? Certainement
» une pareille réflexion doit, ce me semble, dissiper pleinement vos allarmes,
» & servir en même tems à vous attacher encore davantage à leurs Maj.,
» afin de mériter de plus en plus la protection qu'Elles vous accordent.

Ce n'étoit ni le tems ni le lieu de contredire l'Archevêque d'Amida. Ce qu'il me disoit paroissoit très-vraisemblable, & je ne pouvois sans doute prévoir, ni même imaginer que le parti que je prenois, dût me causer toutes les traverses que j'ai souffertes. Entrant donc dans les sentimens de ce Prélat, je le remerciai de nouveau de l'amitié qu'il me marquoit; & après lui avoir réïteré les assurances de mon attachement & de ma reconnoissance, je le priai encore instamment de disposer leurs Majestés à déclarer (quand j'aurois reçu la permission que je venois de demander en France) l'usage qu'Elles vouloient faire de moi: n'y ayant rien, lui dis-je, de plus dangéreux & de plus triste en même tems, que d'être regardé dans une Cour comme un homme qui prétend à tout, & qui cependant ne tient à rien. » Est-ce
» donc,

» donc, me repartit sur le champ l'Ar-
» chevêque d'Amida avec quelque émo-
» tion, que vous vous figurez que c'est
» pour être ici simplement Courtisan,
» que l'on vous propose d'y rester? Al-
» lez, me dit-il, soyez tranquille sur cet
» article. Laissez venir votre permis-
» sion, & vous serez content. «

Nous nous séparâmes là-dessus, & j'é-
tois déja sorti de la Chapelle, lorsqu'un
Page vint de la part du Prélat, me prier
d'y rentrer. » Pardon, me dit il, quand
» je l'abordai; mais j'avois oublié de
» vous dire une chose. L'amitié & la
» confiance que vous avez pour le Com-
» te de Salazar & pour Don Juan-Bau-
» tista de Zuloaga, que j'approuve fort,
» pouvant peut-être vous engager à leur
» faire part des desseins que leurs Ma-
» jestés ont sur vous, & de la résolution
» que vous avez prise de rester en Espa-
» gne; j'ai ordre de vous avertir de ne
» leur rien communiquer de tout ce qui
» vient de se passer entre nous, ni de ce
» qui pourroit dans la suite y avoir rap-
» port. Leurs Maj. estiment le Comte de
» Salazar, comme il le mérite, & la
» place qu'il occupe auprès du Prince en
» est une bonne preuve; mais quoiqu'El-
les

» les le jugent très-digne de leur con-
» fiance, Elles ont des raiſons de vou-
» loir, que ce que je vous ai dit ſoit
» enſeveli quant à préſent dans le ſilen-
» ce. Ainſi elles vous ordonnent de le
» garder exactement, tant envers lui
» qu'envers Don Juan. Obſervez ce-
» pendant, de vous comporter toujours
» avec eux comme par le paſſé; je veux
» dire, avec la même amitié, & ſans
» leur laiſſer entrevoir, qu'il ſoit ſur-
» venu aucun changement ni dans votre
» ſituation, ni dans les rélations que
» nous avons enſemble.

Cet avis, qui me réduiſoit à regarder déſormais comme le ſeul oracle que je devois conſulter, le Prélat auſſi borné que timide qui me le donnoit, me fit d'autant plus de peine, qu'indépendamment de cet inconvénient, qui n'étoit pas petit, j'étois tombé dans celui de dire tout naturellement au Comte de Salazar (que j'avois été voir le matin de ce jour là) que c'étoit l'Archevêque qui m'avoit écrit de venir à la Cour; & que, par la faute que ce Prélat avoit faite, de ne me point apprendre dès la premiére converſation que nous avions eu enſemble, le ſecret qu'on exigeoit de

de moi, je ne pouvois plus donner à ce Seigneur d'autre motif de mon arrivée. Mais comme j'apperçus bien que si je découvrois cela à l'Archevêque d'Amida, il n'en falloit pas davantage pour le troubler à l'excès, & pour l'engager même, peut-être pour excuser son imprudence auprès de leurs Majestés, à m'imputer une indiscrétion dont je n'étois point coupable; je dissimulai mon trouble, & je me contentai, en prenant congé de lui, de l'assurer que les ordres de leurs Majestés seroient exactement suivis.

Rien n'est plus délicat, & en même tems plus difficile, que de prétendre cacher certains mistéres à un Courtisan, accoutumé de longue main aux différentes ruses qu'on employe tous les jours à cet effet dans les Cours: & quand on est pourtant obligé de lui dérober la connoissance de ces sortes de mistéres, il faut tâcher que ce qu'on dit soit toujours fondé au moins sur quelque vérité, qui serve à dissiper les soupçons que des raisonnemens frivoles ou étudiés ne manquent jamais de produire. C'étoit-là précisément la situation où je me trouvois; &, dans la nécessité qu'elle m'im-

m'impofoit de me ménager entre l'Archevêque d'Amida & le Comte de Salazar, d'une maniére qui ne les compromit point fur mon fujet l'un avec l'autre, ni moi avec eux; je me fouvins fort à propos, qu'à l'occafion de quelques mauvais offices qu'on avoit rendu tout récemment à un Pere de l'Oratoire, Directeur de l'Hôpital de St. Louis de la Nation Françoife à Madrid, qu'on vouloit faire paffer pour Janféniſte, & à qui on attribuoit même de débiter fecrettement des écrits fufpects; l'Archevêque d'Amida, dans la premiére converfation que nous avions eu enfemble, m'avoit parlé de tout cela avec chaleur, & extrêmement recommandé de découvrir, s'il étoit poffible, les fenimens de ce Religieux; & de l'avertir en particulier, que pour peu que fa foumiffion à la Conftitution de notre Saint Pere le Pape qui condamne le Livre des Réflexions Morales du Pere *Quefnel*, parût équivoque, on fauroit bien l'en faire repentir. Comme alors on s'entretenoit fouvent en Efpagne de tous les troubles qui s'étoient élévés au fujet de cette Conftitution dans l'Eglife de France, & que le Comte de Salazar m'en avoit parlé

parlé fréquemment; je résolus, pour cacher mon secret, de faire usage de ce qui s'étoit passé à cet égard entre nous. Dans cette vûe, j'allai une seconde fois chez ce Seigneur : il ne manqua point de me demander alors quel motif l'Archevêque d'Amida avoit eu de me faire venir, & je lui dis, que c'étoit uniquement sur quelque avis qu'on avoit donné à ce Prélat, & qui étoit aussi parvenu jusqu'à leurs Majestés, que le Directeur de l'Hôpital de St. Louis favorisoit en secret le Jansenisme; & pour s'informer de moi si je connoissois cet Oratorien; qu'elle opinion j'avois de sa Doctrine; & enfin, pour m'ordonner d'examiner avec soin, si ses discours ou sa conduite donnoient lieu aux soupçons qu'on avoit sur lui : leurs Majestés ne voulant point souffrir, pour peu qu'il favorisât les Jansénistes, qu'il restât plus long tems dans leurs Etats. J'ajoutai, que mon voyage n'ayant point d'autre objet, je comptois de retourner incessamment à Madrid.

Le Comte de Salazar, fort en rélation avec *Don Juan de* CAMARGO, Evêque de *Pampelune* & grand Inquisiteur d'Espagne, ayant eu de son côté quelque con-

connoiſſance de ce que je lui diſois, & ſachant qu'on obſervoit d'aſſez près le Pere de l'Oratoire en queſtion, me parut perſuadé, comme je le déſirois, que c'étoit uniquement par rapport à lui que l'Archevêque d'Amida m'avoit appellé à St. Ildephonſe; & j'eus grand ſoin, comme on peut croire, d'avertir enſuite ce Prélat, de confirmer le Comte de Salazar dans ce ſentiment.

Puiſque la rélation que je fais ici, m'a conduit à faire mention de ce Pere de l'Oratoire, dont je ne me ſouviens plus du nom, qui apparemment vit encore, & qui occupe peut-être toujours la même place de Directeur de l'Hôpital de St. Louis; je crois devoir dire, qu'on reconnut la fauſſeté des bruits déſavantageux que ſes ennemis avoient fait courir ſur ſes ſentimens, auſquels on ne trouva rien à reprendre. Ce ne fut pas au reſte ſeulement ſur la Doctrine qu'on attaqua cet Oratorien: on l'accuſa auſſi de manquer de ſoin pour la propreté de ſon Egliſe, & de charité pour les Pélerins & autres pauvres François qui venoient chercher auprès de lui un azile ou quelque ſecours; & d'employer les revenus de l'Hôpital uniquement

ment pour ſes beſoins, & pour s'enrichir.

Le Comte de Morville, à qui on écrivit apparamment là-deſſus, me chargea * de ſavoir, ſi les plaintes qu'on faiſoit étoient bien fondées, & de lui en rendre compte: & comme à l'occaſion de ces plaintes & de la Lettre du Comte de Morville, j'avois engagé ce Religieux à venir me voir, & que j'avois auſſi été quelquefois à l'Hôpital de St. Louis, il me fut facile de remarquer que c'étoit à tort qu'on l'accuſoit d'être avide & dur; qu'il ſubſiſtoit au contraire avec beaucoup de peine; & que la Maiſon & l'Egliſe étoient totalement dépourvûes, même du néceſſaire. J'informai le Comte de Morville de tout cela, en lui repréſentant combien il me paroiſſoit indécent, que la ſeule maiſon à Madrid, qui, ſous la protection du Roi, étoit deſtinée au ſoulagement de ſes Sujets, ſe trouvât cependant hors d'état de lui procurer quelque ſecours, & que l'Egliſe Nationale de France fût dans une indigence d'ornemens,

* Sa Lettre ſe trouve dans les Papiers, dont le Cardinal de FLEURY s'eſt emparé.

nemens, qui alloit jusqu'au scandale; dans un Pays où rien n'est épargné pour la décoration des Autels, & pour la majesté du culte Divin.

La précaution que j'avois été obligé de prendre, de donner au Comte de Salazar une raison de mon arrivée à la Cour, bien différente de la véritable, m'ayant déterminé à aller le voir dans un tems où je pus le trouver seul; je choisis celui que Monseigneur le Prince des Asturies * passoit à étudier, & qui laissoit le Comte de Salazar plus libre. L'ayant donc trouvé dans cette situation, & notre conversation s'étant un peu prolongée, un premier valet de Chambre vint l'avertir que l'Etude étoit finie, & que le Prince alloit prendre sa leçon de danse. Alors m'étant levé pour me retirer: » Restez, me dit obli-
» geamment le Comte de Salazar, si
» vous n'avez rien à faire, & passez
» avec moi chez son Altesse †, pendant
» qu'Elle dansera, pour lui faire votre
» cour;

* A présent Roi d'Espagne, sous le nom de FERDINAND VI.

† On donne ce titre en Espagne au Prince des Asturies, comme aux Infants.

» cour ; Elle vous verra avec plaisir ».
Ayant fort remercié le Comte de Salazar de l'honneur qu'il me procuroit, je le suivis & entrai avec lui dans la chambre du Prince, où il n'y avoit que *Don Carlos* Darisaga son premier Gentilhomme de la Chambre, le Pere l'Aubrussel son Précepteur, & quelques premiers Valets de chambre, ou autres personnes du service. Le Comte de Salazar, & les deux autres que je viens de nommer, m'ayant souvent attaqué de conversation pendant la leçon du Prince, tant sur la maniére dont il dansoit, que sur d'autres choses indifférentes, & dans lesquelles entra aussi S. A.; je fus tout étonné d'apprendre dès le soir même, qu'à l'occasion de quelques bals donnés à Marly ou à Versailles, par le Roi Louis XIV., dont il avoit été question, on débitoit que j'avois dit à Monseigneur le Prince des Asturies, que j'espérois qu'il pourroit peut-être un jour, dans les mêmes lieux, en donner d'aussi magnifiques. Un discours si imprudent & si éloigné de toute vraisemblance, ne me paroissant point digne d'être relevé, je ne fis que rire de ce qu'on m'en rapporta, sans juger qu'il fût né-

cessaire de me défendre de l'avoir tenu. Mais sur ce qu'il me revint pourtant qu'on répandoit de plus en plus ce bruit à la Cour, & qu'il étoit aussi mal fondé qu'opposé aux vœux sincéres que j'ai faits, & que je ferai toute ma vie pour la conservation de la précieuse vie du Roi, je priai ceux qui avoient été témoins de ce qui s'étoit passé, de dissiper par leur témoignage la mauvaise opinion qu'on tâchoit de donner de mes sentimens pour S. M., & du zéle indiscret qu'on m'attribuoit pour Monseigneur le Prince des Asturies, très-incapable certainement de lui déplaire.

La Cour d'Espagne assez sérieuse, & fort dépourvûe dans ce tems-là de certains spectacles, ou d'autres amusemens, qui occupent dans les autres ce grand nombre de Courtisans oisifs qui sont à la suite des Princes, avoit cela encore de désagréable pour ceux qui y étoient chargés de quelque négociation, qu'ils s'y trouvoient continuellement exposés à la démangeaison mélancolique de politiquer, qui dominoit les gens de différentes Nations, que cette Cour rassembloit. Comme cette espéce de manie s'étendoit jusqu'aux plus bas Offi-

ciers du Roi & de la Reine d'Eſpagne, & même juſques aux Camariſtes, beaucoup plus capables de raiſonner ſur des rubans, des paniers, & des mouches; il falloit s'attendre, pour peu qu'on fût à ces différentes perſonnes un ſujet de ſpéculation à le devenir bien-tôt auſſi de leurs mauvais contes. Celui que je viens de rapporter, partoit ſans doute de quelque Auteur ſemblable; & il étoit certainement auſſi faux que ridicule. Mais qu'importe, cette hiſtoire ſuppoſée pouvoit me nuire; & c'étoit aſſez pour exciter certains François ou Italiens de cette Cour-là, dont je croyois le commerce plus dangéreux qu'utile, à la répandre; & peut-être, toute chimérique qu'elle étoit, auroit-elle fait impreſſion, ſi les perſonnes qui s'étoient trouvées chez le Prince, n'en n'euſſent fait appercevoir la fauſſeté.

N'ayant plus aucune raiſon de reſter à St. Ildéphonſe, depuis les Lettres que j'avois écrites en France, puiſque ce n'étoit qu'après avoir obtenu la permiſſion que je demandois d'entrer au ſervice de leurs M. Cat., que l'Arch. d'Amida devoit m'apprendre l'uſage qu'on vouloit faire de moi: je fus trouver ce Prélat, pour

pour savoir s'il convenoit que je fisse un plus long séjour à la Cour, où que je retournasse à Madrid. Il me dit que leurs Majestés lui avoient ordonné de m'apprendre qu'Elles jugeoient à propos que je prisse le dernier parti, & de rester dans cette Capitale, jusqu'à ce que l'Evêque de Fréjus & le Comte de Morville m'eussent fait réponse. Il m'assura encore que quand je serois en liberté d'accepter la proposition qu'il m'avoit faite, j'aurois tout lieu d'en être content. Comme je l'étois infiniment de la bonne volonté & de l'amitié qu'il m'avoit témoignée dans les différentes conférences que nous avions eues ensemble, je lui en renouvellai encore mes remercimens; & prenant tout de suite congé de lui, je partis le lendemain 5. de Septembre de grand matin, pour me rendre à Madrid, où j'arrivai le même jour.

Don J. B. de Zuloaga, qui avoit appris que j'étois parti assez subitement pour aller à la Cour, vint me voir le lendemain de mon arrivée, fort curieux, à ce qu'il me parut, de sçavoir ce qui m'avoir fait aller si promptement à St. Ildéphonse, & revenir de même. Mais le

secret

fecret que l'Ar. d'Amida m'avoit ordonné de garder, ne me permettoit point de fatisfaire la curiofité de D. Juan. Cependant, pour ne lui donner aucun fujet de foupçonner que je me méfiois de lui, & encore moins de croire, qu'après m'être fervi de fon miniftére pour former entre l'Arch. d'Amida & moi les liaifons que nous avions, je cherchois à lui en cacher les fuites : j'eus recours au même prétexte que j'avois pris avec le Comte de Salazar, je veux dire au prétendu Janfénifme du Directeur de l'Hôpital de St. Louis, & D. Juan le prit d'autant plus volontiers pour le véritable, que le petit féjour que j'avois fait à la Cour, joint aux préventions où il étoit, comme bien d'autres, qu'un Pere de l'Oratoire François devoit pour le moins favorifer en fécret le Janfénifme, donnoit toute la vraifemblance poffible à l'opinion que je voulois lui donner.

D. Juan me parut auffi très perfuadé du motif que je lui dis qu'avoit eu mon voyage, & il me demanda enfuite, fi je n'avois point profité de cette occafion, pour parler à l'Arch. d'Amida, & au Comte de Salazar, du deffein que j'avois de retourner en France, dont je m'étois

ouvert à lui, quels avoient été là-dessus leurs sentimens, & si je persévérois toujours dans les mêmes ?

Toutes ces questions, eû égard à ce qui s'étoit passé entre le Prélat & moi, m'embarrassoient un peu pour y répondre. Je répliquai à D. J. que comme j'étois tous les jours aux prises avec moi-même, sur ce qu'il me disoit, & également combattu, tantôt par le désir de rester en Espagne, & tantôt par la crainte, si je prenois ce parti, d'achever d'éteindre le peu de bonne volonté que l'Ev. de Fréjus pouvoit peut-être encore avoir pour moi ; je lui avouois ingénuement, que je n'avois pu gagner sur moi, pendant le court séjour que j'avois fait à St. Ildéphonse, de me déterminer à parler de mon projet au Comte de Salazar, ni à l'Arch. d'Amida ; & qu'ayant écrit en France, à plusieurs personnes qui s'intéressoient à moi, pour leur demander conseil sur ce que je devois faire, j'attendois d'être instruit de leurs sentimens, pour prendre ma derniére résolution. J'ajoutai enfin, que je le priois quand il iroit à St. Ildéphonse, de ne rien dire à nos deux amis, de tout ce que je lui avois communiqué sur cet arti-

cle

» cle ».Si les vôtres en France consultent
» vos véritables intérêts, répartit D. J.
» ils vous parleront à coup sûr comme
» j'ai fait, & vous resterez ici. Je comp-
« te aller dans deux ou trois jours à la
» Cour, & vous me soulagez beaucoup,
» en me dispensant d'exécuter la com-
» mission que vous m'aviez donnée.
» Vous avez pu remarquer que c'étoit
» avec bien de la répugnance, que je l'a-
» vois acceptée, & si vous êtes sage,
» ajouta-t-il, en nous séparant, vous
» rejetterez comme une mauvaise pen-
» sée, toutes celles qui vous pourront
» venir de nous quitter. „

L'inquiétude que l'arrivée de l'Escadre Angloise sur les côtes de Biscaye & de Galice, avoit causée à la Cour d'Espagne, s'étoit un peu dissipée, par les nouvelles qu'on avoit reçues à St. Ildéphonse, que cette Escadre avoit pris la route de Lisbonne. Mais le ressentiment qu'avoient L. M. d'une semblable démarche de la part de l'Anglet. qu'Elles regardoient, avec raison, comme un acte d'hostillité, n'avoit rien perdu de sa force. Comme Elles paroissoient donc fort offensées de ce procédé, & qu'Elles remarquoient de plus en plus, le peu

de fonds qu'il y avoit à faire ſur les eſpérances qu'on leur avoit données, de voir ſous le miniſtére de l'Evêque de Fréjus, la France ſe détacher de la ligue d'Hanover; Elles jugérent à propos d'envoyer à l'Empereur un nouvel Ambaſſadeur, qui contribuât à renouveller, & à reſſerrer encore plus étroitement, s'il étoit poſſible, leur amitié & leur union avec ce Monarque. Cette réſolution leur parut d'autant plus convenable, qu'il ne l'étoit guére, ſans doute, de voir le Baron de Ripperda, fils du Miniſtre diſgracié, chargé des affaires de la Couronne d'Eſpagne à Vienne, où ſon pere l'avoit laiſſé. Pluſieurs Seigneurs Eſpagnols, qui ſentoient tout l'agrément d'une pareille commiſſion, s'étoient mis ſur les rangs pour l'obtenir, & faiſoient aſſiduement leur Cour au Comte de Konikſeg, par la certitude qu'ils croyoient avoir, que le choix de L. Maj. tomberoit infailliblement ſur celui que ce Miniſtre favoriſeroit. Mais comme la plûpart des Grands d'Eſpagne à portée de demander cet Ambaſſade, avoient montré auſſi peu de ſatisfaction du Traité de Vienne, que d'attachement pour l'Empereur, le Comte de Konikſeg n'avoit garde de ſouffrir

frir qu'on envoyât à la Cour Imp. quelqu'un de ces Seigneurs, également zélés pour la gloire de leur Maître, & pour celui de la Monarchie Espagnole. Ainsi ce Ministre sçut déterminer L. M. Cath. à leur préférer le Duc de BOURNONVILLE Flamand, dont le frere étoit actuellement au service † de l'Empereur, & qui d'ailleurs dans ce tems-là, se distinguoit à la Cour d'Espagne, par une partialité, & beaucoup de propos contre la France, qu'il croyoit apparemment donner un nouveau lustre aux talens qu'on pouvoit remarquer en lui pour les Négociations. Il venoit d'être nommé Ambassadeur quand j'arrivai à St. Ildéphonse; & si la confiance avec laquelle il annonçoit les suites avantageuses qui devoient résulter de ses projets, eût suffi seule à les faire réussir, la ligue d'Hanover auroit eu certainement sujet d'être allarmée. Mais heureusement pour les Princes qui la formoient, ces sortes de prédictions politiques, ne sont pas toujours suivies d'un fidéle accomplissement.

La Cour d'Espagne n'étoit pas uniquement occupée des affaires du dehors.

† Il étoit Gouverneur de *Termonde*.

Son attention à cet égard étoit partagée au ſujet des répréſentations que le Nonce venoit tout récemment de faire à L. M. C. touchant une Bulle pour la réformation du Clergé d'Eſpagne, que le Cardinal BELLUGA avoit obtenue du Pape INNOCENT XIII. † & dont BENOIT XIII. * ſon ſucceſſeur, demandoit que les Réglemens fuſſent obſervés. Le Cardinal Belluga, auſſi recommandable par ſon zéle pour la gloire de Dieu, que par la longue réſiſtance qu'il avoit faite d'accepter la dignité de Cardinal, avoit dreſſé la Lettre Synodale que cette Bulle autoriſoit, & une Congrégation de Cardinaux, députés par Sa Sainteté pour l'examiner, qui tinrent leur premiére ſéance le 12 Janvier 1723. chez le Cardinal GUALTIERI, l'avoit approuvée.

Comme il ne s'agiſſoit plus après cela que de faire intervenir l'autorité Royale, pour que cette réformation eût lieu, le Cardinal Belluga, qui le ſouhaitoit extrêmement, vint en Eſpagne, peu de tems après que la Bulle eut été accordée,

† *Michel-Ange* CONTI.
* *Vincent-Marie* ORSINI.

dée, pour folliciter lui-même Sa Maj. Cath. de fe joindre au Pape pour la réuffite d'un projet fi falutaire. Mais ce Monarque ayant jugé à propos, avant de fe déterminer, de renvoyer l'examen de la Bulle au Confeil de Caftille ; les brigues & les intrigues de ceux, qui, dans le Clergé Efpagnols, favorifoient le relâchement, empêchérent que le Confeil n'entrât dans les vues du Cardinal Belluga, & que fon rapport au Roi ne fût favorable à la Bulle.

L'abdication de ce Prince étant furvenue dans ces entrefaites, & le Roi Louis I. fon fils, étant monté fur le Trône, le Cardinal Belluga, dont le zéle pour le rétabliffement de la Difcipline Eccléfiaftique ne s'étoit point ralenti, malgré tous les obftacles qu'il avoit rencontrés, travailla auprès du jeune Monarque, comme il avoit déja fait auprès du Roi fon Pere, pour lui faire goûter fon projet, & pour l'engager de fignaler les commencemens de fon Régne, par une action auffi chrétienne que celle d'autorifer la réformation du Clergé de fes Etats.

Les inftances & les répréfentations de ce pieux Cardinal produifirent enfin l'effet

 qu'il

qu'il en attendoit. Le jeune Roi se détermina d'ordonner, (1) que la Bulle du Pape fût exécutée dans toute l'étendue de son Royaume, en tout ce qui ne porteroit aucun préjudice aux prérogatives de sa Couronne, & que le Clergé eût à se conformer à ses décisions.

Il sembloit, après une déclaration si favorable, & par laquelle les deux Puissances se réunissoient pour autoriser la réformation que le Cardinal Belluga feroit réussir ses bons desseins. Mais lorsqu'il s'occupoit du soin de porter peu à peu le Clergé à les goûter, & de surmonter aussi les obstacles qu'il rencontroit dans ce Corps, il survint des événemens qui ne lui permirent point de soutenir, par sa présence en Espagne, l'ouvrage que son zéle lui avoit fait entreprendre. Le Pape INNOCENT XIII. (2) mourut, & le Cardinal Belluga se trouvant alors obligé de quitter l'Espagne (3) pour se rendre au Conclave, environ un mois après avoir obtenu du Roi LOUIS I. le Décret

(1) Le Décret est du mois de Mars 1724.

(2) Le 7 Mars 1724. dans la 3. année de son Pontificat.

(3) Il partit le 30 Mars de la même année.

cret dont je viens de parler; il arriva encore pour comble de malheur, que le décès (1) du jeune Monarque, ſuivit d'aſſez près celui du Pape, & que ceux qui avoient en premier lieu trouvé le ſecret d'empêcher, comme je l'ai rapporté que cette réformation ne fut admiſe, profitant des changemens, tant dans l'Egliſe que dans la Monarchie Eſpagnole, qui venoient d'arriver, parvinrent enfin à rendre inutile le Décret du Roi Louis I. Le Pape Benoit XIII. qui n'avoit pas moins à cœur que le Cardinal Belluga cette réformation, ne laiſſa pas d'ordonner à ſon Nonce de faire de nouvelles inſtances au Roi Philippe V. pour que les Réglemens de la Bulle de ſon Prédéceſſeur établiſſoit, fuſſent ſuivis, mais elles ne produiſirent aucun fruit, (2) & l'éloignement du Cardinal

 Belluga,

(1) Il décéda le 31 Août 1724.

(2) *Don Félix* CORNEJO, qui étoit chargé alors des affaires d'Eſpagne à Rome, eut ordre de faire au Pape des répréſentations, pour détourner l'effet de cette Bulle, & il inſiſta ſi fort ſur cet article, que le Pape lui fit donner au mois d'Octobre par Mr. LERCARI Secrétaire d'Etat, la réponſe ſuivante.

» Sur les répréſentions faites à Sa Sainteté

» au

Belluga, qui resta à Rome, acheva de donner aux ennemis sécrets d'un ouvrage si salutaire, une facilité entiére d'en empêcher l'effet, & même de le faire regarder comme partant d'un zéle indiscret de la part de cette Eminence.

Ce n'est, sans doute, point ici le lieu d'examiner en quoi le Clergé d'Espagne peut avoir besoin de réforme, ni sur quels articles rouloit celle que le Cardinal Belluga vouloit introduire. Cependant, l'attachement plein de vénération que je conserverai toujours pour une portion si illustre de l'Eglise Catholique, ne me permet point de dissimuler, qu'il seroit à souhaitter, que les Prélats Espagnols,

» au nom de Sa Maj. Cath., par *Don Félix* » *Cornejo* son Agent, à ce qu'il plaise à Sa » Sainteté de permettre au Clergé des Royau» mes d'Espagne, aux Chapitres des Eglises » Cathédrales de Castille & de Leon, & aux » Ordres Militaires, de faire les remontran» ces qu'il leur conviendra sur la Bulle *Apos*» *tolici Ministerii*, Sa Sainteté a non-seule» ment témoigné être disposée de donner cette » satisfaction à Sa Maj. Cath. mais elle a aussi » déclaré ne trouver aucune difficulté, à dé» puter là-dessus une Congrégation particu» liére pour l'examen desdites remontrances, » de quoi elle a fait donner avis audit Agent, » pour en faire part à Sa Maj. Cath. »

gnols, ſi recommandables par leur régularité, & par leur zéle pour la Foi, le fuſſent également pour l'établiſſement des Séminaires dans leurs Diocéſes, conformément à ce que le Concile (3) de Trente recommande ſi fort; & qu'ils s'attachaſſent auſſi, à bannir des Egliſes toutes les vaines décorations (4) qu'on invente en Eſpagne pour les parer dans certains jours; les danſes (5) indécentes qui y ſont en uſage dans les Proceſſions

 ſolem-

(3) Seſſion 23 de la réformation, chap. 18.

(4) Il y en avoit une dans l'Egliſe de *St. Gilles* des Peres Franciſcains près le Palais à Madrid, dans les Fêtes de Noël, où j'ai vu au-deſſus de l'Autel, le Mont-Parnaſſe avec le cheval *Pégaze*, *Apollon*, les *Muſes*, *Hercule*, *Hector*, *Priam*, & enſuite différens Rois d'Eſpagne, & au bas de cette répréſentation, celle de la Ville de *Bethléem*, & puis l'étable où Notre Seigneur eſt né, avec la Sainte Vierge en habit de Dame de Cour; Saint *Joſeph* en celui d'un ſéculier, avec une Perruque & une canne à la main, & le Très-Saint Sacrement entre eux deux, & dans le lointain on appercevoit les Rois *Mages* à cheval, avec un grand cortége, ſuivans l'étoile qui les conduiſoit.

(5) Il ne ſe fait point de proceſſions un peu ſolemnelles en Eſpagne, où il ne ſe trouve pluſieurs troupes de *Gitanos*, qui ſont ce

que

solemnelles ; (6) & les habillemens mondains, dont les figures de la sainte Vierge, & des Saints ou Saintes qu'on y porte, paroissent revêtues. Tout ce qui a le moindre rapport au culte de Dieu, doit tendre uniquement à ranimer la foi, & à

que nous appellons *Bohémiens* en France, & que les Ordonnances des Rois ont bannis du Royaume pour leur irréligion & leur fripponneries. Leur fonction, dans ces processions, est de danser avec des castagnettes, ou au son d'autres instrumens, d'une maniére aussi bouffonne qu'indécente : & ce qui paroît encore plus surprenant, c'est que ces espéces de Pantomimes précédent de peu le St. Sacrement, ou les images des Sts. ou Saintes qu'on porte dans les Processions, & qu'outre cela, ils sont ordinairement précédés ou suivis de certains Géans, ou Nains de carton, qui font à peu près le même personnage dans des cérémonies si augustes, que des marionnettes sur les théâtres.

(6) On voit dans les Processions de la Semaine Sainte, qui se font le Mercredi, le Jeudi & le Vendredi Saint, des espéces de théâtres ambulans, sur lesquels on porte en répréséntation les principaux Mystéres de notre salut, qui deviennent des spectacles auxquels tout le Peuple accourt : ce qui se passant la nuit comme pendant le jour, favorise une infinité de désordres.

Les figures qu'on porte, sont répréséntées au naturel, & celle de la sainte Vierge ne manque

à inspirer autant de recueillement que de respect. Or, rien n'est certainement plus contraire à de semblables dispositions, que la dissipation ou la vaine curiosité que ces espéces (7) de pieux spectacles produisent : & c'est par conséquent ne

que jamais d'être alors couverte d'une longue mante de crêpe, & d'autres ornemens lugubres. Elle est suivie de plusieurs femmes qui lui présentent des mouchoirs pour essuyer ses larmes. Après Pâques la décoration change, & les Images de la Sainte Vierge sont alors ornées de pendans d'oreille, de colliers, de bracelets, de frisures & d'autres ornemens mondains : ce qui se pratique aussi pour les autres Saints & Saintes, qu'on ajuste selon leur sexe & leur état dans le même goût. J'ajouterai à cela, que passant à *Sarragoce*, un Chanoine m'y faisant voir les différentes robes d'une Image de la Sainte Vierge, qui est en grande vénération dans cette Ville, sous le nom de *Nuestra Señora del pilar*; il me dit, après avoir sorti les plus magnifiques : *Nuestra Señora tiene tambien sus vestidos de carnestolendas ; y en este tiempo*, ajouta-t-il, *parece su magestad mas alegre.* On peut juger de ma surprise à la vûe d'un semblable ajustement, & à quel point l'indécente plaisanterie du Chanoine me parut déplacée.

(7) On peut voir ce que pensoit le vénérable *Jean d'Avila* de ces sortes de pratiques, & la conduite qu'il tint à cet égard un jour de la Fête-Dieu à Grenade, qui est rapportée dans sa vie.

ne point ſuivre l'eſprit de l'Egliſe, mais au contraire s'en écarter totalement, que de joindre aux cérémonies pleines de Majeſté & de Réligion qu'elle a établies, une infinité de pratiques ſuperſtitieuſes & même boufonnes, dignes des théâtres profanes, & non point d'être remarquées dans le lieu ſaint. Il faut eſpérer que la gloire de proſcrire ces différens abus, & de rétablir le culte divin dans ſa pureté, eſt réſervée au Prince (8) que Dieu a établi dans la Chaire Primatiale de *Tolède*; & qu'il deviendra par ſon zéle, le digne ſucceſſeur des *Eugenes*, des *Ildéphonſes*, des *Hellades*, des *Juliens*, & des autres grands & ſaints Prélats qui ont fondé & gouverné une Egliſe ſi illuſtre.

Ce n'étoit pas ſeulement à la Cour de Madrid que l'arrivée de l'Eſcadre Angloiſe dont j'ai parlé, avoit cauſé de l'inquiétude. La Cour Impériale n'en avoit pas moins reſſenti, du ſujet & des ſuites que pouvoit avoir cet armement. Les ſoupçons bien fondés qu'Elle croyoit avoir, que le principal objet de l'Angleterre & de la Hollande tendoit à dé-
truire

(8) Don *Louis-Antoine-Jacques*, Infant d'Eſpagne, Cardinal, Archevêque de *Tolède* & de *Seville*.

truire la Compagnie d'Ostende, lui firent craindre que l'Escadre ne fût destinée à bombarder ce Port. Ainsi l'Empereur, dès qu'il fut informé des préparatifs que faisoit l'Angleterre, envoya en Flandre le Feldt-Maréchal, Baron de Zumjungen, pour y commander les troupes Impériales qui y étoient, & pour y veiller aux desseins des Anglois, & en empêcher les suites. L'Archiduchesse Gouvernante des Païs-Bas, étoit également attentive de son côté à toutes les démarches de la Cour de Londres. Les avis qu'elle reçut dans ce tems là du Comte de Koniksег-Erps, de certains bruits sourds qui couroient en Hollande, qu'on méditoit en Angleterre quelque entreprise contre le Port d'Ostende, lui parurent d'autant plus importants, qu'Elle reçut peu de jours après un Courier du Marquis Del-campo, Gouverneur d'Ostende, qui informoit cette Princesse qu'on appercevoit plusieurs Vaisseaux dans le canal, faisant alors voile pour s'approcher du port ; S. A. S. fit partir sur le champ le Sieur *Debeausse*, Ingénieur général, pour se rendre à Ostende : un Bataillon du Régiment de Konikseg, en garnison à Bruxelles,

xelles, eut ordre de prendre la même route ; & il fut ſuivi par d'autres troupes qu'on envoya, tant pour augmenter la garniſon de cette Place, que pour y travailler aux réparations & aux nouveaux ouvrages que le Sieur Debeauffe jugeroit être néceſſaires, pour le mettre en bon état de défenſe. La route différente que prit l'Eſcadre Angloiſe, diſſipa véritablement toutes ces allarmes; mais quand on apprit à Vienne ſon entrée dans la Méditerranée, elle réveilla d'autres ſoupçons dans l'eſprit de l'Empereur, dont l'objet ne lui parut pas moins important, que celui de la conſervation & de la ſûreté du Port d'Oſtende.

J'ai rapporté plus haut, que ce Monarque avoit envoyé à Turin le Comte d'HARRACH, pour travailler à diſpoſer le Roi de Sardaigne à accéder au Traité de Vienne, & pour continuer à cet égard les Négociations que le Gouverneur du Duché de Milan avoit entamées. Mais malgré tous les ſoins du Comte d'Harrach, & toutes les eſpérances & les promeſſes même qu'il employa pour perſuader le Roi de Sardaigne d'entrer dans la Ligue de Vienne; ce Prince, auſſi éclairé que grand politique, ne jugea

gea point qu'il lui fût avantageux de se prêter aux vûes de la Cour Impériale, encore moins de fortifier, par son union avec Elle, la puissance formidable qu'Elle avoit déja en Italie; & de se mettre ainsi hors d'état, de profiter des conjonctures favorables qui pouvoient survenir pour y affoiblir cette Puissance, & pour y augmenter la sienne. Le Comte d'Harrach, témoin de ces dispositions, n'ignoroit point aussi les démarches & les instances que faisoient dans le même tems la France & l'Angleterre, pour insinuer au Roi de Sardaigne de se joindre à Elles; & elles lui paroissoient avec raison d'autant plus persuasives, que ces deux Puissances assuroient ce Monarque, que leur unique but étoit de conserver l'équilibre en Italie, & de favoriser les vûes d'agrandissement qu'il pouvoit avoir.

Le Comte d'Harrach avoit exactement informé l'Empereur de tout ce qui se passoit à cet égard à Turin, & qu'il ne falloit pas se flatter de voir prendre d'autre parti au Roi de Sardaigne, que celui qu'il jugeroit pouvoir plus sûrement le conduire, à se dédommager du sacrifice qu'il avoit été obligé de faire à Sa Majesté Impériale du Royaume de *Sicile*, lors-

lorſque l'Eſpagne en étoit venu faire la conquête. Comme c'étoit effectivement à ce prix, que l'Empereur s'étoit alors déterminé à donner du ſecours au Roi de Sardaigne, & qu'il ne pouvoit douter par conſéquent que ce Monarque n'entrevît avec joye, que ſi la guerre venoit à s'allumer entre les deux Ligues de Vienne & d'Hanover, l'occaſion pouvoit facilement renaître de recouvrer un Royaume qu'il n'avoit cédé qu'à regret; Sa Majeſté Impériale craignit, lorſqu'Elle ſut l'Eſcadre Angloiſe à Gibraltar, qu'elle ne méditât quelque entrepriſe contre ſes Etats d'Italie, de concert avec le Roi de Sardaigne; que l'Angleterre & la France ne fuſſent peut-être même déja convenus avec ce Prince, qu'il ſe déclareroit dans cette circonſtance en leur faveur; & que ce ne fût au moins, afin de donner un plus grand poids aux Négociations qui ſe tramoient, pour le déterminer à prendre ce parti, & pour engager auſſi d'autres Princes d'Italie à en faire de même, que cette Eſcadre paſſoit dans la Méditerranée. Afin donc de mettre le Royaume de Sicile à l'abri de toute invaſion, l'Empereur ordonna au Comte de WALLIS,

LIS, qu'il avoit nommé pour commander ſes Troupes dans ce Royaume là, de s'y rendre inceſſamment, auſſi bien qu'au Comte de TRAUN, Gouverneur de *Meſſine*. Il leur preſcrivit également d'obſerver avec attention toutes les démarches des Anglois, & de mettre les Places de Sicile en bon état de défenſe.

Preſque dans le même tems que tout ceci ſe paſſoit, il ſurvint encore une bagatelle qui ne laiſſa pas d'exciter l'attention de la Cour de Vienne, & de la confirmer même dans l'opinion où Elle étoit, que la Ligue d'Hanover mettoit tout en uſage pour en former une en Italie capable d'y renverſer ſa puiſſance.

Le Comte de SCHULEMBOURG, Général des Vénitiens, & fameux par la valeur & l'habileté avec laquelle il avoit ſoutenu & fait lever le ſiége * de *Corfou*,

* Les Turcs ayant commencé le ſiége dans les premiers jours d'Août 1716, le levérent le 21 du même mois avec une ſi grande précipitation, qu'ils s'embarquérent la nuit, & abandonnérent leurs canons, leurs munitions, leurs tentes & leur bagage. Le Sénat, pour marquer au Comte de SCHULEMBOURG ſa reconnoiſſance de la belle défenſe qu'il avoit faite, lui fit préſent d'une épée enrichie

Corfou, que les Turcs avoient formé; fit dans le tems dont je parle un voyage à Londres, pour y voir la Duchesse de KENDALE sa sœur. Cette Dame, après avoir eu sur le Roi d'Angleterre cet espéce d'empire que donne ordinairement la beauté, conservoit beaucoup de part dans la confiance de ce Monarque. Ainsi, le Comte de Schulembourg fut reçu à la Cour d'Angleterre, avec toute la distinction que son mérite personnel & le crédit qu'y conservoit sa sœur, ne pouvoit manquer de lui attirer. On n'ignoroit pas à Vienne ce qui donnoit lieu à une si favorable réception; mais on ne laissa pas d'y soupçonner que le voyage du Comte de Schulembourg étoit mystérieux, & qu'il se tramoit peut-être, par son entremise, entre le Roi d'Angleterre & la République de Vénise, quelque Négociation contraire aux intérêts de l'Empereur. Les Ministres de ce Monarque firent donc, par son ordre, beaucoup de questions

richie de diamans; lui accorda une pension de cinq mille ducats; & ordonna qu'on lui érigeroit une statue équestre dans la principale Place de *Corfou*, avec une inscription à sa louange.

questions à l'Ambassadeur de Venise, tendantes à découvrir quel motif le Général de la République pouvoit avoir eu d'aller à Londres, dans une circonstance aussi critique que celle où on étoit alors. Mais comme le seul véritable, étoit de voir la Duchesse de Kendale sa sœur, il fut facile à l'Ambassadeur de Vénise, de dissiper les fausses idées des Ministres Impériaux; & enfin, le retour à Spithead de l'Amiral Jennings vers la fin de l'automne, avec la plus grande partie des vaisseaux de son Escadre, acheva de les tranquilliser.

L'Empereur ayant consenti, tant pour lui que pour le Roi d'Espagne, que le Pape nommât Cardinal l'Evêque de Fréjus, avant la promotion qui se fait ordinairement pour les Couronnes; le Duc de RICHELIEU informa la Cour de France de l'heureux succès qu'avoient eu ses sollicitations; & en conséquence de cet avis, le Roi Très-Chrétien dépêcha un Courier à Rome au Cardinal de POLIGNAC, pour lui enjoindre de faire à Sa Sainteté les plus pressantes instances de ne pas différer davantage une nomination si désirée. Le Courier étant arrivé le 7 de Septembre

au ſoir, le Cardinal de Polignac fut dès le lendemain matin trouver le Pape à *Ste. Marie del Popolo*, où il tenoit Chapelle à cauſe de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge ; & après avoir préſenté à Sa Sainteté les lettres qui contenoient l'avis du conſentement que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne donnoient à la nomination anticipée de l'Evêque de Fréjus, il la ſupplia d'accorder au Roi la ſatisfaction qu'il déſiroit; accompagnant ces inſtances de grands éloges de la vertu de l'Evêque de Fréjus, & de ſon zéle pour les intérêts de la Réligion & du Saint Siége.

L'empreſſement avec lequel le Cardinal de Polignac paroiſſoit embraſſer les intérêts de l'Evêque de Fréjus, & ſolliciter ſon élévation, ſurprit un peu d'abord ceux qui ſavoient à Rome les démarches différentes qu'il avoit faites quelque tems auparavant. Mais comme cette Cour Eccléſiaſtique, par les fréquens changemens des Souverains Pontifes qui y ſurviennent, ſait mieux qu'aucune autre s'accommoder aux circonſtances des tems, & au génie de ceux qui ſont en ſa faveur; la différence de langage & de conduite qu'Elle remar-

remarqua dans le Cardinal de Polignac ſur ce qui concernoit l'Evêque de Fréjus, lui parut une ſuite toute naturelle du pouvoir où ce Prélat étoit parvenu en France, & des grands ménagemens que le Cardinal de Polignac étoit par conſéquent obligé d'avoir pour lui.

Les ſoins que cette Eminence ſe donna pour preſſer la nomination de Mr. de Fleury, & ce qu'Elle fit enſuite pour ſe concilier ſon amitié, lui furent cependant bien inutiles. Rien ne put effacer de la mémoire de l'Evêque de Fréjus, la condeſcendance qu'il ſavoit que le Cardinal de Polignac avoit eue précédemment pour les vûes ſecrettes du Duc de Bourbon, en traverſant ſa nomination au Cardinalat. Le Comte de Morville, dont le Duc de Bourbon s'étoit également ſervi pour faire écrire & agir à Rome ſur le même ſujet, ne fut pas plus heureux. Ce Miniſtre & le Cardinal de Polignac, éprouvérent bien-tôt toute l'étendue du reſſentiment de ce Prélat : le premier, par la perte de la place qu'il occupoit ; & le Cardinal, par l'oubli où il a été laiſſé après ſon retour de Rome, & par l'eſpéce de mépris que le Cardinal de Fleury

lui a marqué jusqu'à la mort.

Les instances réitérées d'un aussi grand Roi que celui de France, en faveur de son Précepteur, les justes égards que le Pape ne pouvoit se dispenser d'avoir pour elles, & l'avantage que la Cour de Rome se flattoit de retirer du zéle que l'Evêque de Fréjus affectoit pour les intérêts du Saint Siége; déterminérent enfin le Pape à élever ce Prélat à la dignité de Cardinal. Sa Sainteté tint à ce sujet un Consistoire secret, le 11 Septembre. Elle commmuniqua d'abord aux Cardinaux la résolution qu'Elle avoit prise de canoniser (1) différens saints Personnages, dont le Cardinal MARINI, Président de la Congrégation des Rites, lut ensuite les Procès verbaux; & à la fin du Consistoire, Elle déclara Messire *André-Hercules* FLEURY, ancien

(1) TORRIBIO, Archevêque de *Lima*, *Jacques* DE LA MARCHE, Cordelier, LAZIOZI, Pélerin, *Jean* DE LA CROIX, Carme déchaussé, *François* SOLANO, Franciscain, *Louis* DE GONZAGUE & *Stanislas* KOSKA, Jésuites, & *Agnès* DE MONTEPULCIANO, Religieuse de l'Ordre de Saint Dominique.

ancien Evêque de Fréjus, Cardinal, dont Elle fit l'éloge en même tems à ses nouveaux confréres, d'une maniére très-distinguée; cette nomination ayant été reçue avec applaudissement de tous les Cardinaux, à l'exception du Cardinal PEREIRA (1) Portugais, le Cardinal DEL GIUDICE répondit en leur nom en ces termes, selon l'usage, quand elle leur fut proposée.

TRE'S-

(1) Ce Cardinal n'assista pas à cette nomination, sur ce qu'il prétendit, qu'elle ne devoit point se faire, sans que le Pape accordât le même honneur à Mr. BICHI, Nonce en Portugal, ainsi que Sa Sainteté l'avoit, disoit il, promis à Sa Maj. Portugaise, qui désiroit extrêmement qu'on accordât un Chapeau à ce Nonce; & outre cela, parce qu'on devoit, selon lui, attendre le consentement du Roi de Portugal, comme on avoit fait celui de l'Empereur & du Roi d'Espagne. Il parla là-dessus au Pape, la veille que le Consistoire se tint, avec beaucoup de fermeté; & ayant passé ensuite chez Mr. LERCARI, Sécretaire d'Etat, il y renouvella les mêmes représentations, dans lesquelles il alla jusquà dire, que le St. Siége reconnoissoit assez mal les obligations qu'il avoit à Sa Majesté Portugaise, & protesta après cela contre tout ce qui se passeroit le lendemain.

TRE'S-SAINT PERE,

Il y a long-tems que la Pourpre étoit dûe aux mérites du très-excellent perſonnage M. André-Hercule FLEURY, *ancien Evêque de Fréjus. Le Séréniſſime Roi de France* LOUIS XV., *rempli de reconnoiſſance envers ſon Précepteur bien aimé, le demande avec inſtance à Votre Sainteté; & ce qui arrive bien rarement, la demande a été précédée d'un applaudiſſement général des autres Puiſſances. Que pouvoit-il donc arriver à Votre Sainteté de plus gracieux & de plus honorable, que d'élever à la dignité du Cardinalat un Prélat ſi reconnu, & ſi renommé dans l'eſprit des Souverains; très-agréable au Roi ſon Maître, qui en toutes choſes a toujours été conſtamment attaché au St. Siége Apoſtolique, reſpecté & admiré de toutes les Nations, & qui eſt généralement eſtimé de tout le monde? Je rends en mon particulier de très-humbles actions de graces à Votre Sainteté, du deſſein qu'Elle a de nous donner, en la perſonne de ce Prélat, un Confrére, qui, par ſes mœurs, ſa vertu & ſes exemples, nous aidera & nous excitera à tendre toujours à ce qui eſt*

est de mieux, & de plus à l'avantage & à la gloire du St. Siége Apostolique.

Pendant que tout ceci se passoit à Rome, les deux Lettres que j'avois écrites de St. Ildéphonse à l'Evêque de Fréjus & au Comte de Morville étant arrivées en France, le dernier me fit réponse * de Fontainebleau le 16. Septembre; deux ou trois jours immédiatement après la réception de ma Lettre; qu'il voyoit avec plaisir que ma conduite en Espagne avoit, non-seulement mérité l'approbation de Leurs Maj. Cath., mais encore donné lieu à la proposition que Mr. l'Arch. d'Amida m'avoit faite de leur part, de m'attacher à leur service, si le Roi daignoit l'agréer; qu'après avoir rendu compte à Sa M. du contenu de ma Lettre, Elle lui avoit ordonné de m'écrire que je pouvois me conformer aux volontés du Roi d'Espagne, & qu'Elle regarderoit même les services que je rendrois à ce Prince, comme si c'étoit à Elle même: les fâcheuses circonstances

* Dans le nombre de celles qu'on m'a enlevées à *Douay*, par ordre du Cardinal de FLEURY.

des tems ne portant, disoit le Comte de Morville, aucune altération à l'amitié & aux égards que le Roi conserveroit toujours pour L. M. C. Ce Ministre terminoit sa Lettre, par me souhaitter tout le bonheur, que la démarche qu'on m'avoit obligé de faire sembloit m'annoncer, & par les assurances les plus obligeantes de son amitié, & de l'intérêt qu'il prendroit à tout ce qui pourroit m'arriver.

Quoiqu'après une telle réponse du Ministre des affaires étrangéres en France, je fusse pleinement en liberté d'accepter ce que le Roi & la Reine d'Espagne m'avoient fait proposer; cependant le silence que l'Evêque de Fréjus gardoit de son côté sur cet article, ne laissoit pas de me causer quelque inquiétude. Je m'étois adressé à lui, comme au Comte de Morville, pour obtenir la permission du Roi d'entrer au service du Roi d'Espagne; & il me sembloit naturel par conséquent, qu'il m'expliquât à cet égard les intentions de Sa Majesté. Je ne pouvois comprendre quelle raison pouvoit avoir ce Cardinal, de ne me point répondre; & je ne savois, s'il vouloit par-là me faire entendre,

dre,

dre, que le parti que je prenois n'étoit pas de ſon goût, ou ſi le dépit qu'il avoit peut-être des agrémens qu'on m'offroit, dans une Cour où il ne m'avoit vû aller qu'avec répugnance, ne lui donnoit point la liberté d'approuver clairement que j'y fixaſſe mon ſéjour. Ce que je croyois remarquer d'artifice ou de mauvaiſe foi dans toute cette maniére d'agir, acheva de me faire déſirer de ſortir pour toujours de la dépendance du Cardinal. J'écrivis donc à l'Archevêque d'Amida, en lui envoyant la réponſe du Comte de Morville, que je me rendrois à St. Ildéphonſe, pour y recevoir ſes ordres, comme nous en étions convenus, auſſitôt qu'il jugeroit à propos de m'y appeller.

Me voici enfin arrivé à rapporter les ſuites de l'engagement que je pris à la Cour d'Eſpagne, & qui, bien loin de me procurer les avantages qu'on m'y faiſoit entrevoir, eſt devenu au contraire, l'origine de la perſécution que je ſouffre. Démêlons donc, s'il eſt poſſible ce cahos d'iniquité; & à l'exemple de ceux qui ont échappé d'un naufrage, effaçons-en l'horreur de notre mémoire, par le plaiſir de le raconter.

C'étoit le Samedi 28 de Sept. que je reçus la réponse du Comte de Morville, & Don J. B. de Z., par le moyen duquel je continuois toujours de faire passer mes Lettres à l'Archev. d'Amida, étoit allé depuis quelques jours à St. Ildéphonse; j'écrivis donc en droiture à ce Prélat le Lundi suivant, par le Courier de la Cour, qu'on appelle en Espagne *El-Parté*. Le Jeudi d'après je reçus un Billet *, par lequel il me mandoit de venir le plutôt qu'il me seroit possible à St. Ildéphonse, & que j'y aurois une chambre dans l'appartement du Marquis DE LA ROCHE, Sécretaire du Cabinet, étant vraisemblable, ajoutoit-il, que je serois obligé de faire un plus long séjour à la Cour que dans les autres voyages précédens. Cet avis m'ayant obligé de prendre certains arrangemens à Madrid, pour faire porter à St. Ildéphonse dequoi meubler le petit logement qui m'étoit destiné, mon départ fut retardé de quelques jours, & je

* Il est dans le nombre des Lettres de ce Prélat, dont fait mention le Procès-verbal des Piéces qu'on m'a enlevées.

je n'arrivai que le Lundi à Saint Ildéphonſe.

Pendant que je me préparois à aller à la Cour, il s'y paſſoit bien des changemens dans le Miniſtére, qui, annoncés déja diverſes fois, & enſuite ſuſpendus, éclatérent enfin tout-à-fait le dernier jour du mois de Septembre.

J'ai rapporté que le Duc de Ripperda, pendant la courte durée de ſa puiſſance, ne voulant point ſouffrir qu'elle fût partagée avec perſonne, dépouilla ſucceſſivement tous les Sécretaires d'Etat de leurs Emplois pour ſe les approprier; & quoiqu'il eût laiſſé aux Marquis de la Paz & de la Compueſta, la part qu'ils avoient l'un & l'autre dans le Miniſtére, il les tenoit cependant dans une ſi ſervile dépendance de ſes volontés, qu'ils n'oſoient rien faire ſans le conſulter.

La diſgrace de cet impérieux Favori, ayant fait rentrer les Marquis de Grimaldo, de Caſtellar & Mr. Ariaza dans les places qu'on leur avoit ôtées, le Miniſtére Eſpagnol reprit alors ſon ancienne forme. On partagea ſeulement le détail des affaires étrangéres entre les Marquis de Grimaldo & de la Paz, com-

me cela s'étoit pratiqué depuis la mort du Roi *Don* LOUIS I.; & on laissa au dernier la direction des relations qu'on avoit avec la Cour Impériale. Cette portion, depuis le Traité de Vienne, étant la plus agréable, devint bien-tôt la pomme de Discorde entre ces deux Ministres. Le Marquis de Grimaldo s'apperçut aisément qu'elle donnoit toute la facilité possible au Marquis de la Paz, de s'attirer la confiance de L. M. C.; & cette préférence le blessoit d'autant plus vivement, qu'elle étoit accordée à un homme qui avoit été ci-devant son Page †; & qu'étant réduit par-là à ne plus rendre compte au Roi & à la Reine d'Espagne que de nouvelles insipides, ou peu agréables, il éprouvoit cette diminution de considération, qui suit ordinairement dans les Cours, celle du crédit. Une

† Don *Juan Bautista* ORENDAIN, ci-devant Page & premier Commis du Marquis de Grimaldo, & puis Sécretaire d'Etat pour les Affaires Etrangéres, sous le Régne du Roi LOUIS I. Le Roi PHILIPPE V. lui donna le titre de Marquis de la Paz, à l'occasion du Traité de *Vienne*, dont la négociation avoit été confiée à ce Ministre, à l'insçu du Marquis de Grimaldo.

Une pareille ſituation ne manque guére de répandre bien de l'amertume dans l'humeur d'un Courtiſan ; & le Marquis de Grimaldo ne paroiſſoit pas s'embarraſſer beaucoup de retenir les ſallies de la ſienne avec ſon Collégue ; il reprenoit même volontiers avec lui le ton d'autorité qu'il avoit eu autrefois. Celui-ci, de ſon côté, revêtu comme le Marquis de Grimaldo, d'un titre de Sécretaire d'Etat, & d'ailleurs ſûr d'être ſoutenu du Comte de Konikſeg, dont il dépendoit entiérement, s'ennuyoit fort de la déférence continuelle que le Marquis de Grimaldo ſe croyoit en droit d'exiger de lui, & encore plus de ce que celui-ci affectoit de lui rappeller aſſez fréquemment le ſouvenir des ſervices qu'il lui avoit rendus, & de l'obſcurité dont il l'avoit tiré. Cette maniére de rappeller à un homme en place la ſupériorité qu'on a eu ſur lui, eſt ſans contredit très-piquante ; & le Marquis de la Paz vivement offenſé, que ſon ancien Maître affectât en toute occaſion de paroître tel, prit enfin le parti de ſe délivrer des importuns ménagemens, qu'il étoit ſans ceſſe obligé d'avoir pour ce Miniſtre, en travaillant ſecrettement

à réunir, s'il étoit possible, en lui seul; l'autorité qu'ils partagoient entr'eux.

Les précautions qu'il falloit prendre pour réussir dans ses vûes, sans qu'il parût vouloir achever de dépouiller son bienfaiteur, ne laissoient pas d'être gênantes. Il est sans doute flatteur de parvenir à une grande élévation: mais on ne veut cependant point paroître y être arrivé par des moyens odieux. Le Marquis de la Paz, qui avoit de la probité & de la Religion, étoit par-là même encore plus susceptible de concevoir une juste horreur pour l'ingratitude: & il est très-vraisemblable qu'il auroit souffert plus long-tems avec patience, les effets de l'envie que sa faveur causoit au Marquis de Grimaldo, & qu'il n'auroit peut-être jamais entrepris d'augmenter sa puissance par les débris de celle de cet ancien Ministre, si celui-ci eût eu plus d'attention à réprimer les fréquentes saillies de son humeur chagrine.

Le Marquis de Grimaldo étoit soupçonné depuis long-tems, de conserver pour l'Angleterre un secret attachement, & même ajoutoit-on (peut-être faussement) d'y être obligé par reconnoissance. On n'ignoroit point non plus, qu'il

qu'il avoit de très-étroites liaiſons avec Milord Harrington, Ambaſſadeur de cette Couronne: & même le Maréchal de Teſſé, pendant le tems qu'il avoit été chargé des affaires de France en Eſpagne, en ayant été informé, & croyant effectivement remarquer dans le Marquis de Grimaldo une partialité pour l'Angleterre, fort contraire aux intérêts du Roi, l'avoit reproché à ce Miniſtre Eſpagnol, & s'en étoit plaint à Sa Maj. Cath., en lui faiſant un grand détail de tout ce qu'il prétendoit ſçavoir ſur cet article. Il eſt vrai que ce fut avec peu de fruit: car le Marquis de la Roche, Sécretaire du Cabinet, & le ſieur Stalpart, pour qui le Maréchal de Teſſé avoit une ſorte de confiance, m'ont conté l'un & l'autre que le Marquis de Grimaldo, ſe doutant des mauvais offices que le Maréchal de Teſſé méditoit de lui rendre, en arrêta l'effet par une eſpéce de Confeſſion qu'il fit au Roi d'Eſpagne, des liaiſons qu'on l'accuſoit d'entretenir avec Milord Harrington, & de certains préſens qu'il avoit reçus de la part du Roi d'Angleterre. Ces mêmes perſonnes, ajoutérent encore, que, ſoit que le conte-

nu de cette déclaration ne parût à S. M. C. que de légéres peccadilles, ou qu'au moins, ſatiſaisfaite du caractére de ſincérité qu'elle avoit, Elle ne voulut rien exiger de plus: ce Monarque ſe contenta de répondre au Maréchal de Teſſé, quand il vint lui faire une longue énumération de ſes griefs, contre le Marquis de Grimaldo: *N'en ſçavez-vous pas davantage Monſieur le Maréchal?* Et ſur ce que celui-ci repartit, qu'il croyoit en avoir aſſez dit pour faire impreſſion ſur l'eſprit de S. M.: *Eh bien*, repliqua-t-Elle, *j'en ſai donc encore plus que vous*, & termina par ces paroles l'Audience, ſans vouloir entrer dans un plus long détail.

L'avantage ſignalé, que le Marquis de Grimaldo avoit remporté dans cette occaſion ſur le Maréchal, les avoit brouillés preſque ouvertement; & comme ils avoient vêcu depuis avec froideur, & s'étoient ſéparés de même, le Marquis de Grimaldo reſta dans l'opinion, que la Cour de France, entrant dans les ſentimens de ſon Miniſtre, travailleroit ſecrettement à le perdre. C'étoit ſans doute, dans le deſſein d'ôter cette idée à ce Miniſtre, que la ſeule commiſſion

don

dont on a vû que l'Evêque de Fréjus me chargea, quand je vins prendre congé de lui à Verſailles, fut d'aſſurer le Marquis de Grimaldo, qu'on déſapprouvoit fort la conduite qu'avoit tenue à ſon égard le Maréchal de Teſſé, & que le Roi & ſes Miniſtres conſervoient au contraire pour lui, toute l'eſtime poſſible.

Après une pareille aſſurance, & l'éloignement du Maréchal de Teſſé, le Marquis de Grimaldo jouiſſoit paiſiblement de ſa faveur. Il eſt vrai, que pendant le Miniſtére du Duc de Ripperda, il avoit parû la perdre tout-à-coup avec ſa place : mais cette eſpéce d'éclipſe avoit peu duré, & ſon rappel dans le poſte qu'il avoit occupé, joint au mépris dans lequel étoit tombé l'auteur de ſa diſgrace, relevoit encore ſa gloire. Par malheur pour le Marquis de Grimaldo, il ne ſçût pas ſe conformer aſſés au changement de ſyſtême qui étoit ſurvenu en Eſpagne, dont on lui avoit caché la plus grande partie, ni diſſimuler ſon affection pour l'Angleterre, dont le Comte de Konikſeg fut bien-tôt inſtruit. A cette imprudence il joignit encore celle de ne pas faire aſſez attention,

qu'en

qu'en matiére de péchés, il y a quelquefois certaines circonstances aggravantes, qui en changent l'espéce, & que ce qui n'avoit point paru en lui matiére d'absolution, pendant le séjour du Maréchal de Tessé en Espagne, étoit devenu, depuis l'arrivée du Ministre Impérial, des fautes mortelles. En effet, le Comte de Konikseg, qui travailloit avec autant de lumiéres que de zéle à soutenir les intérêts de son Maître, comprit aisément, de quelle importance il étoit, de ne point laisser auprès du Roi d'Espagne un Ministre tel que le Marquis de Grimaldo, peu disposé en faveur de la Cour de Vienne, par la méfiance qu'Elle lui marquoit; & qui d'ailleurs, accoutumé depuis longtems à étudier les sentimens & les dispositions de S. M. Cath. ne manqueroit point, suivant toute apparence, de profiter des occasions qui pourroient se présenter, pour faire remarquer au Roi d'Espagne le peu de solidité des promesses de l'Empereur. Ce fut aussi pour prévenir de bonne heure un semblable inconvénient, que le Comte de Konikseg se servit de la facilité qu'il avoit sçû acquérir, de parler à L. M. Cath. sur tout ce qui intéressoit

leur

leur ſervice, & de la confiance que la Reine lui marquoit, pour entretenir fréquemment cette Princeſſe, & le Roi ſon mari, des liaiſons que le Marquis de Grimaldo continuoit d'avoir avec Milord Harrington. Par ce moyen il parvint aiſément à rendre ce Miniſtre ſuſpect d'une intelligence inexcuſable avec l'Angleterre, & à éteindre inſenſiblement dans le cœur du Roi d'Eſpagne, le reſte de bienveillance qu'il y remarquoit pour lui,

Le Marquis de la Paz, qui de ſon côté, étoit fatigué à l'excès, comme je l'ai déja dit, des airs de hauteur que le Marquis de Grimaldo continuoit de prendre avec lui, ſécondoit de ſon mieux les deſſeins du Comte de Konikſeg, & dans les fréquens entretiens qu'il avoit avec ce Comte ſur les ſujets de plainte que lui donnoit ce Miniſtre, il ne manquoit point de les donner pour l'unique effet du chagrin & du ſécret dépit, que cauſoit au Marquis de Grimaldo ſon reſpectueux attachement pour l'Empereur, & ſon attention à fortifier de plus en plus l'amitié & l'intelligence qui régnoit entre ce Monarqne & Leurs M. Cath. On peut aiſément juger quelle im-

impreſſion faiſoient de pareilles confidences ſur l'eſprit du Comte de Konikſeg ; & combien elles ſervoient à redoubler les efforts de cet Ambaſſadeur, pour éloigner du Miniſtére un homme, qui paroiſſoit ſi oppoſé aux intérêts de la Cour de Vienne.

Il eſt naturel de ſe flatter, ſur tout quand on croit en avoir quelque raiſon. Le Marquis de Grimaldo étoit depuis plus de vingt-ans dans le Miniſtére, & le Roi d'Eſpagne avoit paru pendant tout ce tems-là, l'honnorer de ſa confiance,† & même le ſoutenir, quand on avoit voulu l'attaquer. Une faveur ſi marquée faiſoit eſpérer au Marquis de Grimaldo, que le réfroidiſſement qu'il éprouvoit dans les bontés de ce Monarque, finiroit infailliblement, quand les vaines eſpérances que donnoit la Cour de Vienne viendroient à être apperçues : & entrevoyant en homme ſenſé, que le moment de cet événement n'étoit pas fort éloigné, il comptoit, quand il ſeroit arrivé, que ſa ſituation deviendroit d'autant

† Ce Prince l'avoit retenu auprès de lui à St. *Ildéphonſe* pendant le tems de ſon abdication, & il lui avoit auſſi donné l'Ordre de la Toiſon d'Or.

d'autant plus brillante, que L. M. Cath. ne pourroient s'empêcher alors d'applaudir à la justesse de son opinion. Ainsi toute son attention étoit de se conserver dans le poste qu'il remplissoit, jusqu'au changement qui devoit servir, selon lui, à l'y affermir pour toujours, & de soutenir en attendant sa foiblesse, par un régime convenable à cet état.

Cette précaution & ces vues n'échappoient point à la pénétration du Comte de Konikseg & du Marquis de la Paz. Ils sentoient parfaitement l'un & l'autre, la justesse des mésures que prenoit le Marquis de Grimaldo pour conserver la place qu'il occupoit: & leur commun intérêt les réunissant dans le dessein de profiter des conjonctures du tems, pour hâter la disgrace de ce Ministre, ils l'attaquérent par tant d'endroits, & sçurent si bien persuader à L. M. Cath. qu'il étoit entiérement livré à l'Angleterre, qu'Elles prirent enfin la résolution de lui ôter tout-à-fait la portion du détail des affaires étrangéres, qu'Elles lui avoient laissé, pour la réunir à celle que le Marquis de la Paz possédoit. C'est ainsi que le Marquis de Grimaldo, perdit une seconde fois la place dans le Ministére d'Espagne

pagne, où il avoit ſçû ſe maintenir long-temps. Il ne conſerva que les appointemens de ſa Charge, avec le vain titre d'Exellence : triſte dédommagement de la perte de ſon crédit, & du triomphe de ſon rival !

Tout ce qui n'étoit point marqué au coin d'un attachement déclaré pour la Cour de Vienne, portoit dans ce tems-là à celle d'Eſpagne, un caractére de réprobation. Monſieur ARIAZA Préſident de la *Hazienda*, (ce qui correſpond à la Charge de Controlleur Général des Finances en France,) qui avoit été rétabli comme les autres Miniſtres après la chûte du Duc de Ripperda, ſe trouva bien-tôt enveloppé dans la même diſgrace que venoit d'eſſuyer le Marquis de Grimaldo. A la vérité on n'imputoit point à ce Miniſtre comme à l'autre, des liaiſons avec l'Angleterre : mais ſa lenteur à faire paſſer à Vienne les ſommes que cette Cour demandoit, jointe à de fréquentes répréſentations de ſa part, ſur l'épuiſement des finances, ne le rendoient guére moins criminel. Outre cela, il étoit revenu au Comte de Konikſeg, que Mr. Ariaza cenſuroit aſſez librement avec ſes amis, le ton d'autorité

d'autorité qu'on laiſſoit prendre en Eſpagne à cet Ambaſſadeur, & la facilité avec laquelle on ajoutoit foi à toute les promeſſes qui partoient de la Cour Impériale. Il n'en falloit pas tant pour déterminer le Comte de Konikſeg, à travailler à la perte d'un homme, qui manifeſtoit des ſentimens, & une incrédulité, ſi contraires aux vues qu'on avoit à Vienne, & il trouva bien-tôt le moyen, de donner à Leurs Majeſtés Cath. une très-médiocre idée de la capacité de Monſieur Ariaza. Malheureuſement pour celui-ci, cette opinion n'étoit pas abſolument mal fondée. Il étoit de ces gens qui groſſiſſent & multiplient bien plus les difficultés, qu'ils ne font voir de talens pour les ſurmonter. Ainſi le Roi & la Reine d'Eſpagne, déja prévenus contre lui, prêtérent facilement l'oreille aux inſinuations du Comte de Konikſeg, & ſe dégoûtant de plus en plus de M. Ariaza, ils ne le laiſſoient dans ſa place, que pour ſe donner le tems de trouver quelqu'un qui ſçût mieux la remplir que lui.

Les Cours fourmillent de gens, uniquement occupés du ſoin de connoître la ſituation bonne ou mauvaiſe de ceux

qui y rempliſſent certains poſtes ; afin de régler là-deſſus les démarches qu'ils doivent faire, pour profiter du débris de leur fortune. Celle du Préſident de la Hazienda, étant donc fort chancellante, & préſageant une décadence prochaine, tous ceux qui aſpiroient à le remplacer, travailloient avec une égale ardeur, à s'acquerir le ſuffrage du Comte de Konikſeg, déciſif ſur cet article : & ils lui offroient, comme à l'envi, la volonté la plus ſincére, de ſe conformer entiérement à la ſienne, dès qu'il les auroit placés.

Dans le nombre des prétendans ſe trouvoit auſſi *Don Joſeph* PATIÑO, à qui j'ai dit qu'on avoit accordé la Charge de Sécrétaire d'Etat de la Marine. Indépendemment des reſſorts qu'il faiſoit jouer par lui-même, pour obtenir un poſte auſſi conſidérable, il étoit ſervi avec zéle par ſon ami l'Arch. d'Amida, & par beaucoup d'autres Créatures de la Reine, qui ſe flattoient qu'en faiſant pancher le choix de ſa Maj. en ſa faveur, il n'oublieroit pas enſuite les ſervices qu'elles lui auroient rendus ; & que la place de Préſident des Finances lui fourniroit des moyens auſſi confor-

mes

mes à leur intérêt qu'à leur goût, pour leur marquer sa reconnoissance. Les uns & les autres agissant donc de concert, pour faire tomber la place de Mr. Ariaza à Don Joseph Patiño ; & le Comte de Konikseg, dont il s'étoit d'ailleurs ménagé avec soin la bienveillance, ne le regardant point comme suspect : Leurs Maj. se détérminérent à le préférer à tout autre, & Elles réunirent en lui le département de la Marine, qu'il avoit déja, avec celui des Finances. A l'égard de Mr. Ariaza, on lui donna une place dans le Conseil de Castille.

Le Comte de Konikseg, par tous les changemens que je viens de rapporter, qui étoient son ouvrage, jouissoit enfin de la gloire, d'avoir éloigné du Ministére d'Espagne tous ceux qui lui paroissoient opposés aux intérêts de l'Empereur ; & il ne voyoit personne auprès de Leurs Maj. Cath. qui parût désormais à portée de contrebalancer son crédit, que le seul Pere Bermudez, Confesseur du Roi, ancien ami du Marquis de Grimaldo, & de Mr. Ariaza. Ce Religieux étoit très-persuadé (j'en puis parler savamment,) que l'union avec la France étoit aussi utile à l'Espagne,

que l'Alliance avec la Cour de Vienne lui étoit préjudiciable, & il ne dissimuloit pas ses sentimens à cet égard. Le Comte de Konikseg, qui n'ignoroit point cette disposition du Pere Bermudez, travailloit sourdement avec ses Partisans, à dégoûter le Roi d'Espagne de son Confesseur; & l'on prétendoit même, qu'il étoit secondé par la Reine. Mais tous les ressorts que cet Ambassadeur faisoit jouer, pour engager Sa M. Cath. à donner sa confiance à un autre, produisoient peu d'effet. L'estime de ce Monarque pour le Pere Bermudez, ne paroissoit souffrir aucun affoiblissement, & il l'auroit vraisemblablement conservée malgré tout les efforts du Comte de Konikseg, si le nouveau Cardinal de Fleury, par une de ces négociations sourdes & furtives, pour lesquelles il avoit un goût décidé, n'eut engagé insensiblement le Pere Bermudez, à faire une démarche auprès du Roi d'Espagne, qui devint l'unique cause de sa disgrace.

Le Cardinal de Fleury, depuis l'éloignement du Duc de Bourbon, n'avoit cessé de s'adresser à toutes sortes de personnes à Madrid, pour faire parvenir jusqu'à

jusqu'à L. M. Cath. les témoignages les plus forts de son attachement, & quoiqu'il fût maître absolu en France, & qu'il voulut même que le public en fût bien persuadé, il y avoit cependant toujours dans ses lettres, quelque raison de bienséance, quelque ménagement à garder, ou certaines mesures à prendre, qui suspendoient ou arrêtoient les effets de son zéle pour Leurs Majestés Cath.

Ce Ministre commençoit dès-lors, à vouloir se concilier l'amitié & la confiance de tous les partis, en les leurrant également d'une bonne volonté, & d'une candeur, qu'il ne vouloit pas qu'on crût équivoques. Ses partisans à Madrid, instruits de sa délicatesse sur cet article, l'avoient servi de leur mieux, en faisant extrêmement valoir son attachement & ses bonnes intentions pour Leurs Maj. Cath. A force de leur entendre tenir ce langage, on s'étoit persuadé qu'il étoit vrai, & l'on se flattoit par conséquent, de voir arriver à tout moment des changemens en France, entiérement conformes aux vues du Roi & de la Reine d'Espagne. Mais comme au bout d'un certain tems on dé-

couvrit, que le Cardinal tenoit à Londres & à Berlin le même langage qu'à Madrid & à Vienne, L. Maj. en parurents si offensées, qu'Elles prirent tout de suite la résolution, de ne plus prêter l'oreille à de semblables puérilités. Le Cardinal de Fleury piqué de l'indifférence qu'on lui marquoit, & persuadé que c'étoit la Reine qui l'inspiroit au Roi, jugea à propos de s'adresser directement à ce Prince, sans en rien communiquer à la Reine. Il se flatta de parvenir par ce moyen, à faire appercevoir à Sa Maj. Cath. les suites fâcheuses des engagemens qu'Elle prenoit avec l'Empereur, & à disposer ainsi ce Monarque, à avoir moins de déférence pour les conseils & les sentimens de la Reine.

L'exécution de ce projet n'étoit sans doute pas facile. Il falloit que la lettre du Cardinal de Fleury au Roi d'Espagne, parvînt à ce Monaque à l'insçû de la Reine; & certainement aucun Ministre Espagnol n'auroit osé se charger d'une pareille commission. Le Cardinal de Fleury, qui ne l'ignoroit point, s'adressa au Pere Bermudez, comme au seul homme, qui, par la place qu'il oc-

cupoit

cupoit auprès de Sa Maj. Cath., étoit à portée, & même en droit d'avoir l'honneur de lui parler en particulier.

Je n'ai point vû les deux lettres que le Cardinal de Fleury écrivit au Roi d'Eſpagne & au Confeſſeur de ce Monarque; mais l'Archevêque de Tolède & le Pere l'AUBRUSSEL, Précepteur des Infants, m'ont dit l'un & l'autre, que dans celle qui étoit pour le Pere Bermudez, le Cardinal de Fleury ſe défendoit d'abord beaucoup d'avoir eu aucune part à la réſolution qu'on avoit priſe en France de renvoyer l'Infante; & qu'enſuite, en ſe ſervant des motifs les plus preſſans pour engager le Pere Confeſſeur à perſuader au Roi d'Eſpagne de ſe détacher de l'Alliance de l'Empereur, & de ſe réunir au Roi ſon Neveu; il expoſoit, comme par maniére de réflexion, qu'il paroiſſoit que la Reine ajoutoit trop facilement foi aux promeſſes que lui faiſoit Sa Majeſté Impériale, & prenoit en conſéquence avec ce Prince, des engagemens dont Elle auroit tôt ou tard lieu de ſe repentir. Il ajoutoit, que c'étoit ce qui l'avoit déterminé à ſupplier le Roi d'Eſpagne, dans la lettre qu'il avoit l'honneur d'écrire à Sa Maj.,

d'examiner combien le parti qu'Elle prenoit de ſe détacher de l'Alliance de la France, étoit contraire à ſes intérêts & à ceux des Princes ſes enfans; & que craignant de ne pas trouver la Reine auſſi bien diſpoſée à l'écouter que le Roi, par les préventions où cette Princeſſe étoit contre la France, & peut-être contre lui, il s'adreſſoit directement à Sa Majeſté pour lui parler conformément à ce que ſon ancien attachement lui dictoit, dans l'eſpérance, que ce Monarque prendroit en bonne part, ce que le zéle qu'il avoit pour ſon ſervice l'engageoit à lui repréſenter. Le Cardinal ajoutoit, en finiſſant, que la confiance entiére qu'il avoit dans la prudence & dans les bonnes intentions du Pere Bermudez, lui donnoit un juſte ſujet d'eſpérer, qu'il ſéconderoit ſes deſſeins auprès du Roi, & qu'il prendroit ſon tems pour remettre à Sa Majeſté Catholique, la lettre qu'il lui adreſſoit pour Elle.

Le Pere Bermudez, comme toute ſa nation, ne pouvoit pardonner l'injure que la Cour de France avoit faite à leurs Majeſtés Catholiques, en rompant le mariage du Roi avec l'Infante; mais en même tems il étoit très-éloigné, comme

je l'ai dit, d'approuver l'étroite alliance qu'on avoit contractée avec la Cour de Vienne. Soit donc qu'en se prêtant aux vûes du Cardinal de Fleury, il ne fît que suivre les dispositions où il étoit; ou que flatté de voir le premier Ministre de France, lui remettre entre les mains une Négociation aussi importante qu'étoit celle de la réconciliation des deux Couronnes, il ne regardât point comme impossible, de porter le Roi d'Espagne à déférer un peu moins sur cet article aux mouvemens du ressentiment de la Reine; il se détermina, se trouvant seul avec ce Monarque, à lui rendre compte de la lettre que le Cardinal de Fleury lui avoit écrite, & de lui présenter en même tems celle qui s'adressoit à Sa Majesté.

Il y avoit à peine quelques momens que la conversation étoit commencée, lorsque la Reine, toujours attentive à ce que le Roi faisoit, parut; & sur ce qu'Elle apperçut, en entrant dans le Cabinet, que le Roi lisoit un papier, & que le Pere Bermudez paroissoit un peu interdit, Elle voulut se retirer; & Elle témoigna en même tems au Roi, qu'Elle étoit fâchée d'avoir peut-être interrom-

pu la converſation qu'il avoit avec ſon Confeſſeur. *Point du tout*, lui répondit alors le Monarque, *entrez au contraire; le Pere Bermudez me parle d'une lettre que le Cardinal de Fleury lui a écrite, & il vient de m'en remettre une de la part de ce Cardinal.* En diſant cela, il les donna toutes deux à la Reine pour les lire.

On peut juger des mouvemens de vengeance & de dépit qu'excitérent dans le cœur de cette Princeſſe, le ſoin charitable que prenoit le Cardinal de Fleury de modérer la confiance que le Roi lui marquoit, & le zéle officieux du Pere Bermudez à favoriſer un tel deſſein. Elle & le Roi dirent à celui-ci de ſe retirer : ce qui ſe paſſa enſuite entre leurs Majeſtés, n'ayant point eu de témoins, c'eſt au lecteur à l'imaginer, de même que la juſte indignation de la Reine contre les auteurs d'un pareil projet. Elle ne tarda pas auſſi de la faire éclater; car, dès le ſoir, le Pere Confeſſeur eut ordre de ſe retirer au Collége Impérial, & ſa place fut remplie par le Pere CLARK, Irlandois, & Recteur du Collége des Ecoſſois. C'eſt ainſi que la diſgrace d'un homme bien intentionné pour

pour la France, fut le ſeul fruit que le Cardinal de Fleury retira du merveilleux & chrétien expédient qu'il avoit imaginé, de réunir les deux Couronnes, en mettant de la diviſion entre le Roi & la Reine d'Eſpagne, par le Miniſtére d'un Confeſſeur.

Tous les changemens que je viens de rapporter s'étoient ſuivis de ſi près, qu'on les apprit preſque en même tems à Madrid. L'Archevêque de Toléde, chez qui j'étois allé pour prendre congé de lui, avant de me rendre à St. Ildéphonſe, me fit part de ce qu'on lui avoit écrit ſur ce ſujet. Ce vénérable Prélat étoit fort uni avec le Pere Bermudez & le Marquis de Grimaldo, & il me témoignoit en toute occaſion une ſincére amitié. Touché de la diſgrace de ces deux perſonnes, il m'en entretint long tems, & ce fut de lui que je ſûs pluſieurs des particularités que je viens de rapporter, & à quel point étoit parvenu le crédit du Comte de Konikſeg. Au ſortir de chez l'Archevêque de Toléde, je fus au Collége Impérial chercher le Pere Bermudez qui y étoit arrivé dès le premier Octobre, c'eſt-à-dire, le lendemain de ſa diſgrace. Il me pa-

rut la recevoir non ſeulement avec tranquillité, mais même avec ſatisfaction, de ne plus tenir à rien, diſoit-il, à la Cour : & comme il a une ſolide piété, je ſuis perſuadé qu'il ne déguiſoit point ſes véritables ſentimens. La ſeule reconnoiſſance de l'amitié qu'il m'avoit marquée, & dont je conſerverai toujours un précieux ſouvenir, m'engageoit à prendre part à ce qui venoit de lui arriver; car ſon changement de ſituation n'en pouvoit plus cauſer à la mienne. C'étoit déſormais par le canal de l'Archevêque d'Amida, que les rélations que j'aurois avec leurs Majeſtés devoient paſſer, & le Pere Bermudez ignoroit totalement les nouveaux engagemens qu'on m'avoit fait prendre. Il m'avoit même été ordonné de garder avec lui, ſur cet article, un ſilence exact, & par conſéquent je n'avois rien à craindre de ſa diſgrace. Le ſucceſſeur qu'on lui avoit donné ne m'étoit point ſuſpect; & les liaiſons d'amitié & de confiance que j'avois formées avec le Pere *Guillaume* MAXHIL, qui demeuroit dans le Collége des Ecoſſois, dont le nouveau Confeſſeur du Roi étoit Recteur, comme je l'ai déja dit, m'avoit pro-

procuré d'aſſez fréquentes occaſions de le voir, & de l'entretenir. Il paroiſſoit même vouloir être de mes amis; & quoique je n'ignoraſſe pas ſon attachement pour le Comte de Konikſeg, la candeur & la bonne foi que j'avois cru appercevoir en lui dans les converſations que nous avions eues enſemble, ne me donnoit aucun lieu de craindre de le trouver contraire à mes intérêts, & encore moins capable de ſe faire un mérite auprès de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, en les traverſant. Le voyant donc ſans peine remplir la place qu'on venoit de lui donner, je fus le chercher au Collége des Ecoſſois pour lui faire mon compliment; mais j'appris qu'il étoit déja parti pour la Cour.

Comme nous nous entretenions le Pere Guillaume & moi avec d'autres Jéſuites du Collége, de tout ce qui venoit de ſe paſſer, on me rendit les lettres de la poſte qui m'étoient venues de France; & dans leur nombre, j'en trouvai une du nouveau Cardinal de Fleury, en date du 27 Septembre, par laquelle il m'apprenoit la dignité où il venoit d'être élevé. Je fis part auſſi-tôt de cette nouvelle à ceux avec qui je me trouvois.

Ils m'en firent de grands complimens; dans la persuasion que je devois prendre un grand intérêt à cet événement; & que puisque le nouveau Cardinal me l'apprenoit lui-même, il me regardoit sans doute comme un ami qui lui étoit particuliérement attaché.

Il s'en falloit bien que j'eusse la même opinion. Le stile de la lettre * du Cardinal, aussi sec que celui de toutes celles que j'avois déja reçues, me fit au contraire d'abord naître la pensée que j'étois, suivant toute apparence, redevable de cette attention de sa part, à la satisfaction secrette qu'on se procure volontiers, d'apprendre à quelqu'un, des sentimens & de l'amitié duquel on se méfie, l'élevation où l'on est parvenu. Ma conjecture me sembloit d'autant plus vraisemblable, que quoiqu'il parût sensible à la bonté que le Roi & la Reine d'Espagne avoient eu de consentir à sa nomination, il ne me chargeoit cependant point de les en remercier. Il ne me disoit non plus pas le moindre mot qui

* Elle étoit dans le nombre de celles dont on verra l'étrange usage que l'Archevêque d'*Amida*, le Maréchal de *Brancas*, & la Duchesse de *St. Pierre* en ont fait.

qui pût me faire croire qu'il fût inſtruit, ni qu'il me ſût quelque gré des démarches que j'avois faites pour diſpoſer leurs Majeſtés Catholiques à lui accorder cette grace. Et enfin, ce qui peut paroître plus ſingulier, il ne répondoit pas même au compte que je lui avois rendu, de la propoſition qui m'avoit été faite au nom de leurs Majeſtés, par l'Ach. d'Amida; quoique ce fût l'occaſion toute naturelle, de me confirmer ce que le Comte de Morville m'avoit écrit ſur cet article.

La continuité de froideur & de mauvaiſe volonté que je croyois donc remarquer dans ce Cardinal, me rendant très indifférent à la nouvelle qu'il m'apprenoit; la réponſe que je lui fis fut auſſi dépourvûe d'onction que ſa lettre. Il me faiſoit part qu'il étoit Cardinal, & je le félicitois de ſe voir revêtu de cette dignité. Il ajoutoit, qu'il étoit infiniment ſenſible aux bontés de leurs Majeſtés Catholiques, qu'il ne déſiroit rien tant que de leur donner des marques de ſon reſpectueux attachement, & de voir arriver leur réconciliation avec le Roi leur Neveu; c'étoit ſon langage ordinaire: Je répondois à cela, qu'il me paroiſſoit qu'on comptoit infiniment ſur

ſes bonnes intentions, & qu'on en attendoit les effets avec impatience. Enfin, terminant ſa lettre, ſelon l'étiquette de ſa dignité, par me dire qu'il m'honoroit parfaitement: Je concluois la mienne, par l'aſſurer du reſpect, &c. Ces deux lettres furent les derniéres que nous nous écrivimes juſqu'au tems où la Cour d'Eſpagne m'envoya à Paris, & où j'eus avec le Cardinal les rélations dont je parlerai dans la ſuite.

En arrivant à St. Ildéphonſe, je vins deſcendre à l'appartement du Marquis de la Roche, qui le partagea avec moi, & je me rendis peu de momens après chez l'Archevêque d'Amida. Il me reçut, à ſon ordinaire, avec de grands témoignages d'amitié, & il me dit dans la converſation que nous eumes enſemble, qu'il avoit montré à leurs Majeſtés Cath. la lettre que le Comte de Morville m'avoit écrite, dont Elles lui avoient paru auſſi contentes, que des expreſſions pleines de reſpect pour leurs ordres, & de zéle pour leur ſervice, que j'avois employées dans la mienne. Il ajouta, que je devois à préſent me regarder comme Eſpagnol, & comme attaché pour le reſte de mes jours à leurs Majeſtés; & qu'il

qu'il pouvoit m'aſſurer que je ne me repentirois jamais du parti que je prenois, ſachant parfaitement les favorables diſpoſitions où leurs Majeſtés étoient de me faire du bien : Qu'il falloit, me dit-il encore, que nous fuſſions toujours amis ; & que je pouvois auſſi ſûrement compter ſur ſon amitié, qu'il ſe flattoit de ſon côté d'être aſſuré de la mienne : Qu'au ſurplus, il devoit m'avertir, qu'au cas que le nouveau Confeſſeur du Roi, le Comte de Salazar, ou d'autres perſonnes de ma connoiſſance, me fiſſent quelques queſtions ſur le ſujet de ma venue, & du ſéjour que je ferois peut-être à la Cour ; je n'avois qu'à répondre tout ſimplement, que preſque toutes les perſonnes de ma connoiſſance étant à St. Ildéphonſe, j'avois fait demander la permiſſion d'y venir paſſer quelque tems, pour ne pas m'ennuyer ſeul à Madrid ; & que ſur ce que leurs Majeſtés avoient bien voulu me l'accorder, j'en avois profité, auſſi bien que de l'amitié que le Marquis de la Roche m'avoit faite, de m'offrir une partie de ſon appartement.
» J'ai eu ſoin, continua l'Archevêque,
» de parler dans ce ſens-là à notre ami
» Zuloaga ; ainſi tenez-lui, s'il vous

» plaît, le même langage quand vous le
» verrez : & enfin, badinez toujours à
» votre ordinaire ſur toutes les ſpécula-
» tions dont votre arrivée pourra bien
» devenir le ſujet, c'eſt le meilleur
» moyen de les faire tomber. J'informe-
» rai dès ce ſoir leurs Majeſtés, que
» vous êtes venu ; & ſuivant toute appa-
» rence, nous aurons bientôt une lon-
» gue conférence enſemble. «

La diſgrace des deux Miniſtres dont j'ai parlé, & celle du Pere Bermudez qui la ſuivit, dont le Public ignoroit le principe, & qu'il attribuoit, comme celle des autres, uniquement aux inſtances & aux ſollicitations du Comte de Konikſeg, donna une ſi haute idée du crédit que ce Miniſtre de l'Empereur avoit acquis ſur l'eſprit de leurs Majeſtés, qu'il n'y avoit perſonne à leur Cour qui ne s'empreſsât à mériter ſa protection, & à paroître entiérement dévoué aux intérêts de la Cour de Vienne. Don J. B. de Zuloaga qui étoit arrivé avant moi à St. Ildéphonſe, & qui avoit été témoin de tous les changemens qui s'étoient faits dans le Miniſtére Eſpagnol, m'entretint beaucoup de l'aſcendant que prenoit chaque jour le Comte de Konikſeg, & de

de l'oppofition que l'on remarquoit au contraire pour tout ce qui avoit le moindre rapport à la France & à l'Angleterre. Cette difpofition dont il ne me croyoit pas bien inftruit, puifqu'il me voyoit, difoit-il, à la Cour, lui fit craindre que je n'y éprouvaffe pendant mon féjour, cette efpéce d'excommunication politique que fouffrent ordinairement ceux qui n'y font pas vûs de bon œil; & dans cette opinion, il me parut prefque fâché du parti que j'avois pris de quitter Madrid. » C'eft vous expofer, me dit-il, à
» quelque défagrément, que de montrer
» à St. Ildéphonfe un Miniftre fecret,
» ou au moins un Emiffaire de la Cour
» de France, dans la circonftance où
» vous voyez que l'autorité & la faveur
» de l'Ambaffadeur de l'Empereur pa-
» roiffent avec tant d'éclat. J'ai peur que
» vous n'ayez trop préfumé de la bonne
» volonté qu'on vous a marquée ici pen-
» dant votre précédent voyage. «

Comme j'étois bien éloigné, dans le tems où Don Juan me parloit, de repréfenter le perfonnage dont il craignoit pour moi les fuites, & que je me regardois au contraire comme attaché pour toujours au fervice de leurs Maj. Cath.; j'aurois

j'aurois pû facilement diſſiper les allarmes de Don Juan, s'il m'avoit été permis de lui découvrir tout ce qui s'étoit paſſé entre l'Archevêque d'Amida & moi. Mais le ſilence exact qui m'avoit été ordonné ſur cet article, m'ôtant cette liberté, je me contentai, après avoir remercié Don Juan de l'intérêt qu'il continuoit de prendre à ce qu'il me regardoit, & dont j'étois très-touché, de lui dire : Que quoique je ſentiſſe parfaitement la juſteſſe de ſes réflexions, & que je convinſſe avec lui que la démarche que j'avois faite de venir à la Cour, étoit peut-être un peu légere, & même, s'il vouloit, imprudente ; je croyois pourtant devoir la ſoutenir, & montrer la même liberté & la même indifférence ſur tout ce qui ſe paſſoit, que j'avois obſervée juſqu'alors. On en croira après cela, lui dis-je, ce qu'on voudra : vous avez pû voir par ce que l'Archevêque d'Amida vous a dit ſur mon arrivée ici, que leurs Majeſtés la regardent comme très-indifférente ; ſi le Comte de Konikſeg en a une autre opinion, & qu'il juge à propos d'en parler au Roi & à la Reine, je ſuis très-perſuadé qu'ils lui conſeilleront de ſe défaire de ce préjugé, & de

ne

ne point me faire occuper dans ſon imagination, le poſte myſtérieux qu'il peut croire, dites-vous, que je viens remplir ici.

Je m'apperçus bientôt, par la réſerve & la froideur que les principales perſonnes de la Cour me marquérent, que ce que Don Juan m'avoit annoncé étoit bien fondé.

Les Courtiſans ont, comme on ſait, des phiſionomies de commande, ouvertes ou embronchées, ſelon que les conjonctures du tems, ou la ſituation des perſonnes l'exigent : & comme la mienne paroiſſoit aſſez équivoque à ceux qui ſe trouvoient à St. Ildéphonſe, ils attendoient de voir le jugement qu'en porteroient les perſonnes en place, pour ſavoir s'ils devoient me témoigner de l'empreſſement ou de la froideur. Il leur falut pluſieurs jours pour faire cet examen, & je les paſſai dans une aſſez grande ſolitude. Elle n'étoit guéres interrompue que par la viſite de certains perſonnages, * qui ſont dans les Cours comme des hors d'œuvre; de quelques Religieux Cordeliers, Confeſſeurs des Fran-

* *Sibi ignavi, nobis graves*, diſoit Tibere, *Tacit. lib. 2. annal.*

François de la Maison du Roi; ou des Peres de l'Aubrussel & de Nyel, Précepteurs du Prince des Asturies & des Infants. Don Juan qui connoissoit ces derniers comme moi, étoit souvent des parties de promenade que nous faisions ensemble : mais l'heure de l'étude des jeunes Princes les obligeant à nous quitter, avant que nous voulussions de notre côté nous retirer, nous profitions de ce tems-là Don Juan & moi, pour continuer à nous entretenir avec une mutuelle confiance.

J'avois porté avec moi la lettre que le Cardinal de Fleury m'avoit écrite, pour me faire part de sa nomination au Cardinalat : & comme Don Juan étoit mieux instruit que personne, des démarches que le Comte de Morville m'avoit ordonné de faire à ce sujet, je la lui communiquai. Il ne fut guéres moins surpris que moi du silence affecté que le Cardinal continuoit de garder, sur les bons offices que je lui avois rendus en Espagne, dans l'occasion sur tout où il m'apprenoit le succès qu'ils avoient eu. Une affectation si marquée, acheva d'ouvrir les yeux à Don Juan sur les sentimens du Cardinal de Fleury pour moi, & il jugea comme

me moi, qu'il ne falloit guéres me flatter que ce Miniſtre en prit de plus favorables, ni qu'il m'accordât dans ſa confiance d'autre part, que celle qu'une abſolue néceſſité le forceroit de m'y donner.

Cette diſpoſition dans un homme dont l'autorité augmentoit, diſoit-on, chaque jour en France, ne pouvant, ſelon Don Juan, que me faire craindre d'éprouver en Eſpagne beaucoup de déſagrémens; il ſe perſuada que j'étois venu à St. Ildéphonſe, bien plus pour exécuter le projet de me retirer honorablement dans ma Patrie, que pour y faire ma cour à leurs Majeſtés; mais que je lui en voulois apparemment faire un myſtére, ſur ce que je m'étois apperçu qu'il avoit toujours été d'un avis différent. Perſuadé cependant avec raiſon, que je prendrois toujours en bonne part ce qui viendroit de lui, il m'avoua un jour ingénuement l'opinion qu'il avoit du véritable motif de mon voyage; & il ſe plaignit enſuite, de ce que je lui avois caché mon deſſein, & de ce que je n'avois pas compté ſur l'empreſſement avec lequel il auroit continué de me ſervir auprès de l'Archevêque d'Amida & du Comte de Salazar, pour obtenir, par leur moyen, quel-

quelque marque publique de la ſatisfaction qu'il paroiſſoit que leurs Majeſtés avoient de ma conduite.

Mon embarras, pour répondre à Don Juan d'une maniére qui ne bleſsât ni la vérité, ni la confiance que ſon amitié exigeoit de moi, ne fut pas petit. Je ne pouvois, en me rendant fidéle à la premiére, lui dire que j'étois réſolu de retourner en France, au moment où je venois de prendre un engagement de paſſer le reſte de mes jours en Eſpagne : & je bleſſois, ce me ſembloit, également l'autre, en cachant à Don Juan les intentions favorables où étoient leurs Maj., & les aſſurances qu'Elles m'en avoient fait donner par l'Arch. d'Amida. Agité ſur ce que je devois lui répondre, & paroiſſant occupé & réveur : » Vous êtes » combattu, me dit-il, ſur le parti qu'il » vous convient de prendre dans la dé» licate conjoncture où vous met la mé» fiance des ſentimens du Cardinal de » Fleury pour vous, & je n'ai point » aſſez d'indiſcrétion pour vouloir ap» profondir davantage les vôtres. Mais » prenez garde, comme je vous l'ai déja » dit, qu'en nous quittant, vous n'évi» tiez point les inconvéniens que vous

» pou-

» pouvez craindre ; & soyez persuadé
» qu'étant ici actuellement le seul Fran-
» çois qui y est souffert, & même vû
» avec plaisir, le Cardinal de Fleury sera
» peut-être comme forcé dans la suite,
» de vous donner quelque parcelle de
» sa confiance. Et qui sait jusqu'où les
» conjonctures, le tems & vos talens
» peuvent l'obliger à l'étendre, & les
» changemens que tout cela peut pro-
» duire dans son esprit en votre faveur?«

Les réflexions que Don Juan me suggéroit de faire, s'accordant parfaitement avec le parti que j'avois pris de rester en Espagne, servirent à me tirer de l'embarras où j'étois pour lui répondre : car lui paroissant insensiblement persuadé de leur solidité, je l'assurai, que je me convainquois de plus en plus que le parti qu'il me conseilloit de prendre étoit le plus sage ; quand même, ajoutai-je, en souriant, il me conduiroit, Seigneur Don Juan, à fixer pour toujours ma demeure en ce Païs.

La plûpart des Courtisans, qui, comme je l'ai rapporté, ne savoient d'abord que penser de mon apparition à St. Ildéphonse, & qui avoient même cru que les circonstances du tems la rendroient fort

fort courte ; voyant au contraire qu'elle ſe prolongeoit, & que même elle ne paroiſſoit pas déſagréable à leurs Majeſtés, commencérent à réchauffer un peu les témoignages de politeſſe qu'ils m'avoient donnés avec tant de diſcrétion, lorſque j'étois arrivé. Les converſations aſſez fréquentes que j'avois avec l'Arch. d'Amida, & les meſſages que je recevois ſouvent de ſa part, ne purent point, malgré nos précautions, échapper à la connoiſſance de pluſieurs perſonnes curieuſes d'obſerver de près mes démarches : & comme il n'y a rien d'indifférent dans les Cours de tout ce qui part des perſonnes en place, & qu'on ſavoit d'ailleurs parfaitement que les bonnes graces de l'Archevêque d'Amida étoient un ſûr garant de la bienveillance de leurs Maj., on ſoupçonna bientôt qu'Elles continuoient à m'en honorer. Il n'en fallut pas davantage, pour qu'on cherchât à former quelque liaiſon avec moi, & à me tirer même avec empreſſement, de la ſphére monaſtique dans laquelle on m'avoit d'abord renfermé. Accoutumé à cette viciſſitude d'oubli & de conſidération que j'avois déja ſouvent éprouvée, je continuai d'obſerver la même modeſtie & la même réſer-

réſerve que j'avois pratiquée depuis que j'étois en Eſpagne, & d'éviter ſur tout, d'augmenter la curioſité avec laquelle on m'obſervoit, par aucune parole ou action qui la fit croire bien fondée.

La ſituation où je me trouvois à St. Ildéphonſe, & le ſéjour que je continuois d'y faire, ſans parler de retourner à Madrid, réveillérent les ſoupçons que le comte de Konikſeg avoit déja eu, qu'on entretenoit toujours quelque relation avec la France par mon moyen. Ce reſte d'intelligence, ſuppoſé qu'il exiſtât ou que je travaillaſſe à le conſerver, parut à ce Miniſtre mériter toute ſon attention. Il chercha à découvrir plus particuliérement mes démarches, & à trouver un prétexte plauſible de ſe plaindre à L. M. des liaiſons avec la France qui paſſoient par mes mains, & dont on lui faiſoit un myſtére,

La faveur où étoit cet Ambaſſadeur, lui fourniſſoit autant d'eſpions que de moyens de m'obſerver; je ne faiſois pas un pas, je ne diſois pas un mot, qui eût tant ſoit peu rapport aux affaires du tems, dont on ne lui rendit compte. Mais comme j'étois extrêmement ſur mes gardes, pour ne donner aucune priſe aux ſurveil-

lans

lans qu'il employoit; que j'évitois d'avoir aucune communication avec les Ministres, & que je ne voyois plus aussi fréquemment l'Arch. d'Amida, que je l'avois fait dans les premiers jours de mon arrivée: le Comte de Konikseg étoit réduit à s'en tenir à de simples conjectures. Il lui falloit quelque chose de plus, pour parler sur mon sujet à L. M. & pour les engager à m'éloigner de leur Cour. Les obstacles que ma circonspection opposoit à ce projet, ne faisant qu'accroître son désir de les surmonter; il jugea à propos d'employer le Chevalier de SEYVE, pour travailler à me dévoiler; dans l'idée apparemment, qu'étant de même nation l'un & l'autre, je me tiendrois moins sur mes gardes avec lui, qu'avec un étranger.

Ce Chevalier, ci-devant Officier d'Infanterie, avoit abandonné le service du Roi, par le dérangement de ses affaires, pour entrer dans celui d'Espagne, & il avoit ajouté à ce manque de fidélité envers son Souverain, l'odieuse démarche de faire semer des billets dans le Régiment dont il avoit déserté, & dans plusieurs autres de l'Armée de France, pendant la guerre qu'il y eut en 1719. entre

tre les deux Couronnes, pour persuader aux Officiers * & aux Soldats de suivre son exemple. Ce zéle pour le nouveau Maître qu'il s'étoit donné, le fit parvenir au grade de Colonel en Espagne. Il servoit en cette qualité en Catalogne, lorsque l'Ambassadeur de l'Empereur y passa; & soupçonnant avec raison que ce Ministre alloit avoir un grand crédit à Madrid, il s'empressa de mériter sa protection par beaucoup d'assiduité à lui faire sa cour, & en se livrant entiérement à lui.

J'avois vû autrefois ce Chevalier à Paris, & je renouvellai connoissance avec lui à Madrid chez le Comte de *Seyssan*

* Il en envoya entr'autres un au Lieutenant Colonel du Régiment de *Normandie*; mais cet Officier le porta aussitôt au Maréchal Duc de BERWICK qui fit arrêter, & pendre tout de suite, celui qui s'étoit chargé de cette commission. Le même Chevalier, qui se fait à présent appeller Comte de *Seyve*, est parvenu au grade de Lieutenant Général en Espagne; & après la mort du Comte de MARSILLAC, dont j'ai déja parlé, il a obtenu la grand Croix de l'Ordre Militaire de *St. Louis*. On verra bientôt, combien l'ingratitude de l'un & de l'autre envers moi, a contribué à leur faire obtenir cette grace du Roi, par les bons offices & la protection du Cardinal de *Fleury*.

Seyſſan * qui étoit auſſi François, & que le Cardinal *Alberoni* avoit attiré en Eſpagne; ſans former cependant aucune liaiſon

* Il étoit Major Général au Service du Roi de Pologne, qui lui avoit auſſi donné l'Ordre de l'Aigle blanc. L'eſpérance de jouer un rôle encore plus conſidérable en Eſpagne, le détermina à accepter les propoſitions qui lui furent faites d'y venir de la part du Cardinal *Alberoni*, & effectivement il parvint d'abord au grade de Capitaine Général dans le Service du Roi Cath. Le Cardinal *Alberoni*, qui l'avoit attiré en Eſpagne, l'envoya en Angleterre vers la fin de l'année 1719, pour y travailler ſecrettement à la paix avec Milord *Stanhope*, dont il étoit connu, & qui avoit alors la principale direction des affaires en ce païs-là. Le Comte de *Seyſſan* m'a conté, que s'étant rendu à *Bilbao* pour s'y embarquer, les vents contraires l'y retinrent aſſez longtems; & qu'après avoir mis à la voile, il eſſuya un tems très-fâcheux, & même une tempête qui rendirent ſa navigation auſſi longue que périlleuſe. Enfin, ayant abordé à *Pendennis*, petit Port de la Province de *Cornouaille*, le Gouverneur nommé *Saville*, à qui il ſe fit connoître, le conduiſit lui-même à Londres. Arrivé chez Milord *Stanhope*, il trouva un Courier qui ſortoit de l'Hôtel de ce Miniſtre, préciſément dans le tems qu'il s'étoit fait annoncer; & ce Courier avoit été dépêché par l'Abbé *Dubois*, depuis Cardinal &

liaison particuliére avec lui. Le rôle de Complaisant, & même suivant le bruit public, celui d'Espion, que le Chevalier

& premier Ministre de France, pour apprendre au Roi d'Angleterre la disgrace si désirée du Cardinal Alberoni. Le Comte de *Seyssan*, qui étoit bien éloigné de s'attendre à un pareil événement, dit au Lord *Stanhope*, dans la conversation qu'ils eurent, que le Cardinal *Alberoni* n'ignoroit point tout ce qu'on tramoit en France, pour lui ôter la confiance de L. M. C. & les engager à le faire sortir d'Espagne; mais que cela n'étoit pourtant point si facile, ni si prêt qu'on le pensoit. Il ajouta, en plaisantant, qu'il venoit se rendre prisonnier en Angleterre; à moins que le projet de paix qu'il portoit, avec le pouvoir de le conclurre, ne lui tint lieu de passeport: & en disant cela, il présenta au Lord *Stanhope* le plein pouvoir du Roi d'Espagne que lui avoit donné le Cardinal *Alberoni*.

Le Ministre Anglois, qui avoit écouté le Comte de *Seyssan* sans l'interrompre, lui demanda en souriant depuis quel tems il étoit parti de Madrid? sur quoi le Comte de *Seyssan* raconta tous les obstacles qui avoient retardé son embarquement, & sa navigation. Milord *Stanhope* qui s'apperçut bien que ce nouveau venu ignoroit entiérement ce qui s'étoit passé en Espagne, lui dit, en le priant de lire la Lettre qu'il venoit de recevoir de l'Abbé *Du Bois*, » Mr. le Cardinal Alberoni se trompoit, com-

lier de Seyve jouoit chez l'Ambassadeur de l'Empereur, lui faisant aisément comprendre que je ne le choisirois point pour mon Confident : ce ne fut pas d'abord avec moi qu'il commença à vouloir exécuter la commission dont on l'avoit chargé, mais ce fut du Marquis de la Roche dont il voulut se servir. Pour ne donner au reste aucun soupçon des vûes qu'il avoit, il feignit de rechercher simplement l'amitié & le commerce de ce Marquis. Nous logions, comme je l'ai dit, dans le même appartement, & nous mangions aussi ensemble. Le Chevalier de Seyve venoit dîner

» me vous allez voir, en se persuadant que
» rien ne pouvoit ébranler son autorité ; mais
» il n'est pas le premier Ministre, qui, au mo-
» ment de la perdre, se flattoit qu'elle seroit
» inébranlable ».

Le Comte de *Seyssan*, aussi surpris qu'interdit de ce qu'il entendoit, & de ce que contenoit la Lettre de l'Abbé *Du Bois*, répondit au Lord *Stanhope*, qu'il remarquoit avec un chagrin très-sensible, que la plaisanterie qu'il avoit faite en l'abordant, en disant qu'il venoit se rendre son prisonnier, n'alloit être que trop bien fondée ; mais qu'en se remettant entiérement à sa discrétion, il le prioit cependant d'avoir quelque égard à sa bonne foi, & aux motifs qui avoient

ner assez souvent avec nous, ou y passer une partie de l'après-dîner ; & il cherchoit ainsi à se mettre avec le Marquis de la Roche & moi sur un pié de familiarité, qui lui servit à éclairer de plus près mes occupations, les relations que j'avois à la Cour, & cette suite d'actions, en un mot, qui contribuent infiniment à démêler les desseins d'une personne.

La gayeté naturelle de mon caractére, fournissoit de fréquentes occasions au Chevalier de Seyve, de badiner avec le Marquis de la Roche & moi, sur les négociations sécrettes dont on me disoit

avoient donné lieu à son voyage. Mylord *Stanhope* repartit alors au Comte de *Seyssan* qu'il devoit être assuré, qu'on ne se prévaudroit point du changement qui venoit d'arriver en Espagne pour le retenir en Angleterre ; qu'il pouvoit par conséquent être tranquille, & disposer de lui en toute liberté.

Le Comte de *Seyssan* profita de cette faveur pour retourner promptement en Espagne. De retour à Madrid, où tout avoit changé de face ; le chagrin de se voir oublié & inutile, lui fit souvent regretter les agrémens de la Cour de Dresde, & le service d'un Prince qui l'avoit comblé de bienfaits. Il mourut le 8. Janvier 1728., consumé par la tristesse, encore plus que par les infirmités.

chargé. Il y ramenoit volontiers la conversation, & il se mettoit alors, pour ainsi dire, à l'affut de mes paroles, pour en attraper quelqu'une, qui fît remarquer au Comte de Konikseg, le zéle & la dextérité avec laquelle il s'acquittoit de sa commission. Heureusement pour moi, je me regardois alors attaché pour toujours au service du Roi d'Espagne, & je tenois tout naturellement le langage qu'une telle idée m'inspiroit, qui n'avoit nul rapport, par conséquent aux affaires dont on me croyoit occupé, ni aux intérêts de la Cour de France. La chasse du Chevalier de Seyve devenoit par-là inutile, & il ne rapportoit au Comte de Konikseg que des spéculations vagues ou frivoles. Ce n'étoit pas sans doute le gibier qu'il lui avoit fait espérer, & craignant apparemment que ce Ministre ne conçut à la fin une médiocre opinion de son adresse, le Chevalier de Seyve crut qu'il étoit tems de faire auprès du Marquis de la Roche une tentative plus forte, & plus pressante pour me dévoiler. Cette résolution prise, se trouvant seul un jour avec le Marquis de la Roche, il fit tomber à son ordinaire la conversa-

tion

tion ſur les brouilleries ſurvenues entre les deux Cours, & il dit, comme en confidence à ce Marquis, que le Comte de Konikſeg paroiſſoit très-ſurpris, que la France laiſſât le ſoin de les calmer au ſeul Ambaſſadeur d'Angleterre. Le Chevalier de Seyve ajouta que le Comte de Konikſeg avoit donné clairement à entendre, que c'étoit ſans fondement que l'on débitoit à Verſailles; que l'Empereur s'oppoſoit à la réconciliation des deux Couronnes, puiſqu'il feroit voir au contraire à cet égard les bonnes intentions de Sa Maj. Imp., ſi le Roi Très-Chrétien avoit quelqu'un en Eſpagne à qui on pût les communiquer.

Le Chevalier de Seyve, par cette eſpéce d'ouverture, ſe flattoit ſans doute, d'engager inſenſiblement le Marquis de la Roche, à me déſigner comme le Miniſtre inconnu de la France, à qui le Comte de Konikſeg pouvoit découvrir ſes bons deſſeins: mais ce Marquis, vieux Courtiſan & très au fait du perſonnage que jouoit, diſoit-on, le Chevalier de Seyve chez l'Ambaſſadeur de l'Empereur, bien loin de donner dans le piége, parut au contraire entiérement

persuadé que le seul Ambassadeur d'Angleterre étoit chargé de ménager la réunion des deux Rois, ou que s'il y avoit quelqu'autre personne à qui ce soin fût confié, il ne le connoissoit pas.

La conversation que je viens de rapporter, me fut bien-tôt rendue par le Marquis de la Roche, & il ne nous fut pas difficile de connoître alors le principe des fréquentes visites du Chevalier de Seyve. Le Marquis de la Roche m'offrit obligeamment de faire cesser cet espionnage, en recevant froidement celui qui l'exerçoit: mais je le priai au contraire de ne pas faire paroître qu'il se fût apperçu des sécrettes vûes du Chevalier de Seyve. J'ajoutai que j'en userois de même, & que je me contenterois, sans faire semblant de rien, d'observer dans mes discours avec cet Officier, une plus exacte circonspection. Mon attention sur cet article ne le rebuta pourtant point, & toujours persuadé, comme le Ministre Impérial, que c'étoit uniquement pour veiller aux intérêts de la France que je restois en Espagne, il jugea à propos de revenir à la charge, en faisant auprès de moi une nouvelle tentative. Le prétexte qu'il prit, fut de me

me prier de lui obtenir la permiſſion de retourner en France. Il ſe flattoit apparemment de voir au moins, par ce que je lui répondrois, avec qui j'étois en relation dans ce pays-là, & quel crédit j'affecterois d'avoir ſur l'eſprit des Miniſtres.

La maniére dont le Chevalier de Seyve avoit quitté le ſervice du Roi, ne rendoit pas fort praticables les bons offices qu'il ſouhaittoit que je lui rendiſſe; c'eſt pourquoi je me deffendis longtems, quoique poliment, de me charger de la commiſſion qu'il me donnoit, par le peu d'eſpérance que j'avois de réuſſir. Mais comme il renouvelloit ſouvent les mêmes inſtances, perſuadé, diſoit-il, que les Miniſtres de France, à qui je jugerois à propos d'écrire en ſa faveur, ne me refuſeroient point la grace dont il s'agiſſoit: fatigué d'une importunité, qui me paroiſſoit ſuſpecte. Vous donnez, à ce que je vois, dis-je un jour au Chevalier de Seyve, dans les préjugés qu'ont pluſieurs perſonnes en ce pays, que je poſſéde la confiance des Miniſtres de France, & je ſouhaitterois pour vous, auſſi-bien que pour moi, qu'ils fuſſent fondés. Mais dé-

ſabuſez-vous d'une opinion ſi chimérique. Je n'ai nul crédit ſur leur eſprit; & vous feriez beaucoup mieux d'employer auprès d'eux les Ducheſſes de Popoli, & de St. Pierre. Mais puiſque vous voulez abſolument vous ſervir de moi, & qu'une plus longue réſiſtance de ma part pourroit vous déplaire, j'écrirai par le premier ordinaire au Cardinal de Biſſy, qui eſt de mes amis, pour le prier de parler en votre faveur, ſoit à Mr. le Cardinal de Fleury, ou à ceux de qui peut dépendre la grace que vous déſirez: c'eſt en vérité, ajoutai-je en ſouriant, tout le ſervice que mon crédit à la Cour de France peut vous rendre.

Cette réponſe, qui n'avoit rien que d'obligeant, ferma pourtant la porte aux éclairciſſemens que le Chevalier de Seyve cherchoit; il fallut pour le coup, qu'il ſe déſiſtât d'en obtenir davantage. C'eſt auſſi le parti qu'il prit juſqu'à l'arrivée des Miniſtres de France, dont il acquit la protection & la confiance, au même prix qu'il s'étoit attiré celle du Comte de Konikſeg.

Quoique la conduite du Chevalier de Seyve à mon égard me diſpenſât d'em-

braſſer

brasser ses intérêts, je ne laissai pas de les soutenir avec chaleur dans la Lettre que j'écrivis à ce sujet au Cardinal de Bissy, & de donner à la faute que cet Officier avoit commise, de quitter le service de France, l'interprétation la plus excusable, en la faisant passer pour un trait de jeunesse, dont il se repentoit, & pour l'effet du désir naturel qu'on a à cet âge, de se procurer du bien & quelque établissement. Le Cardinal de Bissy, porté à faire plaisir, s'employa de la meilleure grace du monde, pour obtenir au Chevalier de Seyve la permission qu'il demandoit; c'est ce qui paroît par la réponse suivante, que je place ici, afin qu'on voye avec quelle injustice, pour ne rien dire de plus, ce Chevalier devint ensuite un des principaux émissaires de mes ennemis.

A Paris *ce* 12. Novemb. 1726.

Je n'ai pû réussir, Monsieur, *à obtenir pour Mr. le Chevalier de Seyve, la permission de revenir en France qu'il désire, & que vous avez souhaitté que je demandasse pour lui. Les fâcheuses circons-*

tances où sont les deux Cours, ne sont point actuellement favorables, pour qu'on ait égard à ses représentations; mais elles peuvent changer, & on le souhaitte fort ici. Quand ce tems-là sera venu, je renouvellerai alors volontiers les mêmes instances que j'ai faites en sa faveur, & peut-être auront-elles plus de succès.

Vous connoissez, Monsieur, *mes sentimens pour vous, & combien je vous honore.*

Le Cardinal de BISSY.

Il y avoit déja quelques jours que j'étois à St. Ildéphonse, dans l'attente de savoir où aboutiroient enfin les démarches qu'on m'avoit ordonné de faire, & les promesses qui s'en étoient suivies, sans que je fusse à cet égard plus avancé que le premier jour. La lenteur de tous ces préliminaires, & le caractére du Prélat entre les mains duquel je voyois désormais ma destinée, me causoient souvent bien de l'inquiétude; mais je n'osois la laisser paroître. Pressé pourtant d'obtenir une décision qui fixât l'incertitude de mon état, j'écrivis à l'Archevêque d'Amida, pour le prier d'enga-

d'engager leurs Majeſtés à la donner; & cela, diſois-je, afin de ceſſer d'être plus long-tems à la Cour comme une eſpéce de Phantôme qui épouvantoit les uns, & ſervoit de riſée aux autres.

Le Prélat, après avoir lû ma Lettre, ſe contenta de dire verbalement à celui qui la lui avoit portée, que j'aurois bien-tôt de ſes nouvelles. Mais ſoit que voyant les choſes de plus près que moi, il ne crût point à propos de demander l'éclairciſſement que je déſirois, ou que leurs Majeſtés euſſent quelques raiſons de le différer encore; il ſe paſſa pluſieurs jours avant que l'Archevêque d'Amida me fit réponſe. Et comme, eû égard aux ménagemens qu'on avoit pour le Comte Konikſeg, & qu'on pouſſoit juſqu'au ſcrupule, ce Prélat m'avoit dit de m'abſtenir de paroître ſouvent chez lui, j'étois réduit à la lente reſſource de lui écrire, & par conſéquent à attendre qu'il employât le même moyen pour me communiquer ce qu'il avoit à me dire.

Tant de circonſpection de la part de ce Prélat, à l'égard d'un homme qui ceſſoit, ce me ſemble, de devenir ſuſ-

pect au Comte de Konikseg, dès-lors qu'il entroit au Service de leurs Maj. Cath., ne répondant guére à tout l'empressement qu'on avoit d'abord marqué de me voir prendre cet engagement; je craignois de plus en plus quelque changement peu agréable pour moi, dans une Cour où ils étoient si fréquens. Je me rappellai celui qui étoit survenu subitement, lorsqu'il avoit été question de faire venir à Madrid le Cardinal de Bissy; & je panchois fort à croire que j'étois peut-être à la veille d'en éprouver un pareil: & ce qui m'étoit encore plus sensible, de retourner sous la puissance du Cardinal de Fleury.

Pour calmer un peu les justes allarmes qu'une pareille situation me causoit, & juger en même tems si elles étoient bien ou mal fondées; j'examinois avec soin la maniére d'agir de certaines principales personnes de la Cour, & encore plus l'attention, ou l'indifférence que me marquoient celles qui approchoient de plus près leurs Maj., & qui étoient par conséquent plus à portée que les autres, de connoître dans quelles dispositions Elles étoient pour moi.

Ces

Ces barromêtres de Cour, qui hauſſent & baiſſent exactement, ſelon que les conjonctures ſont favorables ou fâcheuſes, me paroiſſant toujours au même dégré où ils s'étoient placés ſur mon ſujet, depuis qu'il avoit paru que mon ſéjour à Saint Ildéphonſe ne déplaiſoit point; j'en tirois l'heureux préſage, qu'au moins il n'étoit encore rien arrivé qui dût me faire craindre, que le ſilence qu'on gardoit ſur ma deſtinée fût l'avant-coureur des nuages & des frimats qui s'élévent dans les Cours, lorſqu'on y ſonge le moins. Mes obſervations ſe trouvérent bien-fondées, car quelques jours avant que Leurs Majeſtés partiſſent pour aller à l'Eſcurial, ce qui arriva le 21 d'Octobre, l'Arch. d'Amida m'écrivit un billet * pour me donner rendez-vous le ſoir du même jour dans le Chœur de la Chapelle Royale. Le but de ſa converſation ne fut pas moins obligeant, que je l'avois éprouvé dans les précédentes. » Il me déclara, après avoir » beaucoup exalté la confidence qu'il » alloit

* Il ſe trouve parmi les lettres de ce Prélat, dont le Procès-verbal des papiers, qui m'ont été enlevés par l'ordre du Cardinal de FLEURY, fait mention.

» alloit me faire, que comme Leurs M.
» comptoient ſur mon zéle pour leur
» ſervice, Elles vouloient m'envoyer en
» France, & me charger en même tems
» d'une commiſſion qui me prouveroit
» la bonne opinion qu'Elles avoient de
» mes talens, & l'étendue de l'eſtime
» dont Elles m'honoroient. »

Je reſſens comme je le dois, dis-je à l'Archevêque, en l'interrompant, une faveur ſi précieuſe. Mais eſt ce pour aller travailler à la réconciliation des deux Couronnes que Leurs Majeſtés veulent m'envoyer en France? Si c'eſt leur deſſein, permettez-moi de vous répréſenter, que je crois être plus à portée de le faire réuſſir ici, qu'en me tranſportant à Verſailles. Vous ſavez où nous en ſommes le Cardinal de Fleury & moi, & tout ce que j'ai éprouvé d'artifices & de contradictions de ſa part, lorſque je ſuis venu en ce pays. Combien ne dois- pas craindre, par conſéquent, d'avoir encore quelque choſe à démêler perſonnellement avec lui? Je ne vous diſſimule donc point Monſeigneur, que quelque ſenſible que je ſois aux marques de confiance, dont vous m'apprenez que Leurs Majeſtés veulent m'honorer,

norer, ce n'est cependant qu'avec une extrême répugnance, que je me verrai exposé à traiter avec un Ministre, qui ne peut vaincre la mauvaise volonté qu'il a contre moi, qui ne sauroit même la cacher, & qui sera charmé de trouver l'occasion, de faire échouer la négociation dont je serai chargé. Quels moyens, d'ailleurs, de m'attier ce désagrément, ne lui procurera pas sa puissance! Et puis-je me flatter sans chercher à me faire illusion, de n'avoir rien à craindre à cet égard ? Ce n'est pas tout Monseigneur, & pardonnez-moi encore cette réflexion. Si, dans la négociation qu'on veut me confier, il y a quelque chose qui soit, ou qui puisse devenir contraire aux intérêts du Roi mon Maître; convient-il (je m'en rapporte à vous) à un de ses sujets de s'en charger ? Et cela seul ne mettroit-il point un obstacle insurmontable au succès de mes démarches ?

» Votre vivacité, me répartit l'Ar-
» chevêque d'Amida, ne vous donne
» pas le tems de m'écouter. Vous suivez
» vos idées, sans connoître ce que je
» veux vous dire; & cette précipitation
» vous met hors d'état de juger des
» vues

» vues que l'on a ſur vous. Il n'eſt
» aucunement queſtion de la réconcilia-
» tion dans ce que j'ai à vous appren-
» dre ; Leurs Majeſtés n'ont point ſu-
» jet de la déſirer, & la maniére dont
» on ſe comporte en France ſur ce qui
» les regarde, les éloigne de plus en
» plus de ce qui peut la concerner. C'eſt
» d'une affaire très-différente, & qui
» les touche perſonnellement, dont El-
» les veulent vous charger. En un mot,
» c'eſt d'aller travailler en France, à
» aſſurer leurs droits ſur la Couronne de
» leurs Ancêtres, en cas que le Roi
» Très-Chrétien vienne à mourir ſans
» ſucceſſeur, en leur attirant le plus de
» partiſans qu'il vous ſera poſſible, dans
» le Clergé, les Grands, le Parlement,
» & ſur tout les Princes du Sang, &
» pour que vous concertiez enſuite avec
» ceux qui embraſſeront le parti de L.
» M. les meſures les plus ſages, & les
» plus fortes en même tems : pour ap-
» planir tous les obſtacles que la Mai-
» ſon * d'*Orleans* pourroit oppoſer à
» l'exé-

* Le Religieux Prince qui en eſt le chef, n'attribuera point, j'eſpére, l'obéïſſance que j'ai rendue aux ordres de la Cour d'Eſpagne, à

» l'exécution de leur dessein. Peut-on, » ajouta l'Archevêque, donner a quelqu'un une commission plus brillante » & plus propre à vous faire parvenir » bientôt aux plus hautes dignités ? & » jugez par ce que je vous dis de l'idée » que L. M. ont de vos lumiéres. »

La surprise que me causoit ce que l'Arch. me découvroit des vues qu'on avoit sur moi, étoit si grande ; & je trouvois si peu de proportion entre la situation fort équivoque où il falloit que j'allasse me mettre en France, & les opéra-

à aucun sentiment de ma part, contraire à ses intérêts. On s'acquitte des commissions dont les Souverains honorent, sans être ordinairement prévenu d'amour ou de haine envers ceux, aux intérêts desquels elles sont favorables ou contraires ; & on ne songe qu'à mériter par sa conduite, la confiance & l'approbation du Maître qu'on sert. C'est la disposition où j'ai été dans le tems des négociations dont je rappelle le souvenir. L'objet, sans doute, en étoit alors intéressant pour la Maison d'*Orleans* ; mais il cesse à présent d'avoir ce caractère, par le mariage de Monseigneur le Dauphin, qui donne un juste sujet d'espérer de voir, comme je le désire, régner sa Postérité sur le Trône de France jusqu'à la fin des siécles.

opérations qui devoient résulter de ce voyage, que je ne savois presque ce que je devois répondre. La multitude d'idées, toutes contraires les unes aux autres, qui se présentoient tout à la fois à mon esprit, m'ôtoient même en quelque façon le moyen de juger sainement de celles que je devois suivre ou rejetter. Mais comme il falloit pourtant s'expliquer, & accepter ou refuser la proposition qui m'étoit faite, je dis à l'Archevêque: que quoique je me fusse bien flatté, par tout ce qu'il avoit eu la bonté de me dire précédemment, que Leurs Maj. m'honoroient de leur bienveillance, & vouloient bien en même tems être persuadées de mon zéle pour leur service, je n'aurois cependant jamais imaginé, qu'Elles voulussent que ce fût en France où j'allasse leur en donner des preuves; sur tout dans la circonstance où nous étions, & de plus encore, avec un ordre de ne rien dire qui eût rapport à la réconciliation.

Je conviens avec vous, Monseigneur, ajoutai-je, qu'il est aussi flatteur que glorieux pour moi, d'être chargé d'une négociation, qui doit décider du sort de deux grands Royaumes: mais je crois que

que vous ne diſconviendrez point non plus, des périls dont elle eſt accompagnée, ſur tout pour un homme de ma nation; puiſque je ne puis ſervir Leurs M. utilement qu'en m'ouvrant ſur leurs deſſeins à différentes perſonnes de toutes ſortes d'états, & que dans ce grand nombre, rien n'eſt ſi facile que d'en trouver, qui, pour leurs fins particuliéres, me trahiroient, & me livreroient à tout le reſſentiment de la Maiſon d'Orleans, & à toute la mauvaiſe volonté du Cardinal de Fleury. Cet inconvénient, qui, ſans doute, n'eſt pas petit, ne ſeroit point à craindre, continuai je, pour un des ſujets de Leurs Maj. ou pour tout autre homme qui ne ſeroit point François: & dès lors qu'un étranger ſeroit ſuffiſammment autoriſé, de parler en France à ceux qui s'engageroient de prendre le parti de Leurs Maj. on ne pourroit rien entreprendre contre ſa perſonne. Le pis qui pourroit lui arriver, ſi on venoit à éclairer & à déſaprouver ſes démarches, ſeroit de recevoir un ordre de ſe retirer, ce qui ne tire pas à grande conſéquence, pour quelqu'un qui n'a ni famille ni établiſſement dans le pays où il eſt. Mais pour moi,

Mais pour moi, Monſeigneur, il en faut raiſonner bien différemment : car, indépendamment de l'attention que je dois avoir, de n'attirer ſur mon pere, & ſur le reſte de ma famille, aucune diſgrace, réfléchiſſez, s'il vous plaît, que l'objet de la négociation dont je ſerai chargé, tend préciſément à changer entiérement le ſyſtême préſent de l'Europe, & à détruire ce qui a ſervi de baſe à ſa tranquillité par la paix d'Utrecht. Il ſuffiroit donc qu'il en tranſpirât la moindre choſe, pour engager le Roi mon Maître, à juſtifier ſa bonne foi envers toutes les autres Puiſſances, ſur un article qu'Elles ont jugé ſi eſſentiel; en me châtiant ſévérement, d'avoir entrepris ſous ſes yeux un tel ouvrage. Et dans ce cas-là, Monſeigneur, Leurs M. voudroient-Elles prendre ma défenſe, & faire connoître à toute l'Europe, qu'Elles ſont réſolues de n'avoir plus à l'avenir aucun égard aux renonciations qu'elles ont faites? Je ne vous fais point toutes ces repréſentations, Monſeigneur, pour me défendre d'obéir à Leurs Maj. & encore moins par aucun manque de zéle, pour leur ſervice. C'eſt au contraire celui que je reſſens

à

à cet égard, qui me les dicte, & qui me fait remarquer des difficultés presque insurmontables, pour exécuter leurs ordres. Je ne les exagére point, & vous en serez, j'espére, convaincu, si vous examinez sans prévention ce que vous exigez d'un simple particulier tel que moi, sans me charger d'aucune commission, qui puisse me donner un prétexte de revenir en France, ou me servir quand j'y serai, à m'introduire insensiblement dans la confiance de ceux dont il faut nécessairement que je me l'attire : en un mot sans aucun caractére, qui me mette à l'abri de la mauvaise volonté d'un Ministre tout-puissant, & du ressentiment d'une Maison, dont je travaillerai à détruire les droits sur la plus puissante des Monarchies.

Je parlois à un homme idolâtre de la faveur, que le vain éclat de la Négociation, dont il m'entretenoit avoit ébloui, & qui d'ailleurs suivoit l'esprit de la Cour d'Espagne, où l'on formoit alors beaucoup d'entreprises, sans paroître s'embarrasser † des facilités, ou des obstacles

† On peut se rappeller le souvenir de l'entreprise de la conquête de la *Sicile* : & celle de

obstacles qui pouvoient se rencontrer pour les faire réussir. Ce que je disois à l'Archev. l'ayant cependant frappé, il m'avoua ingénuement, qu'il n'avoit point réfléchi sur tous les inconvéniens dont je venois de l'entretenir. » Je » vous suis obligé, me dit-il ensuite, » de me les avoir fait connoître. J'en » rendrai compte à L. M. qui, sans dou» te y feront l'attention qu'elles méri» tent, & quand nous nous reverrons,
» je

de vouloir ôter la Régence au feu Duc d'ORLEANS, qui a coûté la vie à quatre Gentilshommes de Bretagne; fait exiler le Duc & la Duchesse du MAINE, & le Cardinal de POLIGNAC; fait emprisonner ou sortir du Royaume plusieurs personnes de condition & enfin les ordres envoyés au Comte de GAGE, par un vain point d'honneur, de passer le *Panaro* à quelque prix que ce fût; & au Marquis de LAMINA d'entrer par le même motif en *Piémont*, sans tenir aucun compte de la vie de tant de milliers d'hommes qu'on a fait périr ainsi sans aucune utilité. Les Ministres qui inspirent de pareils sentimens aux Princes, méritent qu'on leur applique ces paroles de St AMBROISE.

Infelix cujus in potestate est tantorum animas à morte defendere, & non est voluntas. Ambros. in Nab. 13.

» je vous apprendrai ce qu'Elles m'au-
» ront répondu. »

La matiére que nous traitions nous conduiſant à parler de ce qui ſe paſſoit en France, ce Prélat me dit, que rien n'étoit plus certain que l'union étroite qui régnoit entre le Cardinal de Fleury & Mr. Walpole, Ambaſſadeur d'Angleterre à Paris, & qu'on en avoit chaque jour de nouvelles preuves : mais que l'arivée de l'Amiral Jennings avec ſon Eſcadre ſur les côtes d'Eſpagne, uniquement pour tâcher d'enlever les Gallions, en formoit une ſans réplique, puiſque le Roi d'Angleterre n'auroit point fait cette démarche, ſi la France ne l'avoit, non ſeulement approvée, mais même paru la déſirer. Il ſe plaignit beaucoup auſſi, que ce fut là le début d'un Miniſtre en France, qui devoit, diſoit-on, être ſi favorable à L. M. & ſuivre exactement, ſur cet article, les principes de LOUIS XIV.

» Mais à propos de Miniſtère, me
» dit encore l'Archev. Monſieur le
« Blanc, qu'on a rétabli dans le poſte
» qu'il avoit, n'eſt-il pas attaché à Mr.
» le Duc d'Orleans? » Il le doit être, lui repliquai-je, puiſque ce Prince l'a honoré

honoré d'une protection marquée, & à laquelle il eſt redevable d'être ſorti du triſte état où ſes ennemis l'avoient reduit. » Si cela eſt ainſi, reprit alors » le Prélat, il ne faut donc pas s'attendre qu'il prenne fort à cœur les intérêts de Leurs Maj. & je ne vois » en vérité aucun des nouveaux Miniſtres de France, ſur l'attachement » deſquels cette Cour ici puiſſe compter. » Jugez donc par ce que vous me dites, Monſeigneur, lui repartis-je, combien la conjoncture préſente eſt peu favorable à m'envoyer à Paris, & travaillez, je vous conjure, à me procurer une autre commiſſion; tous les pays, à l'exception du mien, me feront indifférens, pour y exécuter celle qu'on me donnera. Nous nous ſéparâmes là-deſſus, avec promeſſe de ſa part, de nous revoir avant le départ de la Cour pour l'Eſcurial.

Il me tint fidélement parole, & m'ayant fait apeller chez lui la veille de ce départ, il me dit: que quoiqu'il eût répréſenté à Leurs Maj. toutes les raiſons que j'avois employées, pour me défendre d'accepter la commiſſion d'aller en France, Elles perſiſtoient cependant toujours

toujours dans le même deſſein de m'y envoyer : Qu'Elles ſavoient, que le nombre de leurs partiſans en ce pays-là, étoit plus grand que je ne le penſois ; & que, convenant volontiers que l'affaire dont je ſerois chargé étoit très-délicate, il ne leur ſembloit pas néanmoins auſſi difficile que je le prétendois, de ſonder peu à peu les diſpoſitions des gens en place, ſoit par les entretiens que j'aurois avec eux, ſoit par ce que j'en entendrois dire : Qu'à l'égard des moyens de les engager enſuite à s'expliquer plus clairement, ce ſeroit le fruit de mes ſoins & de mon travail, & que je devois ſeulement m'attacher le plus qu'il me ſeroit poſſible, à tirer ces explications par des lettres, afin de mettre ceux qui me les donneroient, dans la néceſſité de garder un ſecret, qui leur deviendroit par-là auſſi important qu'à moi. Il ajoûta, que comme il n'étoit point queſtion de cauſer aucune révolution en France, puiſque L. M. ſouhaittoient très-ſincérement que le Roi leur neveu régnât long tems, & eût des héritiers, & que ce n'étoit uniquement qu'au cas que ce Monarque mourût ſans en laiſſer, qu'Elles prétendoient faire valoir leurs

droits ; je ne devois m'appliquer d'abord, qu'à tâcher de découvrir sur cet article les sentimens où pouvoient être les principaux corps de l'Etat, afin d'en rendre un fidéle compte, sans rien dire, & encore moins faire aucune démarche en France dans le public, qui donnât le moindre soupçon de mon dessein ; Que ne m'avançant ainsi que pié à pié, & qu'à proportion qu'on s'ouvriroit à moi, il n'y avoit point à craindre que la Maison d'Orleans, les Ministres du Roi Très-Chrétien, & ceux des Puissances Etrangéres à la Cour de ce Monarque, pussent pénétrer mes vues, ni par conséquent, qu'il résultât de mon attention à les faire réussir, rien de facheux pour moi, ou qui compromît en quoi que ce soit Leurs Majestés Cath. » Elles » conviennent au surplus, poursuivit » l'Archevêque, qu'il faut que vous pa» roissiez autorisé par Elles, à écouter » ceux qui embrasseront leur parti, afin » de vous attirer leur confiance. J'ai » ordre de vous dire aussi de leur part, » qu'Elles pourvoiront à cela, d'une » maniére qui ne laissera aucun doute. » Conformez-vous donc à leur désir, » Elles s'y attendent : & en ressentant comme

» comme vous le devez, tout le prix
» de la confiance dont Elles vous ho-
» norent, faites leur voir que vous sa-
» vez la mériter. »

Il survient des circonstances dans la vie, lorsqu'on y pense le moins, qui nous entraînent malgré nous dans des affaires, pour lesquelles on ne sent intérieurement que de la répugnance, & je l'éprouvois actuellement. Quelque honorable que fût la commission qu'on vouloit me donner, une moins importante ailleurs m'eût été infiniment plus agréable, & rien, ce me sembloit, ne pouvoit être plus fâcheux pour moi, que de retourner dans une Cour, où régnoit alors (on peut se servir de ce terme,) un Ministre, qui étoit en secret mon ennemi, & dont j'avois, par conséquent, toujours à redouter la mauvaise volonté & la puissance.

Ne pouvant donc encore dissimuler là-dessus mes sentimens à l'Arch. d'Amida, il me dit: qu'il croyoit, que sur cet article je me laissois trop aller à certaines préventions: qu'il convenoit, qu'à quelques égards elles pouvoient être fondées, mais que je grossissois trop les objets dans mon imagination,

& qu'il s'en falloit bien qu'ils ne fussent aussi réels, que je me les figurois.
» Nous ne doutons point, ajouta-t-il,
» que le Cadinal de Fleury ne soit ac-
» tuellement peu favorablement disposé
» pour vous, & qu'il ne vous regarde
» peut-être comme un partisan sécret
» du Duc de Bourbon, & ce n'est pas
» assurément un titre pour s'attirer sa
» confiance: mais après tout, s'il ne
» juge pas à propos de vous l'accorder,
» il ne dit rien à votre désavantage, &
» il laisse à son indifférence sur votre
» compte, le soin de faire appercevoir
» à cet égard sa maniére de penser.
» Mais croyez-vous que quand il verra
» que vous demanderez un passe-port
» pour rentrer en France, & que c'est
» L. M. qui veulent que vous fassiez ce
» voyage, il ne change point d'idées,
» & que l'utilité dont il soupçonnera
» que vous lui pouvez être en cette Cour
» ne l'engage pas aussi à rechercher vo-
» tre amitié, & à vous donner des mar-
» ques vrayes ou simulées de la sienne?
» C'est je vous assure, de quoi je suis
» très-persuadé. Eh bien, continua
» l'Archevêque, ce sera à vous alors
» de vous conduire si sagement, &
» de

» de ménager si bien les choses, que
» vous puissiez achever de dissiper ses
» préventions. »

La maniére décisive dont le Confesseur de la Reine me parloit, me fit croire, qu'il étoit dangéreux de combattre plus long-tems son sentiment. Ce Prélat, comme tous les petits génies, étoit méfiant, & ma résistance auroit infailliblement fait naître dans son esprit, des soupçons, que j'avois des raisons particuliéres & sécrettes, de ne pas accepter la commission dont on vouloit me charger. Je considérai encore, que la confidence qu'on me faisoit, se trouvoit précisément, par son importance & sa délicatesse, du nombre de celles qu'on ne peut regarder comme indifférentes, & qui, par conséquent, n'admettent aucun milieu, entre la confiance ou l'indignation des Princes dont elles partent.

Ces réflexions me déterminérent donc à souscrire à tout ce qu'on désiroit de moi. Je répondis à l'Archevêque d'Amida, que ne souhaitant rien tant que de trouver des occasions, de montrer au Roi & à la Reine ma soumission à leurs ordres, & mon zéle pour leur service,

je retournerois en France quand ils le jugeroient à propos ; & qu'il me suffisoit de savoir, qu'ils croyoient que je pourrois leur être plus utile en ce pays-là qu'ailleurs. J'ajoutai, que la répugnance que j'avois témoignée à prendre ce parti, ne procédoit que de ce que je me méfiois, avec raison, de mes talens & de mes lumiéres, pour faire réussir l'importante & délicate Négociation dont leur Maj. vouloient me charger : mais que puisqu'Elles en pensoient différemment, c'étoit à moi d'obéir, & à tâcher de justifier la bonne opinion qu'Elles avoient de ma capacité. Je conclus enfin, en disant au Prélat, que si je ne pouvois donner aucune assurance du succès, qui dépendoit de Dieu ; je croyois au moins pouvoir promettre, que j'employerois dans l'exécution des ordres de Leurs Maj. tous mes soins, & toute l'attention possible, afin de ne leur donner aucun lieu de se répentir de m'en avoir honoré.

L'Archev. satisfait de cette réponse, s'ouvrir alors à moi sur une idée, qui lui étoit venue, disoit-il, dans l'esprit, & dont il étoit bien aise que je lui disse mon avis. Cette idée consistoit à me deman-

demander si je ne pourrois point, quand je serois en France, & supposé que j'y exécutasse dans toute son étendue la commission dont j'étois chargé, engager encore ceux qui embrasseroient le parti du Roi d'Espagne, à étendre leur zéle jusqu'à donner la préférence à l'Infant Don CARLOS, (à présent Roi des deux Siciles,) sur le Prince des Asturies, pour succéder à la Couronne de France; & s'il me paroissoit possible de faire regarder avec indifférence à ces personnes, que le Prince aîné restât en Espagne, & que l'Infant son frere montât sur le Trône de France, après le décès du Roi son pere.

Il n'étoit pas fort difficile de voir d'où partoit l'idée prétendue du Prélat, & le dessein qu'on pouvoit avoir de sonder à cet égard mes dispositions. Aussi je n'entrepris point ni d'applaudir, ni de combattre le projet dont il m'entretenoit. Je me contentai simplement de répondre que les mêmes raisons qu'il faudroit employer, pour faire valoir le droit de L. M. sur la Couronne de France, dans le cas de la mort du Roi leur neveu, par préférence aux Princes de la Maison d'Orléans, assurant égale-

ment celui de Prince des Afturies, il me paroiffoit fort dangereux de laiffer entrevoir aux Partifans de Leurs Majeftés en France, & au refte de la Nation, qu'on pouvoit, felon le tems & les circonftances; changer un ufage obfervé depuis plufieurs fiécles dans la Monarchie Françoife, & que c'étoit, felon moi, détruire d'une main, ce qu'on vouloit édifier de l'autre; mais qu'au furplus, je me conformerois toujours avec plaifir aux ordres qu'on me donneroit à cet égard, fentant bien qu'après qu'un particulier a répréfenté ce qui peut être utile ou nuifible aux intérêts du Prince qui l'employe, l'obeiffance à fes ordres eft l'unique parti qui lui convient de prendre.

L'Archevêque me dit, qu'il trouvoit mes réflexions juftes, & que d'ailleurs l'idée dont il venoit de m'entretenir ne partant que de lui, elle n'entroit en rien dans le fujet du voyage que je devois faire en France. Il ajouta, qu'il étoit vraifemblable, que l'article le plus délicat de la commiffion dont je ferois chargé, feroit, dans la conjonćture préfente, de gagner le Duc de Bourbon; » Car, » pourfuivit l'Archevêque, c'eft, fans

» contre-

» contredit exiger un grand ſacrifice de » la part de ce Prince, que de contribuer à mettre toute la branche Royale » d'Eſpagne entre le trône de France & » lui, pendant qu'il n'y a que deux Princes de la Maiſon d'Orléans, dont l'un » † ne fait que de naître, qui l'éloignent » actuellement de la Couronne. D'ailleurs le Duc de Bourbon attribue vraiſemblablement ſa diſgrace à L. M. : il » ſe regarde par conſéquent, comme la » victime de leur reſſentiment; & celui » qu'une telle penſée doit nourrir chez » lui, met des obſtacles preſque inſurmontables à toutes les raiſons que vous » pourrez employer, pour lui inſinuer » d'embraſſer les intérêts du Roi ».

C'eſt cependant, repartis-je à l'Arch. ces obſtacles dont vous me parlez qu'il faut lever, & tout ce que je ferois en France ſans cela n'aboutiroit à rien. Mr. le Duc de Bourbon eſt le Chef de ſa Branche; & il eſt à croire, que le parti qu'il prendra ſera ſuivi des Princes ſes freres, & même du Prince de Conti:

Q 5 ainſi

† *Louis - Philippe d'*ORLEANS, Duc de Chartres, né le 12. Mai 1725.

ainſi comme vous voyez, Monſeig., c'eſt ſa détermination ſeule qui peut ſéparer les Princes du Sang d'avec Mr. le Duc d'Orléans; & c'eſt encore de cette même détermination, que dépend la réſolution que ces Princes pourront prendre de ſe déclarer pour L. M. C. Cette démarche du Duc de Bourbon eſt déciſive, puiſque réuniſſant, ſuivant toute apparence, tous les Princes du Sang à L. M., à l'exception du ſeul qui prétendroit leur diſputer la Couronne, elle entraînera preſqu'infailliblement le ſuffrage de la Nation. Il faut donc mettre tout en uſage pour engager ce Prince à entrer dans nos vûes: & ce qui peut, ſans doute, y contribuer infiniment, eſt de lui faire entrevoir qu'il recueillera de leur exécution d'auſſi grands avantages * pour lui & pour toute ſa Maiſon; que ceux qu'il pourroit obtenir de la Maiſon d'Orléans, ſeroient médiocres & peu ſolides. C'eſt principalement ſur cet article qu'il faut que leurs Maj. s'expliquent; car ſi je n'offre au Duc de Bourbon que des eſpéran-

* *Ipſe decor recti, facti ſi præmia deſint,*
Non movet, & gratis pœnitet eſſe probum.
Ovid. de Pont. II. El. 3.

pérances, quelques grandes qu'elles puiſſent être, elles ne contrebalanceront jamais dans ſon eſprit, ni le ſacrifice qu'il fera de s'éloigner du Trône, ni le ſouvenir de toutes les marques d'indignation que lui ont données L. M.; & toutes mes démarches portant ainſi à faux, n'aboutiront à rien.

» Je conviens de tout cela, me dit » l'Archevêque: mais comment faire » entendre à L. M. qu'Elles doivent » aujourd'hui rechercher, en quelque » façon, l'amitié du Duc de Bourbon? » Cette démarche de leur part, dans » la conjoncture préſente, où Elles ont » un ſi juſte ſujet d'être offenſées de » l'injure que ce Prince leur a faite de » rompre le mariage du Roi de France » avec l'Infante, n'eſt-elle pas tout-à- » fait contraire à la bienſéance? Car en- » fin c'eſt les engager à faire, pour leur » réconciliation avec le Duc de Bour- » bon, les prémiers pas; ce qui ne peut » compâtir avec leur dignité. Et d'ail- » leurs, qui peut répondre que ce Prin- » ce, après avoir découvert le motif des » avances que lui feront le Roi & la » Reine, ne le communiquera point en- » ſuite au Duc d'Orléans pour gagner

» son amitié par une confidence si inté-
» ressante ; & pour se venger en même
» tems de la disgrace que leurs Maj.
» lui ont attirée, en faisant avorter tous
» leurs projets ? Mon Dieu, ajouta l'Achev. en haussant les épaules, que » tout cela est embarrassant » ! S'il nous le paroît ici, Monseigneur, lui répondis-je, jugez de ce qu'en j'en penserai quand je serai arrivé à Versailles, & qu'il faudra mettre la main à l'œuvre. Cependant je le répéte encore, *non recuso laborem.* On n'entreprendroit jamais rien de grand, si les difficultés que présentent certaines affaires délicates, jettoient dans le découragement †. L'esprit & la pénétration doivent servir à les faire prévoir ; & l'un & l'autre, jointes au courage, à les surmonter. Je vous promets de faire de mon mieux, pour partiquer en France cette maxime.

Comme notre conversation avoit duré long-tems & que je prenois congé de lui :
» Mais à propos, me dit-il, j'oubliois
« de vous apprendre, que j'ai ordre de
» Leurs

† *Nihil est quod non expugnet pertinax opera, & intenta ac diligens cura.* Senec. Epist. 50.

» leurs Maj., de vous demander ce que
» vous souhaitez qu'Elles vous accor-
» dent pour votre subsistance en ce païs-
» ci. Je vous prie de m'en instruire,
» afin que je leur en rende compte. »

Cet article, Monseigneur, lui répliquai-je, sera bientôt décidé : tout ce que le Roi & la Reine voudront. Je n'ai jamais pensé à faire un semblable marché, ni ici, ni en France ; & je recevrai toujours avec autant de soumission que de reconnoissance, ce qu'il plaira à leurs Majestés de m'accorder. Je suis venu en Espagne avec cent pistoles de gratification, que je priai Mr. le Duc de Bourbon de m'accorder au-delà de la pension que le feu Roi m'a donnée ; & j'y ai subsisté depuis, sans rien recevoir de la Cour que cette même pension. Vous voyez par là, que l'intérêt entre peu en ligne de compte dans mes démarches. Trouvez donc bon que je suive en ce païs le même esprit, & que je m'en tienne à vos bons offices, & à la décision de leurs Majestés.

Plus on remarquoit en Espagne que l'intelligence entre les Cours de Versailles & de Londres augmentoit, plus on s'empressoit aussi, comme je l'ai dit,

à resserrer les nœuds de l'Alliance qu'on avoit faite avec l'Empereur, & à se conformer en tout aux sentimens de ce Prince. L'idée (véritablement séduisante) dans laquelle la Reine d'Espagne persistoit, que l'intention de Sa Majesté Impériale étoit, que l'Archiduchesse sa fille aînée épousât l'Infant Don Carlos, l'engageoit à regarder d'avance les intérêts des deux Maisons comme confondus, & à se persuader que tout ce qu'Elle feroit pour contribuer à l'agrandissement de l'Empereur, tourneroit infailliblement à l'avantage du Prince son fils.

La Cour de Vienne qui trouvoit cette opinion fort utile, prenoit grand soin de l'entretenir. Pendant qu'avec l'argent qu'Elle recevoit d'Espagne, Elle trouvoit le secret de faire entrer dans ses vûes particuliéres plusieurs Princes d'Allemagne, & qu'Elle offroit à ceux du Nord qui montreroient la même disposition, quelque écoulement de ces trésors; Elle continuoit d'assurer leurs Maj. Cath. que toutes ces sages précautions, ne tendoient qu'à se mettre en état d'accomplir sans obstacles ses vastes promesses.

Des espérances si flatteuses avoient fait recevoir avec grand plaisir à Madrid,

drid, la nouvelle de l'acceſſion de l'Impératrice de Ruſſie au Traité de Vienne; & on ajoutoit comme une nouvelle certaine, que les Electeurs Palatin, de Baviere, * de Mayence, de Cologne & de Tréves en avoient fait autant. On ne s'entretenoit donc, quand j'arrivai à St. Ildéphonſe, que des avantages qu'on eſpéroit de recueillir de ces différentes acceſſions; ſoit dans le Nord, pour détourner la Suéde & le Dannemarck d'entrer dans l'Alliance d'Hanover; ſoit en Allemagne, pour rendre inutiles les deſſeins que les Rois d'Angleterre & de Pruſſe ſembloient avoir formés, de concert avec la France, de s'y rendre redoutables.

On ſoupçonnoit en effet ces deux Monarques, d'avoir ſur cet article des vûes fort étendues, & de vouloir faire ſervir à leur exécution, le zéle avec lequel ils ſoutenoient de concert les intérêts des Pro-

* Par le Traité que l'Empereur fit avec ce Prince, il eſt ſtipulé qu'il y aura entr'Eux une vraye, ſincére, éternelle & indiſſoluble amitié & alliance. Se flatter d'une pareille union entre les Souverains, eſt une agréable chimére, telle que la *Diéte Européene* de l'Abbé de *St. Pierre*, pour entretenir une paix perpétuelle.

Proteſtans. Ceux-ci, qui pouvoient bien de leur côté avoir cette opinion, trouvant l'occaſion favorable pour ſe procurer de nouveaux avantages, fourniſſoient, à l'envi, ample matiére à ces Princes de faire valoir leur bonne volonté, par les plaintes qu'ils faiſoient de toutes parts, de la rigueur avec laquelle on les traitoit dans les Etats Catholiques; & ſoit en Pologne, en Sileſie, en Saxe, dans le Palatinat & dans quelques autres Etats d'Allemagne, il paroiſſoit tant d'aigreur & d'animoſité entre les différentes Religions, qu'on craignoit avec raiſon à Varſovie & à Vienne, les ſuites d'une ſemblable diſpoſition; & que les Puiſſances qui s'intéreſſoient pour les Proteſtans, n'en profitaſſent pour leurs fins particuliéres.

Je n'entrerai point là-deſſus dans le détail des différens griefs que chaque parti prétendoit avoir l'un contre l'autre, ni des meſures qu'on prit à Vienne & en Pologne pour les redreſſer, & calmer les eſprits; c'eſt l'affaire de ceux qui écriront l'hiſtoire du tems. Je me contente de ſouhaiter que l'eſprit de diſſenſion & de diviſion, ſi contraire * à l'humanité &

* *Sunt Sanctorum animæ vehementer mites,*

& à la religion qu'on remarque toujours entre les Communions Chrétiennes, puiſſe s'éteindre ; & que celles qui ſe ſont ſéparées de l'Egliſe Romaine, examinant * ſans prévention & ſans paſſion la pureté de ſa foi, comment ſe ſont anéanties, ſelon les promeſſes de N. S., preſque toutes les Sectes qui ont attaqué cette Egliſe, & l'inutilité des efforts que l'enfer a fait de ſiécle en ſiécle pour la détruire ; que toutes ces différentes Communions, dis-je, puiſſent enfin reconnoître, avec combien peu de raiſon elles ont rompu l'unité, & qu'enfin il n'y ait plus

& hominum amantes, non ſolum erga domeſticos, ſed alienos. Serm. S. J. Chryſoſt. in cap. 15. Epiſt. ad Rom.

* *Quæſtio inter nos verſatur, ubi ſit Eccleſia? Quæ utique una eſt, quam majores noſtri Catholicam nominârunt. Hæc autem Eccleſia corpus eſt Chriſti; ſicut Apoſtolus dicit:* Pro ejus corpore, quod eſt Eccleſia. *Unde utique manifeſtum eſt, eum qui non eſt in membris Chriſti, chriſtianam ſalutem habere non poſſe.* Auguſtin. de unit. Eccl.

Extra hanc Eccleſiam nec chriſtianum nomen aliquem juvat, nec Baptiſmus ſalvat, nec mundum Deo ſacrificium offertur, nec peccatorum remiſſio accipitur, nec æternæ vitæ felicitas invenitur; una eſt enim Chriſti Eccleſia, una columba, una dilecta, una ſponſa. Fulgent. L. 2. de Remiſſ. peccat.

plus qu'un ſeul troupeau ſous le même Paſteur. * Une inſtruction exempte de toute violence, qui procédât d'une ſincére charité, où l'on combattît l'erreur avec douceur, où l'on en triomphât ſans fierté, & où l'on pût ſe rendre à ſoi-même le témoignage qu'on ne cherche point à s'élever ſur ſes adverſaires, par une vaine oſtentation de ſcience, mais à leur devenir utile en les convainquant; une inſtruction, je le répéte, qui auroit ce caractére de modération, pourroit beaucoup contribuer à une réunion ſi déſirable. Mais c'eſt de Dieu ſeul qu'il faut l'attendre, & plaiſe à ſa bonté d'avancer cet heureux moment.

Quelques aſſurances que les Puiſſances de l'Europe continuaſſent à donner de ne vouloir rien faire qui pût troubler la paix dont Elles jouïſſoient, les deux Traités de Vienne & d'Hanover, en diviſant les mêmes Puiſſances, avoient cependant donné lieu à une grande fermentation dans tous les eſprits, & à des précautions tout oppoſées aux diſpoſitions pacifiques qu'Elles affectoient d'avoir.

On

* *Præſcindendæ unitatis nulla eſt juſta neceſſitas.* Auguſtin.

On n'entendoit parler de toutes parts que de projets d'Alliance, ou que de nouveaux Traités, qui sembloient être contraires à plusieurs de ceux qui avoient précédé.

Rien n'étoit, au reste, plus digne de louange, que les déclarations que faisoient certains Souverains, sur les motifs qu'ils avoient d'en agir ainsi. Leur conduite, à les entendre, paroissoit réglée par le seul désir de soutenir la justice & de conserver la tranquillité. Mais à travers ces expressions, le Public ne laissoit pas de remarquer, que des intentions si pures pouvoient difficilement se concilier avec différentes démarches, où l'on n'appercevoit pas la même candeur. Cette contradiction donnoit lieu de craindre, que les assurances que ces Souverains donnoient de leur bonne volonté, ne fussent plus spécieuses que sincéres.

Ce seroit, je crois, vainement, qu'on voudroit faire de la politique une science. Elle n'a aucune régle certaine. Tout ce qui la concerne, dépend le plus souvent des circonstances, quelquefois du caprice, & encore plus des intérêts & des convenances. C'est ce qu'on verra

dans

dans ce que je vais continuer de rapporter.

Dès que la Russie & la Suéde eurent conclu entr'Elles un Traité d'Alliance, qui fut signé à *Stockholm* le 4 Mars 1724, ces deux Puissances invitérent l'Empereur d'accéder à ce Traité. Mais S. M. Imp., qui soupçonna PIERRE I. de vouloir insensiblement l'engager à entrer dans ses vûes en faveur du Duc d'Holstein, ou contre la Maison de Lunebourg, éluda, sous différens prétextes, d'accepter la proposition. Cette résistance ayant commencé à mettre quelque refroidissement entre les deux Cours de Vienne & de Petersbourg, la mésintelligence s'accrut encore, lorsqu'après la mort de ce Héros du Nord, l'Impératrice son Epouse lui succéda, conformément à ce qu'il avoit réglé au préjudice du *Czarowitz* † son petit-fils, & neveu de l'Empereur. Mais comme ces sortes de mécontentemens

† Il étoit fils du Prince ALEXIS PETROWITZ, qui, pour s'être attiré la disgrace de l'Empereur son Pere, étoit mort en prison le 7 Juillet 1718, & de la Princesse *Charlotte Christine de Wolfembultel*, Sœur de l'Impératrice douairiere, Epouse de l'Empereur CHARLES VI.

mens entre les Princes durent peu, quand ils remarquent qu'il convient de les dissimuler ; l'Empereur, qui, depuis son Alliance avec l'Espagne, se voyoit dans le cas d'user de cette discrétion, se conforma facilement aux circonstances du tems, en changeant de sentimens & de conduite. Quant à l'Imp. deRussie, Elle s'appercevoit avec plaisir de la disposition où étoit l'Emp. & Elle imita parfaitement l'exemple qu'il lui donnoit, en paroissant de son côté ne point prendre garde aux variations de ce Prince avec Elle, ni au principe dont elles partoient.

CHARLES VI. accoutumé depuis long-tems à voir l'Empire, l'Angleterre & la Hollande prendre son parti, quand il survenoit quelque démêlé entre lui & la France, voyoit avec peine, que son union avec l'Espagne avoit fait embrasser un systême bien différent à ces Puissances. L'ascendant que ce changement faisoit prendre au Traité d'Hanover sur celui de Vienne, étoit trop visible, & d'une trop grande conséquence, pour ne pas causer beaucoup d'inquiétude à l'Empereur. Il avoit tout lieu de craindre, que les Princes Protestans

testans d'Allemagne & du Nord, qu'il avoit assez peu ménagés, & que la seule crainte de sa puissance retenoit, ne se déterminassent à suivre l'exemple que la République d'Hollande venoit de donner, ou qu'au moins ils ne s'en tinssent à une neutralité équivoque, qui devenoit presqu'aussi contraire aux intérêts de Sa Maj. Impériale.

Ce Monarque ne se flattoit pas de trouver les Puissances d'Italie mieux disposées. Il étoit presque certain que le Roi de Sardaigne, * qui tenoit le premier rang entr'Elles, chercheroit, selon sa coutume, à profiter des brouilleries de l'Empereur avec la France, pour prendre entre ces deux Puissances, le parti qui contribueroit le plus sûrement aux vues d'aggrandissement dont il étoit occupé. L'union de ce Prince à la Ligue d'Hanover sembloit très favorable à ses desseins: l'Empereur jugeoit qu'on ne le détourneroit par conséquent de la rechercher, qu'au prix de quelque nouveau démembrement de ses Etats en Lombardie, & c'est ce qu'il n'avoit pas envie de faire.

* Victor Amedée II. mort à Moncallier le 31 Octobre 1732.

A l'égard des autres Princes d'Italie, bien loin de témoigner aucun empressement d'accéder au Traité de Vienne, la plûpart d'entr'eux, à l'exception du Pape, étoient au contraire bien aises d'entrevoir que les circonstances du tems tendoient à affoiblir l'Empire despotique, que la Cour de Vienne cherchoit à établir sur Eux.

Enfin, pour comble d'embarras, les Electeurs Catholiques, sur lesquels il paroissoit que l'Empereur devoit compter, laissoient connoître, qu'ils étoient portés à rester tranquilles spectateurs des événemens, que les Ligues de Vienne & d'Hanover pouvoient faire naître.

L'Espagne étoit, il est vrai, étroitement unie à l'Emp. Mais quoique la vaste étendue des Etats de cette Couronne, & les trésors dont Elle est dépositaire, semblassent assurer à Sa M. Imp. de puissans sécours, l'épuisement d'hommes & d'argent, où une guerre presque continuelle pendant 25 ans l'avoit réduite, rendoit, dans la conjoncture présente, son alliance, & son ressentiment contre la France & l'Angleterre, beaucoup plus à charge qu'utile. L'Emp. étoit trop éclairé pour ne pas remarquer combien sa situation

devenoit

devenoit par-là délicate & critique. Cette considération lui fit rédoubler ses soins & ses efforts, pour se procurer des Alliés plus à portée de le sécourir que l'Espagne, & qui servissent à mettre quelqu'égalité entre la Ligue de Vienne & celle d'Hanover.

Pour se dédommager dans le Nord de ce qu'il perdoit d'un autre côté, ce Monarque se proposa de mettre dans ses intérêts la Suéde & la Russie. L'exécution de ce projet ne laissoit pas d'avoir ses difficultés. Ces deux Puissances devoient être blessées de la froideur avec laquelle Sa M. Imp. avoit reçu les avances qu'Elles lui avoient faites ; & chacune avoit encore en particulier quelques autres sujets de mécontentement. Malgré cela, on ne laissa pas de se flatter à Vienne, de vaincre cet obstacle à la faveur de certains changemens dans les affaires générales qui étoient survenus, & par l'empressement qu'on se proposoit de marquer à réparer le passé. Heureusement pour le succès des desseins de l'Empereur, l'Impératrice CATHERINE souhaittoit de rétablir entr'Elle & ce Monarque, une intelligence qui servit à affermir sa puissance ; & la Suéde

trouvoit aussi son avantage dans une union avec l'Empereur, qui donnoit un nouveau dégré de solidité au Traité de Stockholm.

Quand on parle à des gens qui ont intérêt à croire ce qu'on leur dit, il n'est pas difficile de les persuader. C'est aussi ce qui fit goûter sans beaucoup de peine aux Ministres de Suéde & de Russie, les raisons * que Sa Maj. Imp. avoit eues de suspendre pour quelque tems son Accession au Traité de Stockholm. L'envie qu'on avoit de se rapprocher, mit bien-tôt d'accord les Plénipotentiaires de part & d'autre: les deux Cours de Petersbourg & de Stockholm, quand Elles en furent instruites, témoignérent une

* Une des principales étoit, le ménagement que l'Empereur vouloit garder pour le Roi d'Angleterre, qui faisoit alors la fonction de Médiateur au Congrès de *Cambray*: car les stipulations qui se trouvoient dans le Traité de *Stockholm* en faveur du Duc d'*Holstein*, pour obtenir que le Roi de Dannemarck lui restituât le Duché de *Sleswick*, auroient vraisemblablement donné quelqu'ombrage à S. M. Brit., qui avoit garantie la possession de ce Duché au Roi de Dannemarck, en faisant l'acquisition de *Bremen* & de *Verden*.

une joie ſincére de voir Sa Maj. Imp. entrer de ſi bonne grace dans les engagemens qu'Elles avoient pris, & les ordres furent auſſi-tôt envoyés au Comte de TESSIN & au Sr. LANCSINSKI, de conclurre avec l'Empereur une Acceſſion ſi déſirée.

La Cour de Vienne, contente du ſuccès qu'avoit eu la démarche qu'Elle venoit de faire, & de pouvoir eſpérer qu'Elle prépareroit inſenſiblement la Suéde & la Ruſſie à en faire une ſemblable, par rapport au Traité de Vienne, ſe hâta de paroître condeſcendre à l'invitation qu'Elle avoit Elle-même donné lieu de renouveller: & afin de conſommer une affaire qu'on regardoit auſſi utile qu'importante, le Prince EUGENE de Savoye, le Comte de ZINZENDORF & le Comte *Dundacker* de STAREMBERG ſignérent l'Acte qu'on trouvera au Tome VI.*, avec le Comte de TESSIN, Ambaſſadeur de Suéde, & le Sr. LANCSINSKI Miniſtre de l'Imp. de Ruſſie.

Cette Acceſſion n'étant point faite uniquement dans les vûes qui avoient donné

* *Piéces juſtificatives.* No. XVII.

donné lieu au Traité qu'elle rappelloit, & la Cour de Vienne ayant des desseins plus étendus ; on s'en apperçut à Stockholm, & qu'on vouloit insensiblement engager la Suéde à soutenir les prétentions du Duc d'Holstein sur le Duché de Sleswik, conformément à l'Article secret du Traité auquel l'Empereur accédoit, & la détourner en même tems, d'écouter les propositions des Alliés d'Hanover. Mais comme cette Couronne, épuisée par la longue guerre qu'Elle avoit eue contre toutes les Puissances du Nord, étoit très-éloignée de vouloir s'exposer à de nouveaux troubles en faveur du Duc d'Holstein ; & que d'ailleurs la situation où Elle se trouvoit, l'obligeoit d'avoir de grands ménagemens pour l'Angleterre & pour la France, qui la pressoient également de prendre leur parti : on suspendit long-tems à Stockholm la ratification qu'on devoit envoyer ; on ne voulut même la donner qu'avec des restrictions * qui n'accommodérent guéres la Cour de Vienne,

* Au même *No. XVII*, des *Piéces justificatives*, *Tom. VI*.

& qui firent assez voir, que l'Empereur se flattoit en vain de faire prendre à la Suéde le parti qu'il désiroit.

On est souvent obligé de dissimuler la mortification que cause le mauvais succès de certaines démarches dont on attendoit d'heureux fruits, & c'est aussi le parti que la Cour de Vienne prit dans la circonstance dont je parle. Elle avoit compté que sa condescendance aux propositions de la Suéde, quoiqu'un peu tardive, engageroit peu à peu cette Puissance à entrer à son tour dans celles qu'on vouloit lui faire; mais il fallut se désister de cette espérance, quand on vit les clauses de sa ratification. Quelque désagréable que fût cette réflexion, elle n'influa cependant en rien sur la conduite qu'on eut avec la Suéde, & on continua à Vienne de se comporter à cet égard comme par le passé.

Une des raisons qui contribua aussi au retardement de la ratification de la Suéde, fut que quand le Sénat examina à Stockholm l'Accession de l'Empereur, il forma quelques difficultés sur les termes *legitimis hæredibus*, qui se remarquoient dans cet acte, comme pouvant être interprétés en faveur de préten-

tentions directement contraires à la constitution présente du Royaume, & à l'abolition du droit héréditaire. Ces deux points étoient également intéressans pour la Nation Suédoise. Elle venoit tout récemment de secouer le joug du pouvoir despotique, dont elle avoit éprouvé toute la pésanteur pendant le régne de Charles XII. *. Ainsi Elle craignoit,

* Charles XII. Roi de Suéde, ayant été tué au mois de Décembre 1718. au siége de *Friderichshal*, la Princesse *Ulrique-Eléonore* sa sœur, qui avoit épousé le Prince *Frédéric* de *Hesse-Cassel*, se porta pour héritiére de ce Prince, quoique le Duc d'Holstein fût fils de la Princesse *Edwige Sophie*, sa sœur aînée: & Elle fit publier son avénement au Trône dans toutes les Provinces de la Suéde. Les Suédois, que l'héroïsme très-équivoque du feu Roi avoit reduit dans une extrême misére, se voyant délivrés par sa mort des suites, presque toujours funestes, du pouvoir arbitraire, prirent la généreuse résolution de n'en être jamais plus les victimes: & dans cette vûe, sans s'embarrasser des démarches que la Princesse *Ulrique* avoit faites pour prendre la Couronne, les Etats du Royaume s'assemblérent de leur propre mouvement, comme formant désormais un Peuple libre; & ils commencérent par déclarer, que selon les anciennes Loix du Royaume, le droit à la suc-

gnoit que la démarche que faiſoit l'Empereur, ne fût peut-être concertée avec l'Impératrice de Ruſſie, & le Duc d'Holſtein, pour donner quelqu'atteinte à la nouvelle forme du Gouvernement qu'Elle avoit établie. Les éclairciſſemens qu'on

ceſſion étoit finie en la perſonne de Charles XII. : & comme la Princeſſe *Ulrique-Eléonore* avoit cependant pris les rênes du Gouvernement, ſans attendre leur avis, ils la priérent de déclarer par une Lettre, qu'Elle n'avoit fait cette démarche que pour prévenir les déſordres ordinaires dans les interrégnes ; qu'Elle reconnoiſſoit le pouvoir des Etats ; que le Trône étoit vacquant, & que le droit d'élire un nouveau Roi leur appartenoit. Cette Princeſſe ayant conſenti à la propoſition, & ayant écrit aux Etats conformément à ce qu'ils déſiroient, ils la reconnurent alors tout de bon pour leur Reine, & le 3. de Février 1719. jour de ſa naiſſance, ils nomměrent des Députés des quatre Ordres, pour lui aller notifier cette nouvelle, & la complimenter comme leur Souveraine. Après cela ils travaillérent, de concert avec cette Princeſſe, à remedier efficacement aux maux ſans nombre, que les projets chimériques, l'abſence, & les Miniſtres du feu Roi avoient cauſés, & ſurtout à former un Gouvernement, qui renfermât l'autorité Royale dans les bornes où on la tiendra toujours, quand on voudra conſulter le bonheur des Peuples, & ſe défendre du

qu'on crut néceſſaires à Stockholm ſur cet article, prirent beaucoup de tems; & ce ne fut qu'après ces précautions, que l'Acceſſion de l'Empereur fut admiſe, & la ratification envoyée.

Le ſuccès des Négociations du Comte de

du préjugé de confondre l'eſclavage avec la fidélité.

L'année ſuivante, la Reine ayant propoſé aux Etats, de ſe démettre de la Régence en faveur du Prince Frédéric de Heſſe-Caſſel ſon Epoux, dans l'intention de les engager à lui donner le titre de Roi; ils l'élurent le 4. Avril 1720. en cette qualité, & le firent proclamer. Mais avant d'en venir là, ils exigérent de ce Prince, entr'autres conditions, qu'il obſerveroit de gouverner le Royaume ſuivant les Loix établies, avec le conſentement du Sénat; qu'il ne rétabliroit point le pouvoir arbitraire nommé Souveraineté, & qu'il délieroit même d'avance les Sujets de leur ferment de fidélité, au cas qu'il voulut former une ſemblable entrepriſe. Les mêmes Etats dans la ſuite ne démentirent point leur délicateſſe ſur cet article, au ſujet d'un Mémoire préſenté par le Corps des Payſans, qui tendoit à rétablir la Souveraineté, quoiqu'avec certaines bornes. On pourra voir ce Mémoire dans les *Piéces Juſtificatives*. N°. *XVIII*. Tome VI.

Quant au Prince Frédéric, il accepta les conditions que les Etats lui avoient propo-

 ſées;

de Rabutin à Péterſbourg, dédommagea la Cour de Vienne de la réſerve avec laquelle la Suéde s'étoit comportée. L'Imp. de Ruſſie, non ſeulement ratifia l'Acceſſion, mais même Elle prêta l'oreille aux propoſitions que lui fit le Miniſtre de ce Monarque, de faire avec lui un Traité d'alliance. La concluſion de cette affaire ne laiſſa pourtant pas de rencontrer pluſieurs difficultés : mais enfin le Comte de Rabutin les ſurmonta par ſon adreſſe, en gagnant l'eſtime & la confiance des Miniſtres Ruſſiens, &

ſées; & non content de promettre de les garder fidélement, il déclara de plus, que tous ceux dans le Royaume de Suéde, ſoit naturels, ſoit Etrangers, de quelque qualité & condition qu'ils fuſſent, qui ſeroient aſſez mal-aviſés, pour vouloir étendre l'autorité Royale au de-là des bornes qu'on lui avoit preſcrites, ou apporter du changement à ce qu'il promettoit, lui feroient un ſenſible déplaiſir, & encourroient ſa diſgrace. S'exprimer de la ſorte pour obtenir une Couronne, qu'on ne peut poſſéder qu'à ce prix, n'a rien de ſurprenant; l'ambition en pareil cas fait volontiers prodiguer de ces ſortes d'aſſurances: mais les ſoutenir enſuite ſur le Trône par une conduite toujours égale, comme fait l'auguſte Prince dont je parle; ne jamais ſe prévaloir

& en employant les bons offices de l'Architecte *Michetto* * que l'Impératrice honoroit de sa bienveillance. Le Conseil de cette Princesse étoit alors partagé en deux partis ; dont l'un, peu favorable au Traité qu'on proposoit de faire avec l'Empereur, représentoit qu'une telle alliance, dans la conjoncture présente, n'étoit d'aucune utilité, & pouvoit au contraire entraîner des suites très-fâcheuses.

prévaloir de l'autorité souveraine, pour donner la moindre atteinte à des droits qui y paroissoient contraires, & vouloir enfin, dans un âge avancé, exposer ses jours pour la défense de ses Sujets, (car ce Monarque s'étoit offert de commander en personne l'Armée qu'on assembloit contre la Russie, dans la derniére guerre que la Suéde a eu contre cette Puissance) : c'est ce qui doit les remplir pour lui d'une vive reconnoissance, & leur faire conserver après sa mort, le plus précieux souvenir de ses bienfaits.

* Il obtint à Rome, où il alla après avoir fait un long séjour en Russie, l'Ordre de l'Eperon d'Or, que le Cardinal OTTOBONI lui conféra au nom du Pape, le jour de Pâques 1727.

Ceux qui étoient dans ce ſentiment, l'appuyoient principalement, ſur ce que la Suéde qui ſoupçonnoit Sa Maj. Czarienne de former le deſſein de placer ſur le Trône de cette Monarchie le Duc d'Holſtein, ſe confirmeroit encore plus dans cette opinion, quand Elle verroit cette Princeſſe prendre des engagemens avec l'Empereur; & ne douteroit point même que le principal objet de cette union, ne fût de cauſer chez Elle quelque révolution qui rompit les meſures qu'on s'appercevoit à Vienne, comme ailleurs, qui ſe prenoient peu à peu à Stockholm, d'accéder au Traité d'Hanover. Les mêmes perſonnes paroiſſoient perſuadées qu'il falloit s'attendre, auſſitôt après que les Etats de Suéde qui devoient s'aſſembler, auroient pris cette réſolution, à voir les Puiſſances maritimes entrer dans les vûes de cette Aſſemblée, & les ſéconder en tout: que Sa Maj. Britannique, qui s'étoit plainte publiquement des projets dans leſquels le feu Czar étoit entré pour favoriſer le Prétendant, mais qui avoit juſqu'alors diſſimulé ſon reſſentiment, trouvant à préſent une occaſion favorable de le ſatisfaire, ne la laiſſeroit vraiſemblablement

point

point échapper ; & qu'on s'exposoit ainsi, pour complaire à la Cour de Vienne, à voir les flottes d'Angleterre & d'Hollande se joindre à celle de Suéde pour attaquer la Russie, & pour faire recouvrer peut-être aux Suédois, en tout ou en partie, ce qu'ils avoient été forcés de céder à l'Empereur PIERRE I. par le Traité de *Neustadt* *.

A

* Il fut signé le 30. Août 1721., & termina la guerre, qui avoit duré vingt-un an entre la Suéde & la Russie. Il en coûta à la premiére, la *Livonie*, l'*Estonie*, l'*Ingermanie*, une partie de la *Carelie*, *Wibourg* & son District, les villes de *Riga*, *Dunamunde*, *Pernau*, *Revel*, *Dorpt*, *Nerva*, *Kexholm*, & les Isles d'*Oesel*, *Dagoe*, *Moen*, &c. qui furent cédées à l'Empereur de Russie, qui de son côté restitua à la Suéde le Grand Duché de *Finlande*, excepté la partie qu'il s'en réserva, par le réglement qui fut fait des limites, & s'engagea de plus à payer à la même Couronne deux millions d'Ecus.

Les Moscovites, en reconnoissance des soins que le Czar s'étoit donnés pour leur procurer une paix si glorieuse, & pour conserver à jamais la mémoire des grandes actions de ce Prince, choisirent le 22. Octobre, qu'on devoit solemniser la conclusion de la Paix, pour supplier ce Monarque d'accepter le titre de *Grand*, de *Pere de la Patrie* & d'*Empereur* ; &

A cet inconvénient, disoient encore les mêmes personnes, se joignoit celui qui n'étoit pas moindre, que la Marine que le feu Empereur avoit pris tant de peine à former, ne se trouvoit point actuellement assez forte, ni assez pouvûe d'Officiers & de Matelots expérimentés, pour pouvoir s'opposer, avec apparence de succès, aux Armées Navales des Puissances Maritimes, jointes à celles de Suéde & de Dannemark: qu'il étoit par conséquent de la bonne politique de ne donner aucun

à l'issue du *S*ermon, le Comte de GOLOFKIN Grand Chancelier, à la tête du Sénat, fit au nom de tous les Etats la Harangue qu'on trouvera Parmi les *Piéces Justificatives*. *N*o. *XIX*. Tome VI., telle que Mr. le Prince GALLICZIN, Ministre de Russie à Madrid, a bien voulu me le communiquer.

La Suéde de son côté, pour conserver la mémoire d'une Paix, qui, quoique chérement achettée, lui rendoit enfin le repos & la tranquillité, fit frapper une Médaille, où l'on voyoit d'un côté le portrait du Roi; & de l'autre une femme, qui s'appuyoit sur un pillier, tenant une corne d'abondance dans sa main gauche, & une branche d'Olivier dans la droite; & dans l'éloignement paroissoit un Paysan qui labouroit un champ, avec ces mots: *Ferrum splendescat arando*, & à l'exergue: *Positis armis Nistadii*, 1721.

cun ombrage à ces différentes Puissances & encore moins, quelque prétexte de satisfaire, avec apparence de justice, le desir sécret qu'Elles avoient, suivant toute apparence, de dissiper cette Marine naissante, afin de conserver à la leur, dans le Nord, l'espéce d'empire qu'Elle s'y étoit attribuée, & dont on remarquoit, par les démarches de l'Amiral Wagger, que l'Angleterre cherchoit à s'attribuer aussi la possession.

Les mêmes gens, à la suite de toutes ces réflexions, faisoient remarquer, que si la guerre venoit à s'allumer entre l'Empereur & les Alliés d'Hanover, ce Monarque ne pourroit être d'aucun sécours à la Russie, qui se trouveroit pourtant impliquée dans sa querelle, puisque toutes les troupes de Sa Majesté Imp. suffiroient à peine, pour mettre ses vastes Etats à l'abri de quelque invasion; que pour ce qui concernoit l'Espagne, que la Cour de Vienne faisoit toujours entrer en ligne de compte, quand il s'agissoit de donner de l'argent, on savoit qu'Elle souffroit une extrême disette d'espéces, que les Escadres Angloises, qui étoient en Europe à la chasse des Gallions, ou dans les Indes pour les empêcher de partir,

tir, mettroient toujours un obstacle insurmontable à l'humeur bienfaisante de cette Couronne, & aux largesses qu'Elle offroit si obligeamment de faire à ceux qui se déclaroient pour Elle.

Telles étoient les réflexions que le parti qui étoit contraire à l'Alliance de Vienne, suggéroit à l'Impératrice de Russie, pour la détourner de la conclure. Mais quoiqu'elles parussent sages & bien fondées, elles ne prévalurent pourtant point sur celles des partisans de la Cour Imp. Ceux-ci, pour combattre le sentiment des autres, faisoient extrêmement valoir les grands avantages qu'une étroite union avec l'Empereur pouvoit procurer dans le cas (toujours à craindre) d'une rupture avec la Porte, par l'utile diversion que ce Prince pouvoit faire sur le Danube, & cette union, selon eux, devoit paroître d'autant plus solide, que les deux Puissances avoient un égal intérêt de l'affermir, pour se soutenir contre les Infidéles, & pour se faire respecter dans l'Allemagne & dans le Nord. Ils traitoient d'ailleurs de terreur panique, l'idée que leurs adversaires avoient, que le Roi d'Angleterre & la Hollande voulussent rompre avec l'Imp. tant par rap-

port

port à l'utilité qu'ils tiroient pour le Commerce de leurs Sujets, de l'amitié de cette Princesse, que par le peu d'assurance que devoient avoir, à les entendre, ces deux Puissances, que la France fût long tems fidéle aux engagemens qu'Elle avoit pris avec Elles : car n'est-ce point, disoient-ils, une vraie illusion de croire, que les brouilleries qui sont survenues entre cette Couronne & l'Espagne, à l'occasion du renvoi de l'Infante, leur fassent totalement oublier l'intérêt qu'Elles ont d'être unies, & que les deux branches de la Maison de Bourbon, travaillent à la destruction l'une de l'autre ?
» Outre cela, ajoutoient-ils encore,
» quand les réflexions, que le tems ne
» manque jamais de produire, auront
» calmé les premiers mouvemens du
» ressentiment de l'Espagne; qui peut
» raisonnablement penser que L. M. C.
» dans le dessein qu'Elles ont de procu-
» rer un établissement en Italie à l'Infant
» Don Carlos, préféreront l'Alliance
» de l'Empereur à celle du Roi son Ne-
» veu, & se persuaderont que le premier
» aura plus à cœur leurs intérêts que l'au-
» tre ? Certainement, continuoient de
» dire les mêmes personnes, ce seroit
» un

„ phénoméne nouveau en matiére de
„ politique de voir la Maiſon d'Autriche
„ travailler à accroître la Puiſſance de la
„ Maiſon Royale d'Eſpagne, & le Roi
„ Tr.-C. mettre obſtacle à un ſemblable
„ projet. Mais cette eſpéce de prodige
„ eſt bien éloigné d'arriver. Et qui ne
„ voit, en effet, que la diſgrace du Duc
„ de Bourbon, doit être regardée com-
„ me le prélude certain d'une prochai-
„ ne réconciliation des deux Couronnes
„ de France & d'Eſpagne? N'eſt-il pas
„ même public, que cette diſgrace pro-
„ céde principalement de la ſatisfaction
„ qu'on a voulu donner à leurs M. C. en
„ ôtant le Miniſtére à ce Prince, qu'El-
„ les regardoient comme l'auteur de la
„ rupture du mariage de la Princeſſe leur
„ fille, avec le Roi de France? Or cet
„ obſtacle, qui paroiſſoit le plus grand,
„ étant applani, ne s'enſuit-il pas natu-
„ rellement un renouvellement d'intel-
„ ligence entre les deux Cours de Ver-
„ ſailles & de Madrid? Et le Prélat,
„ qui, dans la prémiére, eſt à préſent à
„ la tête des Conſeils, & qui paſſe pour
„ ancien partiſan de l'Eſpagne, donnera-
„ t-il, en bonne foi, au Roi Très Chr.
„ celui de s'éloigner de plus en plus du
„ Roi

„ Roi ſon oncle, & de préférer l'Allian-
„ ce des Princes Proteſtans à celle des
„ Catholiques? Concluons donc, que
„ le Traité d'Hanover, dont on affecte
„ ſi fort dans l'Europe de vanter la Puiſ-
„ ſance & les Partiſans, eſt établi ſur
„ des fondemens peu ſolides; qu'il unit
„ en apparence des Puiſſances, qui ont
„ autant de raiſon que d'intérêt à ſe mé-
„ fier les unes des autres; & qu'enfin,
„ dans l'incertitude où ces Puiſſances
„ doivent être, de la réſolution que peut
„ prendre à tout moment la France, d'a-
„ bandonner leur Alliance, il eſt & bien
„ plus vraiſemblable qu'Elles redouble-
„ ront leurs égards pour Sa M. quand
„ elles la verront unie avec l'Empereur,
„ que de penſer qu'Elles feront de cet
„ Alliance un motif pour lui déclarer
„ la guerre. „

L'Impératrice de Ruſſie affectoit en toutes choſes, avec raiſon, de ſe conformer aux maximes du feu Empereur ſon Epoux; & comme ce Prince avoit prétendu, ſur la fin de ſon régne, avoir autant de ſujet de ſe plaindre † de la Cour

† Pour mettre le Lecteur au fait de tout ce qui s'eſt paſſé ſur cet article, on a inſéré dans le

Cour Britannique, que celle-ci de ſon côté, paroiſſoit offenſée des deſſeins qu'Elle attribuoit à ce Monarque; Sa M. Impériale, prévenue depuis long-tems contre la Maiſon de Brunſwick, & reſſentant d'ailleurs vivement la démarche que le Roi d'Angleterre avoit faite depuis peu, d'envoyer une Eſcadre dans la Mer Baltique, crut ſa gloire intéreſſée à faire connoître dans cette circonſtance à toute l'Europe, combien ſes réſolutions étoient indépendantes des meſures que ce Monarque paroiſſoit prendre pour les traverſer. Cette diſpoſition, jointe à l'habileté avec laquelle le Comte de Rabutin ſçut en profiter, & faire valoir à cette Princeſſe le zéle de l'Empereur pour ſes intérêts, la déterminérent à conclurre l'Alliance qu'il étoit venu lui propoſer. †

Quoi-

le Tome VI. les *Piéces Juſtificatives No. XX. XXI. & XXII.* le Mémoire du Miniſtre du Czar à Londres; la réponſe qui y fut faite, & le plan de Paix entre la Ruſſie & la Suéde, concerté entre le Baron de GORTS & Mr. OSTERMAN, qui ſervira d'éclairciſſement à certains faits rapportés dans ladite réponſe.

† On en trouvera le Traité au Tome VI. *Piéces Juſtificatives No. XXIII.*

Quoique l'Impératrice de Ruſſie parût entrer par ce Traité dans toutes les vûes de l'Empereur, Elle ne laiſſa pas de faire inſinuer à ce Prince, qu'Elle ne prétendoit point ſe mêler des troubles qui pouvoient s'exciter au ſujet de la Compagnie d'Oſtende; & comme Sa Maj. étoit inſtruite de la ferme réſolution que les deux Puiſſances Maritimes avoient priſe, d'en obtenir l'abolition à quelque prix que ce fût; Elle eſtima, en s'uniſſant à l'Empereur, devoir par ce ſage ménagement pour la Hollande, lui ôter tout prétexte de ſe plaindre, & la Cour de Vienne ne parût point prendre cette précaution en mauvaiſe part.

Les partiſans de cette Cour & de celle d'Eſpagne firent grand bruit de cette Allliance; & ils s'attachérent fort à répréſenter aux Electeurs Cath. qu'elle faiſoit entiérement pancher la balance du côté du Traité de Vienne, afin de les déterminer à accéder à ce Traité. Leurs ſollicitations ne furent point inutiles; car, ſoit que ces Princes fuſſent effectivement perſuadés de ce qu'on leur diſoit, ou, ce qui eſt encore plus vraiſemblable, que leur déférence pour la Cour

Cour de Vienne, ne leur permit pas de réſiſter plus long-tems aux preſſantes inſtances qu'Elle employoit; ils conſentirent à faire chacun une convention particuliére avec l'Empereur, par laquelle ils s'engageoient à ne point prendre parti contre la Maiſon d'Autriche & ſes Alliés, à fournir à Sa M. Imp. en cas de beſoin, un certain nombre de troupes au moyen des ſubſides qu'Elle devoit leur payer; mais principalement à maintenir la pragmatique-Sanction que l'Empereur venoit d'établir. C'étoit ce dernier article qui ſembloit le plus interreſſer ce Monarque, & à l'affermiſſement duquel il dirigeoit preſque toutes ſes démarches. Mais malgré toutes les meſures qu'il avoit priſes pour rendre l'ordre de la ſucceſſion inébranlable, il a fallu que ſon auguſte fille lui ait aſſuré ce caractére au prix de quelques ſacrifices. *

Quelqu'avantageuſe que fut l'alliance que l'Empereur venoit de conclurre avec la Ruſſie par les ſécours qu'il en pouvoit tirer, ſoit en cas de guerre contre les

* La ceſſion de la *Siléſie* au Roi de Pruſſe, celle du *Vigevanaſque* &c. au Roi de Sardaigne; & celle des Duchés de *Parme* & de *Plaiſance* à l'Infant Don Philippe.

les Turcs, ſoit que dans la conjoncture préſente, les Alliés d'Hanover vouluſſent l'attaquer, Sa Majeſté Imp. ſe flattoit encore de faire ſervir cette Alliance à l'exécution de pluſieurs autres projets.

La Suéde, que ce Monarque avoit toujours en vue de gagner, étoit ſur le point d'aſſembler une Diéte, & on prévoyoit qu'elle ſeroit diviſée en deux partis, ſavoir celui de la Cour, & celui du Duc d'Holſtein. Il paroiſſoit vraiſemblable, que le premier favoriſeroit l'Acceſſion au Traité d'Hanover, & que celui du Duc d'Holſtein pancheroit au contraire du côté du Traité de Vienne. Comme il étoit très-important pour l'Empereur, que ce dernier contrebalançât dans les Etats, l'aſcendant que l'autre tenteroit infailliblement de prendre, & que même il pût gagner une ſupériorité, qui le rendît en quelque façon maître des délibérations de la Diéte; Sa M. Imp, ſe flattoit, que ſon union avee l'Impératrice de Ruſſie ſerviroit beaucoup à produire cet effet.

Ce n'étoit pas le ſeul avantage que l'Empereur ſe propoſoit de recueillir de ſon Alliance avec cette Princeſſe: il entrevoyoit

trevoyoit qu'elle lui en procureroit un autre, qui ne lui paroissoit pas moins important. La République de Pologne montroit un vif ressentiment de la protection publique, que le Roi de Prusse (1) avoit accordée aux Protestans de *Thorn*, & aux autres Evangéliques qui habitoient en Pologne, & selon les apparences, Elle méditoit de prendre quelque résolution violente contre lui, dans la prochaine Diéte qui devoit se tenir à *Grodno* (2) Ce Monarque, qui n'ignoroit

(1) Ce Prince avoit plusieurs fois écrit au Roi de Pologne en leur faveur; & il en usa de même envers les Rois de France, d'Angleterre, de Suéde & de Dannemarck, pour les exhorter comme garans du Traité d'*Oliva*, Article II. Paragraphe 3. Article XXXV. Paragraphe 1. à interposer leurs bons offices, pour qu'on cessât de donner atteinte en Pologne, aux priviléges qui étoient accordés par ce Traité aux Protestans. Il écrivit aussi pour le même sujet au Czar PIERRE le Grand.

(2) L'ouverture de cette Diéte se fit le 28 Septembre, & elle dura jusqu'au 9 Novembre suivant. Elle ne parut occupée que de faire casser l'Election que les Etats de *Courlande* avoient faite du Comte MAURICE de Saxe, à présent Maréchal Général des Armées du Roi Très-Chrétien, pour succéder à leur Duc

roit point les desseins de la République, prenoit d'avance ses mesures, pour empêcher qu'ils n'eussent des suites; & dans cette vûe il faisoit proposer à la Cour de Russie, de former une Alliance qui tendît à la sûreté des deux Etats. L'Empereur étoit instruit de ce qui se passoit,

Duc *Ferdinand* KETTLER, dernier de cette Maison: sans aucun égard, ni pour le Roi de Pologne, pere de ce Comte, qui sans doute eût été bien aise de lui procurer un semblable établissement, ni pour l'Impératrice de Russie, qui, de contraire qu'Elle avoit d'abord été à cette élection, y devint ensuite favorable, ni pour le mérite pesonnel du nouvel élû, qui lui avoit attiré l'estime des Courlandois, & qui le rend aujourd'hui l'objet de celle de toute la France. Les démêlés de la République avec le Roi de Prusse, au sujet de la protection qu'il accordoit aux Protestans de Pologne, furent aussi agités dans cette Assemblée, avec tant d'animosité & de ressentiment qu'on en vint jusquà prescrire un terme à ce Monarque, pour donner à la République une satisfaction qu'Elle croïoit être en droit d'exiger de lui. On peut voir la lettre du 27 Nov. que le Régent de la Couronne DEMBOUSKI remit, de la par de la Diéte, au Baron SCHWERIN Ministre de Sa M. Prussienne; & enfin on y prit des résolutions très-vives contre le Nonce du Pape SANTINI, dont la République de Pologne paroissoit fort mécontente.

ſoit, & il s'attendoit que l'Impératrice Catherine, le mettant de part dans les négociations ſécrettes qui s'entamoient entr'Elle & Sa Maj. Pruſſienne lui fourniroit par-là bien des moyens, de détacher peu à peu ce Monarque de la Ligue d'Hanover; l'eſpérance de la diviſer, dans le tems qu'Elle paroiſſoit la plus unie, le flattoit infiniment. Mais pendant qu'on s'applaudiſſoit à Vienne, d'avoir bien-tôt occaſion de faire éclorre des événemens ſi avantageux, il s'en paſſoit d'autres à la Cour d'Eſpagne, dont il eſt à propos de parler.

Quelques préciſes que paruſſent les aſſurances que l'Amiral Jennings avoit données aux Gouverneurs Eſpagnols, des vues pacifiques avec leſquelles il parcouroit les côtes d'Eſpagne, Leurs Maj. Catholiques étoient bien éloignées de les croire ſincéres. Parfaitement inſtruites des ſécrets deſſeins que la Cour de Londres avoit, d'intercepter les Gallions aux Indes par l'Eſcadre de l'Amiral HOSIER, ou en Europe par celle de l'Amiral JENNINGS, Elles regardoient comme une inſulte, & un vrai acte d'hoſtillité, ce qu'il plaiſoit à cet Amiral de qualifier de promenade. Le

vif

vif reſſentiment qu'Elles marquoient de cette démarche, s'accrut encore infiniment, lorſqu'Elles apprirent par un vaiſſeau qui arriva des Indes à Cadix le 24 Septembre, que l'Eſcadre Angloiſe s'étant préſentée devant *Porto-Bello*, on avoit fait demander à l'Amiral Hoſier, dans quel deſſein il étoit venu ſur cette côte ? A quoi il avoit répondu le lendemain, que c'étoit par ordre du Roi ſon Maître, pour convoyer le Vaiſſeau Anglois licencié, qui étoit avec les Gallions : que ſur cela on avoit envoyé ce vaiſſeau à ce Commmandant, dans l'eſpérance qu'après avoir obtenu ce qu'il déſiroit, il prendroit le parti de ſe retirer, & de laiſſer l'entrée & la ſortie du Port libre : mais que bien loin, ajoutoit la rélation, de prendre cette réſolution, cet Amiral tenoit *Porto-Bello* ſi étroitement bloqué, qu'il n'y pouvoit entrer ni ſortir une ſimple barque, qui ne fût viſitée par ſon ordre.

Une inquiſition ſi exacte, dévoilant de plus en plus à leurs Majeſtés Catholiques le véritable motif de l'envoi de l'Eſcadre Angloiſe aux Indes; Elles ſouffroient impatiemment de ne pouvoir en tirer raiſon; & il eſt certain qu'Elles au-

roient dès-lors rompu entiérement avec l'Angleterre, si les moyens de faire repentir cette Couronne de ce qu'on qualifioit à Madrid de manque de bonne foi de sa part, & même de perfidie, eussent été proportionnés à la vivacité du ressentiment qu'on en marquoit. Ce qui servoit un peu à adoucir le dépit que cette impuissance causoit, fut de savoir que par les soins du Gouverneur de Porto-Bello, & du Président de *Panama*, on avoit fait transporter le trésor des Gallions à *Las Cruzes*, petite Ville à dix lieues dans les terres; d'où il pouvoit encore, en cas de besoin, être porté facilement à Panama, comme cela arriva: & que d'un autre côté *Don Antonio* SERRANO, qui commandoit la flotille, après l'avoir heureusement conduite de la *Vera-Cruz* à la *Havane*, y avoit mis en sûreté l'argent & les marchandises dont elle étoit chargée.

C'étoit effectivement un avantage considérable, qu'on eût évité par ce moyen, le chagrin de voir tomber tant de richesses entre les mains des Anglois: mais à la satisfaction près d'avoir fait avorter leur dessein, on se trouvoit tou-

toujours dans la même indigence en Efpagne. L'efpérance d'y faire conduire par l'Amiral CASTAGNETTA tous ces tréfors difperfés qu'il étoit allé chercher, étoit fort balancé par la crainte qu'ils ne devinffent enfin la proye de quelque Efcadre Angloife; & plus les befoins & les repréfentations de la Cour de Vienne fe multiplioient, plus on paroiffoit piqué des obftacles qui empêchoient de fatisfaire les uns & les autres.

Milord Harrington qui éclairoit de près tout ce qui fe paffoit alors à la Cour d'Efpagne, ne laiffoit point ignorer à la fienne, ni à celle de France, l'heureux effet des mefures qu'Elles avoient prifes de concert, pour ôter à l'Empereur & à leurs Majeftés Catholiques, un moyen fi efficace d'exécuter les vaftes projets qu'on leur attribuoit; & l'Angleterre, qui avoit intérêt à les faire regarder comme tels, s'en fervoit utilement pour tenir l'efprit timide & irréfolu du Cardinal de Fleury, dans fa dépendance.

La fenfibilité extrême de ce Cardinal pour tout ce qui pouvoit affoiblir la haute opinion qu'il vouloit qu'on eût de fa capacité, & fa paffion, parconféquent

de paroître estimé dans toutes les Cours; causoit à ce Ministre, sur tout dans le tems dont je parle qui étoit le commencement de sa puissance, une inquiétude & des angoisses qui se remarquoient clairement dans ses lettres. Il vouloit avoir la gloire de réconcilier les deux Couronnes; & l'attente universelle où il voyoit qu'on étoit, que cette réunion seroit son ouvrage, augmentoit encore son empressement à la terminer, & à signaler par là son Ministére : mais en même tems, les terreurs paniques que lui donnoit l'Angleterre de l'attachement de la Reine d'Espagne pour l'Empereur, & des projets de cette Princesse, l'allarmoient étrangement. Le Cardinal craignoit, qu'en laissant entrevoir trop de complaisance & de bonne volonté à Sa Majesté Catholique, Elle ne s'en servît que pour travailler de concert avec l'Empereur, à le rendre suspect à l'Angleterre; & de ce soupçon procédoient, je ne sais combien de petites tentatives, & de demi confidences de sa part en Espagne, pour éclaircir ses doutes. Mais bien loin de lui procurer cette satisfaction, elles ne servoient, au contraire, qu'à

qu'à mettre la Reine d'Eſpagne autant en garde contre les piéges qu'il vouloit lui tendre pour la brouiller avec l'Empereur, qu'il paroiſſoit occupé de ſon côté à éviter ceux dont cette Princeſſe ſongeoit peut-être à faire uſage, pour produire le même effet entre l'Angleterre & lui. La diſgrace du Pere Bermudez qui étoit le fruit de la fauſſe démarche qu'il avoit faite, augmentoit encore la crainte qu'il avoit des ſuites du reſſentiment de la Reine; & en lui ôtant toute eſpérance de faire entrer le Roi d'Eſpagne ſeul dans les ſinuoſités de ſa politique, elle le réduiſoit ſouvent à ne ſavoir à qui s'adreſſer, pour dérober à la connoiſſance de l'Angleterre ſes opérations pour la réconciliation. Cette Puiſſance les obſervoit de près, & quoiqu'elle offrît de les favoriſer, Elle avoit néanmoins raiſon de craindre, que leur trop prompt ſuccès ne la livrât tout-à-coup aux ſuites du reſſentiment des deux Cours de Vienne & de Madrid. Dans cette appréhenſion, Elle preſſoit vivement le Cardinal de Fleury, de mettre fin à des avances & à une déférence pour l'Eſpagne, qui n'aboutiſſoient, ſelon elle, qu'à donner lieu à la Reine

d'Espagne & à l'Empereur de s'en prévaloir, pour rendre la bonne foi de la France suspecte à ses Alliés.

Mr. *Horace* WALPOLE, Ambassadeur d'Angleterre, ne cessoit de tenir ce langage au Cardinal, & de lui représenter que c'étoit par la fermeté seule, qu'il faloit venir à bout de détacher l'Espagne des intérêts de la Maison d'Autriche; & qu'on n'y réussiroit, qu'autant qu'on ôteroit à leurs Majestés Impériale & Catholique, la plus légere espérance de parvenir à séparer la France de ses Alliés. Le même Ministre faisoit aussi extrêmement valoir les grands armemens de l'Angleterre, pour faire avorter dans le Nord, comme dans le Sud, tous les projets de la Cour Impériale; & il laissoit ensuite au Cardinal à juger, combien le Roi son Maître avoit lieu de compter sur la reconnoissance du Roi Très Chrétien, & à quel point l'intelligence & l'amitié qu'on verroit en Europe régner entre ces deux Monarques, pouvoit contribuer à y accroître le nombre de leurs Alliés; à confirmer la Hollande dans les favorables dispositions où elle venoit d'entrer, & à affermir celles du Roi de

Prusse,

Pruſſe, qui commençoient à être aſſez chancelantes.

Le goût du Cardinal le portoit à entamer pluſieurs Négociations ſecrettement, & il croyoit trouver en lui des reſſources infinies pour les faire réuſſir. Je n'entrerai point ici dans l'examen, ſi ſon opinion étoit bien ou mal fondée ; c'eſt aux divers Miniſtres avec qui il a été en rélation d'en juger. Je me contenterai ſimplement de dire, que dans la circonſtance préſente, après avoir très-amplement & fort inutilement déployé en Eſpagne, & peut-être auſſi à Vienne, tous les reſſorts de ſa politique ; les vives inſtances du Miniſtre Anglois pour qu'il ſe décidât, & ceſſât enfin de mettre ainſi de toutes parts ſa bonne volonté à l'encan, parurent l'avoir entiérement déterminé à régler déſormais ſon union avec la Cour de Londres, ſur le modéle de celle que l'Eſpagne entretenoit avec la Cour de Vienne.

Cette réſolution de ſa part étoit attendue avec impatience en Angleterre : car quoi qu'on eût eu grand ſoin d'y répandre, après la diſgrace du Duc de Bourbon, que le Cardinal ſeroit encore

plus fidéle que ce Prince, aux engagemens que la France avoit pris par le Traité d'Hanover, le Public n'en paroisſoit pas plus diſpoſé à ajouter foi à de ſemblables bruits; il lui ſembloit au contraire, qu'on ne pouvoit trop ſe méfier des maximes de politique d'un Cardinal. Les Anglois, preſque toujours diviſés en pluſieurs partis, aſſez mal diſpoſés ordinairement en faveur du Miniſtre, & outre cela prévenus qu'un Prêtre Papiſte médite ſans ceſſe chrétiennement contr'eux quelque réſolution ſanguinaire; auguroient des changemens qui étoient ſurvenus en France, ſelon leurs différentes façons de penſer: & comme dans ce tems-là, le crédit du Chevalier *Robert* WALPOLE, depuis Comte d'ORFORT, commençoit à former contre lui l'orage qui a éclaté depuis; le grand nombre d'envieux que ſa faveur & ſa puiſſance rendoient auſſi ſes ennemis, cenſuroient ouvertement le nouveau ſyſtême de politique qu'il ſuivoit, de s'unir ſi étroitement avec la France, dans un tems ſur tout où il pouvoit facilement profiter, ſelon eux, de la méſintelligence de cette Couronne avec l'Eſpagne, afin de tirer de celle-

ci

ci de nouveaux avantages pour le commerce de l'Angleterre. Ils trouvoient encore également imprudent, de se séparer de l'Alliance de l'Empereur, uniquement pour servir, disoient ils, le ressentiment d'une branche de la Maison de Bourbon contre l'autre; & de s'exposer, par cette démarche, à rester sans Alliés, si ces deux branches venoient à se réunir. Ils prétendoient enfin, que dans le soupçon qu'on avoit, que l'Empereur & le Roi d'Espagne favorisoient le Prétendant, & vouloient exciter quelque révolution en Angleterre; c'étoit la plus grossiére illusion de compter sur le secours de la France & sur le zéle d'un Cardinal, pour dissiper de tels projets.

L'intérêt du Ministére Anglois étant donc de détruire les impressions désavantageuses que de semblables discours formoient dans le public; ceux dont ce Ministére étoit composé, souhaitoient ardemment que le Cardinal de Fleury fît voir par quelque démarche, la sincérité & la fermeté de sa résolution de se tenir uni à l'Angleterre; & quand ils eurent appris par Monsieur Horace Walpole, qu'il s'y étoit enfin déterminé,

ils se hâterent de le faire promptement connoître à l'Espagne & au Public. Le premier éclat qui en servit de preuve, fut l'ordre que reçut Milord Harrington, par le retour du Courier que la Cour d'Espagne l'avoit prié de dépêcher, au sujet de l'arrivée de l'Escadre d'Angleterre, de présenter à Sa Majesté Catholique le Mémoire qu'on trouvera au Tome VI. †

Leurs Majestés Catholiques furent autant offensées de tout ce que contenoit ce Mémoire, que du stile dont il étoit composé. Elles ne pouvoient sur tout tolérer, que le Roi d'Angleterre prétendit leur faire croire, que c'étoit le pur effet des vents qui avoit conduit l'Escadre Angloise sur les côtes d'Espagne, & que ce Monarque voulut se servir d'une raison aussi frivole, pour cacher les véritables desseins qu'il avoit eus en l'y envoyant. Elles n'étoient pas moins blessées, que Sa Majesté Britannique traitât d'infraction, les sages & nécessaires précautions qu'Elles prenoient pour arrêter le commerce illicite & frauduleux des Anglois aux Indes, & qu'Elle pré-

† *Pièces Justificatives, No. XXIV.*

prétendît une ſatisfaction ſur cet article, & ſur celui de l'arrêt du Duc de Ripperda, que le Roi d'Eſpagne ſe croyoit au contraire en droit de demander. Pour l'obtenir donc par des moyens plus efficaces que celui de réfuter des Mémoires, leurs Majeſtés Catholiques communiquérent tout ce qui venoit de ſe paſſer au Comte de Konikſeg, & le preſſérent en même tems de ſolliciter l'Empereur, d'entrer dans les juſtes raiſons qu'Elles avoient de réprimer le ton de hauteur que l'Angleterre prenoit avec Elles, & de ſe venger de l'eſpéce de loi, que cette Couronne ſembloit vouloir leur impoſer.

Le Miniſtre Impérial qui étoit bien inſtruit que ſa Cour, en déſirant de mettre de plus en plus l'Eſpagne dans ſa dépendance, ne ſouhaitoit pas moins d'éviter la guerre, ſuivit exactement cet eſprit dans les conférences qu'il eut avec le Marquis de la Paz, & même avec leurs Majeſtés Catholiques. Il entra en apparence dans les ſentimens du Roi & de la Reine d'Eſpagne : il alla même juſqu'à promettre, que l'Empereur employeroit toutes ſes forces pour procurer à leurs Majeſtés Catholiques, une

ſatisfaction éclatante des juſtes ſujets de plainte qu'Elles avoient contre l'Angleterre ; mais il repréſenta en même tems, que la ſaiſon déja avancée & les Alliances que l'Empereur ménageoit, ne permettoient point de prendre une réſolution trop prompte, & qu'il étoit par conſéquent plus ſage de diſſimuler, juſqu'à ce que les Alliances conclues & les Gallions arrivés, miſſent leurs Majeſtés Impériale & Catholique en état d'humilier efficacement la fierté Angloiſe.

Tant de prudence n'étoit guéres du goût de la Cour d'Eſpagne ; mais la ſituation où elle s'étoit miſe, ne lui permettoit point d'agir ſeule contre l'Angleterre, & encore moins de paroître ſe méfier des intentions de l'Empereur. Il fallut donc faire ſemblant de goûter les propoſitions du Comte de Konikſeg, quelques peu ſatisfaiſantes qu'elles paruſſent ; & pour ſe dédommager un peu de cette complaiſance, on ordonna au Marquis de la Paz de répondre au Mémoire de Milord Harrington, d'une maniére qui lui fît ſentir, & au Roi ſon Maître, la ferme réſolution où étoient leurs Majeſtés, de ne pas ſouffrir plus long-tems que l'Angleterre, ſur des faits

supposés ou des infractions imaginaires, continuât d'en faire de réelles, & de donner ainsi atteinte aux égards qui étoient dûs à leurs Majestés, & à la dignité de leur Couronne. On trouvera au Tome VI. * la Lettre de ce Ministre, avec une Déclaration de la Ville de la Trinidad dans l'Isle de Cuba, au sujet de l'arrivée de l'Escadre Angloise à *Porto-Bello*.

Mais ni la Lettre, ni la Déclaration qui l'accompagnoit, ni même certains avis de *Don Antonio Serrano*, Chef d'Escadre, & de quelques autres Particuliers qui disoient presque les mêmes choses, n'apprenoient rien de nouveau à Milord Harrington. Il n'ignoroit point à quel dessein le Roi son Maître avoit envoyé les deux Escadres dont l'Espagne se plaignoit si amérement; mais comme on n'avertit pas d'avance celui à qui l'on veut porter quelque coup, de s'en garantir, il n'avoit garde de donner des éclaircissemens qui auroient produit cet effet. D'ailleurs ce Ministre vouloit justifier de bonne heure, les mesures qu'on

* *Pièces Justificatives*, *No. XXV. & XXVI.*

qu'on avoit prises pour s'emparer des Gallions, & il falloit par conséquent, que beaucoup de plaintes & de recriminations bien ou mal fondées, fissent illusion au Public; qu'elles lui persuadassent, que c'étoit l'Espagne qui refusoit de donner satisfaction au Roi d'Angleterre, & qui forçoit en quelque maniére ce Monarque, de se procurer par la voye des armes, ce qu'il avoit vainement tenté d'obtenir par celle des représentations.

Malgré toute la vivacité & l'aigreur qui régnoit dans les Ecrits qu'on répandoit de part & d'autre, on ne laissoit pas de travailler, par l'entremise des Nonces, à changer ces dispositions en de plus favorables, & sur tout à détacher la France de l'Angleterre. L'Empereur & leurs Majestés Catholiques jugeoient avec raison, que c'étoit le principal & même l'unique moyen d'anéantir la Ligue d'Hanover : & si, dans le tems où le ressentiment du renvoi de l'Infante étoit le plus vif, on avoit d'abord marqué beaucoup d'égards pour l'Angleterre, & encore plus d'empressement de la gagner; la froideur avec laquelle cette fiére Couronne avoit reçu de sembla-

blables avances, ne permettoit plus de les continuer.

Outre cela, la Cour de Vienne étoit persuadée que les Anglois ne se départiroient jamais, sur tout depuis l'accession de la Hollande, au Traité d'Hanover, de demander l'abolition de la Compagnie d'Ostende; & Elle se flattoit que la France, moins vive sur l'article du Commerce que les deux Puissances Maritimes, & d'ailleurs gouvernée par un Cardinal, écouteroit plus facilement les propositions pacifiques qu'on lui feroit. Pour tâcher donc de pénétrer les dispositions de cette Couronne, l'Empereur consentit que l'on fît usage en Espagne, comme il faisoit de son côté à Vienne, des bons offices des Nonces; & bien instruit par le Comte de Konikseg, que Mr. Aldobrandini, qui résidoit à Madrid, étoit à l'abri de tout soupçon de partialité en faveur de la France, il ne craignoit point que ce Ministre fît aucune démarche qui ne fût auparavant bien méditée, & soigneusement dirigée par le Comte de Konikseg.

L'union d'une branche de la Maison de Bourbon avec celle d'Autriche, la séparation de celle-ci d'avec l'Angleterre,

& l'Alliance de cette Couronne avec la France, étoient en vérité tout-à-fait ſemblables à certaines intrigues de galanterie, que quelque mouvement de jalouſie & de dépit a formé; mais qui laiſſe cependant une ſecrette pente dans les perſonnes qui ſe ſont auparavant aimées, à reprendre les mêmes ſentimens au moindre éclairciſſement. De cette diſpoſition que les deux Ligues de Vienne & d'Hanover remarquoient dans leurs nouveaux amis, naiſſoit autant d'inquiétude que de méfiance, ſur les démarches que ceux-ci pouvoient faire. On vouloit de part & d'autre tout voir, tout éclairer, tout approfondir; & ce qui, ſans doute, eſt très-ſingulier, les divers Alliés prétendoient preſque perſuader au Public, que toutes ces précautions étoient des preuves convaincantes de leur parfaite intelligence.

Celle qui ſubſiſtoit encore entre l'Eſpagne & l'Angleterre, quoique très-languiſſante & très-foible, ne laiſſoit pas de donner lieu à Sa Majeſté Britannique de faire de tems en tems quelque propoſition au Roi d'Eſpagne. Milord Harrington eut ordre de ſonder de nouveau, ſi Sa Majeſté Catholique ſeroit dif-

disposée à engager l'Empereur, de consentir que la Compagnie d'*Ostende* fût transférée à *Trieste*, afin d'épargner à ce Monarque par cette translation, le désagrément de révoquer tout-à-fait l'Octroi qu'il avoit accordé ; & que cependant les Puissances Maritimes obtinssent aussi de leur côté, l'abolition d'un établissement si contraire au commerce de leurs sujets.

Milord Harrington travailla donc pendant quelque tems, de concert avec Mr. WAN-DERMÉER, Ambassadeur d'Hollande, à faire goûter ce projet à la Cour d'Espagne, pendant que Mr. de St. SAPHORIN agissoit dans le même esprit à Vienne. Mais malgré les soins de ces Ministres, à faire valoir dans cette occasion l'attention que le Roi leur Maître & les Etats-Généraux avoient, de ne rien exiger de l'Empereur qui pût blesser sa délicatesse, & de chercher simplement un expédient qui satisfît tous les partis ; on rejetta encore à Vienne leur proposition, sans offrir autre chose, que quelque limitation au Commerce de la Compagnie d'Ostende, qui fut aussi mal reçue à son tour en Angleterre & à la Haye, que l'idée de la translation

tion l'avoit été à Vienne & à Madrid.

Cependant l'Empereur & le Roi d'Espagne, pour éviter que l'on n'attribuât à leur résistance la guerre qu'elle pouvoit allumer, & conformément aux vûes qu'ils avoient toujours d'entamer pour leurs fins particuliéres une Négociation secrette avec la France, firent quelques ouvertures à cette Couronne, tendantes à proposer de nouveaux moyens pour régler le commerce de la Compagnie d'Ostende, d'une maniére qui ne fît plus d'ombrage aux Puissances Maritimes : Mais Elles persistérent à n'en vouloir admettre aucun qui laissât subsister cette Compagnie, & les tentatives des Cours de Vienne & de Madrid n'eurent aucun succès.

Il n'en fut pas de même des secrettes Négociations du Comte de SECKENDORF à la Cour de Berlin. Elles réussirent bien mieux, & ce Ministre, après bien des allées & des venues, parvint enfin à conclurre un Traité (*) entre l'Empe-

(*) *Piéces Justificatives*, *No. XXVII. Tome VI.* Il fut tenu si secret, que tout ce qui y avoit rapport a été ignoré, non seulement du public, mais même des propres Ministres

l'Empereur & le Roi de Prusse, qui fut signé le 12. Octobre 1726.

On peut aisément juger, combien on fit valoir à Vienne & à Madrid, l'acquitision d'un tel Allié (car c'est ainsi qu'on l'y qualifia d'abord), & à quel point les Rois d'Angleterre & de France furent étonnés de la résolution qu'avoit prise Sa Maj. Prussienne. Elle fut bien-tôt instruite des differens bruits qu'on faisoit répandre à Vienne, à Paris & à Londres, sur son changement; & pour en faire connoître la fausseté, Elle ordonna aux Ministres qu'Elle avoit dans ces deux derniéres Capitales, de déclarer à L. Maj. T. Chrét. & Brit., que les engagemens qu'Elle venoit de prendre avec l'Empereur, n'étoient point contraires au Traité d'Hanover, & ne regardoient que ses intérêts particuliers, & ceux du Corps Germanique. Les deux Monarques parurent se contenter de cette assurance: c'étoit en effet le meilleur parti à prendre, puisqu'un mécontentement trop marqué de

nistres du Roi de Prusse. On ne garantit point la copie qu'on en donne, mais il y a apparence pourtant qu'elle peut être véritable.

de leur part, auroit vraisemblement achevé de rompre l'union, que la bienséance vouloit que le Roi de Prusse conservât encore avec eux.

Quelque tems avant la conclusion du Traité que le Comte de Seckendorf avoit ménagé, le Roi de Prusse qui craignoit quelque suite des démêlés qu'il avoit avec la République de Pologne, avoit fait, comme je l'ai remarqué, quelques propositions à l'Impératrice de Russie, tendantes à former avec cette Princesse une Alliance défensive pour leur commune sureté. Elle parut les recevoir avec plaisir : & il courut alors un bruit que le Sr. * STAHL, premier Médecin du Roi de Prusse, qui étoit venu faire un voyage à Pétersbourg, avoit été chargé du soin de faire, à ce sujet, les premiéres ouvertures. Peut-être que le présent qu'il reçut de Sa Majesté Czarienne, quand il prit congé d'Elle, & les marques de bienveillance dont Elle l'accompagna, établirent cette opinion. Quoi qu'il en soit, la négociation réussit, & le Comte de MAR-

DE-

* Il passoit pour le plus habile Chimiste d'Allemagne.

defeldt, Miniſtre de Sa Maj. Pruſſienne, conclut à Péterſbourg un Traité d'alliance défenſive, qui fut ſigné le 10. Août 1726.

Par ce Traité, les deux Puiſſances ſe garantiſſoient mutuellement les Etats dont Elles étoient en poſſeſſion, & régloient le ſecours qu'Elles devoient ſe donner, en cas que l'une & l'autre fût atttaquée. Elles ſe méfioient également des Polonois; & cette diſpoſition devint le principe de leur union. Le Roi de Pruſſe ne jugea pourtant point à propos de l'étendre, juſqu'à donner paſſage par ſes Etats aux Troupes Ruſſiennes, pour entrer en Allemagne, comme l'Impératrice le déſiroit : il le refuſa conſtamment; & cette fermeté fut, ſans doute, le fruit des ménagemens que Sa Maj. Pruſſienne voulut conſerver pour les Rois d'Angleterre & de France, auxquelles l'entrée des Troupes Ruſſiennes en Allemagne auroit paru fort ſuſpecte. Il y eut auſſi un article ſécret dans ce Traité, qu'on a placé au Tome VI. *, & qui ſervira de preuve de la vérité de ce

* *Pièces Juſtificatives*, à la ſuite du *N°. XXVII.*

ce que j'ai rapporté, des vûes de l'Impératrice de Ruſſie, en faveur du Duc d'Holſtein, ſon gendre.

L'Archevêque d'Amida m'ayant dit, la veille du départ de St. Ildéphonſe, de L. M. C. qu'Elles jugeoient à propos que je les ſuiviſſe à l'Ecurial, & qu'Elles vouloient même me faire l'honneur de me parler; je m'y rendis deux jours après que la Cour y étoit arrivée, & ce fut encore avec le Marquis de la Roche que je logeai.

Ce vaſte & magnifique Monaſtére, où eſt la ſépulture des Rois d'Eſpagne, fut conſtruit par l'ordre de PHILIPPE II. en actions de graces de la victoire qu'il remporta ſur les François à la bataille de *St. Quentin*, le jour de *St. Laurent*; & cette action eſt peinte dans la voûte du grand Eſcalier. On trouve dans différentes ſalles du Couvent, dans les appartemens du Roi & dans la Sacriſtie, un très-grand nombre de tableaux des meilleurs Peintres d'Italie ou de Flandre; & on fait voir dans la Sacriſtie des ornemens très riches, deſtinés pour le ſervice Divin, qui ſe fait dans ce fameux Couvent avec beaucoup de majeſté & de Religion, par près de cent-cin-

quante

quante Religieux Hiéronymites qui y habitent. Si le Dôme de l'Eglise étoit peint, & répondoit à la magnificence du reste, rien ne manqueroit à la perfection de ce superbe Temple. La Chapelle destinée à servir de sépulture aux Rois & aux Reines, qui ont eu des enfans, & dont les corps sont renfermés dans des Urnes de marbre, ornées de bronze doré, ne céde en rien à la richesse & à l'ornement qui se remarque dans l'Eglise. On descend à cette Chapelle par un Escalier de marbre, & toutes les murailles en son incrustées. Vers la fin des marches on trouve une porte, qui sert d'entrée à un chemin voûté & souterrain, qui conduit à un autre caveau, où l'on enterre les Reines qui n'ont point eu d'enfans, & les Princes & les Princesses de la Maison Royale : comme on me dit, qu'on pouvoit facilement voir leurs corps, dont plusieurs s'étoient bien conservés, j'obtins du Pere Prieur, quoiqu'avec un peu de difficulté, la permission de satisfaire à cet égard ma curiosité, & d'entrer dans ce caveau. J'y descendis donc avec Don Juan B. de Zuloaga, le Pere de Nyel, Sous-Précepteur des Infans, &

le

le Religieux qu'on nous avoit donné pour guide. On ne trouve dans cette région de la mort, d'autre lumiére que celle qu'on y porte : ainsi, ce fut avec le secours des bougies que nous avions prises, que nous remarquâmes au fond du caveau un tableau du Crucifix, & les coffres fermant à clef, & posés le long des murailles des deux côtés, sur des espéces de tablettes garnies de drap ou de velours noirs, où sont les corps des Princes & des Princesses. Notre conducteur nous en ayant ouvert un assez grand nombre, nous y trouvâmes plusieurs corps qui s'étoient très-bien conservés, & entr'autres ceux du fameux * DON JUAN D'AUTRICHE, qui gagna la bataille de LEPANTE, & du *Cardinal Infant*, frere du Roi PHILIPPE IV. Mais presque toutes les autres n'offrirent à nos yeux que des ossemens, † ou des lambeaux des habits, ou des armes, avec lesquelles ils avoient

* *Iste moritur . . . . dies & felix . . . . alius moritur in amaritudine animæ absque ullis opibus ; & tamen simul in pulvere dormient, & vermes operient eos.* Job. c. 21. ℣. 23. & 25.

† *Æquat omnia cinis.* Senec. Ep. 91.

avoient été enterrés : triſtes débris de leur grandeur paſſée, & qui ne ſervent qu'à en faire connoître la fragilité * & le néant.

L'Infant de Portugal Don Emmanuel, qui étoit arrivé en Eſpagne depuis le mois de Mai, ſe trouvoit auſſi dans ce tems-là à l'Eſcurial ; & il logeoit dans la Maiſon de campagne des Religieux Hieronymites. Ce Prince s'attiroit encore plus les reſpects & l'attachement d'un chacun par ſon affabilité, que par ſa haute naiſſance, & j'allois avec empreſſement lui faire ma cour. Il paroiſſoit recevoir cette aſſiduité de ma part avec bonté, & c'eſt pendant ce voyage que j'eus le bonheur de m'attirer les marques de bienveillance & de confiance, dont on verra dans la ſuite que S. A. R. m'a honoré. Le même Don Gaſpart Giron,† qui avoit été la recevoir à *Alcala*, de la part de Leurs Maj. étoit chargé par leur

 ordre

* *Quæ eſt vita veſtra ? vapor eſt ad modicum parens, & deinceps exterminabitur.* Jac. Ep. c. 4.

† Il étoit Majordome de Semaine, Grand Maréchal de Logis de la Cour, & Conſeiller de Cape & d'Epée, avec exercice dans le Conſeil des Indes.

ordre de la ſervir en qualité de Majordome, & de faire en même tems les honneurs de la Maiſon de l'Infant. C'étoit un ancien Courtiſan, qui avoit paſſé, me diſoit-il, toute ſa vie *à los pies de los Reyes*; & il racontoit avec autant de plaiſir les différens événemens du régne de CHARLES II. dont il avoit été témoin, que j'en avois de le mettre ſur ces matiéres, & de l'entendre.

A la ſuite de l'Infant, étoit auſſi un Jeſuite nommé le Pere Caſtejon,* eſtimé, comme il le méritoit, de ce Prince, & de tout ceux qui le connoiſſoient, par la ſolide vertu, & par un déſintéreſſement qui accompagne toujours une ſincére piété.

La Cour qu'on alloit faire à l'Infant Don Emmanuel, des promenades en caroſſe aux environs de l'Eſcurial, auxquelles ſuccédoient le ſoir, après le retour de Leurs Maj. de la chaſſe, quelques

* Il avoit aſſiſté le Roi Don LOUIS I. à la mort, ce Prince avoit en lui beaucoup de confiance.

Ce bon Religieux, quelques années après, mourut ſubitement à Madrid en prêchant, & fut, ſuivant toute apparence, voir clairement dans le Ciel, les vérités qu'il annonçoit avec tant de zéle ſur la terre.

ques visites chez les Dames du Palais de la Reine, ou chez le Duc de LARCO, qui de tems en tems donnoit des concerts dans son appartement, faisoient tous les amusemens des courtisans.

Le Comte de Konikseg étoit le seul Ministre étranger qui avoit suivi la Cour. On lui avoit donné le logement que les Ambassadeurs de France occupoient ordinairement, dans les Maisons Royales. Les autres Ministres étrangers ne venoient qu'en passant à l'Escurial, quand l'exigeoient les affaires dont ils étoient chargés, ou qu'à l'occasion du jour de la naissance de L. Maj. & des Princes, la Cour étoit ce qu'on appelle en Gala. Cette prédilection pour le Ministre Impérial étoit encore accompagnée de toutes les attentions les plus distinguées de la part de L. Maj. & par conséquent de toute la Cour, dont on trouvoit toujours une bonne partie chez lui.

Depuis la permission que la Cour de France m'avoit donnée, d'entrer au service du Roi d'Espagne, je ne me regardois plus que comme un Sujet de ce Monarque, ainsi je fréquentai à l'Escurial le maison du Comte de Konikseg plus souvent, & plus librement que par le passé.

Ce Miniſtre ignoroit cependant entiérement ce qui me donnoit lieu d'en agir de la ſorte; car le parti qu'on m'avoit fait prendre n'étoit point encore public, & quoique par cette ignorance il reſtât toujours dans l'opinion, que j'étois un émiſſaire ſécret de la Cour de France, & que comme tel il m'obſervât, & me fît obſerver de près; je puis dire à la louange de ſa probité, que jamais je n'ai remarqué dans ſa maniére d'agir avec moi, rien qui ſentit l'odieuſe duplicité, à laquelle on verra que les Ambaſſadeurs de France ont eu recours, pour me traverſer à la Cour d'Eſpagne: je veux dire d'affecter avec moi d'être de mes amis, pendant que pour plaire au Cardinal de Fleury, ils mettoient tout en uſage pour me nuire. Une ſi baſſe politique ne compâtit point avec la candeur & la noble franchiſe Allemande; & ces deux qualités, jointes à toute la dextérité & à toute la pénétration poſſibles, formant le caractére du Comte de Konikſeg, il cherchoit à la vérité, en Miniſtre habile, à me mettre hors de portée d'exécuter les projets dont il me croyoit chargé, pour traverſer les ſiens; mais ſans m'attaquer perſonnellement avec groſſiéreté comme

ont

ont fait ensuite les Ministres de France. Les mêmes ménagemens pour moi se sont soutenus tout le tems de son séjour en Espagne ; c'est avec plaisir que je rappelle ici la mémoire d'un procédé si digne de lui, & que je rends publiquement ce témoignage avantageux à sa générosité.

Quoique par les derniéres conversations que nous avions eues à St. Ildéphonse, l'Arch. d'Amida & moi, je susse à quoi m'en tenir sur la commission dont on vouloit me charger, je ne laissois pas de le voir assez fréquemment; & c'étoit toujours en apparence, avec le même désir de sa part, que nous fussions unis ensemble d'une étroite amitié. Je repondois à ces sentimens par une reconnoissance très-sincére. Ma confiance en lui augmentoit à proportion des marques qu'il me donnoit de la sienne, & comme tout cela se passoit sécrettement entre nous, & que le plus souvent nous nous entretenions dans une espéce de Chapelle, à côté du Chœur de l'Escurial, où les Moines tenoient leur Chapitre; rien ne réveilloit l'attentiou du public sur mon sujet. La continuité de mon séjour à la Cour, servoit simplement à persuader

aux Courtifans, qu'une fécrette bienveillance de Leurs Majeftés, en étoit le principe, & à me procurer les agrémens qui font toujours les fruits de cette opinion.

Quand nous nous étions féparés, l'Archev. d'Amida & moi, à St. Idéphonfe, il m'avoit preffé de m'expliquer fur ce que je fouhaittois qu'on m'accordât pour fubfifter, & de mon côté, je m'étois entiérement remis fur cet article à ce qu'il plairoit à Leurs Majeftés de régler. Cette petite affaire étoit donc reftée indécife, & mon défintéreffement (j'ofe le dire) me la faifoit regarder avec une indifférence, qui n'étoit pourtant point proportionnée à mes béfoins. Il fera aifé de fe convaincre de ce que je dis, en confidérant que depuis plus d'un an que j'étois en Efpagne, je n'avois pas reçu la plus légére gratification de la Cour de France, & qu'indépendamment du refus de tous fecours dont j'étois fûr de la part du Cardinal de Fleury, il ne convenoit plus, après le parti que j'avois pris d'entrer au fervice du Roi d'Efpagne, de recevoir des bienfaits d'un autre Prince. Je ménageois donc les foibles reffources que la modicité de mon

revenu

revenu me donnoit, autant que ma ſituation l'exigeoit : mais elles s'épuiſérent enfin; & les milles écus que j'avois été obligé d'emprunter de Mrs. *Brethous*, Banquiers à Madrid, étant preſque conſumés, je crus devoir ſurmonter la répugance que j'avois eue juſqu'alors, de rappeller à l'Arch. d'Amida le ſouvenir de ce qu'il m'avoit dit à St Ildéphonſe ſur mes affaires particuliéres, en le ſuppliant d'engager L. Maj. à déterminer ce qu'Elles vouloient m'accorder.

Ce Prélat alloit tous les ſoirs, comme je l'ai rapporté, dans l'appartement de la Reine : ainſi l'ayant attendu ſur ſon paſſage (car nous étions convenus qu'à l'Eſcurial, comme à St. Ildéphonſe, j'éviterois de paroître ſouvent chez lui,) je lui repréſentai la ſituation embarraſſante où j'étois, & je le priai de vouloir bien la faire connoître à Leurs Majeſt. afin qu'Elles euſſent la bonté d'y avoir quelque égard. Notre converſation ſe faiſoit dans une galerie en forme de tribune, qui va du Chœur de l'Eſcurial à l'appartement de Leurs Maj. & il n'y avoit que peu de momens qu'elle étoit commencée, quand nous vîmes venir à nous le Duc de Larco, le Marquis de

Valouze, & quelques autres perſonnes de la Cour. Leur préſence nous ayant interrompus, l'Archevêque me dit ſimplement en me quittant, qu'il tâcheroit d'exécuter dès ce ſoir même ce que je déſirois, & qu'il falloit que le lendemain matin je vinſſe chez lui, afin qu'il m'informât de ce qui ſe ſeroit paſſé. Je m'y rendis exactement à l'heure qu'il m'avoit preſcrite: mais au lieu d'une déciſion que j'attendois ſur ce qu'on vouloit m'accorder, on en revenoit toujours à me demander ce que je ſouhaittois.

Une telle queſtion, je l'avoue, m'étoit très-déſagréable, puiſqu'il me paroiſſoit tout-à-fait indécent, de marchander en quelque façon mes ſervices. Je la trouvois d'ailleur fort inutile, puiſque c'étoit à L. Maj. de proportionner leurs bienfaits aux emplois qu'Elles me deſtinoient. J'expoſai donc là-deſſus ma penſée à l'Arch. & j'ajoutai, que ne me trouvant point en état de faire en meubles & en équipages, (car je n'en avois que de louage,) la dépenſe qui étoit néceſſaire pour me pourvoir de ces différentes choſes, je ne pouvois me diſpenſer de demander une gratification qui m'en facilitât le moyen.

Le

Le Prélat entra avec amitié dans tout ce que je lui disois. Mais sur l'article des meubles, il me répondit; qu'il ne convenoit point, dans la circonstance présente, qu'il parût que j'en voulusse acheter, comme pour fixer mon séjour en Espagne: qu'il seroit tems de songer à cela quand j'y reviendrois: & qu'il falloit simplement exposer aujourd'hui, ce que je croyois qui me seroit nécessaire pour faire mon voyage; qu'on vous accordera, ajouta-til, sans la moindre difficulté.

Réduit par cette réponse, à tenir un langage peu conforme au désintéressement que j'avois toujours montré, & bien éloigné de me prévaloir de la disposition où on étoit de me faire plaisir, je ne savois presque ce que je devois dire à l'Archev. & je lui faisois un calcul de ma dépense aussi exact, que si j'avois eu à lui rendre compte de l'usage de son revenu. Edifié de mon peu d'avidité: » Vous parlez, me dit-il en riant, des » postes, du louage d'un appartement » dans un Hôtel à Paris, & d'autres » semblables détails, comme si vous » aviez à ménager la bourse d'un simple » particulier. Soyez moins scrupuleux,

» & ne craignez point, qu'en expoſant » naturellement vos beſoins, on vous » ſoupçonne de les multiplier pour vous » enrichir. N'eſt-il pas juſte, puiſque » L. M. Cath. veulent que vous alliez » en France, qu'Elles vous mettent en » état de faire le voyage ſans déranger » vos affaires ? Laiſſez donc là toutes » vos délicateſſes ; & écrivez-moi ce » ſoir une lettre, que je puiſſe montrer » à L. Maj. Demain ſûrement, cette » petite affaire ſera réglée. »

N'ayant rien à répliquer à ce que ce Prélat me diſoit, je pris congé de lui, en le remerciant de la bonne volonté qu'il me marquoit ; & dès le ſoir, comme il me l'avoit ordonné, je lui écrivis le billet ſuivant, dont l'original ſe trouve dans les papiers qui m'ont été enlevés & dont j'avois gardé une copie.

MONSEIGNEUR,

JE vous avoue ingénuement, que je ſuis plus embarraſſé de la propoſition que vous avez eu la bonté de me faire ce matin, au ſujet de mes appointemens qui peuvent m'être néceſſaires, tant pour mon voyage que pour ma ſubſiſtance à Paris, que je ne le

le serois de répondre à toute autre question. Ce qui concerne l'intérêt, est pour moi une matiére que je n'aime point à traiter, & je m'estimerois fort heureux de pouvoir servir L. M. pour rien, & sans autre motif que celui de mériter leur bienveillance. Puisqu'il faut cependant, MONSEIGNEUR, *obéir à l'ordre que vous m'avez donné, j'aurai l'honneur de vous dire, que mille à douze cens Pistoles me semblent suffisantes, tant pour les frais de mon voyage, que pour me faire vivre pendant tout un an, dans l'état de bienséance & de modestie où il me convient d'être à Paris; & comme au bout d'un an, je me remettrai dans le courant des petits revenus que je me suis réservés en entrant dans l'état Ecclésiastique, & que j'ai presque tous pris d'avance pour cette année, L. Maj. pourront, comme il est juste, supprimer dans la suivante, ce qui peut leur paroître de trop dans ce dont je crois avoir besoin pour celle-ci : mes revenus alors suppléeront à ce retranchement. Voilà,* MONSEIGNEUR, *tout ce que je puis dire sur cet article, reglez-le donc après cela comme vous le jugerez le plus à propos : tout ce que vous ferez sera reçu de ma part avec une entiére satisfaction. Le feu Roi* LOUIS XIV

m'avoit donné à la mort de ma Mere, la moitié de ſes appointemens de Dame du Palais de Madame la Dauphine. Si L. Maj. croyent qu'il convient que je faſſe une démiſſion de cette penſion, pour que la reconnoiſſance que je dois avoir de ce bienfait, ne me gêne point dans les démarches que je pourrai avoir occaſion de faire dans la ſuite pour leur ſervice, j'exécuterai ſur le champ ce qu'il leur plaira de m'ordonner. J'ai l'honneur d'être &c.

A *l'Eſcurial*, ce Jeudi au ſoir
14 *Novembre* 1726.

L'Archevêque d'Amida, après avoir reçu ce billet, s'acquitta exactement de ce qu'il m'avoit promis, & dès la nuit du même jour, c'eſt-à-dire après être rentré chez lui, il m'en écrivit un * datté d'une heure après minuit, par lequel il m'apprenoit que L. Maj. m'avoient accordé mille piſtoles de gratification pour faire mon voyage. Cette nouvelle, qu'un de ſes Sécretaires vint me donner le Vendredi

* On le trouve ſpécifié avec la date, dans la liſte de mes papiers, faite par le Sécretaire de la ville de *Douay*, quand ils me furent enlevés.

dredi matin, me causa beaucoup de joye. Mes ressources étoient épuisées : celles que je pouvois tirer de ma famille étant éloignées, il falloit beaucoup de tems pour les recevoir : & s'il est toujours triste par tout, d'être obligé de recourir aux expédiens pour subsister, cette peine devient infiniment plus sensible dans un pays étranger, où les ménagemens qu'on doit observer sont plus grands, & où la méfiance de ceux qui ont de l'argent ne l'est pas moins.

Très satisfait de me voir délivré de l'embarras où j'étois, j'allai remercier l'Archev. d'Amida de la promptitude & du succès de ses bons offices. Il ne les fit point valoir, & il me dit au contraire, avec une franchise qui me surprit, (car elle n'est guére pratiquée dans les Cours, par les personnes qui veulent paroître avoir du crédit,) qu'entre le tems de proposer à Leurs Maj. de m'accorder une gratification, & celui de leur consentement, il ne s'étoit écoulé que celui qui leur avoit été nécessaire pour lire mon billet. » Vous avez vu au surplus, ajou-» ta-t-il, par celui que vous avez reçu » de moi, qu'il ne faut ni remercier pu-» bliquement L. Maj. de cette grace,

» ni

» ni encore moins en parler. Ainsi con-
» tinuez de garder le silence, & mettez
» vous seulement en état de partir
» quand on vous avertira. »

Le long séjour qu'on me voyoit faire à la Cour, sans que je parusse songer à retourner à Madrid, devenoit peu à peu matiére de spéculation aux Courtisans, & aux Ministres étrangers. Les uns & les autres commençoient à croire, ou qu'il s'agissoit de me donner quelque place considérable en Espagne, ou que la France me fournissoit plus d'occupation que je ne paroissois en avoir. Certains bruits sourds se répandoient aussi, que l'Arch. d'Amida & moi étions dans une grande intelligence : & comme il étoit impossible, malgré les précautions que nous prénions pour cacher les conférences que nous avions de tems en tems ensemble, qu'il ne transpirât quelque chose de ces rélations, les curieux, dont les Cours sont remplies, les interprêtoient selon leurs différentes idées, & tiroient de mon séjour à la Cour, des conséquences qui excitoient de plus en plus sur mon sujet, l'attention du public. Celle du Comte de Konikseg, à cet égard étoit extrême : & moins il trouvoit dans mes

mes discours ou dans ma conduite dequoi confirmer l'opinion qu'il avoit, que la France se servoit de moi pour ménager ses intérêts en Espagne, plus cet Ambassadeur s'appliquoit à percer l'obscurité dans laquelle il étoit persuadé que je travaillois. Mais les soins & les peines qu'il se donnoit, ne lui procurant aucune preuve de la certitude de ses soupçons, il crut que le meilleur moyen de couper court à toutes les difficultés qu'il rencontroit pour connoître ce qui me retenoit à la Cour, étoit de le demander à L. Maj. & à leurs Ministres, & de les engager à s'expliquer sur cet article, en leur témoignant, que comme il ne paroissoit pas vraisemblable que je fusse depuis si long tems en Espagne, sans autre dessein que celui d'y voyager, il ne pouvoit s'empêcher d'adhérer au jugement que le public portoit des motifs qui m'y retenoient, & de me regarder avec ce public comme un Ministre sécret de la France.

Les fréquentes conférences que le Comte de Konikseg avoit avec L. M. lui fournissoient toute la facilité possible d'obtenir l'éclaircissement qu'il cherchoit sur mon compte : Un jour donc qu'il

leur

leur témoigna ſon inquiétude ſur mon long ſéjour à la Cour, & ſur tous les bruits auxquels il donnoit ſans ceſſe ſujet: Elles lui répondirent; que quoique ces bruits fuſſent bien mal fondés, ainſi qu'Elles l'en avoient déja aſſuré; il ſuffiſoit néanmoins qu'il en conçût le moindre ombrage, ou qu'il pût déplaire à l'Empereur, pour qu'Elles me fiſſent dire de prendre le parti de me retirer: & qu'ainſi il pouvoit compter que dans peu je reprendrois le chemin de France. Cette réponſe que Leurs Maj. & l'Ambaſſadeur de l'Empereur entendoient chacun en leur maniére, contenta ce Miniſtre. Il en fit même part à quelqu'un de ſes confidens, pour qu'elle ne demeurât point ſécrette; & ceux-ci, fidéles à ſuivre ſes intentions, la divulguérent avec tant de ſoin, qu'au bout de très peu de jours chacun ſe dit à l'oreille, que Leurs Maj. devoient inceſſamment me donner ordre de retourner en France. Cette opinion (comme c'eſt l'ordinaire dans les Cours) fit auſſitôt diſparoître la conſidération avec laquelle j'avois été regardé juſqu'alors, chacun avoit au contraire un attention exacte de m'éviter, & le bon homme
Marquis

Marquis de la Roche même, avec qui j'étois pourtant logé, la pouſſoit juſqu'au ſcrupule.

Une révolution ſi ſubite dans ma ſituation, me cauſant autant de peine que de ſurpriſe, j'écrivis à l'Arch. d'Amida, pour le ſupplier de m'apprendre ce qui pouvoit avoir donné lieu à ce changement, Leurs Maj. ayant eu la bonté de l'inſtruire de ce qui s'étoit paſſé entr'Elles & le Comte Konikſeg ſur mon ſujet, & dans quel ſens je devois entendre la réponſe qu'Elles avoient faites à ce Miniſtre, l'Archevêque mit au bas de ma letre * ces mots latins : *ne timeas, & non turbetur cor tuum ;* & puis en Eſpagnol, de ne pas manquer de me rendre le ſoir dans le fonds du Chœur de l'Eſcurial, & non dans la Chapelle du Chapitre, où nous nous trouvions ordinaiment, comme je l'ai dit.

Très-curieux de connoître l'eſpéce de myſtére, que le peu de mots de l'Arch. d'Amida m'avoit écrits, ne me dévoiloit qu'imparfaitement; j'allai, quand la nuit fut

* Elle eſt dans le nombre de celles dont le procès-verbal fait mention.

fut venue, dans une Stalle du Chœur, attendre avec grande impatience, que le Prélat parût, & m'étant avancé vers lui quand je le vis venir, nous sortîmes l'un & l'autre de l'Eglise, & nous passâmes dans un des Cloîtres qui sont auprès du grand escalier. Celui qui nous l'éclairoit s'étant retiré, nous restâmes seuls tous les deux. L'Archevêque me raconta alors, ce que je viens de rapporter de la conversation du Comte de Konikseg, avec Leurs M. & l'occasion qu'Elles avoient prise de faire passer le voyage qu'Elles vouloient que je fisse en France, pour une marque de leur attention pour la Cour de Vienne. Il ajouta, que pour confirmer le Comte de Konikseg dans cette opinion, il falloit que dans peu de jours je me disposasse de retourner à Madrid, & qu'il parût par mes discours dans cette Capitale, aussi-bien qu'à la Cour, jusqu'à ce que je partisse, qu'ayant fait un assez long séjour en Espagne, je songeois véritablement à retourner dans ma patrie. » Peut-être, » me dit-il encore, serez-vous pour- » tant obligé, avant que nous allions » à Madrid, de faire ici un petit

» voya-

» voyage; mais si Leurs Maj. le jugent
» nécessaire, j'aurai soin de vous en
» donner avis. Adieu, je viens de vous
» prononcer l'Arrêt de votre exil; soû-
» tenez-le avec fermeté ». Cela ne sera pas fort difficile, Monseigneur, lui répondis-je, & je me sens même un si grand fonds de charité, que je n'aurai surement nul besoin de me faire violence, pour pardonner à l'Ambassadeur de l'Empereur la disgrace qu'il m'attire: ainsi soyez bien persuadé, que suivant fidélement votre avis, je jouerai à merveille mon personnage, & que je contribuerai de mon mieux au triomphe du Comte de Konikseg.

Les Courtisans malgré toute la pénétration dont ils se piquent, sont très-facilement les dupes des Princes, & de leurs Ministres, quand ceux-ci jugent qu'il est nécessaire de faire répandre certains bruits. Je suis convaincu aussi, que c'est une espéce d'amusement pour les Souverains, de remarquer certains hommes, occupés sans cesse du soin stérile de les étudier, annoncer avec un grand air de suffisance & de mystére, ce qui souvent est le plus éloigné de la vérité. Si mes conjectures à cet égard

ne ſont point fauſſes, je puis dire que ce qui ſe paſſa ſur mon ſujet à la Cour d'Eſpagne, dans le tems dont je parle, dut pluſieurs fois divertir Leurs Majeſtés; puiſque les mêmes choſes qui ſervoient à perſuader le public, les Miniſtres étrangers & principalement le Comte de Konikſeg, qu'Elles m'avoient fait connoître qu'il étoit à propos que je retournaſſe en France, m'étoit au contraire une preuve ſinguliére de la confiance dont Elles m'honoroient.

La diſpoſition où étoient les eſprits en Eſpagne, & les apparences qu'il y avoit d'une prochaine rupture avec l'Angleterre, & par conſéquent avec la France, rendoient ſi vraiſemblable mon prochain départ, qu'il ne me fut pas difficile de faire croire à toute la Cour, que c'étoit tout de bon que je me diſpoſois à retourner en France. S'il reſtoit encore ſur ce ſujet quelques incrédules, les grands préparatifs de guerre qu'on faiſoit de toutes parts en Eſpagne, achevérent de les convaincre, que mon ſéjour dans ce Royaume ne pouvoit plus compâtir avec les raiſons qu'on vouloit toujours croire qui m'y avoient attiré. Fidéle, au ſurplus, à ſuivre ce que

que l'Archev. d'Amida m'avoit dit, je n'avois garde de combattre ce préjugé; & je laiſſai débiter ſans peine que la retraite que je méditois, étoit une nouvelle preuve du crédit du Comte de Konikſeg. Je ſouſcrivois le premier à cette opinion, & il arrivoit même qu'il m'échapoit de tems en tems dans le diſcours, quelques réfléxions, qu'on pouvoit attribuer au ſécret dépit que j'en reſſentois. Pour éviter néanmoins qu'il ne parût trop vif ou trop marqué, je jugeai qu'il convenoit de reſter encore à l'Eſcurial deux jours, après la converſation que j'avois eue avec le Confeſſeur de la Reine. Je les paſſai dans une très-grande ſolitude: mon départ n'étoit plus un myſtére; & il n'y a point de contagion qu'on fuye avec plus de ſoin dans une Cour, que la ſociété d'un homme, dont on croit la préſence déſagréable au Souverain.

Quelque tems avant que je quittaſſe l'Eſcurial, le Duc de Bournonville étoit parti pour ſe rendre à ſon Ambaſſade de Vienne, chargé, diſoit-on, de projets & de Négociations auſſi importantes pour cette Cour-là, que pour pluſieurs autres d'Allemagne & du Nord. On accorda

à

à ce nouvel Ambaſſadeur, pour le mettre en état de ſoutenir ſon caractére avec dignité, douze mille piſtoles par an, autant pour ſon voyage, & trente mille pour ſon équipage: & comme il ſe ſentoit redevable de tout l'éclat qui l'environnoit, aux bons offices du Comte de Konikſeg, & au zéle qu'il montroit d'accroître de plus en plus, quand il ſeroit à Vienne, l'union de L. M. avec l'Empereur, il avoit fort affecté de manifeſter ce ſentiment à Madrid & ſur ſa route, & de donner une très-petite idée des ménagemens qu'on auroit déſormais en Eſpagne pour la France, & pour ceux dont cette Couronne ſe ſervoit pour travailler à la réconciliation.

Milord Harrington, qui, comme je l'ai dit, étoit parfaitement inſtruit des moindres particularités qui ſe paſſoient en Eſpagne, m'avertit en ami, qu'on lui écrivoit que le Duc de Bournonville en paſſant à Pampelune, n'avoit pas manqué d'y parler, comme ailleurs, des grands effets que produiroit bien-tôt l'intelligence qu'il alloit affermir entre Leurs Maj. Imp. & Cath., & qu'il m'avoit compris aſſez déſagréablement dans ſes prophéties, en aſſurant que j'aurois inceſſam-

inceſſamment l'ordre de ſortir de Madrid. Ce pronoſtic d'Almanach ne m'allarma pas beaucoup; mais je crus cependant devoir prendre quelques meſures, pour empêcher que le Duc de Bournonville, qui paſſoit à Paris, ne continuât d'y faire mon horoſcope comme à Pampelune. Je priai donc l'Archev. d'Amida de conſidérer, qu'il importoit infiniment au ſuccès de la commiſſion dont j'allois être chargé en France, qu'il ne s'y répandit point des bruits déſavantageux ſur mon compte; ſur tout par un homme de la conſidération du Duc de Bournonville, qui, de plus, paroiſſoit honoré de la confiance de Leurs Majeſtés. Le Prélat entra à merveille dans mes raiſons, & écrivit au Duc de Bournonville dans le ſens dont je l'avois prié.

Je trouvai en arrivant à Madrid, que la nouvelle de mon prochain départ y étoit auſſi publique qu'à l'Eſcurial. Pluſieurs perſonnes de mes amis, ou de ma connoiſſance, vinrent chez moi pour me dire adieu, perſuadées que je devois partir inceſſamment pour retourner en France; & dans ce nombre fut Don J. B. de Zuloaga, qui de ſon côté ſe diſpoſoit

ſoit à retourner à Cadix. L'amitié qui s'étoit formée entre nous, l'utilité dont m'avoit été la ſienne, & l'idée bien fondée que j'avois de ſa probité & de ſa diſcrétion, ne me permirent point de lui cacher tout-à-fait ce qui ce paſſoit ſur mon ſujet. Je lui appris donc, que quoiqu'effectivement j'allaſſe en France, mon départ cependant ne devoit point être regardé comme un ſigne que Leurs Maj. fuſſent mécontentes de ma conduite, ni que leur reſſentiment contre la France eût augmenté au point de ne laiſſer aucune eſpérance de le calmer. Je retourne dans ma patrie, ajoûtai-je, parce que Leurs Majeſtés jugent à propos que j'y faſſe actuellement un voyage, & qu'Elles croyent que je pourrai y être utile à leur ſervice; & je ne ſors point de leur Cour pour n'y plus revenir. Ainſi, Seigneur Don Juan, comme de votre côté les affaires de votre Egliſe vous rappelleront ici vraiſemblablement, je me flatte que notre ſéparation ne ſera pas longue; & que l'abſence ne me fera point perdre une amitié auſſi précieuſe que la vôtre. La confiance, continuai-je, avec laquelle je vous découvre ce véritable motif de

mon départ, doit servir de preuve que je ne mets aucune borne à celle que j'ai en vous : Je sais, Seigneur Don Juan, combien elle est fondée, & avec quelle assurance on peut vous parler ; & vous voyez aussi par ma façon d'agir, le cas infini que je fais de votre prudence & de votre probité.

Don Juan, après m'avoir marqué combien il étoit sensible au procédé que je continuois d'avoir avec lui, ajouta : Que quoiqu'effectivement il eût cru avec le Public, que leurs Majestés m'avoient fait dire de me retirer, il avoit toujours cependant soupçonné, que dans tout ce qui se passoit sur mon sujet, il y avoit quelque mystére ; sur tout depuis qu'il lui étoit revenu, que j'avois à l'Escurial de fréquentes conférences avec l'Archeveque d'Amida ; qu'il apprenoit donc avec beaucoup de satisfaction, que ces conjectures étoient bien fondées. » Mais, » dit-il ensuite, partez-vous, chargé de » la part de leurs Majestés, de faire » quelques ouvertures pour la réconci- » liation, & pour engager la France à » s'unir à Elles & à l'Empereur ? Ces » deux choses ont ici une si grande liai- » son entr'elles, que j'ai peine à croire

» que l'une puiſſe réuſſir ſans l'autre ;
» & ſi vous avez la gloire de rétablir
» l'intelligence & l'amitié entre les
» deux Couronnes, ſoyez aſſuré, quoi-
» que vous en puiſſiez dire, que vous y
» joindrez auſſi celle de former une Al-
» liance entre ces trois grandes Puiſſan-
» ces. «

L'objet de mon voyage en France n'ayant alors nul rapport à celui que Don Juan croyoit être le véritable, & le ſecret ſur cet article là devant être fidélement gardé ; je me contentai de répondre, que je ne ſavois point encore s'il feroit queſtion ou non, d'entamer à Verſailles la Négociation dont il me parloit, mais que je ſouhaitois fort d'en être chargé, & encore plus de contribuer à une alliance auſſi avantageuſe à la Religion, que l'étoit celle des deux Couronnes avec l'Empereur.

Le reſſentiment que leurs Majeſtés Catholiques montroient, des démarches & des Ecrits de la Cour d'Angleterre, rendoit à Madrid la maiſon de Milord Harrington aſſez déſerte, cependant je ne laiſſois pas de la fréquenter à mon ordinaire. J'avois eu une explication là-deſſus avec l'Archevêque d'Amida avant de

le quitter, & il étoit convenu, que pour mieux cacher au Comte de Konikſeg & au Public les vûes qu'on avoit de ſe ſervir de moi en France, il étoit à propos que je paruſſe conſerver toujours les mêmes liaiſons avec Milord Harrington & l'Ambaſſadeur d'Hollande. Cette permiſſion me donnant donc une entiére liberté de les voir, j'allois chez eux fort ſouvent, & je remarquois tant par leur converſation, que par ce qu'ils vouloient bien me communiquer, que les choſes s'aigriſſoient de plus en plus entre les deux Ligues de Vienne & d'Hanover. On ne voyoit point cependant, que ce fuſſent les prétentions que l'une de ces deux Ligues avoit à la charge de l'autre, qui fût le principe de cette animoſité : la ſeule pomme de diſcorde paroiſſoit la Compagnie d'Oſtende, & la queſtion de ſavoir, ſi l'Empereur avoit droit ou non, de l'établir. Cet examen étoit facile à faire ; mais les ſoupçons, les terreurs & les plaintes auſquelles il donnoit lieu, mettoient l'Europe dans un tel mouvement, que l'on avoit tout lieu de craindre, qu'il n'aboutît à y allumer une guerre générale entre les Puiſſances qui la compoſent.

L'Espagne qui dissimuloit moins qu'aucune, les projets qu'Elle méditoit contre l'Angleterre, ne doutoit point qu'ils ne fussent approuvés & soutenus par l'Empereur. Dans cette confiance, Elle faisoit, tant en Andalousie que dans d'autres Provinces, des préparatifs qui annonçoient une prochaine rupture; & comme l'indigence donne toujours de l'humeur, mais principalement envers ceux qui la causent, celle de la Cour de Madrid se manifestoit, non seulement contre l'Angleterre qui arrêtoit les Gallions, mais aussi par contre-coup contre la France & la Hollande, Alliées de cette Couronne: & selon l'inconséquence des démarches qui ont la passion pour principe, c'étoit précisément dans le tems que cette Cour faisoit agir les Nonces, comme je l'ai dit, pour porter Sa Majesté Très-Chrétienne à se détacher de la Ligue d'Hanover.

La premiére marque publique que la Cour d'Espagne commença à donner de sa mauvaise volonté contre les Alliés d'Hanover, fut une lettre que le Marquis de la Paz écrivit le 3 Novembre aux Ministres Etrangers, & par laquelle, sous le prétexte de vouloir empêcher, disoit-

disoit-il, que la contagion qui régnoit dans le Levant, ne fût portée en Espagne; il déclaroit, que sur les avis que le Roi son Maître avoit reçus, qu'on admettoit dans les Ports de différens Souverains des Vaisseaux venans d'un lieu suspect, Sa Majesté informoit la France, l'Angleterre & la Hollande, que s'il venoit à sa connoissance que ces Puissances reçussent dans les leurs des Vaisseaux ou effets venans des Païs infectés du Levant, ou de ceux où l'on ne prenoit aucune précaution à cet égard, Elle leur interdiroit tout * commerce dans les Domaines & Païs qui lui appartenoient. A cette ménace, la Cour de Madrid joignit bien-tôt après quelque chose de plus marqué. Ce fut une Ordonnance † qui tendoit à frustrer la France & l'Angleterre, des avantages qu'Elles retiroient du commerce des draps, & des étoffes de soye qu'Elles faisoient passer en Espagne.

La Hollande ne fut pas traitée plus favo-

* Il est facile de remarquer, qu'on cherchoit des raisons pour rompre entiérement le commerce avec ces Puissances.

† *Piéces Justificatives*, No. XXVIII. *Tome VI.*

favorablement que les deux Couronnes d'Angleterre & de France; & en attendant qu'il se présentât des occasions plus importantes de mortifier cette République, on saisit, à ce qu'il parut, avec autant de précipitation que de plaisir, la suivante.

Les Etats-Généraux ayant envoyé une Escadre contre les Algériens, sous les ordres du Vice-Amiral de SOMMERSDYCK; ceux-ci ne jugérent point à propos de s'exposer aux suites d'une guerre qui ne pouvoit que leur être funeste, & ils conclurent un Traité de Paix avec les Etats-Généraux, qui fut signé le 8 Septembre 1726. Le Vice-Amiral de Sommersdyck, après avoir terminé heureusement la commission dont il étoit chargé, mit à la voile pour retourner en Hollande, & il dépêcha à *Malaga* le Capitaine WILD, pour y porter au Consul d'Hollande qui y résidoit, le Traité qu'il venoit de conclurre avec la Régence d'Alger, afin qu'il l'envoyât à l'Ambassadeur de la République qui étoit à Madrid. Ce Ministre fit part de cette nouvelle à la Cour d'Espagne, & celle-ci fit complimenter l'Ambassadeur sur la conclusion de cette

Paix. Mais en même tems, jugeant que ſuivant toute apparence, l'Eſcadre Hollandoiſe aborderoit dans quelque Port d'Eſpagne, Elle envoya ordre aux Commandans des Places Maritimes, d'en faire ſortir les Vaiſſeaux Hollandois dès qu'ils y ſeroient entrés. Deux ou trois d'entr'eux étant donc venus dans le Baye de *Cadix*, le Gouverneur de la Ville écrivit au Capitaine *Elias*, qui commandoit ces trois Vaiſſeaux, la lettre ſuivante, par laquelle on verra que la Cour d'Eſpagne ne diſſimuloit point les motifs qui l'avoient déterminée à faire cette démarche.

MONSIEUR,

*LEs Seigneurs Etats-Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas, ayant réſolu, il y a quelques années, d'envoyer une Eſcadre contre les Corſaires d'*Alger; *Sa Majeſté ordonna d'admettre dans les Ports les Vaiſſeaux de cette Eſcadre, avec permiſſion d'y acheter, non ſeulement les vivres, mais auſſi tout ce qui pourroit contribuer à l'exécution de leur entrepriſe : mais la guerre étant terminée avec les Algériens, par*

la conclusion de la Paix entre cette Régence & les Seigneurs Etats-Généraux ; Sa Majesté vient d'ordonner de ne plus permettre, sous quelque prétexte que ce soit, à cette Escadre ou autres Vaisseaux armés en guerre, d'entrer dans aucun des Ports de sa domination. Je vous communique ces ordres, * *afin que faisant attention aux circonstances, & que je n'ai point le pouvoir de vous souffrir plus long-tems dans cette Baye, vous ayez à vous retirer incessamment avec le reste de ladite Escadre. Je suis, &c.*

A Cadix *le* 4 Novembre 1726.

Signé, Don Antonio ALVARES DE BOHORQUES.

Quoiqu'on ne s'embarrassât plus guéres à Madrid, comme on voit, de garder certaines bienséances avec les Puissances de la Ligue d'Hanover, les Négociations, pour en détacher la France, ne laissoient pas d'y aller toujours leur train, aussi bien qu'à Vienne, par l'entre-

* Ils étoient manifestement contraires à l'Article 20 de la paix d'*Utrecht*.

l'entremise des Nonces ; & la Cour d'Espagne, qui alors ne doutoit jamais de rien, attendoit de grands fruits de leurs bons offices. Ce qui contribuoit à donner cette espérance, étoit l'idée dont on flattoit leurs Majestés Catholiques, que le Cardinal de Fleury ne pourroit se dispenser d'entrer dans les raisons qu'Elles avoient de se plaindre de l'envoi d'une Escadre Angloise aux Indes, par le préjudice considérable que causoit au Commerce des François, le retardement de l'arrivée des Gallions. Les mêmes personnes supposoient qu'il étoit très-possible, de faire regarder à ce Cardinal la démarche des Anglois, comme un véritable manque de bonne foi, & de le disposer par-là à rompre, ou au moins à diminuer beaucoup, l'étroite intelligence de la France avec l'Angleterre.

Pour fortifier encore cette opinion, on faisoit considérer à leurs Majestés Catholiques, que les diverses tentatives de l'Empereur, pour entamer une Négociation particuliére avec la France, sembloient préparer les esprits dans c, Royaume à favoriser ce changement e puisqu'elles contribueroient à diffi per les

ſoupçons que les Miniſtres du Roi Très-Chrétien paroiſſoient avoir des deſſeins de Sa Majeſté Impériale. Cet obſtacle levé, diſoit-on, la confiance que l'Empereur marquera enſuite à la France, en l'invitant de ſe rendre médiatrice des différens qu'il a avec les Puiſſances Maritimes, ne peut manquer d'engager cette Couronne à ne point rejetter de ſemblables avances, dont Elle verra d'ailleurs que dépend ſa réconciliation avec l'Eſpagne.

Pour donner encore plus de poids à ce raiſonnement & à ces eſpérances, on débitoit comme un fait certain, que l'Abbé * GUALTIERI qui venoit porter la Barette au nouveau Cardinal de Fleury, étoit chargé par le Pape, d'appuyer fortement à Verſailles les démarches des Nonces; de ſolliciter cette Eminence à travailler à réunir les Princes Catholiques, & à donner par cet ouvrage un nou-

* Il arriva à *Paris* le 27 Octobre 1726, & le 30 il fut à *Fontainebleau*, y porter la Barette au nouveau Cardinal de FLEURY, à qui le Roi fit la Cérémonie de la donner le 5 Novembre. On trouvera au Tome VI. *Piéces Juſtificatives*. No. *XXIX*. le compliment que ce Cardinal fit enſuite à Sa Majeſté.

nouveau lustre à sa Dignité, à son Ministére, & à son zéle pour l'Eglise. Enfin, les secrets partisans que le Cardinal de Fleury avoit à Madrid, désirant ardemment qu'un renouvellement d'intelligence entre ce Ministre & leurs Majestés Catholiques, leur procurât le moyen de jouer un rôle considérable, assuroient positivement; que toute la Nation Françoise souffroit impatiemment, de voir préférer l'alliance de l'Angleterre à celle de l'Espagne; que le Cardinal de Fleury, secrettement attaché à leurs Majestés Catholiques, avoit les mêmes sentimens, & se prêteroit par conséquent volontiers aux expédiens que les Nonces lui proposeroient pour réunir les deux Couronnes, dès qu'ils ne l'exposeroient point à manquer trop visiblement à la bonne foi envers l'Angleterre.

Ces diverses réflexions, que ceux qui vouloient plaire en Espagne, faisoient passer pour très-judicieuses & très-solides, flattoient beaucoup leurs Majestés Catholiques. Elles attendoient avec impatience d'apprendre l'effet qu'auroit produit la lettre que le Nonce Aldobrandini, qui résidoit à leur Cour, avoit écrite à Mr. Mascei, Nonce à Paris; &

comptant presque d'avance qu'il seroit conforme à leurs désirs, Elles se faisoient un plaisir sensible de voir l'Angleterre exposée, sans presque aucun Allié, à toutes les suites de leur ressentiment. Il s'en falloit cependant beaucoup qu'on fût disposé en France à favoriser ce projet, & à se séparer de la Ligue d'Hanover. On y regardoit au contraire comme très-suspect, tout ce qui partoit des deux Cours de Vienne & de Madrid, & les ouvertures qui venoient de leur part pour prévenir la guerre, comme des ruses qui ne tendoient qu'à gagner du tems, pour se mettre mieux en état de l'entreprendre & de la soutenir, & pour jetter quelque méfiance entre la France & l'Angleterre afin de les désunir.

Cette idée où l'on étoit également à Versailles & à Londres, redoubloit l'attention qu'on y avoit de se communiquer fidélement ce qui pouvoit donner lieu à une telle mésintelligence. Mr. *Horace* WALPOLE, surveillant fort assidu du Cardinal de Fleury, avoit grand soin d'éclairer de près toutes ses démarches: & quoique le Cardinal eût un penchant singulier à se concilier secrettement tous les partis, & à se servir pour cela de

cer-

certains Agents ſubalternes, dont il pût ſans riſque avouer ou déſavouer les menées; comme il ne craignoit rien tant que d'être ſurpris dans ces routes ſouterraines, & que d'ailleurs ce qui ſe paſſoit par le canal des Nonces ne pouvoit être ſuſceptible de cette myſtérieuſe obſcurité, il communiqua la lettre de Mr. Aldobrandini à Mr. Horace Walpole, & il ſe fit en même tems un mérite auprès de ce Miniſtre & du Roi d'Angleterre, de ne leur laiſſer rien ignorer ſur cet article.

L'unique but où tendoit la lettre du Nonce d'Eſpagne, étoit d'engager le Roi Très Chrétien à rompre, non ſeulement l'Alliance qu'il avoit faite avec l'Angleterre, mais même à ſe déclarer contre cette Couronne. Cette propoſition achevant de faire connoître à Mr. Horace Walpole toute l'étendue du reſſentiment de l'Eſpagne contre Sa Majeſté Britannique, il jugea en Miniſtre habile; que le meilleur moyen de le rendre inutile, étoit de ſe ſervir avec tant de dextérité de l'aſcendant qu'il avoit pris ſur l'eſprit du Cardinal, qu'il pût l'engager d'ôter lui-même toute eſpérance à leurs Majeſtés Catholiques de détacher

cher la France de ses Alliés, à leur devenir par conséquent entiérement suspects, & à s'imposer la nécessité de rompre entiérement les secrettes liaisons qu'il conservoit toujours avec la Cour de Madrid.

Pour exécuter ce projet, Mr. Horace Walpole qui connoissoit à merveille le caractére timide & irrésolu du Cardinal, & combien ce Ministre étoit susceptible de vanité, commença par faire l'éloge de la bonne foi & de la droiture qu'on remarquoit dans tout ce qui partoit de lui, & qu'il venoit de prouver encore par la communication des Lettres du Nonce d'Espagne. Il pria ensuite le Cardinal de considérer, que plusieurs Puissances considérables de l'Europe sembloient attendre d'être instruites de la résolution qu'il prendroit au sujet des deux Traités d'Hanover & de Vienne, pour y conformer la leur. Il ajouta, que le Roi son Maître avoit toujours constamment rejetté les différentes propositions que les deux Cours de Vienne & d'Espagne avoient faites à ce Monarque, par la haute idée qu'il avoit de la fidélité de Sa Majesté Très-Chrétienne à obser-
ver

ver les Traités : que par les justes mesures qu'il avoit prises pour faire avorter, dans le Nord comme dans le Sud, les desseins de ces deux Cours, il avoit procuré à la France, & même à l'Europe entiére, la conservation de la tranquillité dont elles jouïssoient : que Sa Maj. Brit. après un tel service, avoit donc droit de compter sur les assurances réïterées que le Cardinal lui avoit données en entrant dans le Ministére, & tout nouvellement encore ; que le Roi de France ne se départiroit jamais de l'Alliance qu'ils avoient contractée ensemble ; qu'Elle étoit aussi persuadée que ces assurances étoient sincéres, & que par conséquent Sa Majesté Très-Chrétienne ne se laisseroit point gagner par toutes les propositions artificieuses que les deux Cours de Vienne & de Madrid faisoient sans cesse, pour parvenir à leurs fins particuliéres : Que lui Ambassadeur, supplioit enfin son Eminence, de considérer que les vûes de ces deux Cours étoient aussi contraires au bonheur de la France qu'à celui de l'Angleterre, & qu'elles tendoient uniquement à vouloir dominer sur toutes les autres Puissances de l'Europe. Mr. Walpole, pour mieux arriver à son but,
dit

dit encore au Cardinal ; que quoique le désir que son Eminence avoit de réconcilier les deux Couronnes, fût aussi louable que le soin qu'Elle se donnoit à ce sujet, il la prioit néanmoins de faire attention, que bien loin que la Cour de Madrid répondît à un procédé si généreux, Elle ne paroissoit au contraire occupée qu'à susciter de toutes parts des ennemis à la France, & qu'à faire répandre des bruits dans toute l'Europe, tendants à détacher les Alliés de cette Couronne : Que quoique son Maître fût très-persuadé de la fausseté de ces bruits, ils ne laissoient pas cependant de trouver créance dans quelques esprits brouillons du Parlement d'Angleterre, & de donner lieu à des soupçons très-contraires aux intérêts de Sa Majesté Britannique & au bien des affaires générales : que les mêmes bruits tenoient aussi en suspens les Puissances qui étoient disposées à accéder au Traité d'Hanover, & favorisoient par conséquent infiniment les vûes des Cours de Vienne & de Madrid : qu'il convenoit donc d'en faire connoître la fausseté par quelque démarche qui ne parût point équivoque, & qui, devenant publique, servît de preuve que la

France étoit fermement résolue d'agir en tout, & par tout, de concert avec ses Alliés; & un mot, de faire avec eux cause commune.

Le Cardinal, qui ne pouvoit se départir de l'idée qu'il avoit que par la disgrace du Duc de Bourbon, le principal obstacle à la réconciliation étoit levé, auroit bien voulu que l'Ambassadeur d'Angleterre, rendant ses sollicitations moins pressantes, lui laissât le tems & la liberté de se servir de la médiation des Nonces, pour entamer une Négociation réglée avec la Cour d'Espagne, sans que l'Angleterre pût s'en offenser. Mais c'étoit précisément ce que Mr. Walpole vouloit empêcher; & comme le Cardinal craignoit de son côté qu'en continuant de ménager l'Espagne, il ne tombât dans l'inconvénient de se voir trahi par cette Couronne, & abandonné par celle d'Angleterre; forcé de prendre un parti, il choisit celui de se tenir attaché à la Ligue d'Hanover, sur la fidélité de laquelle il crut devoir d'autant plus sûrement compter, qu'elle se trouvoit dans une dépendance absolue de la France.

Cette résolution étant donc prise, le Cardinal réïtera à Mr. Walpole les assu-

rances

rances qu'il avoit déja ſouvent données ; d'agir en tout de concert avec le Roi d'Angleterre, de ſoutenir hautement les intérêts de ce Monarque ; & en un mot, de ne laiſſer aucune eſpérance à la Cour d'Eſpagne, de faire changer de ſentiment au Roi Très-Chrétien.

Afin de prouver après cela par des effets la ſincérité de ſes promeſſes, le Cardinal convint avec l'Ambaſſadeur d'Angleterre, que le Comte de Morville écriroit au Nonce, conformément à ce qu'ils venoient de projetter. Voici la lettre de ce Secrétaire d'Etat au Miniſtre de Sa Sainteté, du 17 Octobre 1726.

MONSIEUR,

AYant communiqué à l'Ambaſſadeur d'Angleterre la lettre que Votre Excellence a reçûe du Nonce en Eſpagne, il nous a dit qu'il n'avoit aucune nouvelle de ce que l'Amiral Hoſier *avoit fait en Amerique ; mais que tout ce qu'il pouvoit apprendre là-deſſus, étoit, que puiſque Sa Majeſté Catholique demandoit une prompte ſatisfaction de ces prétendues hoſtilités, dont il ne ſavoit rien, il ne pouvoit ſe diſpenſer de donner à connoître, que Mr.* Stan-

Stanhope *s'étant plaint à Sa Maj. Cath. de l'affront fait en Espagne à l'Ambassadeur & aux Sujets de Sa Maj. Britannique, il n'avoit pû obtenir jusqu'à present, non seulement la réparation exigée, mais même une réponse cathégorique; que les Espagnols étoient les premiers qui avoient violé la foi des Traités en plusieurs occasions, ainsi que cela étoit démontré dans ce Mémoire délivré au Ministére Espagnol par le Colonel Stanhope; qu'il écriroit à sa Cour pour l'informer du contenu de la lettre du Nonce en Espagne, & qu'il nous communiqueroit la réponse.*

C'est pourquoi Sa Majesté, qui ne veut rien faire que de concert avec le Roi de la Grande-Bretagne & ses Alliés, a jugé à propos d'attendre ce que ce Prince répondra au contenu de la lettre de Mr. Aldobrandini. *Mais Elle voit en même tems avec chagrin, que le Roi Catholique, au lieu d'avoir recours aux moyens pacifiques, ménace de faire la guerre, & s'exprime en des termes si outrageans contre le Ministére Anglois, qu'il semble que son dessein est de forcer les Anglois à en venir à une rupture dont les suites seroient, que malgré les sincéres intentions de Sa Majesté pour le maintien de la paix en Europe*

pe, Elle ſe trouvera obligée d'aſſiſter ſes Alliés, qui lui demanderont les ſecours qu'Elle s'eſt engagée de leur fournir en cas qu'ils ſoient attaqués. Cependant Sa Majeſté eſt toujours très-diſpoſée à entrer dans toutes les voyes raiſonnables d'accommodement ; & Elle perſiſtera dans ces ſentimens, tant qu'Elle ne ſera pas forcée d'y renoncer, pour ſatisfaire à ſes engagemens. Je ſuis, &c.

La copie de cette lettre ayant été envoyée en Angleterre, on approuva beaucoup la conduite qu'avoit tenu Mr. Walpole, pour déterminer le Cardinal à la faire écrire. Les ennemis du gouvernement en ce païs-là, avoient tâché d'exciter la méfiance du public ſur les ſuites de l'étroite Alliance qu'on avoit faite avec la France, par quantité de bruits qui tendoient à faire regarder le Cardinal de Fleury, comme un partiſan ſecret de la Cour d'Eſpagne. Le Miniſtére Anglois eut grand ſoin de répandre la lettre du Comte de Morville, & de faire appercevoir par ce moyen la fauſſeté de ces ſuppoſitions, & les bonnes intentions du Cardinal. Pour engager au reſte de plus en plus celui-ci, à rejetter avec fermeté les

les propositions de la Cour d'Espagne, & pour le réduire à s'ôter tout-à-fait lui-mêmes les moyens d'entretenir aucune liaison avec elle sans la participitation de l'Angleterre, on adressa à Mr. Walpole une copie du Mémoire qu'on envoyoit à Mylord Harrington en Espagne, dont cet Ambassadeur devoit se servir dans la réponse qu'il feroit à la lettre du Marquis de la Paz: & on enjoignit en même tems à M. Walpole, qu'en communiquant cette piéce au Cardinal de Fleury il en prît occasion de solliciter ce prémier Ministre, à soutenir ce qu'elle contenoit par une nouvelle lettre.

Il ne fut pas difficile à Mr. Walpole d'exécuter la commission qu'on lui donnoit. Il avoit par son assiduité, subjugué, pour ainsi dire, le Cardinal; & indépendamment de cela, la lettre du Comte de Morville annonçoit d'avance la démarche que le Ministre Anglois souhaittoit qu'on fît. La proposition de celui-ci ne trouva donc aucune résistance de la part du Cardinal. Ainsi après avoir fait part à cette Eminence, & au Comte de Morville, du Mémoire qui étoit venu d'Angleterre, ce dernier écrivit au Nonce la lettre suivante.

A *Fontainebleau* ce 11 *Novemb.* 1726.

MONSIEUR,

VOtre Excell. a vu, par la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire le 17 *du passé, les raisons qui empêchoient S. M. de répondre cathégoriquement à la proposition qu'on avoit conseillé au Roi d'Espagne de faire à Sa M. de se déclarer contre le Roi de le Grande Bretagne ; sous prétexte que ce Prince, ayant le premier rompu la paix par les prétendues hostilités commises par l'Amiral* Hosier *en Amérique, la simple Alliance défensive que Sa M. avoit faite avec l'Angleterre & autres Puissances, ne pouvoit subsister.*

Quoique j'aye déja représenté à Votre Excell. une partie des griéfs que M. Walpole *a allégué au Roi son Maître contre la Cour de Madrid, Sa M. a néanmoins jugé à propos de s'en informer plus particuliérement, afin de ne rien faire qu'après une mûre & sérieuse délibération ; sur quoi le Roi de la Grande Brétagne a fait communiquer à Sa M. le Mémoire qu'il envoyoit à Mr.* Stanhope, *contenant une exacte déduction de tout ce qui s'est passé depuis*

depuis le Traité de Vienne, & paroissant qu'on n'y a rapporté que des informations, que le Roi de la Grande Bretagne assure avoir entre les mains.

Je ne dois pas cacher à Votre Excell. que le Conseil de Sa M. fut extremement surpris à la vue des preuves, par lesquelles Sa M. Britannique démontre que la Cour d'Espagne est la prémiere, qui, par ses procédures précédentes a fait une brêche à la paix de l'Europe, & que c'est ladite Cour qui a donné naissance à la crainte & à la méfiance, qui sont capables d'allumer une nouvelle guerre, à moins que l'équité & la piété du Roi Cath. n'y appliquent les remédes necessaires.

Je ne dois pas non plus cacher à V. Excell. que Sa M. est réellement réquise d'exécuter les engagemens qu'Elle a contractés avec le Roi de la Grande Bretagne, parce que la sureté de son Gouvernement, aussi-bien que celle de ses Sujets, est actuellement attaquée par des projets dont il a les preuves, mais qu'il a différé de produire, uniquement dans l'espérance que l'on pourroit procurer une réconciliation générale, qui pût dissiper tous les différens, capables d'allumer une nouvelle guerre.

C'est dans cette vue que le Roi a fait tous

tous ses efforts, pour établir une étroite & bonne intelligence entre les Cours de France & de Madrid; & S. M. n'a pas honte d'avouer, qu'Elle n'a point cessé de faire les plus tendres & les plus vives instances pour l'obtenir. S. M. croyoit qu'Elle pouvoit raisonnablement se flatter, que le bon cœur du Roi Cath. sa tendresse pour le Roi son neveu, & toutes preuves de zéle & de respect qu'il a reçu de toute la Nation Françoise, l'auroient facilement disposé à une réconciliation si juste & si naturelle, cependant Sa M. est contrainte d'avouer, qu'elle n'a reçu du Roi son Oncle que des refus, & les plus fortes marques d'une parfaite animosité.

Ce qu'il y a encore de plus surprenant, c'est que dans le tems que le Roi d'Espagne épuise tout l'or & l'argent de son pays, pour fournir des subsides immenses à une Puissance étrangere, il se trouve redevable de plus de 80 millions à la France, pour les sécours que LOUIS XIV. *lui a fournis par terre & par mer, pour affermir ce Prince sur le Trône d'Espagne; & après tout cela, est-il possible de se persuader, que le Traité de Vienne ne soit que défensif? Mais sans vouloir rappeller ici à S. M. C. les obligations qu'elle a à une Nation, qui*

ne

ne se repentira jamais, d'avoir sacrifié ses biens & son sang pour un Prince du Sang de ses Rois, &, s'arrêtant seulement à ce qui concerne les Alliés de Sa M. dont les intérêts ne lui tiennent pas moins à cœur que les siens propres, je prie Votre Excell. de remarquer, que Sa M. indépendamment du Traité d'Hanover, s'étoit déja engagée par les Traités de la Triple & de la Quadruple Alliance, de secourir le Roi de la Grande Bretagne, en cas qu'il fût troublé dans ses Domaines, & de soûtenir la République d'Hollande dans les droits qu'Elle a obtenus par le Traité de Munster, dont Elle a toujours été en possession, & que le Roi d'Espagne même a reconnu être certains & incontestables.

*Si S. M. C. a depuis changé de sentiment, & si elle a jugé à propos de s'engager à maintenir la Compagnie d'*Ostende*, qu'Elle avoit jugé peu de tems auparavant être établie injustement, & contre les engagemens de la Couronne d'Espagne; Sa M. n'a aucune raison de suivre son exemple: & la fidélité avec laquelle le Roi de la Grande Bretagne a observé tous les points de l'Alliance contractée avec la France, oblige Sa Majesté à n'être pas moins fidéle de son côté.*

C'est pourquoi Sa M. juge, qu'Elle est obligée de se joindre à ses Alliés, pour demander à la Cour d'Espagne satisfaction sur plusieurs griefs dont ils se sont déja plaints; & de déclarer à Sa M. Cath. que si, sous prétexte de ce qu'on dit avoir été entrepris en Amérique par l'Amiral Hosier, *ou pour quelqu'une des raisons alléguées à M.* Stanhope *par le Marquis* de la Paz, *dans sa lettre du 30 Sept. dernier, Elle juge à propos d'en venir à une rupture avec le Roi de la Grande Bretagne, ou avec les autres Alliés de la France; Sa M. ne peut se dispenser, suivant ses engagemens, de les assister & défendre contre toutes les Puissances qui les attaqueront, & de faire avec eux une cause commune. Rien ne peut véritablement causer plus de peine à Sa Maj. que d'être obligé d'en venir à cette extrémité; & Elle conjure le Roi Cath. de péser murement les suites funestes d'une guerre, qui ne peut être attribuée qu'au refus opiniâtre de Sa M. C. d'entrer dans aucune des mesures qui auroient pû procurer la réconciliation des deux Couronnes.*

Lorsque Votre Excell. envoyera à Madrid la réponse que j'ai ordre de vous remettre, vous ne pouvez donner de trop

fortes

fortes assurances, de la tendre amitié que Sa Maj. conserve pour le Roi son Oncle, & du sincére désir qu'Elle a, de concourir à un accommodement général, de concert avec ses Alliés. Je suis &c.

Tout ce que contenoit cette lettre, avoit été concerté entre le Cardinal & Mr. Wapole, dans la ferme persuasion, que le Nonce l'enverroit en Espagne. Mais pour faire encore mieux sentir à L. M. Cath. l'étroite union & la fidéle correspondance du Roi Très-Chret. avec le Roi de la Grande Bretagne, on jugea à propos d'envoyer à Mr. Wapole une copie de la lettre qu'on vient de lire. LeComte de Morville fut encore chargé de ce soin; voici sa lettre à l'Ambassadeur d'Angleterre.

A *Fontainebleau* le 11 *Novemb.* 1726.

MONSIEUR,

QUoique Sa M. eût déja été informée en général des griefs du Roi de la Grande Bretagne, Elle en a eu néanmoins une connoissance plus étendue & plus particuliére, par le Mémoire que Votre Ex-

 cellence

lence a communiqué ici, & qui a été envoyé à M. Stanhope *, pour en former la réponse demandée de la part de la Cour de Madrid.*

Je puis réitérer ici à V. Excell. les assurances que le Roi a fait faire si souvent au Roi de la Grande Bretagne, de la résolution où est Sa M. d'accomplir tous ses engagemens, dans toute leur étendue, & qu'Elle regardera comme fait à Elle-même, tout ce qui sera entrepris contre le Roi de la Grande Bretagne, & ses autres Alliés. Mais pour donner une preuve plus particuliére à ce Prince de la confiance de Sa M. & du concert avec lequel Elle a résolu d'agir, en tout ce qui concerne les intérêts communs; il a plu à Sa M. de m'ordonner, d'envoyer à Votre Excell. une copie de sa réponse à la Cour de Madrid, qui sera envoyée par le Nonce Mascei. *Le Roi de la Grande Bretagne verra par là, que Sa M. persiste dans la demande d'une entiére satisfaction pour ses Alliés, & qu'Elle ne laisse pas le moindre doute au Roi d'Espagne, que si (sous le prétexte de ce qu'on avance avoir été commis en Amerique par l'Amiral* Hosier *, ou par quelqu'une des raisons alléguées à M.* Stanhope *par le Marquis* de la Paz*, dans sa lettre*

du

du 20 Septembre) le Roi de la Grande Bretagne ou ses autres Alliés sont attaqués ou molestés, Sa M. est résolue d'en faire cause commune avec eux, & de les assister, conformément aux engagemens dans lesquels Elle est entrée, & dont Elle déclare qu'Elle ne se départira jamais. Ainsi V. Excell. peut assurer le Roi votre Maître, qu'il n'arrivera à cet égard aucun changement, en aucun tems, ni sous quelque prétexte que ce puisse être. Je suis &c.

L'Ambassadeur d'Angleterre, très-satisfait d'avoir fait prendre au Cardinal des engagemens aussi forts, que ceux que contiennent les lettres que je viens de rapporter, & de lui avoir en même tems ôté la facilité d'entretenir toute relation clandestine avec la Cour d'Espagne, informa Milord Harrington du succès de ses démarches ; & après avoir adressé à ce Ministre les Piéces ci-dessus, tranquille sur ce qui se passeroit désormais en France, il partit pour se rendre à Londres afin d'y recevoir les applaudissemens, que sa sage & prudente conduite méritoit.

La Cour d'Espagne, qui ne doutoit point, que les propositions qu'Elle avoit

faites à celle de France, par l'entremise des Nonces, ne dussent déterminer le Cardinal de Fleury à rompre avec l'Angleterre, fut étrangement surprise, lorsque Mr. Aldobrandini vint à l'Escurial, rendre compte de ce que Mr. Mascei lui écrivoit. Le ressentiment le plus vif contre le Cardinal de Fleury, succéda à l'idée qu'on avoit donnée à L. M. C. de son zéle pour leurs intérêts. Elles ne dissimulérent point non plus, à quel point Elles étoient blessées des expressions dont s'étoit servi le Comte de Morville, dans sa Lettre à Mr. Mascei. Il n'en fallut pas davantage aux Courtisans, pour assurer que ce Ministre, vendu à la Couronne d'Angleterre, avoit poussé sa reconnoissance & son attachement pour Elle, jusqu'à oublier totalement, en sa faveur, les égards & le respect qu'il devoit à S. M. C.

Milord Harrington, qui avoit des Espions jusques dans l'intérieur du Palais, fut bien-tôt instruit de l'effet qu'avoient produit les Lettres que Mr. Aldobrandini étoit allé communiquer à Leurs M. Comme je continuois, depuis mon retour à Madrid, de le voir à mon ordinaire, & qu'il m'avoit fait part de ce

que

que Mr. Walpole lui avoit écrit; il m'apprit aussi l'aigreur & l'agitation qu'on voyoit dans les esprits à l'Escurial. Mais bien loin d'en craindre les suites, il me parut au contraire très-content de la sensibilité que la Cour d'Espagne marquoit, d'avoir perdu toute espérance de détacher la France de la Ligue d'Hanover. » On a pris enfin, *me dit-il*, le » véritable moyen de rendre inutile tous » les projets qu'on formoit ici, & à » Vienne, pour faire regarder cette Li- » gue, comme étant à la veille de se » diviser, & pour faire cesser les bruits » qu'on répandoit à cet égard de tous » côtés. Les relations que le Cardinal de » Fleury entretenoit avec cette Cour, » quoique bonnes dans leur principe, » commençoient cependant à tirer à » conséquence, & à favoriser autant les » vûes de l'Empereur, qu'elles étoient » contraires aux mesures que prend le » Roi mon Maître, pout engager quel- » ques Puissances du Nord & de l'Ita- » lie, à accéder au Traité d'Hanover. » Il étoit donc tems de faire voir à ces » Puissances, que le Cardinal agit de » bonne foi avec nous; & je ne doute » point, que quand la démarche qu'il

 » vient

» vient de faire parviendra à leur con-
» noissance, elle ne contribue beaucoup
» à leur faire prendre une résolution fa-
» vorable ».

Milord Harrington me parla ensuite de la Lettre qu'il venoit d'écrire au Marquis DE LA PAZ, sur le Mémoire qu'on lui avoit envoyé de sa Cour : & comme il m'en donna une Copie, j'ai crû convenable de la placer parmi les *Piéces Justificatives*, Tome VI.*, pour servir de preuve à plusieurs faits, dont j'ai eu occasion de parler.

Cette Lettre arriva à l'Escurial, presqu'en même tems que Mr. Aldobrandini avoit été y communiquer celles que j'ai rapportées. Elle acheva de mettre le comble au ressentiment de la Cour d'Espagne, contre la France & l'Angleterre. Les reproches (véritablement un peu crûs) que ces deux Couronnes faisoient de concert à L. M. C., d'avoir manqué de bonne foi & de fidélité dans l'observation des Traités, leur parurent si injurieux, qu'Elles prirent la résolution de s'en procurer une satisfaction écla-

* *No. XXX.*

éclatante. Mais comme il étoit bien difficile qu'Elles exécutaſſent ſeules un tel projet, le Marquis de la Paz eut de fréquentes conférences avec le Comte de Konikſeg, pour l'engager à ſolliciter vivement l'Empereur d'entrer dans les vûes de L. M. C. & d'y faire entrer, s'il étoit poſſible, les Puiſſances de l'Empire & du Nord.

Tant de vivacité ne plaiſoit guere au Miniſtre Impérial. Il voyoit à la vérité avec plaiſir, la réconciliation des deux Couronnes s'éloigner de plus en plus, & ſa Cour, par conſéquent, toujours en état de profiter des libéralités de l'Eſpagne: mais il ſavoit en même tems, que l'Empereur, en Prince ſage, ne vouloit point allumer une guerre dans l'Europe, qui ne pouvoit que lui devenir fatale. Les réponſes qu'il faiſoit au Marquis de la Paz, ne répondant donc point à l'attente ni aux déſirs de Leurs Majeſtés Catholiques, il parut ſur la fin du voyage de l'Eſcurial, que le crédit & l'aſcendant que la Cour de Vienne avoit acquis ſur celle d'Eſpagne, ſouffroit quelque diminution. Le Comte de Konikſeg, qui remarquoit ce changement de plus près que perſonne, mais qui

qui vouloit le cacher au public, jugea à propos, pour ſe donner le tems d'attendre de nouvelles inſtructions de ſa Cour, d'aller à Madrid, ſous le prétexte des préparatifs de ſon entrée, qui étoit fixée au retour prochain de L. M. dans cette Capitale.

La circonſtance de ſon départ, & du refroidiſſement qu'on témoignoit pour la Cour Impériale, rendant apparemment celle d'Eſpagne moins ſcrupuleuſe, ſur tout ce qui pouvoit donner quelque ombrage à ce Miniſtre, l'Archev. d'Amida m'écrivit de revenir à l'Eſcurial: & dès la premiére viſite que je rendis à ce Prélat, il m'apprit que Leurs Maj. C. vouloient me parler, & que ſuivant toute apparence, ce ſeroit le lendemain qu'Elles me feroient cet honneur. Mon retour à la Cour, préciſément dans le tems que l'Ambaſſadeur de l'Empereur venoit d'en partir, donna lieu à beaucoup de raiſonnemens. Il s'y diſoit à l'oreille qu'on commençoit à découvrir que la Cour de Vienne ne ſongeoit qu'à amuſer & qu'à tirer de l'argent: & comme le public ne pouvoit ſe défaire de l'idée, que j'étois ſécrettement chargé de ménager les intérêts de la France,

les

les uns ſoupçonnoient que j'étois venu à l'Eſcurial pour tâcher de mettre à profit une pareille découverte ; & d'autres, que c'étoit au contraire pour prendre congé de Leurs Majeſtés. L'attention & la curioſité des Courtiſans, pour découvrir le véritable ſujet de mon voyage, augmentérent bien davantage, lorſqu'ils ſurent que j'avois eu l'honneur de parler en particlier à L. M. : mais comme toutes leurs obſervations portoient à faux, ils reſtérent toujours dans la même incertitude.

Ce fut la veille que la Cour devoit retourner à Madrid, que le Marquis de la Roche eut ordre de m'avertir de me rendre le ſoir chez Leurs Majeſtés, & qu'il m'introduiſit dans leur cabinet à leur retour de la chaſſe. L'objet qui donnoit lieu à cette Audience, auſſi intéreſſant pour le Roi & la Reine d'Eſpagne, qu'il étoit flatteur pour moi, m'annonçoit d'avance l'agrément avec lequel elle ſe paſſeroit, & je ne fus point trompé dans mon attente. Ce Prince & cette Princeſſe me parlérent avec autant de confiance que de bonté, ſur le choix qu'ils avoient fait de moi, pour me charger de la commiſſion importante & délicate

licate dont il s'agissoit, & ils parurent m'écouter avec la même disposition, quand je leur exposai ce que je me proposois de faire en France, pour exécuter leurs ordres.

Le Roi me dit ensuite, *qu'il me feroit remettre un Ecrit, qui m'autoriseroit suffisamment*, comme je le souhaittois, pour agir selon ses vûes, avec un chiffre, pour pouvoir lui rendre compte en sureté de mes démarches. Et sur ce que je répliquai alors, qu'à l'égard de ce chiffre, je le suppliois de trouver bon que j'en composasse un moi-même, qui seroit aussi simple qu'inintelligible à tout autre qu'à S. M.; Elle agréa ma proposition, & Elle me dit, *qu'on me feroit savoir quand il seroit à propos je que lui fisse présenter ce chiffre.*

Le Roi & la Reine, après m'avoir expliqué leurs intentions, renouvellérent les assurances de bienveillance & de bonté qu'ils m'avoient d'abord données, & comme je me baissois pour leur baiser la main, & pour me retirer, la Reine me dit: » Vous allez dans un pays où » je sai qu'on ne m'aime guére; mais » jugez vous-même si c'est avec raison : on nous envoye un Courier, » pour

» pour nous apprendre, que dès que ma
» fille auroit ſept ans accomplis, on cé-
» lébreroit ſes fiançailles avec le Roi
» de France; & le Courier ſuivant nous
» apprend qu'on la fait partir pour reve-
» nir ici. Eſt-il ſurprenant que le Roi
» & moi ayons été offenſés d'un pareil
» procédé? & le plus ſimple particulier
» qui en éprouveroit un pareil, y ſeroit-
» il inſenſible? »

Cette faute, lui répondis-je, ne ſauroit, Madame, être imputée à la Nation Françoiſe, qui conſerve pour Vos Maj. autant d'attachement que de reſpect; & le départ de l'Infante a cauſé autant de chagrin à toute la France, qu'Elle avoit montré de joie à ſon arrivée. Ce dernier ſentiment ſe renouvelleroit bien vivement, Madame, dans la Nation Françoiſe, par le retour de la bienveillance de Vos M. pour Elle; & ſi vous permettiez, Madame, que je fuſſe porteur de cette nouvelle, Vos M. apprendront bientôt la joye que tout le Royaume de France en reſſentiroit. » Il n'eſt point tems,
» *me repliqua la Reine, de parler de cela.*
» Vous ſavez ce que l'Archev. d'Amida
» vous a dit de notre part ſur cet article,
» & le Roi & moi comptons que vous
» ſuivrez exactement nos intentions.
» Renfermez

» Renfermez-vous donc uniquement
» dans ce qui fait le ſujet de la commiſ-
» ſion dont nous vous chargeons ; &
» comme vous continuez de voir l'Arch.
» d'Amida à Madrid, il vous fera ſavoir
» ce que nous pourrons avoir peut-être
» encore ſujet de vous faire dire, avant
» votre départ.

Au ſortir du cabinet où j'avois eu l'honneur de parler à L. M., je trouvai l'Arch. d'Amida, qui attendoit le tems où la Reine le feroit appeller. Sa curioſité ſur ce qui venoit de ſe paſſer, l'ayant engagé à me prendre en particulier pour m'en demander des nouvelles, j'en rendis un fidéle compte à ce Prélat. Je lui parus en même tems très-ſenſible aux bontés que L. M. venoient de me marquer ; & je le priai, quand il en trouveroit l'occaſion, d'aſſurer de nouveau le Roi & la Reine, du zéle & de la fidélité avec laquelle je tâcherois d'exécuter tous les ordres dont ils m'avoient honoré.

Le lendemain, qui étoit le 28. Novembre, toute la Cour partit pour retourner à Madrid, & je m'y rendis également avec le Marquis de la Roche, chez qui j'avois encore logé pendant le petit ſéjour que j'avois fait à l'Eſcurial.

Fin du ſecond Tome.



